

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres offerts dans le présent prospectus. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

PROSPECTUS

Premier appel public à l'épargne et placement continu

Le 7 février 2019



Fonds négociables en bourse

Sauf indication contraire, le présent prospectus autorise le placement de parts en dollars canadiens des fonds indiciens négociables en bourse BMO suivants (individuellement, un « **FINB BMO** » et, collectivement, les « **FINB BMO** ») :

FINB BMO obligations totales
FINB BMO actions chinoises
FINB BMO obligations de sociétés
FINB BMO obligations à escompte
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens
FINB BMO équipondéré banques
FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens
FINB BMO équipondéré aurifères mondiales
FINB BMO équipondéré produits industriels
FINB BMO équipondéré pétrole et gaz
FINB BMO équipondéré de FPI
FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens
FINB BMO équipondéré banques américaines
FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens
FINB BMO équipondéré américain de la santé
FINB BMO équipondéré services aux collectivités
FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens
FINB BMO communications mondiales
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens
FINB BMO infrastructures mondiales
FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens
FINB BMO obligations de gouvernements
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement
FINB BMO actions indiennes
FINB BMO petites gazières
FINB BMO petites aurifères
FINB BMO petites pétrolières
FINB BMO échelonné actions privilégiées

FINB BMO obligations de sociétés à long terme
FINB BMO obligations fédérales à long terme
FINB BMO obligations provinciales à long terme
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité
FINB BMO MSCI Canada valeur
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens
FINB BMO MSCI EAFE
FINB BMO MSCI EAFE valeur
FINB BMO MSCI marchés émergents
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité
FINB BMO MSCI américaines valeur
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens
FINB BMO actions du Nasdaq 100
FINB BMO obligations à rendement réel
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens
FINB BMO S&P 500 (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné
FINB BMO Shiller américaines sélectionnées
FINB BMO obligations de sociétés à court terme (parts en dollars canadiens et parts de catégorie Accumulation)

FINB BMO obligations fédérales à court terme (parts en dollars canadiens et parts de catégorie Accumulation)	FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FINB BMO obligations provinciales à court terme (parts en dollars canadiens et parts de catégorie Accumulation)	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
FINB BMO obligations à court terme	FINB BMO actions privilégiées de
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	sociétés américaines (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
Collectivement, les parts en dollars canadiens (terme défini ci-après), les parts en dollars américains (terme défini ci-après) et les parts de catégorie Accumulation (terme défini ci-après) sont appelées les « parts ».	

Sauf indication contraire, le présent prospectus autorise également le placement de parts en dollars canadiens des fonds non indicuels négociables en bourse BMO suivants (individuellement, un « **FNINB BMO** » et, collectivement, les « **FNINB BMO** ») :

FNB BMO Équilibré	FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens
FNB BMO canadien de dividendes	FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens
FNB BMO technologies chinoises	FNB BMO revenu mensuel
FNB BMO Conservateur	FNB BMO obligations à très court terme (parts en dollars canadiens et parts de catégorie Accumulation)
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	FNB BMO obligations américaines à très court terme (parts en dollars américaines et parts de catégorie Accumulation)
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	FNB BMO américain de dividendes (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FNB BMO rendement élevé à taux variable	FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
FNB BMO Croissance	
FNB BMO internationales de dividendes	
FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	
FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité	
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	

Collectivement, les FINB BMO et les FNINB BMO sont appelés les « **FNB BMO** », chacun d'eux étant un « **FNB BMO** ».

Les FNB BMO sont des organismes de placement collectif négociés en bourse établis en tant que fiducies sous le régime des lois de l'Ontario.

Les FINB BMO cherchent à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice (chacun, un « **indice** » et, collectivement, les « **indices** »), déduction faite des frais. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FINB BMO ».

Les FNINB BMO ont les objectifs suivants :

Le FNB BMO Équilibré vise à procurer un équilibre entre le revenu et le potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

Le FNB BMO canadien de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement d'actions de sociétés canadiennes qui versent des dividendes. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO technologies chinoises vise à procurer une appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des sociétés technologiques ayant une exposition à la Chine.

Le FNB BMO Conservateur vise à procurer un revenu et un potentiel d'appréciation modérée du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de banques canadiennes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de banques américaines en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés de services aux collectivités en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés européennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés européennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

Le FNB BMO rendement élevé à taux variable vise à procurer une exposition à un portefeuille diversifié de titres d'emprunt d'émetteurs d'obligations à rendement élevé, tout en visant à atténuer les effets de la fluctuation des taux d'intérêt.

Le FNB BMO Croissance vise à procurer un potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

Le FNB BMO internationales de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes élevés. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes élevés afin de procurer une appréciation du capital à long terme et de générer un revenu. Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

Le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de marchés émergents qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions internationales qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions internationales qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

Le FNB BMO revenu mensuel vise à procurer des distributions en espèces mensuelles offrant un potentiel d'appréciation modérée du capital à long terme, en investissant habituellement dans des FNB BMO qui procurent une exposition à un portefeuille de placements diversifiés qui génèrent des revenus, notamment des actions ordinaires, des actions privilégiées, des titres à revenu fixe et des parts de fiducie.

Le FNB BMO obligations à très court terme vise à procurer une exposition à toute une gamme de titres à revenu fixe dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de un an ou moins.

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme vise à procurer une exposition à toute une gamme de titres à revenu fixe américains dont la majorité a une durée résiduelle jusqu'à l'échéance de un an ou moins.

Le FNB BMO américain de dividendes vise à procurer une exposition à un portefeuille pondéré en fonction du rendement d'actions de sociétés américaines qui versent des dividendes. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition à un portefeuille pondéré en fonction du rendement d'actions de sociétés américaines qui versent des dividendes. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés américaines qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés américaines qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation afin de générer un revenu.

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation afin de générer un revenu. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB ».

Les parts de chacun des FNB BMO sont émises et vendues sur une base continue et un nombre illimité de parts peuvent être émises. Les parts des FNB BMO peuvent être libellées en dollars canadiens ou en dollars américains. L'exposition que pourraient avoir les portefeuilles des FNB couverts (terme défini ci-après) à une autre monnaie que le dollar canadien fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. Sauf comme il est indiqué ci-dessus, les FNB BMO ne couvriront aucun risque de change par rapport à la monnaie dans laquelle la catégorie de parts applicable est libellée.

BMO Gestion d'actifs inc. (le « **gestionnaire** ») est le fiduciaire, le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille et le promoteur des FNB BMO et est chargée de les administrer. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur ». Dans le présent prospectus, BMO Groupe financier désigne le groupe de sociétés qui comprend la Banque de Montréal et toutes ses filiales en propriété exclusive directes et indirectes. Se reporter à la rubrique « Vue d'ensemble de la structure juridique des FNB BMO ».

Les porteurs de parts peuvent faire racheter des parts en espèces, sous réserve d'un escompte au rachat. Ils peuvent également échanger un nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) contre des paniers de titres des émetteurs constituants de chacun des FNB BMO et une somme en espèces ou, dans le cas de certains FNB BMO, contre une somme en espèces seulement.

Les FNB BMO émettent des parts directement en faveur de courtiers désignés et de courtiers. L'émission initiale de parts d'un nouveau FNB BMO n'aura pas lieu tant que le nouveau FNB BMO n'aura pas reçu un nombre total de souscriptions suffisant pour satisfaire aux exigences d'inscription initiale de la Bourse de Toronto (la « **TSX** »). BMO Nesbitt Burns Inc. (« **BMO NB** »), membre du même groupe que le gestionnaire, agira à titre de courtier désigné et de courtier pour le compte des nouveaux FNB BMO.

La TSX a approuvé sous condition l'inscription à sa cote des parts des nouveaux FNB BMO. L'inscription des parts des nouveaux FNB BMO à la cote de la TSX est subordonnée à l'obligation, pour les nouveaux FNB BMO, de remplir toutes les conditions de la TSX au plus tard le 28 janvier 2020. Sous réserve du respect des exigences d'inscription initiale de la TSX, les parts des nouveaux FNB BMO seront inscrites à la cote de la TSX et seront offertes de façon continue, et un investisseur pourra les acheter ou les vendre à la TSX par l'entremise de courtiers inscrits dans la province ou le territoire où il réside. Les investisseurs pourraient devoir payer les courtages habituels à l'achat ou à la vente des parts.

Les parts des FNB BMO (sauf celles des nouveaux FNB BMO) sont inscrites à la cote de la TSX ou de La Neo Bourse Aequitas Inc. et sont offertes de façon continue.

Aucun preneur ferme n'a participé à la préparation du présent prospectus ni n'a effectué un examen ou une vérification diligente indépendante de son contenu.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » pour un exposé des risques liés à un placement dans les parts des FNB BMO. Aucune entité, y compris la Banque de Montréal, ne garantit que vous récupérerez votre placement dans des parts des FNB BMO. À la différence des comptes bancaires ou des certificats de placement garanti, votre placement dans des parts d'un FNB BMO n'est pas garanti par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni quelque autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental.

Des renseignements supplémentaires sur chaque FNB BMO figurent ou figureront dans les derniers états financiers annuels déposés, dans tout état financier intermédiaire déposé après ceux-ci, dans le dernier rapport annuel de la direction sur le rendement des fonds (« **RDRF** ») déposé, dans tout rapport annuel de la direction sur le rendement des fonds déposé après celui-ci à l'égard de chaque FNB BMO et le dernier aperçu du FNB déposé pour chaque catégorie de titres du FNB BMO. Ces documents sont intégrés par renvoi dans le présent prospectus, ce qui signifie qu'ils en font légalement partie. Se reporter à la rubrique « Documents intégrés par renvoi ».

Le gestionnaire et/ou un membre de son groupe a conclu des conventions de licence avec les fournisseurs d'indices (terme défini ci-après) aux fins d'utilisation des indices et de certaines autres marques de commerce. Se reporter à la rubrique « Contrats importants – Conventions de licence ».

S&P DJI, FTSE, FTSE Canada, Barclays, Bloomberg, BNY Mellon, NASDAQ OMX, MSCI et Solactive (termes qui sont tous définis ci-après) sont chacun un « **fournisseur d'indices** ». Les fournisseurs d'indices ou Brookfield, selon le cas, ne parraissent aucunement les parts des FNB BMO, ne les garantissent pas, ne les vendent pas ni n'en font la promotion, et les fournisseurs d'indices et Brookfield (termes définis ci-après), selon le cas, ne font aucune déclaration, expresse ou implicite, quant à la pertinence d'investir dans des titres en général ou dans les parts des FNB BMO en particulier, ni quant à la capacité des indices de reproduire le rendement général du marché.

TABLE DES MATIÈRES

TERMES IMPORTANTS.....	1
SOMMAIRE DU PROSPECTUS.....	7
SOMMAIRE DES FRAIS	34
Frais payables par les FNB BMO	34
Rendements annuels, ratio des frais de gestion et ratio des frais d'opérations	39
VUE D'ENSEMBLE DE LA STRUCTURE JURIDIQUE DES FNB BMO.....	49
OBJECTIFS DE PLACEMENT	52
FINB BMO	52
Les indices	60
Remplacement d'un indice sous-jacent.....	73
Dissolution des indices	74
Utilisation des indices.....	74
FNINB BMO	74
STRATÉGIES DE PLACEMENT.....	78
FINB BMO	78
Rééquilibrage et rajustement (FINB BMO).....	91
FNINB	95
Prêt de titres	102
Utilisation d'instruments dérivés	103
VUE D'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS LESQUELS LES FNB BMO FONT DES PLACEMENTS	103
RESTRICTIONS EN MATIÈRE DE PLACEMENT.....	115
FRAIS	115
Frais payables par les FNB BMO	115
Frais payables directement par vous	120
RENDEMENTS ANNUELS, RATIO DES FRAIS DE GESTION ET RATIO DES FRAIS D'OPÉRATIONS.....	120
FINB BMO	120
FNINB BMO	127
FACTEURS DE RISQUE.....	130
Risques généraux inhérents à un placement dans les FNB BMO	130
Autres risques inhérents à un placement dans un ou plusieurs FNB BMO	134
Niveaux de risque des FNB BMO	146
POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS.....	161
Distributions.....	161
Régime de réinvestissement des distributions..	164
ACHATS DE PARTS	165
Placement initial dans les nouveaux FNB BMO	165
Placement continu.....	165
Courtiers désignés.....	165
Émission de parts	165
Achat et vente de parts	166
Points particuliers devant être examinés par les porteurs de parts	166
Porteurs de parts non résidents	167
Inscription et transfert par l'intermédiaire de la CDS	167
RACHAT ET ÉCHANGE DE PARTS	168
Rachat de parts contre une somme en espèces ..	168
Échange de parts contre des paniers de titres ..	168
Demandes d'échange et de rachat	169
Suspension de l'échange et du rachat	169
Coûts liés aux échanges et aux rachats.....	169
Échange et rachat de parts par l'entremise d'adhérents de la CDS.....	169
Opérations à court terme	169
FOURCHETTES DES COURS DES PARTS ET VOLUME DES OPÉRATIONS SUR CELLES-CI	170
FINB BMO.....	170
FNINB BMO.....	188
INCIDENCES FISCALES	195
Statut des FNB BMO	196
Imposition des FNB BMO	196
Imposition des porteurs de parts.....	198
Imposition des régimes enregistrés	200
Incidences fiscales de la politique en matière de distribution des FNB BMO.....	200
Échange de renseignements fiscaux	200
ADMISSIBILITÉ AUX FINS DE PLACEMENT	200
MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE GESTION DES FNB BMO	201
Administrateurs et dirigeants du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur	201
Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur des FNB BMO	202
Dispositions en matière de courtage.....	204
Conflits d'intérêts	204
Comité d'examen indépendant	205
Membres de la haute direction des FNB BMO	206
Dépositaire	206
Auditeur.....	206
Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres	206
Mandataire aux fins du régime	206
Agent de prêt de titres	206
CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	207
Politiques et procédures d'évaluation.....	207
Information sur la valeur liquidative	208
CARACTÉRISTIQUES DES PARTS	208
Description des titres faisant l'objet du placement	208
Certaines dispositions des parts.....	209
Modification des modalités	209

QUESTIONS TOUCHANT LES PORTEURS DE PARTS	209	LITIGES ET INSTANCES ADMINISTRATIVES	225
Assemblées des porteurs de parts.....	209	EXPERTS.....	225
Questions nécessitant l'approbation des porteurs de parts.....	210	DISPENSES ET APPROBATIONS	225
Rapports aux porteurs de parts.....	211	DROITS DE RÉSOLUTION ET SANCTIONS CIVILES.....	226
DISSOLUTION DES FNB BMO	212	DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI	227
PRINCIPAUX PORTEURS DE TITRES.....	212	RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT.....	F-1
DIRIGEANTS ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES.....	212	ATTESTATION DES FNB BMO, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR.....	A-1
POLITIQUES ET PROCÉDURES DE VOTE PAR PROCURATION	212		
CONTRATS IMPORTANTS	214		
Conventions de licence	215		

TERMES IMPORTANTS

Sauf indication contraire, tous les chiffres en dollar figurant dans le présent prospectus sont libellés en dollars canadiens et toutes les heures mentionnées dans le présent prospectus renvoient à l'heure de Toronto.

adhérent de la CDS – un adhérent de la CDS qui détient des parts pour le compte de propriétaires véritables de parts;

agent de prêt de titres – State Street Bank and Trust Company agit à titre d'agent dans le cadre des opérations de prêt de titres pour le compte des FNB BMO qui concluent des prêts de titres. L'agent de prêt de titres est indépendant du gestionnaire;

agent des calculs – State Street Trust Company Canada;

agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres – State Street Trust Company Canada;

ARC – Agence du revenu du Canada;

autorités en valeurs mobilières – la commission des valeurs mobilières ou une autorité de réglementation analogue dans chaque province et chaque territoire du Canada qui est chargée d'administrer les lois canadiennes sur les valeurs mobilières en vigueur dans la province ou le territoire en question;

autres titres – les titres qui ne sont pas des titres constituants et qui sont compris dans le portefeuille d'un FNB BMO, y compris ceux des FNB, des organismes de placement collectif ou des autres fonds d'investissement publics, les certificats américains d'actions étrangères ou les instruments dérivés;

Barclays – Barclays Bank PLC;

Bloomberg – Bloomberg Index Services Limited;

BMO NB – BMO Nesbitt Burns Inc.;

Bourse – la TSX ou la NEO Bourse, selon le cas;

CCRVM – Commission chinoise de réglementation des valeurs mobilières;

CDS – Services de dépôt et de compensation CDS inc.;

CEI – le comité d'examen indépendant des FNB BMO;

CELI – les comptes d'épargne libre d'impôt, au sens attribué à ce terme dans la LIR;

certificats américains d'actions étrangères – un certificat américain d'actions étrangères est un type de titres financiers négociables à une bourse de valeurs locale, mais qui représentent un titre émis par une société ouverte étrangère;

convention de dépôt – le contrat de garde qui a été conclu le 1^{er} juin 2018 (dans sa version modifiée à l'occasion) entre le gestionnaire, BMO Investissements Inc. et State Street Trust Company Canada, en tant que dépositaire;

convention de placement continu – une convention conclue entre le gestionnaire, pour le compte d'un ou de plusieurs FNB BMO, et un courtier, dans sa version modifiée à l'occasion;

convention de prêt de titres – la convention d'autorisation de prêt de titres datée du 12 juin 2018, dans sa version modifiée à l'occasion, et conclue entre le gestionnaire et State Street Bank and Trust Company;

convention liant le courtier désigné – convention conclue entre le gestionnaire, pour le compte d'un FNB BMO, et un courtier désigné, dans sa version modifiée à l'occasion;

conventions de licence – les conventions de licence que le gestionnaire, BMO Investissements Inc. et/ou la Banque de Montréal, selon le cas, ont conclues avec chaque fournisseur d'indices;

courtier – un courtier inscrit (qui peut être ou non un courtier désigné), notamment BMO NB, membre du groupe du gestionnaire, qui a conclu une convention de placement continu avec le gestionnaire, pour le compte d'un ou de plusieurs FNB BMO, aux termes de laquelle le courtier peut souscrire des parts de ce FNB BMO, tel qu'il est énoncé à la rubrique « Achats de parts – Émission de parts »;

courtier désigné – courtier inscrit, y compris BMO NB, membre du même groupe que le gestionnaire, qui a conclu une convention liant le courtier désigné avec le gestionnaire, pour le compte d'un ou de plusieurs FNB BMO, aux termes de laquelle le courtier désigné convient d'exercer certaines fonctions à l'égard des FNB BMO;

date d'évaluation – chaque jour de bourse où une séance de négociation ordinaire de la TSX est tenue. Si un FNB BMO choisit le 15 décembre comme date de clôture de l'exercice aux fins de l'impôt tel qu'il est permis par la LIR, la valeur liquidative par part sera calculée le 15 décembre;

date de distribution – un jour qui tombe au plus tard le 10^e jour ouvrable suivant la date de référence relative à la distribution applicable, à laquelle un FNB BMO verse une distribution à ses porteurs de parts;

date de référence relative à une distribution – date fixée par le gestionnaire à titre de date de référence pour la détermination des porteurs de parts d'un FNB BMO ayant le droit de recevoir une distribution;

déclaration de fiducie – la déclaration de fiducie-cadre modifiée datée du 7 février 2019 (dans sa version modifiée à l'occasion) aux termes de laquelle les FNB BMO (et les autres fonds négociables en bourse gérés par le gestionnaire) ont été établis;

dépositaire – State Street Trust Company Canada;

distributions de frais de gestion – tel qu'il est énoncé à la rubrique « Frais – Distributions de frais de gestion », une somme égale à la différence entre les frais de gestion autrement facturables et des frais réduits calculés par le gestionnaire à l'occasion, qui est distribuée en espèces à certains porteurs de parts des FNB BMO;

DJIA – Dow Jones Industrial Average;

Dow Jones – Dow Jones Trademark Holdings LLC;

EIPD – fiducie ou société de personnes intermédiaire de placement déterminée, au sens attribué à ce terme dans la LIR;

émetteurs constituants – désigne, pour chaque FNB BMO, les émetteurs dont les titres composent l'indice ou le portefeuille du FNB BMO à l'occasion;

États-Unis – les États-Unis d'Amérique;

FERR – les fonds enregistrés de revenu de retraite, au sens attribué à ce terme dans la LIR;

FINB – fonds indiciel négociable en bourse;

FINB BMO – collectivement le FINB BMO obligations totales, le FINB BMO actions chinoises, le FINB BMO obligations de sociétés, le FINB BMO obligations à escompte, le FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens, le FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens, le FINB BMO équipondéré banques, le FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens, le FINB BMO équipondéré aurifères mondiales, le FINB BMO équipondéré produits industriels, le FINB BMO équipondéré pétrole et gaz, le FINB BMO équipondéré de FPI, le FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens, le FINB BMO équipondéré banques américaines, le FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens, le FINB BMO équipondéré américain de la santé, le FINB BMO équipondéré services aux collectivités, le FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens,

le FINB BMO communications mondiales, le FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens, le FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens, le FINB BMO infrastructures mondiales, le FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens, le FINB BMO obligations de gouvernements, le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement, le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO actions indiennes, le FINB BMO petites gazières, le FINB BMO petites aurifères, le FINB BMO petites pétrolières, le FINB BMO échelonné actions privilégiées, le FINB BMO obligations de sociétés à long terme, le FINB BMO obligations fédérales à long terme, le FINB BMO obligations provinciales à long terme, le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme, le FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme, le FINB BMO obligations fédérales à moyen terme, le FINB BMO obligations provinciales à moyen terme, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme, le FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme, le FINB BMO MSCI Monde de haute qualité, le FINB BMO MSCI Canada valeur, le FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens, le FINB BMO MSCI EAFE, le FINB BMO MSCI EAFE valeur, le FINB BMO MSCI marchés émergents, le FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens, le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité, le FINB BMO MSCI américaines valeur, le FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO actions du Nasdaq 100, le FINB BMO obligations à rendement réel, le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens, le FINB BMO S&P 500, le FINB BMO S&P/TSX composé plafonné, le FINB BMO Shiller américaines sélectionnées, le FINB BMO obligations de sociétés à court terme, le FINB BMO obligations fédérales à court terme, le FINB BMO obligations provinciales à court terme, le FINB BMO obligations à court terme, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme, le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens et le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines, chacun étant une fiducie de placement établie sous le régime des lois de l'Ontario aux termes de la déclaration de fiducie;

FNB – fonds négociable en bourse;

FNB BMO – collectivement, les FINB BMO et les FNINB BMO;

FNB couverts – collectivement, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens, le FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens, le FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens, le FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens, le FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens, le FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens, le FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens, le FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens, le FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens, le FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens, le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens, le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens, le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens, le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens, le FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens, le FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens, le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens, le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens et le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens;

FNINB BMO – collectivement, le FNB BMO Équilibré, le FNB BMO canadien de dividendes, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés, le FNB BMO technologies chinoises, le FNB BMO Conservateur, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens, le FNB BMO rendement élevé à taux variable, le FNB BMO Croissance, le FNB BMO internationales de dividendes,

le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens, le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité, le FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité, le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité, le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens, le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité, le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens, le FNB BMO revenu mensuel, le FNB BMO obligations à très court terme, le FNB BMO obligations américaines à très court terme, le FNB BMO américain de dividendes, le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines et le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens, chacun étant une fiducie de placement établie sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes de la déclaration de fiducie;

fournisseur d'indices – tiers fournisseurs d'indices, notamment S&P DJI, FTSE, FTSE Canada, Barclays, Bloomberg, BNY Mellon, NASDAQ OMX, MSCI et Solactive, avec lesquels le gestionnaire ou la Banque de Montréal, selon le cas, a conclu des conventions d'octroi de licence permettant au gestionnaire d'utiliser les indices pertinents et certaines marques de commerce dans le cadre de l'exploitation des FNB BMO applicables;

FPI – fiducie de placement immobilier;

FTSE – FTSE International Limited;

FTSE Canada – FTSE Global Debt Capital Markets Inc.;

Fullgoal – Fullgoal Asset Management (HK) Limited;

fusion permise – au sens de la rubrique « Questions touchant les porteurs de parts – Questions nécessitant l'approbation des porteurs de parts »;

gestionnaire – BMO Gestion d'actifs inc., société établie sous le régime des lois de l'Ontario et gestionnaire de portefeuille inscrit, gestionnaire de fonds de placement, courtier sur le marché dispensé et gestionnaire des opérations sur marchandises;

heure d'évaluation – 16 h à chaque date d'évaluation ou, si le marché ferme plus tôt cette journée-là, l'heure de fermeture du marché;

IFRS – les Normes internationales d'information financière, publiées par le Conseil des normes comptables internationales;

indice/indices – un repère ou indice, fourni par un fournisseur d'indices, ou un autre repère ou indice de remplacement qui applique essentiellement les mêmes critères que ceux utilisés couramment par le fournisseur d'indices pour le repère ou l'indice ou un indice de remplacement comprenant, ou qui comprendrait, les mêmes titres constituants ou des titres constituants similaires, lequel peut être utilisé par un FNB BMO relativement à l'objectif de placement de ce FNB BMO;

jour de bourse – pour chaque FNB BMO, un jour où i) une séance ordinaire de négociation est tenue à la TSX et ii) le marché ou la bourse principale pour la majorité des titres détenus par le FNB BMO est ouverte aux fins de négociation;

lignes directrices en matière de vote par procuration – au sens de la rubrique « Information sur le vote par procuration pour les titres en portefeuille »;

LIR – la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), dans sa version modifiée à l'occasion;

lois canadiennes sur les valeurs mobilières – la loi sur les valeurs mobilières applicable en vigueur dans chaque province et territoire du Canada, l'ensemble des règlements, des règles, des ordonnances et des politiques pris en application de cette loi et toutes les normes multilatérales et canadiennes adoptées par les autorités de réglementation des valeurs mobilières;

mandataire aux fins du régime – State Street Trust Company Canada, mandataire aux fins du régime de réinvestissement des distributions;

MSCI – MSCI Inc.;

NASDAQ OMX – The NASDAQ OMX Group, Inc.;

NEO Bourse ou NEO – La Neo Bourse Aequitas Inc.;

nombre prescrit de parts – relativement à un FNB BMO, le nombre de parts déterminé par le gestionnaire à l'occasion aux fins des ordres de souscription, des échanges, des rachats ou à d'autres fins;

nouveaux FNB BMO – collectivement, le FNB BMO Équilibré, le FNB BMO technologies chinoises, le FNB BMO Conservateur, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines, le FNB BMO Croissance, le FNB BMO obligations américaines à très court terme, le FINB BMO équivalant américain de la santé et le FINB BMO actions du Nasdaq 100;

panier de titres – relativement à un FNB BMO, un groupe de titres ou d'éléments d'actif choisis par le gestionnaire à l'occasion pour représenter les constituants du FNB BMO;

part – relativement à un FNB BMO, part cessible et rachetable du FNB BMO, qui représente une quote-part indivise et égale de l'actif net de ce FNB BMO. Les parts comprennent les parts en dollars canadiens, les parts en dollars américains et les parts de catégorie Accumulation;

participant au régime et part du régime – termes définis à la rubrique « Politique en matière de distributions – Régime de réinvestissement des distributions »;

parts de catégorie Accumulation – une catégorie de parts de certains FNB BMO sur lesquelles les distributions, le cas échéant, sont effectuées sous forme d'émission de parts additionnelles qui seront automatiquement réinvesties et regroupées;

parts en dollars américains – les parts libellées en dollars américains de certains FNB BMO;

parts en dollars canadiens – les parts libellées en dollars canadiens de certains FNB BMO;

PCGR – principes comptables généralement reconnus du Canada;

porteur de parts – un porteur de parts d'un FNB BMO;

REEE – les régimes enregistrés d'épargne-études, au sens attribué à ce terme dans la LIR;

REEI – les régimes enregistrés d'épargne-invalidité, au sens attribué à ce terme dans la LIR;

REER – les régimes enregistrés d'épargne-retraite, au sens attribué à ce terme dans la LIR;

régime de réinvestissement des distributions – le régime de réinvestissement des distributions de chaque FNB BMO, dont les principales modalités sont décrites à la rubrique « Politique en matière de distributions – Régime de réinvestissement des distributions »;

régimes enregistrés – collectivement, les REER, FERR, RPDB, REEE et CELI;

Règlement 81-102 – Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement;

Règlement 81-107 – Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement;

règlements sur les RQFII – les lois et les règlements régissant l'établissement et le fonctionnement du régime visant les investisseurs institutionnels étrangers qualifiés en renminbi en RPC, tels qu'ils peuvent être promulgués et/ou

modifiés à l'occasion, y compris la « *Circular on Issues Related to the Pilot Scheme for Domestic Securities Investment through Renminbi Qualified Foreign Institutional Investors* » (circulaire sur les questions liées au projet pilote de placement dans des titres nationaux par des investisseurs institutionnels étrangers autorisés à investir en renminbis);

règles relatives aux EIPD – les règles prévues par la LIR qui visent les « fiducies intermédiaires de placement déterminées » et les « sociétés de personnes intermédiaires de placement déterminées » (termes définis dans la LIR);

RFG – le ratio des frais de gestion établi d'après les frais de gestion et les frais d'exploitation (à l'exclusion des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille) et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne;

RFO – le ratio des frais d'opérations, représente le total des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne;

RPC – République populaire de Chine;

RPDB – régimes de participation différée aux bénéfices, au sens attribué à cette expression dans la LIR;

RQFII – un investisseur institutionnel étranger qualifié en renminbi assujetti aux règlements sur les RQFII;

S&P – Standard & Poor's Financial Services LLC;

S&P DJI – S&P Dow Jones Indices LLC;

SEHK – Stock Exchange of Hong Kong Limited;

Solactive – Solactive AG;

SSE – Bourse de Shanghai;

SZSE – Bourse de Shenzhen;

titres admissibles pour les RQFII – titres et placements pouvant être détenus ou effectués par un RQFII conformément aux règlements sur les RQFII;

titres constituants – désigne, pour chaque FNB BMO, les titres des émetteurs constituants;

titres T+3 – les titres à l'égard desquels les opérations se règlent habituellement le troisième jour ouvrable suivant la date à laquelle le prix des titres est établi;

TSX – la Bourse de Toronto;

TVH – la taxe de vente harmonisée imposée en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise* (Canada) qui s'applique dans certaines provinces canadiennes;

valeur liquidative et **valeur liquidative par part** – relativement à une catégorie d'un FNB BMO, la valeur liquidative du FNB BMO attribuable à cette catégorie et la valeur liquidative par part de ce FNB BMO attribuable à cette catégorie, calculées par l'agent des calculs de la façon énoncée à la rubrique « Calcul de la valeur liquidative ».

SOMMAIRE DU PROSPECTUS

Le texte qui suit est un sommaire des principales caractéristiques des parts des FINB BMO et il doit être lu à la lumière des renseignements, de l'information financière et des énoncés plus détaillés qui figurent ailleurs dans le présent prospectus ou qui y sont intégrés par renvoi. Se reporter à la rubrique « Termes importants » pour de plus amples renseignements sur certains termes utilisés dans le présent prospectus sans être par ailleurs définis.

Émetteurs :	FINB BMO obligations totales	FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme
	FINB BMO actions chinoises	FINB BMO obligations fédérales à moyen terme
	FINB BMO obligations de sociétés	FINB BMO obligations provinciales à moyen terme
	FINB BMO obligations à escompte	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens
	FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme
	FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme
	FINB BMO équipondéré banques	FINB BMO MSCI Monde de haute qualité
	FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens	FINB BMO MSCI Canada valeur
	FINB BMO équipondéré aurifères mondiales	FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens
	FINB BMO équipondéré produits industriels	FINB BMO MSCI EAFE
	FINB BMO équipondéré pétrole et gaz	FINB BMO MSCI EAFE valeur
	FINB BMO équipondéré de FPI	FINB BMO MSCI marchés émergents
	FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens	FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens
	FINB BMO équipondéré banques américaines	FINB BMO MSCI américaines de haute qualité
	FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens	FINB BMO MSCI américaines valeur
	FINB BMO équipondéré américain de la santé	FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens
	FINB BMO équipondéré services aux collectivités	FINB BMO actions du Nasdaq 100
	FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens	FINB BMO obligations à rendement réel
	FINB BMO communications mondiales	FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens
	FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	FINB BMO S&P 500
	FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	FINB BMO S&P/TSX composé plafonné
	FINB BMO infrastructures mondiales	FINB BMO Shiller américaines sélectionnées
	FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens	FINB BMO obligations de sociétés à court terme
	FINB BMO obligations de gouvernements	FINB BMO obligations fédérales à court terme
	FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	FINB BMO obligations provinciales à court terme
	FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	FINB BMO obligations à court terme
	FINB BMO actions indiennes	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens
	FINB BMO petites gazières	FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme
	FINB BMO petites aurifères	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens
	FINB BMO petites pétrolières	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines
	FINB BMO échelonné actions privilégiées	
	FINB BMO obligations de sociétés à long terme	
	FINB BMO obligations fédérales à long terme	
	FINB BMO obligations provinciales à long terme	
	FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	

(individuellement, un « **FINB BMO** » et, collectivement, les « **FINB BMO** »).

FNB BMO Équilibré	FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité
FNB BMO canadien de dividendes	FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens
FNB BMO technologies chinoises	FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité
FNB BMO Conservateur	FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	FNB BMO revenu mensuel
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	FNB BMO obligations à très court terme
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	FNB BMO obligations américaines à très court terme
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	FNB BMO américain de dividendes
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines
FNB BMO rendement élevé à taux variable	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
FNB BMO Croissance	FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines
FNB BMO internationales de dividendes	FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	

(individuellement, un « **FNINB BMO** » et, collectivement, les « **FNINB BMO** »)

Collectivement, les FINB BMO et les FNINB BMO sont appelés les « **FNB BMO** », chacun d'eux étant un « **FNB BMO** ».

Les FNB BMO sont des organismes de placement collectif négociés en bourse établis en tant que fiducies sous le régime des lois de l'Ontario. BMO Gestion d'actifs inc. est le fiduciaire, le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille et le promoteur des FNB BMO. Se reporter à la rubrique « Vue d'ensemble de la structure juridique des FNB BMO ».

Placements : Chaque FNB BMO, à l'exception du FNB BMO obligations américaines à très court terme, offre une catégorie de parts libellées en dollars canadiens (les « parts en dollars canadiens »).

Le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme, le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme, le FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme, le FINB BMO S&P 500, le FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme, le FNB BMO obligations américaines à très court terme, le FNB BMO américain de dividendes, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines, le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines et le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines offrent une catégorie de parts libellées en dollars américains (les « parts en dollars américains »).

Le FINB BMO obligations de sociétés à court terme, le FINB BMO obligations fédérales à court terme, le FINB BMO obligations provinciales à court terme, le FNB BMO obligations à très court terme et le FNB BMO obligations américaines à très court terme offrent également des parts de catégorie Accumulation.

Placement continu :

Les parts de chaque FNB BMO sont émises et vendues de façon continue et un nombre illimité de parts peuvent être émises. Les parts des FNB BMO peuvent être libellées en dollars canadiens ou américains. L'exposition que pourraient avoir les portefeuilles de chacun des FNB couverts à une autre monnaie que le dollar canadien fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. Sauf comme il est indiqué ci-dessus, les FNB BMO ne courriront aucun risque de change par rapport à la monnaie dans laquelle la catégorie de parts applicable est libellée.

Les FNB BMO émettent des parts directement en faveur de courtiers désignés et de courtiers. L'émission initiale de parts des nouveaux FNB BMO n'aura pas lieu tant que les nouveaux FNB BMO n'auront pas reçu un nombre total de souscriptions suffisant pour satisfaire aux exigences d'inscription initiale de la TSX. BMO Nesbitt Burns Inc., membre du même groupe que le gestionnaire, agira à titre de courtier désigné et de courtier pour le compte des nouveaux FNB BMO.

La TSX a approuvé sous condition l'inscription à sa cote des parts des nouveaux FNB BMO. L'inscription des parts des nouveaux FNB BMO à la cote de la TSX est subordonnée à l'obligation, pour les nouveaux FNB BMO, de remplir toutes les conditions de la TSX au plus tard le 28 janvier 2020. Sous réserve du respect des exigences d'inscription initiale de la TSX, les parts des nouveaux FNB BMO seront inscrites à la cote de la TSX et seront offertes de façon continue, et un investisseur pourra les acheter ou les vendre à la TSX par l'entremise de courtiers inscrits dans la province ou le territoire où il réside. Les investisseurs pourraient devoir payer les courtages habituels à l'achat ou à la vente des parts. Se reporter aux rubriques « Achats de parts – Émission de parts » et « Achats de parts – Achat et vente de parts ».

Les parts des FNB BMO (sauf celles des nouveaux FNB BMO) sont inscrites à la cote de la TSX ou de la NEO Bourse, selon le cas, et sont offertes de façon continue.

Objectifs de placement des FINB BMO :

Chaque FINB BMO cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice, déduction faite des frais. Le tableau suivant présente l'indice actuel et le fournisseur d'indices pour chaque FINB BMO :

FNB BMO	Indice actuel	Fournisseur d'indices
FINB BMO obligations totales	Indice FTSE Canada UniverseXM Bond ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO actions chinoises	Indice BNY Mellon China Select ADR	BNY Mellon
FINB BMO obligations de sociétés	Indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate	Bloomberg
FINB BMO obligations à escompte	Indice des obligations à escompte FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	Indice Dow Jones Industrial Average (CAD hedged)	S&P DJI
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	Indice Bloomberg Barclays Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped CAD Hedged	Bloomberg
FINB BMO équipondéré banques	Indice Solactive Equal Weight Canada Banks	Solactive
FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens	Indice Solactive Equal Weight Global Base Metals Canadian Dollar Hedged	Solactive
FINB BMO équipondéré aurifères mondiales	Indice Solactive Equal Weight Global Gold	Solactive

FNB BMO	Indice actuel	Fournisseur d'indices
FINB BMO équipondéré produits industriels	Indice Solactive Equal Weight Canada Industrials	Solactive
FINB BMO équipondéré pétrole et gaz	Indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas	Solactive
FINB BMO équipondéré de FPI	Indice Solactive Equal Weight Canada REIT	Solactive
FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens	Indice Solactive Equal Weight US Bank Canadian Dollar Hedged	Solactive
FINB BMO équipondéré banques américaines	Indice Solactive Equal Weight US Bank	Solactive
FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens	Indice Solactive Equal Weight US Health Care Canadian Dollar Hedged	Solactive
FINB BMO équipondéré américain de la santé	Indice Solactive Equal Weight US Health Care	Solactive
FINB BMO équipondéré services aux collectivités	Indice Solactive Equal Weight Canada Utilities	Solactive
FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens	Indice FTSE Developed ex Korea Banks Capped 100% Hedged to CAD ¹⁾	FTSE
FINB BMO communications mondiales	Indice Solactive Media and Communications	Solactive
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD ²⁾	FTSE
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD ³⁾	FTSE
FINB BMO infrastructures mondiales	Indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed	DJI Opco, LLC, filiale de S&P DJI
FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens	Indice FTSE Developed ex Korea Insurance Capped 100% Hedged to CAD ⁴⁾	FTSE
FINB BMO obligations de gouvernements	Indice Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related	Bloomberg
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged	Bloomberg
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	Indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid	Bloomberg
FINB BMO actions indiennes	Indice BNY Mellon India Select DR	BNY Mellon
FINB BMO petites gazières	Indice Dow Jones North America Select Junior Gas	S&P DJI
FINB BMO petites aurifères	Indice Dow Jones North America Select Junior Gold	S&P DJI
FINB BMO petites pétrolières	Indice Dow Jones North America Select Junior Oil	S&P DJI

FNB BMO	Indice actuel	Fournisseur d'indices
FINB BMO échelonné actions privilégiées	Indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share	Solactive
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	Indice des obligations de société à long terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations fédérales à long terme	Indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations provinciales à long terme	Indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	Indice Bloomberg Barclays U.S. Long Treasury Bond	Bloomberg
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	Indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	Indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	Indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged	Bloomberg
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped	Bloomberg
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	Indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Year Bond	Bloomberg
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité	Indice MSCI ACWI Quality	MSCI
FINB BMO MSCI Canada valeur	Indice MSCI Canada Enhanced Value Capped	MSCI
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens	Indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD	MSCI
FINB BMO MSCI EAFE	Indice MSCI EAFE	MSCI
FINB BMO MSCI EAFE valeur	Indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped	MSCI
FINB BMO MSCI marchés émergents	Indice MSCI Emerging Markets	MSCI
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	Indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD	MSCI
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité	Indice MSCI USA Quality	MSCI
FINB BMO MSCI américaines valeur	Indice MSCI USA Enhanced Value Capped	MSCI
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens	Indice NASDAQ-100 Hedged to CAD	NASDAQ OMX
FINB BMO actions du Nasdaq 100	Indice NASDAQ-100	NASDAQ OMX
FINB BMO obligations à rendement réel	Indice des obligations fédérales à rendement réel FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	Indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars	S&P DJI

FNB BMO	Indice actuel	Fournisseur d'indices
FINB BMO S&P 500	Indice S&P 500	S&P DJI
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	Indice composé plafonné S&P/TSX	S&P DJI
FINB BMO Shiller américaines sélectionnées	Indice Shiller Barclays CAPE® US Single Stock	Barclays
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	Indice des obligations de société à court terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations fédérales à court terme	Indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations provinciales à court terme	Indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations à court terme	Indice Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Years	Bloomberg
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged	Bloomberg
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	Indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 1-5 Year Bond	Bloomberg
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	Indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (NTR)	Solactive
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	Indice Solactive US Preferred Share Select (NTR)	Solactive

- 1) Avant le 21 janvier 2019, le FNB BMO tentait de reproduire l'indice Russell Developed Large Cap Banks Capped 100 % Hedged to CAD. Avec prise d'effet le 21 janvier 2019, l'indice Russell Developed Large Cap Banks Capped 100 % Hedged to CAD a été démantelé et l'indice FTSE Developed ex Korea Banks Capped 100 % Hedged to CAD a été créé par FTSE, membre du groupe du fournisseur de l'ancien indice, en tant qu'indice de remplacement. Cet indice applique des critères identiques pour l'essentiel et se compose des mêmes titres constituants ou de titres constituants similaires à ceux de l'ancien indice.
- 2) Avant le 21 janvier 2019, le FNB BMO tentait de reproduire l'indice Russell Developed Large Cap Consumer Discretionary Capped 100 % Hedged to CAD. Avec prise d'effet le 21 janvier 2019, l'indice Russell Developed Large Cap Consumer Discretionary Capped 100 % Hedged to CAD a été démantelé et l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100 % Hedged to CAD a été créé par FTSE, membre du groupe du fournisseur de l'ancien indice, en tant qu'indice de remplacement. Cet indice applique des critères identiques pour l'essentiel et se compose des mêmes titres constituants ou de titres constituants similaires à ceux de l'ancien indice.
- 3) Avant le 21 janvier 2019, le FNB BMO tentait de reproduire l'indice Russell Developed Large Consumer Staples Capped 100 % Hedged to CAD. Avec prise d'effet le 21 janvier 2019, l'indice Russell Developed Large Cap Consumer Staples Capped 100 % Hedged to CAD a été démantelé et l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100 % Hedged to CAD a été créé par FTSE, membre du groupe du fournisseur de l'ancien indice, en tant qu'indice de remplacement. Cet indice applique des critères identiques pour l'essentiel et se compose des mêmes titres constituants ou de titres constituants similaires à ceux de l'ancien indice.
- 4) Avant le 21 janvier 2019, le FNB BMO tentait de reproduire l'indice Russell Developed Large Cap Insurance Capped 100 % Hedged to CAD. Avec prise d'effet le 21 janvier 2019, l'indice Russell Developed Large Cap Insurance Capped 100 % Hedged to CAD a été démantelé et l'indice FTSE Developed ex Korea Insurance Capped 100 % Hedged to CAD a été créé par FTSE, membre du groupe du fournisseur de l'ancien indice, en tant qu'indice de remplacement. Cet indice applique des critères identiques pour l'essentiel et se compose des mêmes titres constituants ou de titres constituants similaires à ceux de l'ancien indice.

Le gestionnaire peut, sous réserve de toute approbation requise des porteurs de parts, remplacer l'indice sous-jacent à un FNB BMO par un autre indice largement reconnu afin de procurer aux investisseurs une exposition essentiellement identique à la catégorie d'actifs à laquelle le FNB BMO en question est actuellement exposé. Si le gestionnaire remplace l'indice sous-jacent à un FNB BMO ou un indice qui le remplace, il publiera un communiqué indiquant le nouvel indice, décrivant ses titres constituants et précisant les motifs du remplacement.

Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FINB BMO ».

Objectifs de placement des FINB BMO :

FNB BMO Équilibré

Le FNB BMO Équilibré vise à procurer un équilibre entre le revenu et le potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

FNB BMO canadien de dividendes

Le FNB BMO canadien de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO technologies chinoises

Le FNB BMO technologies chinoises vise à procurer une appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des sociétés technologiques ayant une exposition à la Chine.

FNB BMO Conservateur

Le FNB BMO Conservateur vise à procurer un revenu et un potentiel d'appréciation modérée du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de banques canadiennes tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle

Dow Jones couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de banques américaines en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés de services aux collectivités en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés européennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés européennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

FNB BMO rendement élevé à taux variable

Le FNB BMO rendement élevé à taux variable vise à procurer une exposition à un portefeuille diversifié de titres d'emprunt d'émetteurs d'obligations à rendement élevé, tout en visant à atténuer les effets de la fluctuation des taux d'intérêt.

FNB BMO Croissance

Le FNB BMO Croissance vise à procurer un potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

FNB BMO internationales de dividendes

Le FNB BMO internationales de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes élevés. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes élevés afin de procurer une appréciation du capital à long terme et de générer un revenu. Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de marchés émergents qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions internationales qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions internationales qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO revenu mensuel

Le FNB BMO revenu mensuel cherche à procurer des distributions en espèces mensuelles pouvant produire une appréciation modérée du capital à long terme, en investissant généralement dans des FNB BMO qui procurent une exposition à un portefeuille diversifié de

placements générant un revenu, notamment des actions ordinaires, des actions privilégiées, des titres à revenu fixe et des parts de fiducies.

FNB BMO obligations à très court terme

Le FNB BMO obligations à très court terme vise à procurer une exposition à toute une gamme de titres à revenu fixe dont la durée réelle à l'échéance est de un an ou moins.

FNB BMO obligations américaines à très court terme

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme vise à procurer une exposition à toute une gamme de titres à revenu fixe américains dont la majorité a une durée résiduelle jusqu'à l'échéance de un an ou moins.

FNB BMO américain de dividendes

Le FNB BMO américain de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement d'actions de sociétés américaines qui versent des dividendes. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition à un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de sociétés américaines qui versent des dividendes. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés américaines qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés américaines qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation afin de générer un revenu.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation afin de générer un revenu. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO ».

Stratégies de placement des FINB BMO :

La stratégie de placement de chaque FINB BMO consiste à investir dans une proportion des titres constituants de l'indice applicable ou dans d'autres titres et à détenir de tels titres afin de chercher à reproduire le rendement de cet indice pour atteindre ses objectifs de placement. Les FINB BMO peuvent également détenir des éléments de trésorerie et des équivalents de trésorerie ou d'autres instruments du marché monétaire afin de satisfaire à leurs obligations courantes.

Les FINB BMO peuvent investir dans des instruments dérivés ou utiliser de tels instruments et effectuer des opérations de prêts de titres afin d'en tirer un revenu additionnel, à la condition que l'utilisation de tels instruments dérivés et que ces opérations de prêts de titres respectent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables ainsi que l'objectif et les stratégies de placement du FINB BMO pertinent.

L'exposition que pourrait avoir le portefeuille des FINB BMO qui sont également des FNB couverts à une autre monnaie que le dollar canadien fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien.

Le gestionnaire peut avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements des FINB BMO. En guise de solution de recharge à un placement dans les titres constituants et à leur détenzione ou parallèlement à ce placement et à cette détenzione, les FINB BMO peuvent également investir dans d'autres titres afin d'obtenir une exposition aux titres constituants de l'indice applicable d'une manière conforme à l'objectif et aux stratégies de placement de chaque FINB BMO.

Se reporter à la rubrique « Stratégies de placement des FINB BMO ».

Stratégies de placement des FNINB BMO :

La stratégie de placement de chaque FNINB BMO consiste à investir dans un portefeuille de titres choisis par le gestionnaire et à détenir de tels titres pour atteindre ses objectifs de placement. Les FNINB BMO peuvent également détenir des éléments de trésorerie et des équivalents de trésorerie ou d'autres instruments du marché monétaire afin de satisfaire à leurs obligations courantes.

Les FNINB BMO peuvent investir dans des instruments dérivés ou utiliser de tels instruments et effectuer des opérations de prêts de titres afin d'en tirer un revenu additionnel, à la condition que l'utilisation de tels instruments dérivés et que ces opérations de prêts de titres respectent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables ainsi que l'objectif et les stratégies de placement du FNINB BMO pertinent.

L'exposition que pourrait avoir le portefeuille de chacun des FNINB BMO qui sont également des FNB couverts à une autre monnaie que le dollar canadien fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien.

En guise de solution de recharge à un placement dans les titres constituants et à leur détenzione ou parallèlement à ce placement et à cette détenzione, les FNINB BMO peuvent également investir dans d'autres titres afin d'obtenir une exposition aux titres constituants du portefeuille

applicable d'une manière conforme à l'objectif et aux stratégies de placement de chaque FNB BMO.

De plus, les FNINB BMO appliquent les stratégies de placement décrites ci-dessous :

FNB BMO Équilibré

Le FNB BMO Équilibré aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 60 % dans des titres de capitaux propres et 40 % dans des titres à revenu fixe. En plus ou au lieu d'obtenir cette exposition en investissant directement dans des FNB, il pourra l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO canadien de dividendes

Le FNB BMO canadien de dividendes investira principalement dans des titres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres canadiens sur lesquels des dividendes sont versés et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés peut également investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO technologies chinoises

Le FNB BMO technologies chinoises utilise une méthode fondamentale ascendante pour la sélection des titres et tient compte de la conjoncture macro-économique. Le FNB BMO

technologies chinoises investira principalement dans des sociétés technologiques ayant une exposition à la Chine.

Le FNB BMO technologies chinoises a l'intention d'investir dans des catégories d'actions émises par des sociétés chinoises qui sont inscrites à la cote de bourses situées à l'extérieur de la Chine continentale. Le FNB BMO technologies chinoises peut également investir directement dans des actions de type A de l'ensemble des titres de capitaux propres chinois principalement en achetant des titres qui sont inscrits et négociés à la Bourse de Shanghai ou à la Bourse de Shenzhen par l'intermédiaire des programmes « Stock Connect », mais peut également acheter des titres dans le cadre du quota pour investisseurs institutionnels étrangers qualifiés en RMB (« RQFII ») de Fullgoal, en qualité de sous-conseiller du FNB BMO technologies chinoises.

Stock Connect est un programme de négociation et de compensation de titres établi en vue de parvenir à un accès réciproque au marché boursier entre la RPC et Hong Kong. Par l'intermédiaire de Stock Connect, les investisseurs étrangers (y compris le FNB BMO technologies chinoises) peuvent être autorisés, sous réserve des règles et des règlements émis et/ou modifiés par l'autorité de réglementation compétente à l'occasion, à négocier des actions chinoises de type A au moyen du mécanisme de négociation de titres au Nord (*Northbound Trading Link*). La liste des titres admissibles peut être modifiée sous réserve de l'examen et de l'approbation par les autorités de réglementation compétentes de la RPC à l'occasion.

Si le FNB BMO technologies chinoises investit dans des actions chinoises de type A autrement que par l'intermédiaire de Stock Connect, en vertu de la réglementation en vigueur en RPC, il doit s'exposer à des titres accessibles au RQFII, et y investir directement, dans le cadre du quota pour RQFII du sous-conseiller du FNB BMO technologies chinoises.

Le FNB BMO technologies chinoises peut déroger temporairement à son objectif de placement et détenir une partie de ses actifs dans la trésorerie ou dans des instruments du marché monétaire à court terme et/ou des titres à revenu fixe de qualité supérieure lorsqu'il cherche des occasions de placement ou à des fins défensives compte tenu de la conjoncture économique et des conditions du marché.

FNB BMO Conservateur

Le FNB BMO Conservateur aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 60 % dans des titres à revenu fixe et 40 % dans des titres de capitaux propres. En plus ou au lieu d'obtenir cette exposition en investissant directement dans des FNB, il pourra l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes investira principalement dans des titres de banques canadiennes et/ou de FNB et détiendra de tels titres.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens investira principalement dans des titres des émetteurs inclus dans l'indice Dow Jones Industrial Average, dans des proportions égales à celles qu'ils représentent dans cet indice, et détiendra de tels titres.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines investira principalement dans des titres de capitaux propres de banques américaines et détiendra de tels titres.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes largement reconnues comme étant des sociétés de services aux collectivités, qui peuvent également comprendre des entreprises de télécommunications et de transport par pipelines, et détiendra de tels titres.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés européennes qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes et l'admissibilité sera revue chaque année. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés européennes qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO rendement élevé à taux variable

Le FNB BMO rendement élevé à taux variable investira principalement dans des titres ou des instruments dérivés visés qui procurent une exposition au risque de crédit lié aux émetteurs dont les titres ne sont pas de qualité, et dans les bons du Trésor du gouvernement du Canada, et détiendra de tels titres. Pour obtenir une exposition au crédit à rendement élevé, le FNB BMO rendement élevé à taux variable peut investir directement dans des titres d'emprunt, d'autres FNB, des organismes de placement collectif ou des fonds d'investissement publics et peut utiliser des instruments dérivés, comme des swaps sur défaillance de crédit (des « SDC »), des indices de SDC, des swaps de taux d'intérêt et d'autres instruments dérivés.

FNB BMO Croissance

Le FNB BMO Croissance aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 80 % dans des titres de capitaux propres et 20 % dans des titres à revenu fixe. En plus ou au lieu d'obtenir cette exposition en investissant directement dans des FNB, il pourra l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO internationales de dividendes

Le FNB BMO internationales de dividendes investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi les titres canadiens les plus importants et les plus liquides. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficients bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés des marchés émergents et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres de sociétés de marchés émergents à grande capitalisation. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficients bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres internationaux. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficients bêta) seront choisis pour le

portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales, et détiendra de tels titres.

Les titres choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres internationaux. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficient bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres des sociétés américaines à grande capitalisation. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficient bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres des sociétés américaines à grande capitalisation. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficient bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO revenu mensuel

Le FNB BMO revenu mensuel a recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 60 % dans des titres de capitaux propres et 40 % dans des titres à revenu fixe. L'exposition aux placements qui génèrent des revenus peut être obtenue au moyen d'investissements directs dans ceux-ci ou d'investissements dans d'autres FNB, organismes de placement collectif ou fonds d'investissement public, dans des certificats américains d'actions étrangères ou dans des instruments dérivés. Lorsqu'il répartit les placements du portefeuille, le gestionnaire tient compte des évaluations moyennes du marché par région, secteur et catégorie d'actifs, des conditions économiques particulières qui peuvent toucher le placement et des risques de perte possibles.

FNB BMO obligations à très court terme

Le FNB BMO obligations à très court terme investira principalement dans des instruments du marché monétaire et directement dans des titres à revenu fixe, notamment des obligations de sociétés, des obligations du gouvernement du Canada, des obligations provinciales et des obligations municipales.

Le FNB BMO obligations à très court terme peut investir dans des instruments à taux variable, des actions privilégiées à taux variable et d'autres titres à taux variable, pourvu que la date de

rajustement du taux tombe dans moins de un an et que la durée ne soit pas supérieure à cinq ans.

En plus ou au lieu d'obtenir cette exposition en investissant directement dans des instruments du marché monétaire, des titres à revenu fixe et des titres à taux variable, le FNB pourra l'obtenir en investissant dans d'autres FNB, des organismes de placement collectif et des instruments dérivés.

FNB BMO obligations américaines à très court terme

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme investira principalement dans des instruments du marché monétaire et des titres à revenu fixe américains, notamment des obligations de sociétés et du gouvernement.

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme peut investir dans des instruments à taux variable, des actions privilégiées à taux variable et d'autres titres à taux variable, pourvu que la date de rajustement du taux tombe dans moins de un an et que la durée ne soit pas supérieure à cinq ans.

En plus ou au lieu d'obtenir cette exposition en investissant directement dans des instruments du marché monétaire, des titres à revenu fixe et des titres à taux variable, le FNB pourra l'obtenir en investissant dans d'autres FNB, des organismes de placement collectif et des instruments dérivés.

FNB BMO américain de dividendes

Le FNB BMO américain de dividendes investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres admissibles seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. De plus, selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du

titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité. De plus, selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines investira principalement dans un portefeuille d'options de vente sur des titres de sociétés américaines à grande capitalisation.

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vendra des options de vente sur des titres qui seront choisis en tenant compte de la volatilité, de l'analyse fondamentale et technique, de la sensibilité des cours par rapport au marché en général et de la diversification par secteur.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines pourrait vendre à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit de vente du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre le prix d'exercice et la valeur du titre. Les options de vente que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. De façon générale, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines effectuera des placements qui sont admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102), comme des bons du Trésor et des titres émis par un OPC marché monétaire, et d'autres placements indiqués dans la définition de « couverture en espèces ». En particulier, les options de vente vendues par le FNB seront couvertes par des placements admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102). Si le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines est assigné sur une option, il pourrait détenir temporairement le titre sous-jacent avant de vendre la position.

Les options de vente que le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. Chaque option de vente négociée en bourse constituera une « option négociable » (au sens du Règlement 81-102) et sera compensée et réglée par une chambre de compensation. Si des options de vente sont vendues hors bourse par le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines, elles ne devraient pas être compensées et réglées par une chambre de compensation. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés

américaines peut également acheter des options de vente afin de limiter éventuellement la perte attribuable à la chute marquée des cours.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira principalement dans un portefeuille d'options de vente sur des titres de sociétés américaines à grande capitalisation.

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vendra des options de vente sur certains titres qui seront choisis en tenant compte de la volatilité, de l'analyse fondamentale et technique, de la sensibilité des cours par rapport au marché en général et de la diversification par secteur.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens pourrait vendre à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit de vente du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre le prix d'exercice et la valeur du titre. Les options de vente que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. De façon générale, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens détiendra des placements qui sont admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102), comme des bons du Trésor et des titres émis par un OPC marché monétaire, et d'autres placements indiqués dans la définition de « couverture en espèces ». En particulier, les options de vente vendues par le FNB seront couvertes par des placements admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102). Si le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens est assigné sur une option, il pourrait détenir temporairement le titre sous-jacent avant de vendre la position.

Les options de vente que le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. Chaque option de vente négociée en bourse constituera une « option négociable » (au sens du Règlement 81-102) et sera compensée et réglée par une chambre de compensation. Si des options de vente sont vendues hors bourse par le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens, elles ne devraient pas être compensées et réglées par une chambre de compensation. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens peut également acheter des options de vente afin de limiter éventuellement la perte attribuable à la chute marquée des cours.

Se reporter à la rubrique « Stratégies de placement des FNINB BMO ».

Points particuliers devant être examinés par les souscripteurs :	Les dispositions relatives aux « systèmes d'alerte » énoncées dans les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ne s'appliquent pas à l'acquisition de parts. En outre, les FNB BMO ont obtenu des autorités en valeurs mobilières une dispense permettant aux porteurs de parts d'acquérir plus de 20 % des parts de tout FNB BMO par l'entremise de la Bourse sans égard aux exigences relatives aux offres publiques d'achat prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, à la condition que le porteur de parts, et toute personne agissant conjointement ou de concert avec lui, s'engage envers le gestionnaire à ne pas exercer les droits de vote rattachés à plus de 20 % des parts des FNB BMO à une assemblée des porteurs de parts.
-------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Chaque FNB BMO qui investit une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3 a obtenu des autorités en valeurs mobilières une dispense lui permettant de régler les opérations sur les parts du FNB BMO effectuées sur le marché primaire au plus tard le troisième jour ouvrable suivant la date à laquelle le prix des parts est établi. Ce cycle de règlement diffère du cycle de règlement habituel pour des opérations sur les parts du FNB BMO effectuées sur le marché secondaire, qui a lieu habituellement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle le prix des parts est établi.

Distributions :

Les distributions en espèces à l'égard des parts (sauf les parts de catégorie Accumulation) d'un FNB BMO seront, le cas échéant, versées dans la monnaie dans laquelle les parts du FNB BMO sont libellées et à la fréquence indiquée dans le tableau ci-après.

Fréquence des distributions FINB BMO			
FINB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO obligations totales	✓		
FINB BMO actions chinoises			✓
FINB BMO obligations de sociétés		✓	
FINB BMO obligations à escompte	✓		
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens		✓	
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	✓		
FINB BMO équipondéré banques	✓		
FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens			✓
FINB BMO équipondéré aurifères mondiales			✓
FINB BMO équipondéré produits industriels		✓	
FINB BMO équipondéré pétrole et gaz		✓	
FINB BMO équipondéré de FPI	✓		
FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO équipondéré banques américaines		✓	
FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens			✓
FINB BMO équipondéré américain de la santé			✓
FINB BMO équipondéré services aux collectivités	✓		
FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO communications mondiales		✓	
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO infrastructures mondiales		✓	
FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO obligations de gouvernements		✓	
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	✓		
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	✓		
FINB BMO actions indiennes			✓
FINB BMO petites gazières			✓
FINB BMO petites aurifères			✓
FINB BMO petites pétrolières			✓
FINB BMO échelonné actions privilégiées	✓		
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	✓		
FINB BMO obligations fédérales à long terme	✓		
FINB BMO obligations provinciales à long terme	✓		

Fréquence des distributions FINB BMO			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme		✓	
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	✓		
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme		✓	
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité		✓	
FINB BMO MSCI Canada valeur		✓	
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO MSCI EAFE		✓	
FINB BMO MSCI EAFE valeur		✓	
FINB BMO MSCI marchés émergents			✓
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité		✓	
FINB BMO MSCI américaines valeur		✓	
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens			✓
FINB BMO actions du Nasdaq 100			✓
FINB BMO obligations à rendement réel	✓		
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO S&P 500		✓	
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné		✓	
FINB BMO Shiller américaines sélectionnées		✓	
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	✓		
FINB BMO obligations fédérales à court terme	✓		
FINB BMO obligations provinciales à court terme	✓		
FINB BMO obligations à court terme		✓	
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	✓		
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme		✓	
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	✓		
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	✓		

Fréquence des distributions FNINB BMO			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FNB BMO Équilibré		✓	
FNB BMO canadien de dividendes	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	✓		
FNB BMO technologies chinoises			✓
FNB BMO Conservateur		✓	
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO rendement élevé à taux variable	✓		
FNB BMO Croissance		✓	
FNB BMO internationales de dividendes	✓		
FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité		✓	
FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité			✓
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité		✓	
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens		✓	
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité		✓	
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens		✓	
FNB BMO revenu mensuel	✓		
FNB BMO obligations à très court terme	✓		
FNB BMO obligations américaines à très court terme	✓		
FNB BMO américain de dividendes	✓		
FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines	✓		
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	✓		

Les distributions en espèces à l'égard des parts d'un FNB BMO devraient être versées principalement sur les dividendes ou les distributions, et d'autres revenus ou gains, reçus par le FNB BMO, déduction faite des frais du FNB BMO, mais elles pourraient également se composer de sommes non imposables, dont des remboursements de capital payable au gré du gestionnaire. Dans la mesure où les frais d'un FNB BMO excèdent le revenu généré par le FNB BMO au cours d'un mois, d'un trimestre ou d'un exercice, selon le cas, aucune distribution mensuelle, trimestrielle ou annuelle ne devrait être versée.

Fréquence des distributions Parts de catégorie Accumulation			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO obligations de sociétés à court terme			✓
FINB BMO obligations fédérales à court terme			✓
FINB BMO obligations provinciales à court terme			✓
FNB BMO obligations à très court terme			✓
FNB BMO obligations américaines à très court terme			✓

Les distributions à l'égard des parts de catégorie Accumulation du FINB BMO obligations de sociétés à court terme, du FINB BMO obligations fédérales à court terme, du FINB BMO obligations provinciales à court terme, du FNB BMO obligations à très court terme et du FNB BMO obligations américaines à très court terme, le cas échéant, seront automatiquement réinvesties dans des parts de catégorie Accumulation additionnelles du FNB BMO pertinent. Après chaque distribution, le nombre de parts de catégorie Accumulation du FNB BMO pertinent sera immédiatement regroupé de façon que le nombre de parts de catégorie Accumulation du FNB BMO pertinent en circulation soit le même que le nombre de parts de catégorie Accumulation en circulation avant la distribution. Le nombre de titres des investisseurs non résidents peut être réduit en raison de la retenue d'impôt.

Pour chaque année d'imposition, chaque FNB BMO doit s'assurer que son revenu (y compris le revenu provenant de dividendes extraordinaires versés sur des titres détenus par le FNB BMO) et ses gains en capital nets réalisés, s'il en est, ont été distribués aux porteurs de parts de manière à ne pas être assujetti à l'impôt sur le revenu ordinaire sur ces sommes. Dans la mesure où un FNB BMO n'a pas distribué tout son revenu ou tous ses gains en capital nets au cours d'une année d'imposition, la différence entre cette somme et la somme réellement distribuée sera versée sous forme de « distribution réinvestie ». Les distributions réinvesties, déduction faite de toute retenue d'impôt requise, seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires à un prix égal à la valeur liquidative par part du FNB BMO et les parts seront immédiatement regroupées de sorte que le nombre de parts en circulation de chaque catégorie après la distribution soit égal au nombre de parts en circulation de chaque catégorie avant la distribution. Se reporter à la rubrique « Politique en matière de distributions ».

Outre les distributions décrites ci-dessus, un FNB BMO peut verser à l'occasion des distributions additionnelles sur ses parts, notamment dans le cadre d'un dividende spécial ou d'un remboursement de capital. Se reporter à la rubrique « Politique en matière de distributions ».

Réinvestissement des distributions : Les FNB BMO peuvent fournir aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir les distributions en espèces dans des parts supplémentaires en participant à un régime de réinvestissement des distributions. Se reporter à la rubrique « Politique en matière de distributions – Régime de réinvestissement des distributions ».

Échanges et rachats : Les porteurs de parts peuvent faire racheter des parts en espèces, sous réserve d'un escompte au rachat. Ils peuvent également échanger un nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) contre des paniers de titres et une somme en espèces ou, dans le cas de certains FNB BMO, contre une somme en espèces seulement. Se reporter à la rubrique « Rachat et échange de parts ».

Dissolution : Les FNB BMO n'ont pas de date de dissolution fixe, mais peuvent être dissous par le gestionnaire sur remise d'un préavis écrit d'au moins 60 jours aux porteurs de parts. Se reporter à la rubrique « Dissolution des FNB BMO ».

Si un fournisseur d'indices cesse de calculer un indice ou si la convention de licence applicable est résiliée, le gestionnaire peut dissoudre un FINB BMO sur remise d'un préavis de 60 jours, modifier l'objectif de placement de ce FINB BMO, chercher à reproduire un autre indice ou encore prendre les autres arrangements qu'il considère comme appropriés et dans l'intérêt des porteurs de parts du FINB BMO compte tenu des circonstances. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Dissolution des indices ».

Admissibilité aux fins de placement : De l'avis des conseillers juridiques, pourvu qu'un FNB BMO soit admissible comme fiducie de fonds commun de placement au sens de la LIR ou que les parts du FNB BMO soient inscrites à la cote d'une bourse de valeurs désignée au sens de la LIR, ce qui comprend la TSX et la NEO Bourse, ou qu'elles constituent des placements enregistrés au sens de la LIR, les parts des FNB BMO seront des placements admissibles pour les fiducies régies par des régimes enregistrés. Se reporter à la rubrique « Admissibilité aux fins de placement ».

Les titulaires de CELI et de REEI, les souscripteurs de REEE et les rentiers de REER et de FERR devraient consulter leurs conseillers en fiscalité pour savoir si les parts constituaient un placement interdit pour de tels comptes ou régimes dans leurs situations particulières. Se reporter à la rubrique « Admissibilité aux fins de placement ».

Facteurs de risque : Un placement dans les FNB BMO comporte certains risques généraux, notamment les suivants :

- i) les risques généraux liés aux placements;
- ii) le risque lié à un placement dans un fonds de fonds;
- iii) le risque lié à la catégorie d'actifs;
- iv) le risque d'interdiction d'opérations sur les titres constituants;
- v) le risque lié aux fluctuations de la valeur liquidative et de la valeur liquidative par part;
- vi) le risque lié au manque de liquidité;
- vii) le risque lié aux distributions en nature;
- viii) le risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés;
- ix) le risque lié aux prêts de titres;
- x) le risque lié au cours des parts;
- xi) l'absence d'un marché actif pour les parts et d'antécédents d'exploitation;
- xii) le risque lié à la dépendance envers le gestionnaire et le sous-conseiller;
- xiii) le risque de perte;
- xiv) le risque lié au rééquilibrage et au rajustement;
- xv) le risque lié aux modifications législatives;
- xvi) les autres risques d'ordre fiscal;

- xvii) le risque lié à la cybersécurité;
- xviii) le risque lié aux conflits d'intérêts potentiels.

Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Risques généraux inhérents à un placement dans les FNB BMO ».

De plus, un placement dans un ou plusieurs des FNB BMO comporte les risques suivants :

- i) le risque lié aux métaux de base;
- ii) le risque lié au calcul et à la dissolution des indices;
- iii) le risque de remboursement anticipé;
- iv) le risque lié aux FNB axés sur la Chine;
- v) le risque lié à la concentration;
- vi) le risque lié aux notes de crédit;
- vii) le risque lié à la couverture du change;
- viii) le risque lié aux marchés émergents;
- ix) le risque lié au secteur de l'énergie;
- x) le risque lié au placement dans des titres de capitaux propres;
- xi) le risque de change;
- xii) le risque lié à la prolongation;
- xiii) le risque lié aux placements étrangers;
- xiv) les risques généraux liés aux titres de créance;
- xv) les risques généraux liés aux actions privilégiées;
- xvi) le risque lié à la stratégie de placement indicielle;
- xvii) le risque lié à la reproduction d'un indice;
- xviii) le risque lié aux métaux précieux;
- xix) le risque lié à la vente d'options de vente;
- xx) le risque lié au traitement fiscal des options.

Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Autres risques inhérents à un placement dans un ou plusieurs FNB BMO ».

Incidences fiscales :

Le présent résumé des incidences fiscales canadiennes qui s'applique aux FNB BMO et aux porteurs de parts résidents du Canada doit être lu sous réserve des conditions, des restrictions et des hypothèses énoncées à la rubrique « Incidences fiscales ».

Un porteur de parts qui est résident du Canada aux fins de la LIR sera généralement tenu d'inclure dans son revenu aux fins de l'impôt pour toute année le montant en dollars canadiens

du revenu net et des gains en capital imposables nets du FNB BMO payé ou payable à celui-ci au cours de l'année et que le FNB BMO a déduit dans le calcul de son revenu. Toute distribution non imposable versée par un FNB BMO (sauf la tranche non imposable des gains en capital nets réalisés d'un tel fonds) payée ou payable à un porteur de parts au cours d'une année d'imposition, comme un remboursement de capital, réduira le prix de base rajusté des parts de ce FNB BMO pour le porteur de parts. Dans la mesure où le prix de base rajusté des parts d'un porteur de parts serait autrement un montant négatif, le montant négatif sera réputé être un gain en capital réalisé par le porteur de parts et le prix de base rajusté de la part pour le porteur de parts sera de zéro tout juste après. Toute perte subie par un FNB BMO ne peut être attribuée aux porteurs de parts de ce fonds ni être considérée comme une perte subie par celui-ci. À la disposition réelle ou réputée d'une part détenue par le porteur de parts à titre d'immobilisations, y compris l'échange ou le rachat d'une part, un gain en capital (ou une perte en capital) sera généralement réalisé (ou subie) par le porteur de parts dans la mesure où le produit de disposition de la part est supérieur (ou inférieur) à la somme du prix de base rajusté de la part pour le porteur de parts et des coûts de disposition raisonnables.

La déclaration de fiducie régissant chacun des FNB BMO exige que chaque FNB BMO distribue son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, pour chaque année d'imposition aux porteurs de parts de sorte qu'il n'ait pas à payer d'impôt ordinaire au cours de l'année d'imposition.

Chaque investisseur devrait consulter son conseiller en fiscalité pour connaître les incidences fiscales qui découlent d'un placement dans des parts eu égard à sa situation. Se reporter à la rubrique « Incidences fiscales ».

Modalités d'organisation et de gestion des FNB BMO

Gestionnaire :

BMO Gestion d'actifs inc. est le gestionnaire des FNB BMO et, à ce titre, gère l'ensemble des activités internes et commerciales des FNB BMO. Le gestionnaire est un gestionnaire de placement canadien. Parmi ses clients figurent des caisses de retraite, des fondations, des fiducies, des réserves de sociétés d'assurance, des sociétés par actions et des organismes de placement collectif. Le gestionnaire est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Les bureaux des FNB BMO et du gestionnaire aux fins de remise d'avis sont situés au 250 Yonge Street, 7th Floor, Toronto (Ontario) M5B 2M8 (le siège social des FNB BMO et du gestionnaire est situé au 100 King Street West, 43rd Floor, Toronto (Ontario) M5X 1A1). Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur ».

Gestionnaire de portefeuille :

En sa qualité de gestionnaire de portefeuille, le gestionnaire gère ou fait en sorte que soit géré le portefeuille de placements de chaque FNB BMO. Le gestionnaire a le pouvoir de nommer un ou plusieurs sous-conseillers pour fournir des conseils ou des services de gestion à l'égard du portefeuille de placements d'un FNB BMO. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur – Gestion de portefeuille ».

Sous-conseiller :

Le gestionnaire prévoit retenir les services de Fullgoal Asset Management (HK) Limited pour qu'elle fournisse des conseils en placement à l'égard du portefeuille de placements du FNB BMO technologies chinoises avant l'inscription de ce FNB à la cote de la TSX. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Sous-conseiller ».

Fiduciaire :

Le gestionnaire agit à titre de fiduciaire des FNB BMO aux termes de la déclaration de fiducie. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur – Obligations et services du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur ».

Agent des calculs :	State Street Trust Company Canada agit à titre d'agent des calculs des FNB BMO et fournit certains services de comptabilité et d'évaluation aux FNB BMO, notamment le calcul de la valeur liquidative, de la valeur liquidative par part, du revenu net et des gains en capital nets réalisés des FNB BMO. Le bureau principal de l'agent des calculs est situé à Toronto, en Ontario. L'agent des calculs est indépendant du gestionnaire.
Promoteur :	Le gestionnaire a pris l'initiative de fonder et d'organiser les FNB BMO et il en est ainsi le promoteur, au sens de la législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires du Canada. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur – Obligations et services du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur ».
Dépositaire :	State Street Trust Company Canada est le dépositaire des actifs des FNB BMO. Le dépositaire a le droit de recevoir une rémunération du gestionnaire tel qu'il est énoncé à la rubrique « Frais » et de se faire rembourser l'intégralité des frais qu'il a engagés dans le cadre des activités des FNB BMO. Le dépositaire est indépendant du gestionnaire. Les bureaux principaux du dépositaire sont situés à Toronto, en Ontario. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Dépositaire ».
Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres :	State Street Trust Company Canada, à ses bureaux principaux de Toronto, en Ontario, agit à titre d'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres à l'égard des parts des FNB BMO et tient le registre des porteurs de parts inscrits. Le registre des FNB BMO se trouve à Toronto. L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres est indépendant du gestionnaire. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres ».
Mandataire aux fins du régime :	State Street Trust Company Canada, à ses bureaux principaux de Toronto, en Ontario, est le mandataire aux fins du régime et administre le régime de réinvestissement des distributions pour les FNB BMO. Le mandataire aux fins du régime est indépendant du gestionnaire. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Mandataire aux fins du régime ».
Auditeur :	L'auditeur des FNB BMO est PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., à ses bureaux principaux de Toronto, en Ontario. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Auditeur ».
Agent de prêt de titres :	State Street Bank and Trust Company, un sous-dépositaire des FNB BMO, agit à titre d'agent dans le cadre des opérations de prêt de titres pour le compte des FNB BMO qui concluent des prêts de titres et administre les opérations de prêt de titres conclues par les FNB BMO. L'agent de prêt de titres est indépendant du gestionnaire. Les bureaux principaux de l'agent de prêt de titres sont situés à Boston, au Massachusetts. L'agent de prêt de titres est indépendant du gestionnaire. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Agent de prêt de titres ».

SOMMAIRE DES FRAIS

Frais payables par les FNB BMO

Le tableau qui suit énumère les frais payables par les FNB BMO. La valeur du placement d'un porteur de parts dans un FNB BMO sera réduite du montant des frais facturés au FNB BMO en question. Se reporter à la rubrique « Frais ».

Frais de gestion :	Chaque FNB BMO versera au gestionnaire les frais de gestion indiqués dans le tableau ci-dessous en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne du FNB BMO applicable. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, seront cumulés quotidiennement et seront payés chaque trimestre à terme échu. À son gré, le gestionnaire peut renoncer à l'occasion et à tout moment à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion imposés.
---------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

FINB BMO	
FNB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FINB BMO obligations totales	0,08
FINB BMO actions chinoises	0,65
FINB BMO obligations de sociétés	0,15
FINB BMO obligations à escompte	0,09
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	0,23
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	0,50
FINB BMO équipondéré banques	0,55
FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens	0,55
FINB BMO équipondéré aurifères mondiales	0,55
FINB BMO équipondéré produits industriels	0,55
FINB BMO équipondéré pétrole et gaz	0,55
FINB BMO équipondéré de FPI	0,55
FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO équipondéré banques américaines	0,35
FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO équipondéré américain de la santé	0,35
FINB BMO équipondéré services aux collectivités	0,55
FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO communications mondiales	0,35
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO infrastructures mondiales	0,55
FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO obligations de gouvernements	0,15
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	0,55
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	0,55
FINB BMO actions indiennes	0,65
FINB BMO petites gazières	0,55
FINB BMO petites aurifères	0,55

FINB BMO	
FNB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FINB BMO petites pétrolières	0,55
FINB BMO échelonné actions privilégiées	0,45
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	0,30
FINB BMO obligations fédérales à long terme	0,20
FINB BMO obligations provinciales à long terme	0,25
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	0,20
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	0,30
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	0,20
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	0,25
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	0,25
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	0,25
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	0,20
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité	0,45
FINB BMO MSCI Canada valeur	0,35
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens	0,20
FINB BMO MSCI EAFE	0,20
FINB BMO MSCI EAFE valeur	0,40
FINB BMO MSCI marchés émergents	0,25
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	0,40
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité	0,30
FINB BMO MSCI américaines valeur	0,30
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens	0,35
FINB BMO actions du Nasdaq 100	0,35
FINB BMO obligations à rendement réel	0,25
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	0,08
FINB BMO S&P 500	0,08
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	0,05
FINB BMO Shiller américaines sélectionnées	0,65
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	0,10
FINB BMO obligations fédérales à court terme	0,20
FINB BMO obligations provinciales à court terme	0,25
FINB BMO obligations à court terme	0,09
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	0,25

FINB BMO	
FNB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	0,20
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	0,45
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	0,45

FNINB BMO	
FNB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FNB BMO Équilibré	0,18
FNB BMO canadien de dividendes	0,35
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	0,65
FNB BMO technologies chinoises	0,80
FNB BMO Conservateur	0,18
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	0,65
FNB BMO rendement élevé à taux variable	0,40
FNB BMO Croissance	0,18
FNB BMO internationales de dividendes	0,40
FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	0,40
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	0,35
FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité	0,45
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	0,40
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	0,40
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	0,30
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	0,30
FNB BMO revenu mensuel	0,55
FNB BMO obligations à très court terme	0,15

FNINB BMO	
FNB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FNB BMO obligations américaines à très court terme	0,15
FNB BMO américain de dividendes	0,30
FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens	0,30
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	0,65
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines	0,65
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	0,65

Frais du fonds sous-jacents :

Un FNB BMO peut, conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières, investir dans des fonds négociés en bourse, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement publics qui peuvent être gérés par le gestionnaire, les membres de son groupe ou par des gestionnaires de fonds indépendants. Ces fonds sous-jacents acquittent des frais en plus des frais payables par un FNB BMO. À l'égard de ces placements, un FNB BMO n'a pas à payer de frais de gestion ni de rémunération incitative qui, pour une personne raisonnable, doubleraient les frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service.

De plus, un FNB BMO n'a pas à payer de frais d'achat ou de rachat relativement aux achats ou aux rachats de titres des fonds sous-jacents dans lesquels il investit si ces fonds sont gérés par le gestionnaire, un membre de son groupe ou une personne ayant des liens avec lui. Il n'a pas non plus à payer de frais d'achat ou de rachat relativement à ses achats ou à ses rachats de titres de fonds sous-jacents qui, pour une personne raisonnable, doubleraient des frais payables par un investisseur d'un FNB BMO.

Frais d'exploitation :

Outre les frais de gestion, chaque FNB BMO doit régler les frais engagés pour se conformer au Règlement 81-107, notamment les frais liés à la mise sur pied et à l'exploitation continue du CEI, les courtages et les commissions, les impôts sur le revenu, les retenues d'impôt et les autres taxes applicables, dont la TVH, les frais engagés pour se conformer à de nouvelles exigences du gouvernement ou des autorités de réglementation adoptées après l'établissement des premiers FNB BMO et les dépenses extraordinaires. Il incombe au gestionnaire de régler tous les autres coûts et frais des FNB BMO, y compris la rémunération payable au dépositaire, à l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres, au mandataire aux fins du régime et à d'autres fournisseurs de services, y compris les fournisseurs d'indices, dont le gestionnaire a retenu les services. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur – Obligations et services du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur ».

Si un FNB BMO détient des titres d'un ou de plusieurs fonds négociés en bourse, organismes de placement collectif ou autres fonds d'investissement publics qui peuvent être gérés par le gestionnaire, les membres de son groupe ou des gestionnaires de fonds indépendants, les frais engagés par cet autre fonds dans le cadre de son exploitation sont indirectement pris en charge par le FNB BMO en plus des frais d'exploitation que celui-ci engage directement.

Distributions de frais de gestion : Pour obtenir des frais de gestion concurrentiels, le gestionnaire peut accepter de réduire les frais de gestion qu'il recevrait autrement des FNB BMO à l'égard de placements effectués dans ceux-ci par certains porteurs de parts. Le cas échéant, une somme correspondant à la différence entre les frais autrement facturables et les frais réduits sera distribuée aux porteurs de parts concernés à titre de distributions de frais de gestion. Le gestionnaire, à son gré et à l'occasion, établira, le cas échéant, le montant et le moment du versement des distributions de frais de gestion à l'égard des parts d'un FNB BMO. Se reporter à la rubrique « Frais ».

Frais payables directement par vous

Les porteurs de parts qui achètent et vendent leurs parts par l'intermédiaire d'une Bourse ne paie aucun frais directement au gestionnaire ou au FNB BMO relativement à ces achats et ventes.

Si la convention liant le courtier désigné ou la convention de courtage applicable le stipule, le gestionnaire ou un FNB BMO peut facturer au courtier désigné et/ou au courtier des frais pour compenser certains coûts d'opérations rattachés à une émission de parts du FNB BMO en faveur du courtier désigné et/ou du courtier, ou à l'échange ou au rachat de telles parts par ces personnes. Se reporter aux rubriques « Achats de parts » et « Rachat et échange de parts ».

Rendements annuels, ratio des frais de gestion et ratio des frais d'opérations

Le tableau ci-après fait état des rendements annuels, du RFG et du RFO de chaque FNB BMO dont il est question dans le rapport de gestion annuel sur le rendement du fonds pour chacun des cinq derniers exercices. Le rendement des placements des nouveaux FNB BMO ou d'un FNB BMO qui n'ont pas encore communiqué leurs rendements annuels, leurs RFG et leurs RFO dans un rapport de gestion annuel sur le rendement du fonds n'est pas indiqué.

FINB BMO

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FINB BMO obligations totales</u>					
Rendements annuels (%)	2,30	1,54	3,24	8,43	-1,45
RFG (%)	0,10	0,14	0,23	0,23	0,23
RFO (%)	0,01	0,00	0,01	0,01	0,01
<u>FINB BMO actions chinoises</u>					
Rendements annuels (%)	37,33	-8,15	19,58	10,87	34,63
RFG (%)	0,71	0,72	0,72	0,74	0,75
RFO (%)	0,06	0,08	0,06	0,04	0,07
<u>FINB BMO obligations de sociétés</u>					
Rendements annuels (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
<u>FINB BMO obligations à escompte</u>					
Rendements annuels (%)	1,71	1,37	3,60	6,27*	s.o.
RFG (%)	0,10	0,15	0,22	0,23	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	s.o.

* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014

FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	26,51	14,94	-0,89	9,87	29,28
RFG (%)	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	4,66	6,96	2,86	8,68	-4,71
RFG (%)	0,56	0,56	0,56	0,57	0,57
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FINB BMO équipondéré banques</u>					
Rendements annuels (%)	14,30	30,76	-5,96	13,79	20,43
RFG (%)	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	37,27	56,43	-45,86	-9,56	-6,97
RFG (%)	0,62	0,63	0,63	0,63	0,63
RFO (%)	0,05	0,04	0,04	0,02	0,03
<u>FINB BMO équipondéré aurifères mondiales</u>					
Rendements annuels (%)	-1,01	47,14	-10,12	7,89	-52,66
RFG (%)	0,61	0,62	0,63	0,63	0,66
RFO (%)	0,07	0,05	0,18	0,02	0,00
<u>FINB BMO équipondéré produits industriels</u>					
Rendements annuels (%)	17,88	31,36	-14,08	-0,85	37,98
RFG (%)	0,62	0,61	0,61	0,63	0,64
RFO (%)	0,00	0,02	0,01	0,00	0,00
<u>FINB BMO équipondéré pétrole et gaz</u>					
Rendements annuels (%)	-12,81	38,34	-24,55	-11,23	13,65
RFG (%)	0,61	0,61	0,61	0,62	0,62
RFO (%)	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00
<u>FINB BMO équipondéré de FPI</u>					
Rendements annuels (%)	14,24	17,11	-5,16	8,73	-4,60
RFG (%)	0,61	0,61	0,61	0,62	0,62
RFO (%)	0,03	0,04	0,01	0,00	0,02
<u>FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	17,00	27,90	-2,74	10,56	37,51
RFG (%)	0,39	0,39	0,4	0,40	0,40
RFO (%)	0,01	0,03	0,03	0,01	0,00
<u>FINB BMO équipondéré banques américaines</u>					
Rendements annuels (%)	10,33	24,37	17,14	15,52*	s.o.
RFG (%)	0,39	0,39	0,39	0,39	s.o.
RFO (%)	0,01	0,02	0,01	0,00	s.o.
* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014					
<u>FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	25,29	-4,84	7,10	33,63	43,19
RFG (%)	0,39	0,39	0,39	0,40	0,40
RFO (%)	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00
<u>FINB BMO équipondéré services aux collectivités</u>					
Rendements annuels (%)	8,46	20,53	-1,36	12,42	-4,41
RFG (%)	0,61	0,61	0,61	0,62	0,62
RFO (%)	0,00	0,04	0,00	0,00	0,03
<u>FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	10,03	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,40	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,10	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
* Rendement du 3 avril 2017 au 31 décembre 2017					
<u>FINB BMO communications mondiales</u>					
Rendements annuels (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	13,72	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,41	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,04	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 3 avril 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	4,84	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,41	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,16	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 3 avril 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO infrastructures mondiales

Rendements annuels (%)	2,86	17,28	-4,05	30,27	22,12
RFG (%)	0,61	0,61	0,61	0,62	0,62
RFO (%)	0,01	0,01	0,01	0,00	0,01

FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	13,07	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,37	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,16	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 3 avril 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO obligations de gouvernements

Rendements annuels (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	5,40	14,71	-6,70	1,71	6,42
RFG (%)	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement

Rendements annuels (%)	0,49	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,62	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 4 octobre 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO actions indiennes

Rendements annuels (%)	34,30	-1,78	10,49	32,27	6,62
RFG (%)	0,73	0,73	0,72	0,73	0,75
RFO (%)	0,14	0,11	0,15	0,12	0,11

FINB BMO petites gazières

Rendements annuels (%)	-12,53	38,83	-31,39	-19,53	39,94
RFG (%)	0,58	0,58	0,59	0,63	0,64
RFO (%)	0,03	0,02	0,01	0,00	0,00

FINB BMO petites aurifères

Rendements annuels (%)	11,92	63,26	-17,04	-2,87	-56,40
RFG (%)	0,60	0,60	0,60	0,62	0,63
RFO (%)	0,17	0,15	0,04	0,00	0,00

FINB BMO petites pétrolières

Rendements annuels (%)	-27,39	42,72	-26,26	-28,84	35,87
RFG (%)	0,60	0,59	0,59	0,63	0,63
RFO (%)	0,04	0,05	0,02	0,00	0,00

FINB BMO échelonné actions privilégiées

Rendements annuels (%)	14,46	6,79	-20,22	4,72	-3,47
RFG (%)	0,50	0,50	0,50	0,51	0,51
RFO (%)	0,03	0,06	0,04	0,02	0,00

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FINB BMO obligations de sociétés à long terme</u>					
Rendements annuels (%)	8,17	6,37	0,53	16,15	-3,78
RFG (%)	0,34	0,34	0,34	0,34	0,34
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FINB BMO obligations fédérales à long terme</u>					
Rendements annuels (%)	2,58	-1,15	5,04	17,14	-9,13
RFG (%)	0,22	0,23	0,23	0,23	0,23
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FINB BMO obligations provinciales à long terme</u>					
Rendements annuels (%)	7,78	2,09	3,80	17,61	-5,23*
RFG (%)	0,28	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Rendement du 19 mars 2013 au 31 décembre 2013

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme</u>					
Rendements annuels (%)	2,91	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,23	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme (parts en dollars américains)</u>					
Rendements annuels (%)	7,62	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,23	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme</u>					
Rendements annuels (%)	2,02	3,72	3,59	8,71	0,67
RFG (%)	0,34	0,33	0,34	0,34	0,34
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FINB BMO obligations fédérales à moyen terme</u>					
Rendements annuels (%)	-0,93	-0,32	4,89	8,50	-2,36
RFG (%)	0,22	0,22	0,22	0,23	0,23
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FINB BMO obligations provinciales à moyen terme</u>					
Rendements annuels (%)	0,96	1,28	4,87	9,13	-1,41*
RFG (%)	0,28	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Rendement du 19 mars 2013 au 31 décembre 2013

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	4,65	4,79	1,85	7,68	-2,02*
RFG (%)	0,28	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,01	0,01	0,01	0,02	0,01

* Rendement du 20 mars 2013 au 31 décembre 2013

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme</u>					
Rendements annuels (%)	-1,53	2,20	19,48	16,92	0,71*
RFG (%)	0,28	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Rendement du 19 mars 2013 au 31 décembre 2013

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	5,17	5,32	0,30	6,50	-2,65*
RGF (%)	0,28	0,28	0,28	0,31	0,29
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Rendement du 19 mars 2013 au 31 décembre 2013

FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme

Rendements annuels (%)	-2,83	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,23	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	1,62	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,24	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO MSCI Monde de haute qualité

Rendements annuels (%)	19,69	2,21	21,86	2,60*	s.o.
RGF (%)	0,50	0,51	0,51	0,52	s.o.
RFO (%)	0,04	0,03	0,11	0,00	s.o.

* Rendement du 5 novembre 2014 au 31 décembre 2014

FINB BMO MSCI Canada valeur

Rendements annuels (%)	5,07	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,40	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,01	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 4 octobre 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO MSCI EAFFE couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	16,12	6,52	4,53	5,51	25,86
RGF (%)	0,23	0,23	0,23	0,29	0,41
RFO (%)	0,10	0,07	0,10	0,02	0,28

FINB BMO MSCI EAFFE

Rendements annuels (%)	17,11	-1,85	18,03	1,94*	s.o.
RGF (%)	0,22	0,22	0,23	0,25	s.o.
RFO (%)	0,09	0,04	0,21	0,36	s.o.

* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014

FINB BMO MSCI EAFFE valeur

Rendements annuels (%)	5,44	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,45	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,58	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 4 octobre 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO MSCI marchés émergents

Rendements annuels (%)	28,92	7,40	-0,22	5,05	3,53
RGF (%)	0,27	0,27	0,29	0,46	0,58
RFO (%)	0,06	0,06	0,08	0,05	0,10

FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	14,80	5,80	9,68	9,99*	s.o.
RGF (%)	0,45	0,45	0,45	0,46	s.o.
RFO (%)	0,09	0,10	0,10	0,07	s.o.

* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

FINB BMO MSCI américaines de haute qualité

Rendements annuels (%)	17,16	4,06	26,7	4,15*	s.o.
RFG (%)	0,34	0,34	0,34	0,36	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	0,01	0,00	s.o.

* Rendement du 5 novembre 2014 au 31 décembre 2014

FINB BMO MSCI américaines valeur

Rendements annuels (%)	7,84	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,34	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,01	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 4 octobre 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	31,62	6,41	8,88	19,43	36,55
RFG (%)	0,39	0,39	0,39	0,40	0,40
RFO (%)	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00

FINB BMO obligations à rendement réel

Rendements annuels (%)	0,32	2,56	2,37	13,16	-12,68
RFG (%)	0,27	0,27	0,28	0,29	0,29
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	20,66	10,90	0,52	13,68	32,17
RFG (%)	0,10	0,11	0,11	0,13	0,17
RFO (%)	0,01	0,01	0,01	0,00	0,00

FINB BMO S&P 500

Rendements annuels (%)	13,58	8,19	20,21	23,75	40,77
RFG (%)	0,09	0,10	0,11	0,13	0,17
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO S&P 500 (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	21,31	11,50	0,96	13,23	31,65
RFG (%)	0,09	0,10	0,11	0,13	0,17
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO S&P/TSX composé plafonné

Rendements annuels (%)	9,05	20,99	-8,29	10,44	12,81
RFG (%)	0,06	0,06	0,06	0,09	0,17
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO Shiller américaines sélectionnées

Rendements annuels (%)	6,06	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,73	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,02	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 4 octobre 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO obligations de sociétés à court terme

Rendements annuels (%)	0,83	2,16	2,59	3,24	2,07
RFG (%)	0,11	0,12	0,13	0,20	0,34
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO obligations de sociétés à court terme (parts de catégorie Accumulation)

Rendements annuels (%)	0,40*	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,12	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,00	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO obligations fédérales à court terme

Rendements annuels (%)	-0,79	-0,05	2,23	2,36	1,10
RFG (%)	0,23	0,22	0,23	0,23	0,23
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

FINB BMO obligations fédérales à court terme (parts de catégorie Accumulation)

Rendements annuels (%)	-0,88*	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,21	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO obligations provinciales à court terme

Rendements annuels (%)	-0,15	0,62	2,59	3,12	1,57
RFG (%)	0,28	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINB BMO obligations provinciales à court terme (parts de catégorie Accumulation)

Rendements annuels (%)	-0,28*	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,28	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO obligations à court terme

Rendements annuels (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	1,64	1,93	1,45	1,33*	S.O.
RFG (%)	0,28	0,28	0,28	0,28	S.O.
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	S.O.

* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014

FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme

Rendements annuels (%)	-4,09	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,24	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	0,25	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,24	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	4,95	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,51	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,01	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines

Rendements annuels (%)	1,83	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,48	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,03	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	5,54	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,50	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,03	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

FNINB BMO

FNB BMO canadien de dividendes

Rendements annuels (%)	7,71	24,15	-13,13	6,18	12,20
RFG (%)	0,39	0,39	0,39	0,40	0,40
RFO (%)	0,02	0,02	0,02	0,03	0,02

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés

Rendements annuels (%)	8,37	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,72	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,28	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes

Rendements annuels (%)	11,60	25,26	-4,12	11,66	16,18
RFG (%)	0,72	0,72	0,72	0,73	0,74
RFO (%)	0,16	0,21	0,16	0,21	0,27

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	22,00	12,00	-0,62	7,69	25,08
RFG (%)	0,71	0,72	0,72	0,73	0,74
RFO (%)	0,08	0,08	0,08	0,10	0,18

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités

Rendements annuels (%)	5,69	19,51	-15,24	14,39	1,63
RFG (%)	0,71	0,71	0,72	0,74	0,74
RFO (%)	0,19	0,23	0,19	0,25	0,34

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes

Rendements annuels (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	10,82	12,65	0,92*	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,72	0,70	0,71	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,14	0,06	0,13	S.O.	S.O.

* Rendement du 2 septembre 2015 au 31 décembre 2015

FNB BMO rendement élevé à taux variable

Rendements annuels (%)	5,47	11,00	1,65	3,16*	S.O.
RFG (%)	0,45	0,45	0,45	0,45	S.O.
RFO (%)	0,09	0,00	0,00	0,00	S.O.

* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014

FNB BMO internationales de dividendes

Rendements annuels (%)	15,20	5,63	8,85	-2,36*	S.O.
RFG (%)	0,44	0,44	0,45	0,46	S.O.
RFO (%)	0,19	0,14	0,36	1,95	S.O.

* Rendement du 5 novembre 2014 au 31 décembre 2014

FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	12,99	15,36	-2,39*	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,44	0,45	0,49	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,27	0,21	0,38	S.O.	S.O.

* Rendement du 2 septembre 2015 au 31 décembre 2015

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité

Rendements annuels (%)	11,09	13,04	2,67	28,54	20,71
RFG (%)	0,39	0,39	0,39	0,40	0,40
RFO (%)	0,01	0,02	0,01	0,02	0,01

FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité

Rendements annuels (%)	14,82	-0,88*	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,51	0,53	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,19	0,19	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 10 mai 2016 au 31 décembre 2016

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité

Rendements annuels (%)	14,26	-3,39	10,09*	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,45	0,45	0,46	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,06	0,14	1,16	S.O.	S.O.

* Rendement du 2 septembre 2015 au 31 décembre 2015

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	12,61	5,59*	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,45	0,46	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,11	0,23	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 4 février 2016 au 31 décembre 2016

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité

Rendements annuels (%)	5,10	5,74	26,59	34,98	18,18*
RFG (%)	0,33	0,33	0,33	0,34	0,35
RFO (%)	0,01	0,01	0,01	0,01	0,00

* Rendement du 19 mars 2013 au 31 décembre 2013

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	12,28	8,98	6,28	23,38	14,25*
RFG (%)	0,33	0,33	0,33	0,34	0,36
RFO (%)	0,01	0,01	0,01	0,01	0,00

* Rendement du 19 mars 2013 au 31 décembre 2013

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	11,78	8,45*	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,33	0,33	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,02	0,01	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 4 février 2016 au 31 décembre 2016

FNB BMO revenu mensuel

Rendements annuels (%)	5,25	6,85	-1,58	9,37	3,21
RFG (%)	0,61	0,61	0,63	0,63	0,62
RFO (%)	0,07	0,06	0,11	0,06	0,03

FNB BMO obligations à très court terme

Rendements annuels (%)	1,37	1,80	0,44	1,54	1,27
RFG (%)	0,17	0,17	0,17	0,21	0,25
RFO (%)	0,00	0,00	0,01	0,02	0,01

FNB BMO obligations à très court terme (parts de catégorie Accumulation)

Rendements annuels (%)	1,14*	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,16	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FNB BMO américain de dividendes</u>					
Rendements annuels (%)	6,71	20,18	17,67	26,05	19,55*
RFG (%)	0,34	0,33	0,34	0,34	0,34
RFO (%)	0,03	0,01	0,02	0,01	0,02

* Rendement du 19 mars 2013 au 31 décembre 2013

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FNB BMO américain de dividendes (parts en dollars américains)</u>					
Rendements annuels (%)	14,00	23,86	-1,21	15,25	15,57*
RFG (%)	0,33	0,33	0,33	0,34	0,34
RFO (%)	0,03	0,01	0,02	0,01	0,02

* Rendement du 19 mars 2013 au 31 décembre 2013

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	13,31	22,91	-1,4	15,73	16,02*
RFG (%)	0,34	0,34	0,34	0,34	0,35
RFO (%)	0,04	0,02	0,02	0,01	0,00

* Rendement du 19 mars 2013 au 31 décembre 2013

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Rendements annuels (%)	5,75	10,22	24,08	18,32*	s.o.
RFG (%)	0,71	0,71	0,71	0,73	s.o.
RFO (%)	0,11	0,12	0,14	0,16	s.o.

* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines (parts en dollars américains)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Rendements annuels (%)	12,96	13,58	2,59*	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,72	0,72	0,73	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,11	0,12	0,14	s.o.	s.o.

* Rendement du 6 février 2015 au 31 décembre 2015

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Rendements annuels (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Rendements annuels (%)	-1,36	0,63	6,09*	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,73	0,69	0,7	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,31	0,30	0,33	s.o.	s.o.

* Rendement du 2 septembre 2015 au 31 décembre 2015

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines (parts en dollars américains)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Rendements annuels (%)	5,39	3,74	1,26*	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,72	0,70	0,7	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,31	0,30	0,33	s.o.	s.o.

* Rendement du 2 septembre 2015 au 31 décembre 2015

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Rendements annuels (%)	4,18	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,73	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,32	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

VUE D'ENSEMBLE DE LA STRUCTURE JURIDIQUE DES FNB BMO

Les FNB BMO sont des organismes de placement collectif négociés en bourse établis en tant que fiducie sous le régime des lois de l'Ontario. Les FNB BMO ont été établis aux termes de la déclaration de fiducie.

La TSX a approuvé sous condition l'inscription à sa cote des parts des nouveaux FNB BMO. L'inscription des parts des nouveaux FNB BMO à la cote de la TSX est subordonnée à l'obligation, pour les nouveaux FNB BMO, de remplir toutes les conditions de la TSX au plus tard le 28 janvier 2020. Sous réserve du respect des exigences d'inscription initiale de la TSX, les parts des nouveaux FNB BMO seront inscrites à la cote de la TSX et seront offertes de façon continue, et un investisseur pourra les acheter ou les vendre à la TSX par l'entremise de courtiers inscrits dans la province ou le territoire où il réside. Les investisseurs pourraient devoir payer les courtages habituels à l'achat ou à la vente des parts.

Les parts des FNB BMO (sauf celles des nouveaux FNB BMO) sont inscrites à la cote d'une Bourse et sont offertes de façon continue.

Même si chacun des FNB BMO est un organisme de placement collectif en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, chacun d'eux a obtenu une dispense de certaines dispositions des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables aux organismes de placement collectif conventionnels. Se reporter à la rubrique « Dispenses et approbations ».

Les FINB BMO constituent des organismes de placement collectif indiciens, soit des « OPC indiciens » au sens du Règlement 81-102. Les FNINB BMO ne constituent pas des OPC indiciens et sont gérés au gré du gestionnaire conformément à leurs stratégies de placement; par conséquent, ils sont habituellement de nature plus active que les OPC indiciens.

Les bureaux des FNB BMO et du gestionnaire aux fins de remise d'avis sont situés au 250 Yonge Street, 7th Floor, Toronto (Ontario) M5B 2M8 (le siège social des FNB BMO et du gestionnaire est situé au 100 King Street West, 43rd Floor, Toronto (Ontario) M5X 1A1).

Les tableaux suivants indiquent la dénomination complète et le symbole à la TSX ou à la NEO Bourse de chacun des FNB BMO :

Dénomination du FINB BMO	Symbol à la TSX
FINB BMO obligations totales	ZAG
FINB BMO actions chinoises	ZCH
FINB BMO obligations de sociétés	ZCB
FINB BMO obligations à escompte	ZDB
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	ZDJ
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	ZEF
FINB BMO équipondéré banques	ZEB
FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens	ZMT
FINB BMO équipondéré aurifères mondiales	ZGD
FINB BMO équipondéré produits industriels	ZIN
FINB BMO équipondéré pétrole et gaz	ZE0
FINB BMO équipondéré de FPI	ZRE
FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens	ZUB
FINB BMO équipondéré banques américaines	ZBK

Dénomination du FINB BMO	Symbol à la TSX
FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens	ZUH
FINB BMO équipondéré américain de la santé	ZHU
FINB BMO équipondéré services aux collectivités	ZUT
FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens	BANK
FINB BMO communications mondiales	COMM
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	DISC
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	STPL
FINB BMO infrastructures mondiales	ZGI
FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens	INSR
FINB BMO obligations de gouvernements	ZGB
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	ZHY
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	ZJK
FINB BMO actions indiennes	ZID
FINB BMO petites gazières	ZJN
FINB BMO petites aurifères	ZJG
FINB BMO petites pétrolières	ZJO
FINB BMO échelonné actions privilégiées	ZPR
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	ZLC
FINB BMO obligations fédérales à long terme	ZFL
FINB BMO obligations provinciales à long terme	ZPL
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	ZCM
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	ZFM
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	ZMP
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	ZMU
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	ZIC/ZIC.U
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité	ZGQ
FINB BMO MSCI Canada valeur	ZVC
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens	ZDM
FINB BMO MSCI EAFE	ZEA
FINB BMO MSCI EAFE valeur	ZVI
FINB BMO MSCI marchés émergents	ZEM
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	ZEQ
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité	ZUQ
FINB BMO MSCI américaines valeur	ZVU

Dénomination du FINB BMO	Symbol à la TSX
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens	ZQQ
FINB BMO actions du Nasdaq 100	ZNQ
FINB BMO obligations à rendement réel	ZRR
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	ZUE
FINB BMO S&P 500	ZSP/ZSP.U
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	ZCN
FINB BMO Shiller américaines sélectionnées	ZEUS
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	ZCS/ZCS.L
FINB BMO obligations fédérales à court terme	ZFS/ZFS.L
FINB BMO obligations provinciales à court terme	ZPS/ZPS.L
FINB BMO obligations à court terme	ZSB
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	ZSU
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	ZHP
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	ZUP/ZUP.U

Dénomination du FINB BMO	Symbol à la NEO Bourse
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	ZTL/ZTL.U
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	ZTM/ZTM.U
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	ZTS/ZTS.U

Dénomination du FNINB BMO	Symbol à la TSX
FNB BMO Équilibré	ZBAL
FNB BMO canadien de dividendes	ZDV
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	ZWC
FNB BMO technologies chinoises	ZCT
FNB BMO Conservateur	ZCON
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	ZWB
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	ZWA
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	ZWK
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	ZWU
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	ZWP
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	ZWE
FNB BMO rendement élevé à taux variable	ZFH

Dénomination du FNINB BMO	Symbole à la TSX
FNB BMO Croissance	ZGRO
FNB BMO internationales de dividendes	ZDI
FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	ZDH
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	ZLB
FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité	ZLE
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	ZLI
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	ZLD
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	ZLU/ZLU.U
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	ZLH
FNB BMO revenu mensuel	ZMI
FNB BMO obligations à très court terme	ZST/ZST.L
FNB BMO obligations américaines à très court terme	ZUS.U/ZUS.V
FNB BMO américain de dividendes	ZDY/ZDY.U
FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens	ZUD
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines	ZWH/ZWH.U
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	ZWS
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines	ZPW/ZPW.U
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	ZPH

OBJECTIFS DE PLACEMENT

FINB BMO

Chacun des FINB BMO cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice, déduction faite des frais, comme il est indiqué aux présentes.

FINB BMO obligations totales

Le FINB BMO obligations totales cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de l'ensemble des obligations, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations totales cherche à reproduire le rendement de l'indice FTSE Canada UniverseXM Bond^{MC}.

FINB BMO actions chinoises

Le FINB BMO actions chinoises cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice élargi du marché boursier chinois, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO actions chinoises cherche à reproduire le rendement de l'indice BNY Mellon China Select ADR.

FINB BMO obligations de sociétés

Le FINB BMO obligations de sociétés cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations de sociétés cherche à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate.

FINB BMO obligations à escompte

Le FINB BMO obligations à escompte cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations à escompte qui représente des obligations nationales de qualité libellées en dollars canadiens, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations à escompte cherche à reproduire le rendement de l'indice des obligations à escompte FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens

Le FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Dow Jones Industrial Average (CAD hedged), déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de marchés émergents, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens cherche à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg Barclays Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped CAD Hedged.

FINB BMO équipondéré banques

Le FINB BMO équipondéré banques cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice diversifié et pondéré également de banques canadiennes, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO équipondéré banques cherche à reproduire le rendement de l'indice Solactive Equal Weight Canada Banks.

FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice pondéré également de sociétés mondiales œuvrant dans le secteur des métaux de base, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens cherche à reproduire le rendement de l'indice Solactive Equal Weight Global Base Metals Canadian Dollar Hedged.

FINB BMO équipondéré aurifères mondiales

Le FINB BMO équipondéré aurifères mondiales cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice diversifié et pondéré également de sociétés du secteur mondial de l'or, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO équipondéré aurifères mondiales cherche à reproduire le rendement de l'indice Solactive Equal Weight Global Gold.

FINB BMO équipondéré produits industriels

Le FINB BMO équipondéré produits industriels cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice diversifié et pondéré également de sociétés canadiennes du secteur industriel, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO équipondéré produits industriels cherche à reproduire le rendement de l'indice Solactive Equal Weight Canada Industrials.

FINB BMO équipondéré pétrole et gaz

Le FINB BMO équipondéré pétrole et gaz cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice pondéré également de sociétés pétrolières et gazières canadiennes à grande capitalisation, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO équipondéré pétrole et gaz cherche à reproduire le rendement de l'indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas.

FINB BMO équipondéré de FPI

Le FINB BMO équipondéré de FPI cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice pondéré également de fiducies de placement immobilier canadiennes, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO équipondéré de FPI cherche à reproduire le rendement de l'indice Solactive Equal Weight Canada REIT.

FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice pondéré également de banques américaines à grande capitalisation, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens cherche à reproduire le rendement de l'indice Solactive Equal Weight US Bank Canadian Dollar Hedged.

FINB BMO équipondéré banques américaines

Le FINB BMO équipondéré banques américaines cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de banques des États-Unis à grande capitalisation qui représente des banques américaines incluses dans une classification du secteur ou de sous-secteurs bancaires américains, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO équipondéré banques américaines cherche à reproduire le rendement de l'indice Solactive Equal Weight US Bank.

FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice pondéré également de sociétés américaines du secteur de la santé à grande capitalisation, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens cherche à reproduire le rendement de l'indice Solactive Equal Weight US Health Care Canadian Dollar Hedged.

FINB BMO équipondéré américain de la santé

Le FINB BMO équipondéré américain de la santé cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice pondéré également de sociétés américaines du secteur de la santé à grande capitalisation, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO équipondéré américain de la santé cherche à reproduire le rendement de l'indice Solactive Equal Weight US Health Care.

FINB BMO équipondéré services aux collectivités

Le FINB BMO équipondéré services aux collectivités cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice pondéré également d'entreprises de services aux collectivités, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO équipondéré services aux collectivités cherche à reproduire le rendement de l'indice Solactive Equal Weight Canada Utilities.

FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de banques mondiales, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens cherche à reproduire le rendement de l'indice FTSE Developed ex Korea Banks Capped 100% Hedged to CAD.

FINB BMO communications mondiales

Le FINB BMO communications mondiales cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice des services de communication, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO communications mondiales vise à reproduire le rendement de l'indice Solactive Media and Communications.

FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice mondial de produits de consommation discrétionnaires, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens cherche à reproduire le rendement de l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD.

FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice mondial de produits de consommation essentiels, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens cherche à reproduire le rendement de l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD.

FINB BMO infrastructures mondiales

Le FINB BMO infrastructures mondiales cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice constitué de titres inscrits à des bourses nord-américaines de sociétés d'infrastructures mondiales, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO infrastructures mondiales cherche à reproduire le rendement de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed.

FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice mondial de société d'assurance, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens cherche à reproduire le rendement de l'indice FTSE Developed ex Korea Insurance Capped 100% Hedged to CAD.

FINB BMO obligations de gouvernements

Le FINB BMO obligations de gouvernements cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de gouvernements, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations de gouvernements cherche à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related.

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice élargi du marché des obligations de sociétés américaines à haut rendement, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged.

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice élargi du marché des obligations de sociétés américaines à haut rendement, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement cherche à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid.

FINB BMO actions indiennes

Le FINB BMO actions indiennes cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice élargi du marché boursier indien, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO actions indiennes cherche à reproduire le rendement de l'indice BNY Mellon India Select DR.

FINB BMO petites gazières

Le FINB BMO petites gazières cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de petites gazières nord-américaines, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO petites gazières cherche à reproduire le rendement de l'indice Dow Jones North America Select Junior Gas.

FINB BMO petites aurifères

Le FINB BMO petites aurifères cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de jeunes sociétés aurifères, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO petites aurifères cherche à reproduire le rendement de l'indice Dow Jones North America Select Junior Gold.

FINB BMO petites pétrolières

Le FINB BMO petites pétrolières cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de petites pétrolières nord-américaines, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO petites pétrolières cherche à reproduire le rendement de l'indice Dow Jones North America Select Junior Oil.

FINB BMO échelonné actions privilégiées

Le FINB BMO échelonné actions privilégiées cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'actions privilégiées de sociétés canadiennes, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO échelonné actions privilégiées cherche à reproduire le rendement de l'indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share.

FINB BMO obligations de sociétés à long terme

Le FINB BMO obligations de sociétés à long terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés à long terme, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations de sociétés à long terme cherche à reproduire le rendement de l'indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO obligations fédérales à long terme

Le FINB BMO obligations fédérales à long terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations fédérales à long terme, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations fédérales à long terme cherche à reproduire le rendement de l'indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO obligations provinciales à long terme

Le FINB BMO obligations provinciales à long terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations provinciales à long terme, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations provinciales à long terme cherche à reproduire le rendement de l'indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme

Le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations du Trésor des États-Unis à long terme, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme cherche à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Long Treasury Bond.

FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme

Le FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés à moyen terme, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme cherche à reproduire le rendement de l'indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO obligations fédérales à moyen terme

Le FINB BMO obligations fédérales à moyen terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations fédérales à moyen terme, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations fédérales à moyen terme cherche à reproduire le rendement de l'indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO obligations provinciales à moyen terme

Le FINB BMO obligations provinciales à moyen terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations provinciales à moyen terme, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations provinciales à moyen terme cherche à reproduire le rendement de l'indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged.

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme cherche à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped.

FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme

Le FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations du Trésor des États-Unis à moyen terme, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme cherche à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Year Bond.

FINB BMO MSCI Monde de haute qualité

Le FINB BMO MSCI Monde de haute qualité cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres de capitaux propres émis sur divers marchés développés et émergents, déduction faite des frais. Le FINB BMO MSCI Monde de haute qualité cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI ACWI Quality, déduction faite des frais.

FINB BMO MSCI Canada valeur

Le FINB BMO MSCI Canada valeur cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'actions canadiennes de valeur, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI Canada valeur cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI Canada Enhanced Value Capped.

FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de marchés boursiers internationaux, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD.

FINB BMO MSCI EAFE

Le FINB BMO MSCI EAFE cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de marchés boursiers internationaux représentant des émetteurs à moyenne et à grande capitalisation situés dans les régions d'Europe, d'Asie et d'Extrême-Orient, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI EAFE cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI EAFE.

FINB BMO MSCI EAFE valeur

Le FINB BMO MSCI EAFE valeur cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'actions de valeur ayant une exposition aux pays de marchés développés partout dans le monde, sauf les États-Unis et le Canada, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI EAFE valeur cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped.

FINB BMO MSCI marchés émergents

Le FINB BMO MSCI marchés émergents cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de marchés émergents, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI marchés émergents cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI Emerging Markets.

FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD, déduction faite des frais.

FINB BMO MSCI américaines de haute qualité

Le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres de capitaux propres des États-Unis, déduction faite des frais. Le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI USA Quality.

FINB BMO MSCI américaines valeur

Le FINB BMO MSCI américaines valeur cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'actions américaines de valeur, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI américaines valeur cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI USA Enhanced Value Capped.

FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres de sociétés cotées au NASDAQ, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire le rendement de l'indice NASDAQ-100 Hedged to CAD.

FINB BMO actions du Nasdaq 100

Le FINB BMO actions du Nasdaq 100 cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres de sociétés cotées au NASDAQ, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO actions du Nasdaq 100 cherche à reproduire le rendement de l'indice NASDAQ-100.

FINB BMO obligations à rendement réel

Le FINB BMO obligations à rendement réel cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations à rendement réel, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations à rendement réel cherche à reproduire le rendement de l'indice des obligations fédérales à rendement réel FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars, déduction faite des frais.

FINB BMO S&P 500

Le FINB BMO S&P 500 cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice étendu du marché des actions des États-Unis, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO S&P 500 cherche à reproduire le rendement de l'indice S&P 500.

FINB BMO S&P/TSX composé plafonné

Le FINB BMO S&P/TSX composé plafonné cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice composé plafonné S&P/TSX, déduction faite des frais.

FINB BMO Shiller américaines sélectionnées

Le FINB BMO Shiller américaines sélectionnées cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'actions américaines de valeur, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO Shiller américaines sélectionnées cherche à reproduire le rendement de l'indice Shiller Barclays CAPE® US Single Stock.

FINB BMO obligations de sociétés à court terme

Le FINB BMO obligations de sociétés à court terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés à court terme, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations de sociétés à court terme cherche à reproduire le rendement de l'indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO obligations fédérales à court terme

Le FINB BMO obligations fédérales à court terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations fédérales à court terme, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations fédérales à court terme cherche à reproduire le rendement de l'indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO obligations provinciales à court terme

Le FINB BMO obligations provinciales à court terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations provinciales à court terme, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations provinciales à court terme cherche à reproduire le rendement de l'indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO obligations à court terme

Le FINB BMO obligations à court terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations à court terme, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations à court terme cherche à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Years.

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés américaines de qualité à court terme (couvert par rapport au dollar canadien), déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged.

FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme

Le FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations du Trésor des États-Unis à court terme, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme cherche à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 1-5 Year Bond.

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (NTR), déduction faite des frais.

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines

Le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Solactive US Preferred Share Select (NTR), déduction faite des frais.

Les indices

Indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate

L'indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate prend le pouls du marché des obligations de sociétés canadiennes de qualité à taux fixe. Les titres admissibles doivent être assortis d'une durée à l'échéance supérieure à 1 an, leur nombre en circulation doit être d'une valeur supérieure à 150 millions de dollars et ils doivent être émis par des émetteurs du secteur industriel, du secteur des services publics et du secteur financier. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Year

L'indice Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Year prend le pouls du marché canadien des titres de sociétés, des titres liés aux gouvernements et des titres du Trésor de qualité à taux fixe. Les titres admissibles doivent être assortis d'une durée à l'échéance supérieure à 1 an mais inférieure à cinq ans et leur nombre en circulation doit être d'une valeur supérieure à 150 millions de dollars. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Year auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related

L'indice Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related reproduit le marché des titres du Trésor et des titres liés aux gouvernements à taux fixe libellés en dollars canadiens qui sont de qualité, qui sont assortis d'une durée à l'échéance d'au moins 1 an, dont le nombre en circulation est d'une valeur supérieure à 150 millions de dollars et qui sont émis par des autorités locales, des États et des organismes supranationaux du Canada et d'ailleurs. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped CAD Hedged

L'indice Bloomberg Barclays Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped CAD Hedged est un indice fondé sur des règles qui est conçu pour offrir une exposition diversifiée à des titres d'emprunt d'État libellés en dollars américains et émis par des émetteurs de marchés émergents situés dans les quatre grandes régions suivantes : i) l'Amérique latine, ii) l'Europe, iii) le Moyen-Orient et l'Afrique et iv) l'Asie. Le panier est conçu pour procurer une large exposition à des titres d'émetteurs qui sont des États dont les marchés sont émergents, mais qui sont négociables, en misant expressément sur les titres et les pays offrant la meilleure liquidité dans chaque région au sein des catégories de durée déterminées (comme celle couvrant la période de 18 mois à un maximum de 10 ans à l'échéance à compter du rééquilibrage). L'indice Bloomberg Barclays Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped CAD Hedged est rééquilibré chaque année et est différencié grâce à son emploi du produit national brut en tant que mesure de la taille de l'économie aux fins de l'établissement des pondérations relatives de chaque pays au sein du panier, plutôt qu'à l'emploi de la valeur marchande des titres d'emprunt non remboursés comme c'est le cas des indices d'obligations de référence conventionnels. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped CAD Hedged auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid

L'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid est une version plus liquide de l'indice U.S. Corporate High Yield, qui est constitué d'obligations de sociétés imposables à taux fixe qui ne sont pas de qualité et qui sont libellées en dollars américains. De plus, chaque émission a un montant minimum de 500 millions de dollars américains et doit avoir eu lieu il y a moins de cinq ans. De plus, l'exposition à chaque émetteur est limitée à 2 % de la valeur marchande totale de l'indice. Chaque titre de l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré chaque mois. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged

L'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged est une version plus liquide de l'indice U.S. Corporate High Yield, qui est constitué d'obligations de sociétés imposables à taux fixe qui ne sont pas de qualité et qui sont libellées en dollars américains. De plus, chaque émission a un montant minimum de 500 millions de dollars américains et doit avoir eu lieu il y a moins de cinq ans. L'exposition à chaque émetteur est limitée à 2 % de la valeur marchande totale de l'indice. Chaque titre de l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré chaque mois. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped

L'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped mesure le marché des obligations de sociétés de qualité imposables et à taux fixe. Il comprend des titres libellés en dollars américains émis publiquement par des émetteurs américains et non américains des secteurs industriels et financiers et des services aux collectivités. Les titres admissibles doivent avoir été émis il y a moins de cinq ans et comporter une période d'échéance variant de 5 à 10 ans, et les titres en circulation doivent représenter plus de 750 millions de dollars américains. Cet indice comprend uniquement les trois émissions les plus importantes de chaque émetteur. L'exposition à chaque émetteur est limitée à 2 % de la valeur marchande totale de l'indice, toute valeur marchande excédentaire étant redistribuée à l'ensemble de l'indice, au prorata. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged

L'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged mesure le marché des obligations de sociétés de qualité imposables et à taux fixe. Il comprend des titres libellés en dollars américains émis publiquement par des émetteurs américains et non américains des secteurs industriels et

financiers et des services aux collectivités. Les titres admissibles doivent avoir été émis il y a moins de cinq ans et comporter une période d'échéance variant de 1 an à 5 ans, et les titres en circulation doivent représenter plus de 750 millions de dollars américains. Cet indice comprend uniquement les trois émissions les plus importantes de chaque émetteur. L'exposition à chaque émetteur est limitée à 2 % de la valeur marchande totale de l'indice, toute valeur marchande excédentaire étant redistribuée à l'ensemble de l'indice, au prorata. L'exposition au dollar américain est couverte par rapport au dollar canadien. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged

L'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged mesure le marché des obligations de sociétés de qualité imposables et à taux fixe. Il comprend des titres libellés en dollars américains émis publiquement par des émetteurs américains et non américains des secteurs industriels et financiers et des services aux collectivités. Les titres admissibles doivent être achetés dans les cinq années suivant la date de leur émission et comporter une période d'échéance variant de 5 à 10 ans, et les titres en circulation doivent représenter plus de 750 millions de dollars américains. Cet indice comprend uniquement les trois émissions les plus importantes de chaque émetteur. L'exposition à chaque émetteur est limitée à 2 % de la valeur marchande totale de l'indice, toute valeur marchande excédentaire étant redistribuée à l'ensemble de l'indice, au prorata. L'exposition au dollar américain est couverte par rapport au dollar canadien. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays U.S. Long Treasury Bond

L'indice Bloomberg Barclays U.S. Long Treasury Bond mesure le marché des obligations du Trésor des États-Unis. Les titres admissibles doivent venir à échéance dans plus de 10 ans et être assortis d'une valeur supérieure à 250 millions de dollars américains. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Long Treasury Bond auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 1-5 Year Bond

L'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 1-5 Year Bond mesure le marché des obligations du Trésor des États-Unis. Les titres admissibles doivent venir à échéance dans 1 an à 5 ans et être assortis d'une valeur supérieure à 250 millions de dollars américains. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 1-5 Year Bond auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Year Bond

L'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Year Bond mesure le marché des obligations du Trésor des États-Unis. Les titres admissibles doivent venir à échéance dans 5 à 10 ans et être assortis d'une valeur supérieure à 250 millions de dollars américains. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Year Bond auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice BNY Mellon China Select ADR

L'indice BNY Mellon China Select ADR (calculé en dollars canadiens) est composé d'un groupe choisi de certificats américains d'actions étrangères négociés à la New York Stock Exchange (« NYSE »), au NYSE Amex ou au NASDAQ et qui sont liés à des titres de sociétés établies en Chine. Cet indice est dérivé de l'indice BNY Mellon ADRSM, qui est le seul indice à reproduire le rendement de tous les certificats américains d'actions étrangères négociés à la NYSE, au NYSE Amex ou au NASDAQ. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice BNY Mellon China Select ADR et de ses émetteurs constituants auprès de BNY, sur son site Web situé à [www.adrbnymellon.com](http://adr.bnymellon.com).

Indice BNY Mellon India Select DR

L'indice BNY Mellon India Select DR (calculé en dollars canadiens) est dérivé de l'indice BNY Mellon DRSM, qui est composé d'un groupe choisi de certificats américains et mondiaux d'actions étrangères qui sont négociés

à la NYSE, au NYSE Amex, au NASDAQ et à la London Stock Exchange. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice BNY Mellon India Select DR et de ses émetteurs constituants auprès de BNY, sur son site Web situé à www.adrbnvmellon.com.

Indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed

L'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant qui reflète les actions réellement à la disposition des investisseurs sur le marché. Pour que ses titres puissent faire partie de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed, une société doit disposer d'une capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant d'au moins 500 millions de dollars américains et son volume de négociation quotidien moyen sur trois mois doit être d'au moins 1 million de dollars américains. Les titres des émetteurs constituants doivent également être inscrits à la cote d'une bourse nord-américaine. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed et de ses émetteurs constituants auprès de Dow Jones, sur son site Web situé à www.djindexes.com.

Indice Dow Jones Industrial Average (CAD hedged)

L'indice DJIA a été publié pour la première fois en 1896. Composé au début des titres de 12 sociétés, l'indice DJIA est devenu l'indice boursier le plus reconnu dans le monde et constitue l'unique indice composé des titres de sociétés ayant maintenu leur rendement sur une longue période. Alors qu'il entreprend son deuxième siècle d'existence, l'indice DJIA est le plus ancien baromètre toujours en existence du marché boursier des États-Unis et l'indice le plus utilisé des activités boursières des États-Unis. Les 30 titres qui composent aujourd'hui l'indice DJIA sont tous ceux de chefs de file dans leur secteur d'activité respectif et jouissent d'un vaste bassin de détenteurs parmi les particuliers et les investisseurs institutionnels. L'indice DJIA est un indice boursier pondéré en fonction du cours, ce qui signifie qu'une importance relative est attribuée aux actions qui le composent en fonction de leurs cours. À cet égard, l'indice DJIA se démarque de plusieurs autres indices boursiers qui effectuent la pondération des titres qui les composent en fonction de la capitalisation boursière (cours multiplié par nombre d'actions en circulation). L'indice DJIA est une moyenne puisque, au départ, il était calculé par l'addition des cours des titres qui le composent, divisé par le nombre d'actions. La méthode est toujours la même aujourd'hui, mais le nombre de chiffres significatifs du dénominateur (soit le nombre qui divise pour donner le total des cours) a été augmenté à huit chiffres significatifs afin de réduire les glissements attribuables à l'arrondissement et a été rajusté au fil du temps pour assurer le maintien de l'indice DJIA par suite de modifications des titres qui le composent et pour s'ajuster aux mesures prises par les entreprises. Le dénominateur de l'indice DJIA est rajusté en raison des mesures prises par les entreprises qui font fluctuer le cours des actions qui le composent. La cause la plus fréquente d'un tel rajustement est un fractionnement d'actions.

Les changements dans la composition de l'indice DJIA sont tous effectués par les rédacteurs de *The Wall Street Journal* sans qu'ils aient consulté les sociétés, les bourses de valeurs concernées ni des organismes officiels. Des ajouts ou des retraits d'éléments constituants peuvent être effectués afin d'obtenir une meilleure représentation du marché et du secteur industriel des États-Unis. Dans le processus de sélection des titres composant l'indice DJIA, les critères suivants sont employés : i) la société ne doit pas être une entreprise de services aux collectivités ni exercer des activités de transport, ii) la société doit jouir d'une excellente réputation dans son domaine, iii) la société doit afficher des antécédents de croissance maintenue et iv) la société doit jouir d'un vif intérêt parmi les particuliers et les investisseurs institutionnels. Si un élément constituant est remplacé, les autres font l'objet d'un examen. Afin de maintenir une certaine continuité, la composition est rarement modifiée. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Dow Jones Industrial Average (CAD hedged) et de ses émetteurs constituants auprès de Dow Jones, sur son site Web situé à www.djindexes.com.

Indice Dow Jones North America Select Junior Gas

L'indice Dow Jones North America Select Junior Gas est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière et rajusté en fonction du flottant qui suit les titres de capitaux propres de sociétés qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans les secteurs des producteurs de pétrole et de gaz naturel ou du matériel, des services et de la distribution liés au pétrole, et dont le chiffre d'affaires est majoritairement tiré d'activités reliées au gaz naturel. L'indice Dow Jones North America Select Junior Gas est établi par le repérage et la sélection, parmi les titres qui constituent l'indice Dow Jones Canada Total Stock Market et l'indice Dow Jones U.S. Total Stock Market, de titres de sociétés qui possèdent une valeur marchande rajustée en fonction du flottant et située entre certains seuils établis. Pour être inclus dans l'indice Dow Jones North America Select Junior Gas en tant que titre constituant,

un titre doit respecter certaines exigences en matière de volume minimal d’opérations et doit généralement être i) une action ordinaire d’une société ou un autre titre ayant les caractéristiques d’une action ordinaire et ii) le titre d’une société qui est constituée au Canada ou aux États-Unis ou dont le marché principal est situé au Canada ou aux États-Unis. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice Dow Jones North America Select Junior Gas et de ses émetteurs constituants auprès de Dow Jones, sur son site Web situé à www.djindexes.com.

Indice Dow Jones North America Select Junior Gold

L’indice Dow Jones North America Select Junior Gold est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière et rajusté en fonction du flottant qui suit les titres de sociétés qui sont classées selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, comme des aurifères. L’indice Dow Jones North America Select Junior Gold est établi par le repérage et la sélection, parmi les titres qui constituent l’indice Dow Jones Canada Total Stock Market et l’indice Dow Jones U.S. Total Stock Market, de titres de sociétés qui possèdent une valeur marchande rajustée en fonction du flottant située entre certains seuils établis. Pour être inclus dans l’indice en tant que titre constituant, un titre doit habituellement être i) une action ordinaire d’une société ou un autre titre ayant les caractéristiques d’une action ordinaire et ii) un titre d’une société qui est constituée au Canada ou aux États-Unis ou dont le marché primaire aux fins d’inscription est situé au Canada ou aux États-Unis et qui respecte certaines exigences en matière de volume de négociation minimum. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice Dow Jones North America Select Junior Gold et de ses émetteurs constituants auprès de Dow Jones, sur son site Web situé à www.djindexes.com.

Indice Dow Jones North America Select Junior Oil

L’indice Dow Jones North America Select Junior Oil est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière et rajusté en fonction du flottant qui suit les titres de capitaux propres de sociétés qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans les secteurs des producteurs de pétrole et de gaz naturel ou du matériel, des services et de la distribution liés au pétrole, et dont le chiffre d’affaires est majoritairement tiré d’activités reliées au pétrole. L’indice Dow Jones North America Select Junior Oil est établi par le repérage et la sélection, parmi les titres qui constituent l’indice Dow Jones Canada Total Stock Market et l’indice Dow Jones U.S. Total Stock Market, de titres de sociétés qui possèdent une valeur marchande rajustée en fonction du flottant et située entre certains seuils établis. Pour être inclus dans l’indice Dow Jones U.S. Total Stock Market en tant que titre constituant, un titre doit respecter certaines exigences en matière de volume minimal d’opérations et doit généralement être i) une action ordinaire d’une société ou un autre titre ayant les caractéristiques d’une action ordinaire et ii) le titre d’une société qui est constituée au Canada ou aux États-Unis ou dont le marché principal est situé au Canada ou aux États-Unis. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice Dow Jones North America Select Junior Oil et de ses émetteurs constituants auprès de Dow Jones, sur son site Web situé à www.djindexes.com.

Indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC}

L’indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC} est composé d’obligations de sociétés à taux fixe et à intérêt payable semestriellement, qui sont libellées en dollars canadiens, dont la durée est supérieure à 10 ans, qui sont notées au moins BBB et dont la taille minimum de l’émission est de 100 millions de dollars. Les obligations de sociétés se divisent en sous-catégories en fonction des principaux groupes sectoriels, soit les finances, les communications, le secteur industriel, l’énergie, les infrastructures, l’immobilier et la titrisation. Chaque titre de l’indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC}

L’indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC} est composé d’obligations à taux fixe à distribution semestrielle, qui sont libellées en dollars canadiens, dont la durée est supérieure à 10 ans, qui sont notées AAA et dont la taille minimum par émission est de 100 millions de dollars (50 millions de dollars par émission avant le 1^{er} janvier 2019). Les obligations fédérales sont émises par le gouvernement du Canada (y compris les sociétés de la Couronne mandataire ou non) et des organismes supranationaux. Chaque titre constituant de l’indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC} est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et est rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice des obligations fédérales à long

terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC} est constitué d'obligations provinciales à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens, d'une période d'échéance effective de plus de 10 ans, assorties d'une note de crédit de BBB ou d'une note supérieure et d'un montant minimal de 100 millions de dollars par émission (50 millions de dollars par émission avant le 1^{er} janvier 2019). Le secteur provincial est constitué d'obligations émises par des provinces canadiennes et des sociétés provinciales ou territoriales, constituées sous le régime de leurs territoires respectifs. Chaque titre faisant partie de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations de sociétés à taux fixe et à intérêt payable semestriellement, qui sont libellées en dollars canadiens, dont la durée varie de 5 à 10 ans, qui sont notées au moins BBB et dont la taille minimum de l'émission est de 100 millions de dollars. Les obligations de sociétés se divisent en sous-catégories en fonction des principaux groupes sectoriels, soit les finances, les communications, le secteur industriel, l'énergie, les infrastructures, l'immobilier et la titrisation. Chaque titre de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations à taux fixe à distribution semestrielle, qui sont libellées en dollars canadiens, dont la durée varie de 5 à 10 ans, qui sont notées AAA et dont la taille minimum par émission est de 100 millions de dollars (50 millions de dollars par émission avant le 1^{er} janvier 2019). Les obligations fédérales sont émises par le gouvernement du Canada (y compris les sociétés de la Couronne mandataire ou non) et des organismes supranationaux. Chaque titre constituant de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC} est constitué d'obligations provinciales à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens d'une période d'échéance effective variant de 5 à 10 ans, assorties d'une note de crédit de BBB ou d'une note supérieure et d'un montant minimal de 100 millions de dollars par émission (50 millions de dollars par émission avant le 1^{er} janvier 2019). Le secteur provincial est constitué d'obligations émises par des provinces canadiennes ainsi que des sociétés provinciales ou territoriales constituées sous le régime de leurs territoires respectifs. Chaque titre faisant partie de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations fédérales à rendement réel FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations fédérales à rendement réel FTSE Canada^{MC} se compose d'obligations à rendement réel payables semestriellement, qui sont libellées en dollars canadiens, et dont la durée à l'échéance est supérieure à un an. L'indice se compose d'obligations émises par le gouvernement du Canada (sauf des sociétés de la Couronne/mandataires et des organismes supranationaux). Chaque titre constituant de l'indice des obligations fédérales à rendement réel FTSE Canada^{MC} est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et est rééquilibré

quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations fédérales à rendement réel FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations de sociétés à taux fixe et à intérêt payable semestriellement, qui sont libellées en dollars canadiens, dont la durée varie de 1 an à 5 ans, qui sont notées au moins BBB et dont la taille minimum de l'émission est de 100 millions de dollars. Les obligations de sociétés se divisent en sous-catégories en fonction des principaux groupes sectoriels, soit les finances, les communications, le secteur industriel, l'énergie, les infrastructures, l'immobilier et la titrisation. Chaque titre constituant de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations à taux fixe et à intérêt payable semestriellement, qui sont libellées en dollars canadiens, dont la durée varie de 1 an à 5 ans, qui sont notées AAA et dont la taille minimum de l'émission est de 100 millions de dollars (50 millions de dollars par émission avant le 1^{er} janvier 2019). Les obligations fédérales sont constituées d'obligations émises par le gouvernement du Canada (y compris des sociétés de la Couronne mandataires ou non) et des organismes supranationaux. Chaque titre constituant de cet indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations provinciales à taux fixe et à intérêt payable semestriellement, qui sont libellées en dollars canadiens, dont la durée varie de 1 an à 5 ans, qui sont notées au moins BBB et dont la taille minimum de l'émission est de 100 millions de dollars (50 millions de dollars par émission avant le 1^{er} janvier 2019). Les obligations provinciales sont constituées d'obligations émises par des provinces canadiennes et des sociétés provinciales ou territoriales constituées dans leur territoire respectif. Chaque titre constituant de cet indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations à escompte FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations à escompte FTSE Canada^{MC} est une mesure générale des titres à revenu fixe canadiens de qualité qui se négocient près de leur valeur nominale (100 \$) ou à une valeur inférieure à celle-ci et qui se compose d'obligations du gouvernement du Canada (y compris celles des sociétés d'État), des gouvernements provinciaux et de sociétés. L'indice se compose d'obligations à taux fixe à versement semestriel qui sont émises au Canada, qui sont libellées en dollars canadiens, dont l'échéance est supérieure à un an et qui ont obtenu une note de crédit d'au moins BBB. Pour qu'ils puissent être inclus dans l'indice des obligations à escompte FTSE Canada^{MC}, les titres émis doivent avoir un coupon correspondant au plus à 1,2 fois (multiple) le rendement à l'échéance du titre à la date de sélection. Chaque titre qui compose l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière modifiée afin de reproduire approximativement la durée et les caractéristiques sectorielles de l'indice des obligations universelles FTSE Canada^{MC}. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations à escompte FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice FTSE Canada UniverseXM Bond^{MC}

L'indice FTSE Canada UniverseXM Bond^{MC} est une mesure générale du marché des titres à revenu fixe de qualité canadien composé d'obligations du gouvernement du Canada (y compris de sociétés d'État), d'obligations de provinces et d'obligations de sociétés. L'indice est composé d'obligations à taux fixe et à intérêt payable semestriellement, qui sont émises au Canada et libellées en dollars canadiens, dont la durée est supérieure à un an et qui sont notées au moins BBB. Chaque titre de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice FTSE Canada UniverseXM Bond et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice FTSE Developed ex Korea Banks Capped 100% Hedged to CAD

L'indice FTSE Developed ex Korea Banks Capped 100% Hedged to CAD se compose des titres de sociétés qui sont classées, selon la nomenclature *FTSE Russell Industry Classification Benchmark*, dans le secteur des banques au sein des marchés développés, sauf la Corée, qui font partie de la série d'indices *FTSE Global Equity Index Series* portant sur les titres de sociétés à grande et moyenne capitalisation et impose un plafond de 10 % à tous les éléments constituants qui sont inclus dans l'indice chaque trimestre. Toutes les expositions aux devises font l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice FTSE Developed ex Korea Banks Capped 100% Hedged to CAD et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE, sur son site Web situé à <http://www.ftserussell.com/>.

Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD

L'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD se compose des titres de sociétés qui sont classées, selon la nomenclature *FTSE Russell Industry Classification Benchmark*, dans le secteur des biens de consommation discrétionnaires sein des marchés développés, sauf la Corée, qui font partie de la série d'indices *FTSE Global Equity Index Series* portant sur les titres de sociétés à grande et moyenne capitalisation et impose un plafond de 10 % à tous les éléments constituants qui sont inclus dans l'indice chaque trimestre. Toutes les expositions aux devises font l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE, sur son site Web situé à <http://www.ftserussell.com/>.

Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD

L'indice FTSE Developed ex Korea Banks Capped 100% Hedged to CAD se compose des titres de sociétés qui sont classées, selon la nomenclature *FTSE Russell Industry Classification Benchmark*, dans le secteur des biens de consommation essentiels au sein des marchés développés, sauf la Corée, qui font partie de la série d'indices *FTSE Global Equity Index Series* portant sur les titres de sociétés à grande et moyenne capitalisation et impose un plafond de 10 % à tous les éléments constituants qui sont inclus dans l'indice chaque trimestre. Toutes les expositions aux devises font l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE, sur son site Web situé à <http://www.ftserussell.com/>.

Indice FTSE Developed ex Korea Insurance Capped 100% Hedged to CAD

L'indice FTSE Developed ex Korea Insurance Capped 100% Hedged to CAD se compose des titres de sociétés qui sont classées, selon la nomenclature *FTSE Russell Industry Classification Benchmark*, dans le secteur de l'assurance au sein des marchés développés, sauf la Corée, qui font partie de la série d'indices *FTSE Global Equity Index Series* portant sur les titres de sociétés à grande et moyenne capitalisation et impose un plafond de 10 % à tous les éléments constituants qui sont inclus dans l'indice chaque trimestre. Toutes les expositions aux devises font l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice FTSE Developed ex Korea Insurance Capped 100% Hedged to CAD et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE, sur son site Web situé à <http://www.ftserussell.com/>.

Indice MSCI ACWI Quality

L’indice MSCI ACWI Quality est fondé sur un indice boursier phare traditionnel et pondéré en fonction de la capitalisation boursière, soit l’indice MSCI ACWI, lequel se compose de titres de sociétés à grande et moyenne capitalisations exerçant des activités dans des pays de marchés développés et émergents. L’indice vise à reproduire le rendement de titres de qualité sélectionnés au sein de l’indice phare en relevant les titres assortis d’un pointage de qualité fondé sur les trois principales variables fondamentales, soit un rendement des capitaux propres élevé, une croissance stable des bénéfices d’une année à l’autre, laquelle peut se mesurer par l’écart-type de la croissance des bénéfices au cours des cinq derniers exercices, et un faible emprunt, lequel peut se mesurer par le ratio d’endettement. Le pointage de qualité de chaque titre est calculé au moyen de la normalisation des trois variables fondamentales en ayant recours aux pointages Z. Le calcul d’un pointage Z est une méthode largement répandue pour normaliser une variable afin de la regrouper avec d’autres variables pouvant avoir une unité de mesure différente ou une échelle différente. Selon les pointages de qualité, un nombre fixe de titres constituants est choisi pour l’indice MSCI ACWI Quality. L’indice MSCI ACWI Quality établit la pondération des titres selon le produit de la pondération de leur capitalisation boursière au sein de l’indice mère et le pointage de qualité. L’indice MSCI ACWI Quality pondère de nouveau les titres de croissance de qualité sélectionnés au sein de l’indice phare afin de mettre l’accent sur les titres assortis de pointages de qualité élevés. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice MSCI ACWI Quality et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI Canada Enhanced Value Capped

L’indice MSCI Canada Enhanced Value Capped est fondé sur un indice phare, soit l’indice MSCI Canada, qui est composé d’actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisation situées partout au Canada. L’indice vise à reproduire le rendement de titres de sociétés assorties d’une composante valeur plus élevée que celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. L’indice vise à reproduire le rendement de titres de qualité sélectionnés au sein de l’indice phare en relevant les titres affichant des caractéristiques de valeur élevée fondées sur trois variables, soit le ratio cours/valeur comptable, le ratio cours/bénéfice futur et le ratio valeur/flux de trésorerie provenant des activités de l’entreprise. Le pointage valeur de chaque titre est calculé en regroupant les pointages Z des trois variables. L’indice est élaboré en fonction d’un nombre fixe de titres en sélectionnant ses constituants à partir de son indice phare selon leur pointage valeur final, et un plafond de 10 % est fixé pour les titres. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice MSCI Canada Enhanced Value Capped et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD

L’indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD est un indice de titres de capitaux propres qui établit une représentation des sociétés à grande et moyenne capitalisations dans les pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada. L’indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD couvre environ 85 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant de chaque pays. L’exposition aux devises est également couverte par rapport au dollar canadien. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped

L’indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped est fondé sur un indice phare, soit l’indice MSCI EAFE, qui est composé d’actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisation situées partout dans les pays développés, sauf les États-Unis et le Canada. L’indice vise à reproduire le rendement de titres de sociétés assorties d’une composante valeur plus élevée que celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. L’indice vise à reproduire le rendement de titres de qualité sélectionnés au sein de l’indice phare en relevant les titres affichant des caractéristiques de valeur élevée fondées sur trois variables, soit le ratio cours/valeur comptable, le ratio cours/bénéfice futur et le ratio valeur/flux de trésorerie provenant des activités de l’entreprise. Le pointage valeur de chaque titre est calculé en regroupant les pointages Z des trois variables. L’indice est élaboré en fonction d’un nombre fixe de titres en sélectionnant ses constituants à partir de l’indice phare selon leur pointage valeur final, et un plafond de 10 % est fixé pour les titres. En outre, les pondérations régionales seront rajustées au moment de l’examen semestriel afin qu’elles correspondent à celles de l’indice phare. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI EAFE

L'indice MSCI EAFE est un indice de titres de capitaux propres qui établit une représentation des sociétés à grande et moyenne capitalisations dans les pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada. L'indice MSCI EAFE couvre environ 85 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant de chaque pays. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI EAFE et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI Emerging Markets

L'indice MSCI Emerging Markets est un indice de titres de capitaux propres qui établit une représentation des sociétés à grande et moyenne capitalisations dans les pays de marchés émergents. L'indice MSCI Emerging Markets couvre environ 85 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant de chaque pays. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI Emerging Markets et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD

L'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD est fondé sur un indice boursier phare traditionnel pondéré en fonction de la capitalisation boursière, soit l'indice MSCI Europe, lequel se compose des titres de sociétés à grande et moyenne capitalisations. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de qualité sélectionnés au sein de l'indice phare en relevant les titres assortis d'un pointage de qualité fondé sur les trois principales variables fondamentales, soit le rendement élevé des actions, une croissance stable des bénéfices d'une année à l'autre, laquelle peut se mesurer par l'écart-type de la croissance des bénéfices au cours des cinq derniers exercices, et un faible emprunt, lequel peut se mesurer par le ratio d'endettement. Le pointage de qualité de chaque titre est calculé au moyen de la normalisation des trois variables fondamentales en ayant recours aux pointages Z. Le calcul d'un pointage Z est une méthode largement répandue pour normaliser une variable afin de la regrouper avec d'autres variables pouvant avoir une unité de mesure différente ou une échelle différente. Selon les pointages de qualité, un nombre fixe de titres constituants est choisi pour l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD. L'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD établit la pondération des titres selon le produit de la pondération de leur capitalisation boursière au sein de l'indice mère et le pointage de qualité. L'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD est entièrement couvert par rapport au dollar canadien au moyen de la vente notionnelle de chaque contrat de change à terme selon le taux de change des contrats à terme d'un mois à la fin de chaque mois. Les éléments constituants de l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD, ainsi que les pays qui y figurent, peuvent changer au fil du temps. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI USA Enhanced Value Capped

L'indice MSCI USA Enhanced Value Capped est fondé sur un indice phare, soit l'indice MSCI USA, qui est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisation situées partout aux États-Unis. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de sociétés assorties d'une composante valeur plus élevée que celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de qualité sélectionnés au sein de l'indice phare en relevant les titres affichant des caractéristiques de valeur élevée fondées sur trois variables, soit le ratio cours/valeur comptable, le ratio cours/bénéfice futur et le ratio valeur/flux de trésorerie provenant des activités de l'entreprise. Le pointage valeur de chaque titre est calculé en regroupant les pointages Z des trois variables. L'indice est élaboré en fonction d'un nombre fixe de titres en sélectionnant ses constituants à partir de l'indice phare selon leur pointage valeur final, et un plafond de 10 % est fixé pour les titres. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI USA Enhanced Value Capped et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI USA Quality

L'indice MSCI USA Quality est fondé sur un indice boursier phare traditionnel et pondéré en fonction de la capitalisation boursière, soit l'indice MSCI USA, lequel se compose de titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisations exerçant des activités partout aux États-Unis. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de qualité sélectionnés au sein de l'indice phare en relevant les titres assortis d'un pointage de qualité fondé sur les trois principales variables fondamentales, soit un rendement des capitaux propres élevé, une croissance du bénéfice stable

d'une année à l'autre, laquelle peut se mesurer par l'écart-type de la croissance des bénéfices au cours des cinq derniers exercices, et un faible emprunt, lequel peut se mesurer par le ratio d'endettement. Le pointage de qualité de chaque titre est calculé au moyen de la normalisation des trois variables fondamentales en ayant recours aux pointages Z. Le calcul d'un pointage Z est une méthode largement répandue pour normaliser une variable afin de la regrouper avec d'autres variables pouvant avoir une unité de mesure différente ou une échelle différente. Selon les pointages de qualité, un nombre fixe de titres constituants est choisi pour l'indice MSCI USA Quality. L'indice MSCI USA Quality établit la pondération des titres selon le produit de la pondération de leur capitalisation boursière au sein de l'indice mère et le pointage de qualité. L'indice MSCI USA Quality pondère de nouveau les titres de croissance de qualité sélectionnés au sein de l'indice phare afin de mettre l'accent sur les titres assortis de pointages de qualité élevés. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI USA Quality et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice NASDAQ-100

L'indice NASDAQ-100 est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière modifiée qui suit 100 des principaux titres de sociétés ne faisant pas partie du secteur financier cotés au Nasdaq Stock Market selon la capitalisation boursière. L'indice NASDAQ-100 est établi par le repérage et la sélection, parmi les titres qui constituent le Nasdaq Stock Market, de titres de sociétés qui font partie des 100 premières sociétés admissibles selon la capitalisation boursière. Pour être inclus dans l'indice en tant que titre constituant, un titre doit habituellement être i) un titre admissible, y compris une action ordinaire, un certificat américain d'actions étrangères, une action à intérêt bénéficiaire, une part de société en commandite ou une action reflet et ii) un titre d'une société qui est uniquement cotée au Nasdaq Global Select Market (à moins que le titre n'ait été aussi coté sur un autre marché américain avant le 1^{er} janvier 2004 et n'ait continué d'y être coté) ayant un volume d'opérations quotidien moyen d'au moins 200 000 actions. Les titres constituants de l'indice et tous les titres constituants en circulation d'un émetteur constituant l'indice sont mis à jour chaque trimestre après la clôture des marchés le troisième vendredi de mars, de juin, de septembre et de décembre, et les mises à jour prennent effet à l'ouverture des marchés le premier lundi suivant. En plus de ces révisions prévues, l'indice est également révisé et mis à jour sur une base continue en cas d'événements extraordinaires comme une radiation, une faillite, une scission, une fusion ou une acquisition mettant en jeu des émetteurs constituants. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice NASDAQ-100 et de ses émetteurs constituants auprès de NASDAQ, sur son site Web situé à <https://indexes.nasdaqomx.com/>.

Indice NASDAQ-100 Hedged to CAD

L'indice NASDAQ-100 Hedged to CAD est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière modifiée qui suit 100 des principaux titres de sociétés ne faisant pas partie du secteur financier cotés au Nasdaq Stock Market selon la capitalisation boursière. L'indice NASDAQ-100 Hedged to CAD est établi par le repérage et la sélection, parmi les titres qui constituent le Nasdaq Stock Market, de titres de sociétés qui font partie des 100 premières sociétés admissibles selon la capitalisation boursière. Pour être inclus dans l'indice en tant que titre constituant, un titre doit habituellement être i) un titre admissible, y compris une action ordinaire, un certificat américain d'actions étrangères, une action à intérêt bénéficiaire, une part de société en commandite ou une action reflet et ii) un titre d'une société qui est uniquement cotée au Nasdaq Global Select Market (à moins que le titre n'ait été aussi coté sur un autre marché américain avant le 1^{er} janvier 2004 et n'ait continué d'y être coté) ayant un volume d'opérations quotidien moyen d'au moins 200 000 actions. Les titres constituants de l'indice et tous les titres constituants en circulation d'un émetteur constituant l'indice sont mis à jour chaque trimestre après la clôture des marchés le troisième vendredi de mars, de juin, de septembre et de décembre, et les mises à jour prennent effet à l'ouverture des marchés le premier lundi suivant. En plus de ces révisions prévues, l'indice est également révisé et mis à jour sur une base continue en cas d'événements extraordinaires comme une radiation, une faillite, une scission, une fusion ou une acquisition mettant en jeu des émetteurs constituants. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice NASDAQ-100 Hedged to CAD et de ses émetteurs constituants auprès de NASDAQ, sur son site Web situé à <https://indexes.nasdaqomx.com/>.

Indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars

L'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres de 500 des émetteurs publics américains les plus importants qui est fourni par S&P et couvert en dollars canadiens. L'indice S&P 500, qui constitue la base de l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars, est couramment utilisé comme mesure du rendement des marchés boursiers américains en général. On peut obtenir de plus amples

renseignements au sujet de l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars et de ses émetteurs constituants auprès de S&P, sur son site Web situé à <http://ca.spindices.com/>.

Indice S&P 500

L'indice S&P 500 est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière des titres de 500 des plus grandes sociétés ouvertes des États-Unis fourni par S&P. L'indice S&P 500 est souvent utilisé comme mesure de rendement du marché étendu des actions aux États-Unis. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice S&P 500 et de ses émetteurs constituants auprès de S&P, sur son site Web situé à <http://ca.spindices.com/>.

Indice composé plafonné S&P/TSX

L'indice composé plafonné S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres des sociétés les plus importantes et les plus liquides de la TSX. Il s'agit de l'indice le plus important de la famille S&P/TSX qui constitue la base de nombreux sous-indices. Il comprend des actions ordinaires ainsi que des parts de fiducies de revenu. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice composé plafonné S&P/TSX et de ses émetteurs constituants auprès de S&P, sur son site Web situé à <http://ca.spindices.com/>.

Indice Shiller Barclays CAPE® US Single Stock

L'indice Shiller Barclays CAPE® US Single Stock reproduit le rendement des titres américains sous-évalués à long terme. Ses constituants font l'objet d'une sélection fondée sur des critères minimums en matière de capitalisation boursière et de liquidité. L'indice vise à reproduire le rendement d'actions sous-évaluées à long terme à l'aide du ratio CAPE® du Dr Robert Shiller. Ce ratio évalue le cours actuel par rapport à la moyenne des bénéfices rajustés en fonction de l'inflation sur 10 ans. L'indice est composé des 100 titres assortis du meilleur rendement CAPE sur 10 ans compte tenu du cours et du secteur, et un filtre évaluant la vigueur du cours est appliqué dans le but de supprimer les 20 titres qui ont été les moins vigoureux au cours des 12 derniers mois. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération fixe plutôt qu'une pondération en fonction de la capitalisation boursière. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Shiller Barclays CAPE® US Single Stock et de ses émetteurs constituants sur le site Web de Barclays à <http://www.shiller.barclays.com>.

Indice Solactive Equal Weight Canada Banks

L'indice Solactive Equal Weight Canada Banks comprend des titres d'entités inscrites à la cote de bourses de valeurs canadiennes qui sont classées au sein du secteur diversifié des banques. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière et d'une liquidité minimales. De plus, tous les titres composant l'indice sont pondérés de façon équivalente plutôt que d'être pondérés en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l'indice Solactive Equal Weight Canada Banks et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight Canada Industrials

L'indice Solactive Equal Weight Canada Industrials comprend des titres de sociétés qui sont classées au sein du secteur industriel. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière et d'une liquidité minimales. De plus, tous les titres sont pondérés de façon équivalente plutôt que d'être pondérés en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l'indice Solactive Equal Weight Canada Industrials et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas

L'indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas comprend des titres de sociétés qui sont classées au sein du secteur du pétrole et du gaz. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière et d'une liquidité minimales. De plus, tous les titres composant l'indice sont pondérés de façon équivalente plutôt que d'être pondérés en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l'indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight Canada REIT

L’indice Solactive Equal Weight Canada REIT comprend des titres de sociétés inscrites à la cote de bourses de valeurs canadiennes qui sont classées au sein du secteur des fiducies de placement immobilier. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d’une capitalisation boursière et d’une liquidité minimales. De plus, tous les titres composant l’indice sont pondérés de façon fixe plutôt que d’être pondérés en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l’indice Solactive Equal Weight Canada REIT et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight Canada Utilities

L’indice Solactive Equal Weight Canada Utilities comprend des titres de sociétés inscrites à la cote de bourses de valeurs canadiennes qui sont classées au sein du secteur des services aux collectivités. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d’une capitalisation boursière et d’une liquidité minimales. De plus, tous les titres composant l’indice sont pondérés de façon fixe plutôt que d’être pondérés en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l’indice Solactive Equal Weight Canada Utilities et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight Global Base Metals Canadian Dollar Hedged

L’indice Solactive Equal Weight Global Base Metals Canadian Dollar Hedged comprend des titres mondiaux de sociétés qui sont classées au sein du secteur des métaux de base. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d’une capitalisation boursière et d’une liquidité minimales. De plus, tous les titres composant l’indice sont pondérés de façon équivalente plutôt que d’être pondérés en fonction de la capitalisation boursière. En outre, l’exposition au dollar américain que procure cet indice est couverte par rapport au dollar canadien. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l’indice Solactive Equal Weight Global Base Metals Canadian Dollar Hedged et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight Global Gold

L’indice Solactive Equal Weight Global Gold comprend des titres mondiaux de sociétés qui sont classées au sein du secteur de l’or. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d’une capitalisation boursière et d’une liquidité minimales. De plus, tous les titres composant l’indice sont pondérés de façon équivalente plutôt que d’être pondérés en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l’indice Solactive Equal Weight Global Gold et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight US Bank

L’indice Solactive Equal Weight US Bank comprend des titres constituant l’indice Solactive US Broad Market qui se classe parmi les secteurs suivants : les finances, les banques des États-Unis, les banques commerciales des États-Unis ou les institutions d’épargne commerciales des États-Unis. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d’une capitalisation boursière et d’une liquidité minimales. De plus, tous les titres composant l’indice sont pondérés de façon équivalente plutôt que d’être pondéré en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l’indice Solactive Equal Weight US Bank et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight US Bank Canadian Dollar Hedged

L’indice Solactive Equal Weight US Bank Canadian Dollar Hedged comprend des titres constituant l’indice Solactive US Broad Market qui se classe parmi les secteurs suivants : les finances, les banques des États-Unis, les banques commerciales des États-Unis ou les institutions d’épargne commerciales des États-Unis. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d’une capitalisation boursière et d’une liquidité minimales. De plus, tous les titres composant l’indice sont pondérés de façon équivalente plutôt que d’être pondéré en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l’indice Solactive Equal Weight US Bank Canadian Dollar Hedged et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight US Health Care

L’indice Solactive Equal Weight US Health Care comprend des titres constituant l’indice Solactive US Broad Market qui se classent au sein du secteur des soins de santé. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d’une capitalisation boursière et d’une liquidité minimales. De plus, tous les titres composant l’indice sont pondérés de façon fixe plutôt que d’être pondérés en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l’indice Solactive Equal Weight US Health Care et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight US Health Care Canadian Dollar Hedged

L’indice Solactive Equal Weight US Health Care Canadian Dollar Hedged comprend des titres constituant l’indice Solactive US Broad Market qui se classent au sein du secteur des soins de santé. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d’une capitalisation boursière et d’une liquidité minimales. De plus, tous les titres composant l’indice sont pondérés de façon fixe plutôt que d’être pondérés en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l’indice Solactive Equal Weight US Health Care Canadian Dollar Hedged et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share

L’indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share comprend des actions privilégiées qui sont généralement assorties d’un taux de versement de dividende rajustable et échelonnées au moyen de pondérations équivalentes dans les paniers à terme à rajustement annuel. Les titres sont pondérés en fonction de la capitalisation boursière au sein des paniers à terme annuel. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d’une capitalisation boursière minimale, de la qualité et de la liquidité. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share et de ses émetteurs constituants auprès de Solactive, sur son site Web situé à www.solactive.com.

Indice Solactive Media and Communications

L’indice Solactive Media and Communications comprend des titres boursiers mondiaux qui sont liés au secteur des services de communication. Les éléments constituants font l’objet d’une sélection fondée sur des critères minimums en matière de capitalisation boursière et de liquidité. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l’indice Solactive Media and Communications et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (NTR)

L’indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (NTR) mesure le marché des actions privilégiées des États-Unis sur lesquelles des dividendes élevés sont versés. Les titres admissibles doivent être inscrits à la cote d’une bourse de valeurs des États-Unis, doivent avoir une capitalisation boursière d’au moins 100 millions de dollars américains et doivent respecter les exigences de liquidité minimale. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (NTR) et de ses émetteurs constituants auprès de Solactive, sur son site Web situé à www.solactive.com.

Indice Solactive US Preferred Share Select (NTR)

L’indice Solactive US Preferred Share Select (NTR) mesure le marché des actions privilégiées des États-Unis sur lesquelles des dividendes élevés sont versés. Les titres admissibles doivent être inscrits à la cote d’une bourse de valeurs des États-Unis, doivent avoir une capitalisation boursière d’au moins 100 millions de dollars américains et doivent respecter les exigences de liquidité minimale. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice Solactive US Preferred Share Select (NTR) et de ses émetteurs constituants auprès de Solactive, sur son site Web situé à www.solactive.com.

Remplacement d’un indice sous-jacent

Le gestionnaire peut, sous réserve de toute approbation requise des porteurs de parts, remplacer l’indice sous-jacent d’un FINB BMO par un autre indice largement reconnu afin de procurer une exposition essentiellement

identique à la catégorie d'actifs à laquelle est actuellement exposé le FINB BMO en question. Si le gestionnaire remplace l'indice sous-jacent d'un FINB BMO ou tout indice qui le remplace, il publiera un communiqué de presse indiquant le nouvel indice, décrivant ses titres constituants et précisant les motifs du remplacement.

Dissolution des indices

Le fournisseur d'indices calcule, établit et met à jour les indices respectifs. S'il cessait de calculer un indice ou si une convention de licence était résiliée, le gestionnaire pourrait dissoudre le ou les FINB BMO applicables au moyen d'un préavis de 60 jours, modifier l'objectif de placement du FINB BMO pertinent, chercher à reproduire un autre indice ou prendre les autres arrangements qu'il considère comme appropriés et dans l'intérêt des porteurs de parts du ou des FINB BMO compte tenu des circonstances.

Utilisation des indices

Le gestionnaire et le FINB BMO applicable sont autorisés à utiliser l'indice pertinent aux termes de la convention de licence applicable décrite ci-après à la rubrique « Contrats importants – Conventions de licence ». Le gestionnaire et les FINB BMO déclinent toute responsabilité à l'égard de l'exactitude et/ou de l'exhaustivité des indices, ou des données qui y sont incluses.

FNINB BMO

Chaque FNINB BMO vise à procurer un certain résultat de placement, comme il est indiqué aux présentes.

FNB BMO Équilibré

Le FNB BMO Équilibré vise à procurer un équilibre entre le revenu et le potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

FNB BMO canadien de dividendes

Le FNB BMO canadien de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO technologies chinoises

Le FNB BMO technologies chinoises vise à procurer une appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des sociétés technologiques ayant une exposition à la Chine.

FNB BMO Conservateur

Le FNB BMO Conservateur vise à procurer un revenu et un potentiel d'appréciation modérée du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de banques canadiennes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation

du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de banques américaines en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés de services aux collectivités en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés européennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés européennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

FNB BMO rendement élevé à taux variable

Le FNB BMO rendement élevé à taux variable vise à procurer une exposition à un portefeuille diversifié de titres d'emprunt d'émetteurs d'obligations à rendement élevé, tout en visant à atténuer les effets de la fluctuation des taux d'intérêt.

FNB BMO Croissance

Le FNB BMO Croissance vise à procurer un potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

FNB BMO internationales de dividendes

Le FNB BMO internationales de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes élevés. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes élevés afin de procurer une appréciation du capital à long terme et de générer un revenu. Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de marchés émergents qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions internationales qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions internationales qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO revenu mensuel

Le FNB BMO revenu mensuel cherche à procurer des distributions en espèces mensuelles pouvant produire une appréciation modérée du capital à long terme, en investissant généralement dans des FNB BMO qui procurent

une exposition à un portefeuille diversifié de placements générant un revenu, notamment des actions ordinaires, des actions privilégiées, des titres à revenu fixe et des parts de fiducies.

FNB BMO obligations à très court terme

Le FNB BMO obligations à très court terme vise à procurer une exposition à toute une gamme de titres à revenu fixe dont la durée réelle à l'échéance est de un an ou moins.

FNB BMO obligations américaines à très court terme

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme vise à procurer une exposition à toute une gamme de titres à revenu fixe américains dont la majorité a une durée résiduelle jusqu'à l'échéance de un an ou moins.

FNB BMO américain de dividendes

Le FNB BMO américain de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement d'actions de sociétés américaines qui versent des dividendes. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition à un portefeuille pondéré en fonction du rendement d'actions de sociétés américaines qui versent des dividendes. Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés américaines qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés américaines qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation afin de générer un revenu.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation afin de générer un revenu. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

FINB BMO

La stratégie de placement de chaque FINB BMO consiste à investir dans une proportion des titres constituants de l'indice applicable ou dans d'autres titres et à détenir de tels titres afin de chercher à reproduire le rendement de cet indice pour atteindre ses objectifs de placement. Les FINB BMO peuvent également détenir des éléments de trésorerie ou des équivalents de trésorerie, ou encore d'autres instruments du marché monétaire afin de satisfaire à leurs obligations courantes.

Le gestionnaire peut également utiliser une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements à l'égard d'un FINB BMO. Cet échantillonnage signifie que le gestionnaire utilisera une analyse quantitative afin de choisir des titres à partir de l'indice applicable pour obtenir un échantillon représentatif des titres qui ressemblent à l'indice en ce qui a trait aux principaux facteurs de risque, aux caractéristiques en matière de rendement, aux pondérations sectorielles, à la capitalisation boursière et aux autres caractéristiques financières appropriées. La quantité de titres constituants choisis à l'aide de cette méthodologie d'échantillonnage sera fonction de divers facteurs, notamment de l'actif du FINB BMO.

FINB BMO obligations totales

La stratégie de placement du FINB BMO obligations totales consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice FTSE Canada UniverseXM Bond^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations totales. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations totales peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice FTSE Canada UniverseXM Bond^{MC}.

FINB BMO actions chinoises

La stratégie de placement du FINB BMO actions chinoises consiste à investir dans les titres constituants de l'indice BNY Mellon China Select ADR et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO actions chinoises. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO actions chinoises peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice BNY Mellon China Select ADR.

FINB BMO obligations de sociétés

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés consiste à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate.

FINB BMO obligations à escompte

La stratégie de placement du FINB BMO obligations à escompte consiste à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations à escompte FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations à escompte. En guise de solution de rechange à un placement

dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations à escompte peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice des obligations à escompte FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens consiste à investir dans les titres constituants de l'indice Dow Jones Industrial Average (CAD hedged) et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question ou à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Dow Jones Industrial Average (CAD hedged).

FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg Barclays Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped CAD Hedged et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Bloomberg Barclays Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped CAD Hedged.

FINB BMO équipondéré banques

La stratégie de placement du FINB BMO équipondéré banques consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Canada Banks et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équipondéré banques. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équipondéré banques peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Solactive Equal Weight Canada Banks.

FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Global Base Metals Canadian Dollar Hedged et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Solactive Equal Weight Global Base Metals Canadian Dollar Hedged.

FINB BMO équipondéré aurifères mondiales

La stratégie de placement du FINB BMO équipondéré aurifères mondiales consiste à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Global Gold et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle

qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres conçus pour reproduire le rendement de l'indice et à détenir de tels titres. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équipondéré aurifères mondiales. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équipondéré aurifères mondiales peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Solactive Equal Weight Global Gold.

FINB BMO équipondéré produits industriels

La stratégie de placement du FINB BMO équipondéré produits industriels consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Canada Industrials et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question ou encore à investir dans des titres conçus pour reproduire le rendement de l'indice et à détenir de tels titres. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équipondéré produits industriels. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équipondéré produits industriels peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Solactive Equal Weight Canada Industrials.

FINB BMO équipondéré pétrole et gaz

La stratégie de placement du FINB BMO équipondéré pétrole et gaz consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équipondéré pétrole et gaz. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équipondéré pétrole et gaz peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas.

FINB BMO équipondéré de FPI

La stratégie de placement du FINB BMO équipondéré de FPI consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Canada REIT et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équipondéré de FPI. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équipondéré de FPI peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Solactive Equal Weight Canada REIT.

FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight US Bank Canadian Dollar Hedged et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Solactive Equal Weight US Bank Canadian Dollar Hedged.

FINB BMO équipondéré banques américaines

La stratégie de placement du FINB BMO équipondéré banques américaines consiste à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight US Bank et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de

reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équivalents banques américaines. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équivalents banques américaines peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Solactive Equal Weight US Bank.

FINB BMO équivalents américain de la santé couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO équivalents américain de la santé couvert en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight US Health Care Canadian Dollar Hedged et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équivalents américain de la santé couvert en dollars canadiens. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équivalents américain de la santé couvert en dollars canadiens peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Solactive Equal Weight US Health Care Canadian Dollar Hedged.

FINB BMO équivalents américain de la santé

La stratégie de placement du FINB BMO équivalents américain de la santé consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight US Health Care et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équivalents américain de la santé. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équivalents américain de la santé peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Solactive Equal Weight US Health Care.

FINB BMO équivalents services aux collectivités

La stratégie de placement du FINB BMO équivalents services aux collectivités consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Canada Utilities et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équivalents services aux collectivités. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équivalents services aux collectivités peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Solactive Equal Weight Canada Utilities.

FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice FTSE Developed ex Korea Banks Capped 100% Hedged to CAD et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice FTSE Developed ex Korea Banks Capped 100% Hedged to CAD.

FINB BMO communications mondiales

La stratégie de placement du FINB BMO communications mondiales consiste à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Media and Communications et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice, ou à investir dans des titres en vue de reproduire le rendement de l'indice et à détenir de tels titres. Le gestionnaire peut également recourir à une méthode d'échantillonnage afin de choisir les placements du FINB BMO communications mondiales.

FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD.

FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD.

FINB BMO infrastructures mondiales

La stratégie de placement du FINB BMO infrastructures mondiales consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO infrastructures mondiales. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO infrastructures mondiales peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed.

FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice FTSE Developed ex Korea Insurance Capped 100% Hedged to CAD et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO assurance mondiale couvert en

dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice FTSE Developed ex Korea Insurance Capped 100% Hedged to CAD.

FINB BMO obligations de gouvernements

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de gouvernements consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de gouvernements. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de gouvernements peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related.

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged.

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid.

FINB BMO actions indiennes

La stratégie de placement du FINB BMO actions indiennes consiste à investir dans les titres constituants de l'indice BNY Mellon India Select DR et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO actions indiennes. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO actions indiennes peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice BNY Mellon India Select DR.

FINB BMO petites gazières

La stratégie de placement du FINB BMO petites gazières consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Dow Jones North America Select Junior Gas et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO petites gazières. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le

FINB BMO petites gazières peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Dow Jones North America Select Junior Gas.

FINB BMO petites aurifères

La stratégie de placement du FINB BMO petites aurifères consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Dow Jones North America Select Junior Gold et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO petites aurifères. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO petites aurifères peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Dow Jones North America Select Junior Gold.

FINB BMO petites pétrolières

La stratégie de placement du FINB BMO petites pétrolières consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Dow Jones North America Select Junior Oil et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO petites pétrolières. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO petites pétrolières peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Dow Jones North America Select Junior Oil.

FINB BMO échelonné actions privilégiées

La stratégie de placement du FINB BMO échelonné actions privilégiées consiste à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres conçus pour reproduire le rendement de l'indice ou à détenir de tels titres. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO échelonné actions privilégiées. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO échelonné actions privilégiées peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share.

FINB BMO obligations de sociétés à long terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés à long terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés à long terme. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés à long terme peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO obligations fédérales à long terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations fédérales à long terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations fédérales à long terme. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations fédérales à long terme peut investir dans certains autres titres ou utiliser

de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO obligations provinciales à long terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations provinciales à long terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations provinciales à long terme. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations provinciales à long terme peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Long Treasury Bond et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Long Treasury Bond.

FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO obligations fédérales à moyen terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations fédérales à moyen terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations fédérales à moyen terme. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations fédérales à moyen terme peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO obligations provinciales à moyen terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations provinciales à moyen terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations provinciales à moyen

terme. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations provinciales à moyen terme peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged.

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped.

FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Year Bond et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Year Bond.

FINB BMO MSCI Monde de haute qualité

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI Monde de haute qualité consiste à investir dans les titres constituants qui sont des titres de capitaux propres de marchés développés et émergents de l'indice MSCI ACWI Quality et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI Monde de haute qualité. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI Monde de haute qualité peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice MSCI ACWI Quality.

FINB BMO MSCI Canada valeur

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI Canada valeur consiste à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI Canada Enhanced Value Capped et à détenir de tels titres ou à investir dans des titres qui visent reproduire le rendement de l'indice et à les détenir. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détenir ou parallèlement à ce placement et à cette détenir, le FINB BMO MSCI Canada valeur peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice MSCI Canada Enhanced Value Capped.

FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens consiste à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détenir ou parallèlement à ce placement et à cette détenir, le FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD.

FINB BMO MSCI EAFE

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI EAFE consiste à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI EAFE et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI EAFE. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détenir ou parallèlement à ce placement et à cette détenir, le FINB BMO MSCI EAFE peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice MSCI EAFE.

FINB BMO MSCI EAFE valeur

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI EAFE valeur consiste à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped et à détenir de tels titres ou à investir dans des titres qui visent reproduire le rendement de l'indice et à les détenir. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détenir ou parallèlement à ce placement et à cette détenir, le FINB BMO MSCI EAFE valeur peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped.

FINB BMO MSCI marchés émergents

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI marchés émergents consiste à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI Emerging Markets et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI marchés émergents. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détenir ou parallèlement à ce placement et à cette détenir, le FINB BMO MSCI marchés émergents peut investir dans certains autres titres ou détenir de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice MSCI Emerging Markets.

FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens consiste à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détenir ou

parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD.

FINB BMO MSCI américaines de haute qualité

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI américaines de haute qualité consiste à investir dans les titres constituants qui sont des titres de capitaux propres des États-Unis de l'indice MSCI USA Quality et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI américaines de haute qualité, mais il ne s'attend pas à y recourir à l'heure actuelle. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice MSCI USA Quality.

FINB BMO MSCI américaines valeur

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI américaines valeur consiste à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI USA Enhanced Value Capped et à détenir de tels titres ou à investir dans des titres qui visent reproduire le rendement de l'indice et à les détenir. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI américaines valeur peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice MSCI USA Enhanced Value Capped.

FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice NASDAQ-100 Hedged to CAD et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice NASDAQ-100 Hedged to CAD.

FINB BMO actions du Nasdaq 100

La stratégie de placement du FINB BMO actions du Nasdaq 100 consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice NASDAQ-100 et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO actions du Nasdaq 100. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO actions du Nasdaq 100 peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice NASDAQ-100.

FINB BMO obligations à rendement réel

La stratégie de placement du FINB BMO obligations à rendement réel consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations fédérales à rendement réel FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations à rendement réel. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations à rendement réel peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels

titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice des obligations fédérales à rendement réel FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens consiste à investir dans les titres constituants de l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens peut investir dans certains autres titres ou détenir de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars.

FINB BMO S&P 500

La stratégie de placement du FINB BMO S&P 500 consiste à investir dans les titres constituants de l'indice S&P 500 et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres conçus pour reproduire le rendement de l'indice ou à détenir de tels titres. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO S&P 500. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO S&P 500 peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice S&P 500.

FINB BMO S&P/TSX composé plafonné

La stratégie de placement du FINB BMO S&P/TSX composé plafonné consiste à investir dans les titres constituants de l'indice composé plafonné S&P/TSX et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO S&P/TSX composé plafonné. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO S&P/TSX composé plafonné peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice composé plafonné S&P/TSX.

FINB BMO Shiller américaines sélectionnées

La stratégie de placement du FINB BMO Shiller américaines sélectionnées consiste à investir dans les titres constituants de l'indice Shiller Barclays CAPE® US Single Stock et à détenir de tels titres ou à investir dans des titres qui visent reproduire le rendement de l'indice et à les détenir. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO Shiller américaines sélectionnées peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Shiller Barclays CAPE® US Single Stock.

FINB BMO obligations de sociétés à court terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés à court terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés à court terme. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés à court terme peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO obligations fédérales à court terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations fédérales à court terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations fédérales à court terme. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations fédérales à court terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO obligations provinciales à court terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations provinciales à court terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations provinciales à court terme. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations provinciales à court terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC}.

FINB BMO obligations à court terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations à court terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Years et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice, ou encore à investir dans des titres et à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations à court terme. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations à court terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Years.

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens consiste à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged.

FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme consiste à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 1-5 Year Bond et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme peut investir dans certains

autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 1-5 Year Bond.

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (NTR) et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (NTR).

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines

La stratégie de placement du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive US Preferred Share Select (NTR) et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question, ou encore à investir dans des titres ou à détenir de tels titres afin de reproduire le rendement de l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines peut investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice Solactive US Preferred Share Select (NTR).

Rééquilibrage et rajustement (FINB BMO)

Le tableau suivant indique l'indice actuel pour chaque FINB BMO et présente de l'information sur le rééquilibrage des indices.

FNB BMO	Indice actuel	Rééquilibrage et rajustement
FINB BMO obligations totales	Indice FTSE Canada UniverseXM Bond ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO actions chinoises	Indice BNY Mellon China Select ADR	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO obligations de sociétés	Indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations à escompte	Indice des obligations à escompte FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	Indice Dow Jones Industrial Average (CAD hedged)	Des composants peuvent être ajoutés ou supprimés aux fins d'une meilleure représentation du marché en général et du secteur américain. Pour qu'une certaine continuité soit maintenue, la composition est rarement modifiée. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Dow Jones Industrial Average (CAD hedged) ».

FNB BMO	Indice actuel	Rééquilibrage et rajustement
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	Indice Bloomberg Barclays Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped CAD Hedged	Rééquilibré annuellement
FINB BMO équipondéré banques	Indice Solactive Equal Weight Canada Banks	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens	Indice Solactive Equal Weight Global Base Metals Canadian Dollar Hedged	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équipondéré aurifères mondiales	Indice Solactive Equal Weight Global Gold	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équipondéré produits industriels	Indice Solactive Equal Weight Canada Industrials	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équipondéré pétrole et gaz	Indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équipondéré de FPI	Indice Solactive Equal Weight Canada REIT	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens	Indice Solactive Equal Weight US Bank Canadian Dollar Hedged	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équipondéré banques américaines	Indice Solactive Equal Weight US Bank	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens	Indice Solactive Equal Weight US Health Care Canadian Dollar Hedged	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équipondéré américain de la santé	Indice Solactive Equal Weight US Health Care	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équipondéré services aux collectivités	Indice Solactive Equal Weight Canada Utilities	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens	Indice FTSE Developed ex Korea Banks Capped 100% Hedged to CAD ¹⁾	Rééquilibré annuellement
FINB BMO communications mondiales	Indice Solactive Media and Communications	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD ²⁾	Rééquilibré annuellement
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD ³⁾	Rééquilibré annuellement
FINB BMO infrastructures mondiales	Indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens	Indice FTSE Developed ex Korea Insurance Capped 100% Hedged to CAD ⁴⁾	Rééquilibré annuellement
FINB BMO obligations de gouvernements	Indice Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related	Rééquilibré mensuellement

FNB BMO	Indice actuel	Rééquilibrage et rajustement
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	Indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO actions indiennes	Indice BNY Mellon India Select DR	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO petites gazières	Indice Dow Jones North America Select Junior Gas	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO petites aurifères	Indice Dow Jones North America Select Junior Gold	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO petites pétrolières	Indice Dow Jones North America Select Junior Oil	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO échelonné actions privilégiées	Indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	Indice des obligations de société à long terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations fédérales à long terme	Indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations provinciales à long terme	Indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	Indice Bloomberg Barclays U.S. Long Treasury Bond	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	Indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	Indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	Indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	Indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Year Bond	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité	Indice MSCI ACWI Quality	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO MSCI Canada valeur	Indice MSCI Canada Enhanced Value Capped	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens	Indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO MSCI EAFE	Indice MSCI EAFE	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO MSCI EAFE valeur	Indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO MSCI marchés émergents	Indice MSCI Emerging Markets	Rééquilibré trimestriellement

FNB BMO	Indice actuel	Rééquilibrage et rajustement
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	Indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité	Indice MSCI USA Quality	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO MSCI américaines valeur	Indice MSCI USA Enhanced Value Capped	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens	Indice NASDAQ-100 Hedged to CAD	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO actions du Nasdaq 100	Indice NASDAQ-100	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO obligations à rendement réel	Indice des obligations fédérales à rendement réel FTSE Canada	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	Indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO S&P 500	Indice S&P 500	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	Indice composé plafonné S&P/TSX	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO Shiller américaines sélectionnées	Indice Shiller Barclays CAPE® US Single Stock	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	Indice des obligations de société à court terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations fédérales à court terme	Indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations provinciales à court terme	Indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations à court terme	Indice Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Years	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	Indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 1-5 Year Bond	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	Indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (NTR)	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	Indice Solactive US Preferred Share Select (NTR)	Rééquilibré trimestriellement

¹⁾ Avant le 21 janvier 2019, le FNB BMO tentait de reproduire l'indice Russell Developed Large Cap Banks Capped 100 % Hedged to CAD. Avec prise d'effet le 21 janvier 2019, l'indice Russell Developed Large Cap Banks Capped 100 % Hedged to CAD a été démantelé et l'indice FTSE Developed ex Korea Banks Capped 100 % Hedged to CAD a été créé par FTSE, membre du groupe du fournisseur de l'ancien indice, en tant qu'indice de remplacement. Cet indice applique des critères identiques pour l'essentiel et se compose des mêmes titres constituants ou de titres constituants similaires à ceux de l'ancien indice.

²⁾ Avant le 21 janvier 2019, le FNB BMO tentait de reproduire l'indice Russell Developed Large Cap Consumer Discretionary Capped 100 % Hedged to CAD. Avec prise d'effet le 21 janvier 2019, l'indice Russell Developed Large Cap Consumer Discretionary Capped 100 % Hedged to CAD a été démantelé et l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100 % Hedged to CAD a été créé par FTSE, membre du groupe du fournisseur de l'ancien indice, en tant qu'indice de remplacement. Cet indice applique des critères identiques pour l'essentiel et se compose des mêmes titres constituants ou de titres constituants similaires à ceux de l'ancien indice.

- 3) Avant le 21 janvier 2019, le FNB BMO tentait de reproduire l'indice Russell Developed Large Consumer Staples Capped 100 % Hedged to CAD. Avec prise d'effet le 21 janvier 2019, l'indice Russell Developed Large Cap Consumer Staples Capped 100 % Hedged to CAD a été démantelé et l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100 % Hedged to CAD a été créé par FTSE, membre du groupe du fournisseur de l'ancien indice, en tant qu'indice de remplacement. Cet indice applique des critères identiques pour l'essentiel et se compose des mêmes titres constituants ou de titres constituants similaires à ceux de l'ancien indice.
- 4) Avant le 21 janvier 2019, le FNB BMO tentait de reproduire l'indice Russell Developed Large Cap Insurance Capped 100 % Hedged to CAD. Avec prise d'effet le 21 janvier 2019, l'indice Russell Developed Large Cap Insurance Capped 100 % Hedged to CAD a été démantelé et l'indice FTSE Developed ex Korea Insurance Capped 100 % Hedged to CAD a été créé par FTSE, membre du groupe du fournisseur de l'ancien indice, en tant qu'indice de remplacement. Cet indice applique des critères identiques pour l'essentiel et se compose des mêmes titres constituants ou de titres constituants similaires à ceux de l'ancien indice.

En règle générale, le portefeuille de chaque FINB BMO devrait être rééquilibré à la fin du premier jour de bourse suivant celui où un rajustement est effectué.

FNINB

La stratégie de placement de chaque FNINB BMO consiste à investir dans un portefeuille de titres choisis par le gestionnaire et à détenir de tels titres pour atteindre ses objectifs de placement, tel qu'il est indiqué à la rubrique « Objectifs de placement ». Les FNINB BMO peuvent également détenir des éléments de trésorerie et des équivalents de trésorerie ou d'autres instruments du marché monétaire afin de satisfaire à leurs obligations courantes. De plus, certains des FNINB BMO appliquent les stratégies de placement décrites ci-dessous :

FNB BMO Équilibré

Le FNB BMO Équilibré aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 60 % dans des titres de capitaux propres et 40 % dans des titres à revenu fixe. En plus ou au lieu d'obtenir cette exposition en investissant directement dans des FNB, il pourra l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO canadien de dividendes

Le FNB BMO canadien de dividendes investira principalement dans des titres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres des sociétés sélectionnées offriront un potentiel d'appréciation du capital à long terme. En guise de solution de rechange à un placement dans les titres canadiens sur lesquels des dividendes sont versés et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés peut également investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO technologies chinoises

Le FNB BMO technologies chinoises utilise une méthode fondamentale ascendante pour la sélection des titres et tient compte de la conjoncture macro-économique. Le FNB BMO technologies chinoises investira principalement dans des sociétés technologiques ayant une exposition à la Chine.

Le FNB BMO technologies chinoises a l'intention d'investir dans des catégories d'actions émises par des sociétés chinoises qui sont inscrites à la cote de bourses situées à l'extérieur de la Chine continentale. Le FNB BMO technologies chinoises peut également investir directement dans des actions de type A de l'ensemble des titres de capitaux propres chinois principalement en achetant des titres qui sont inscrits et négociés à la Bourse de Shanghai ou à la Bourse de Shenzhen par l'intermédiaire des programmes « Stock Connect », mais peut également acheter des titres dans le cadre du quota pour investisseurs institutionnels étrangers qualifiés en RMB (« RQFII ») de Fullgoal, en qualité de sous-conseiller du FNB BMO technologies chinoises.

Stock Connect est un programme de négociation et de compensation de titres établi en vue de parvenir à un accès réciproque au marché boursier entre la RPC et Hong Kong. Par l'intermédiaire de Stock Connect, les investisseurs étrangers (y compris le FNB BMO technologies chinoises) peuvent être autorisés, sous réserve des règles et des règlements émis et/ou modifiés par l'autorité de réglementation compétente à l'occasion, à négocier des actions chinoises de type A au moyen du mécanisme de négociation de titres au Nord. La liste des titres admissibles peut être modifiée sous réserve de l'examen et de l'approbation par les autorités de réglementation compétentes de la RPC à l'occasion.

Si le FNB BMO technologies chinoises investit dans des actions chinoises de type A autrement que par l'intermédiaire de Stock Connect, en vertu de la réglementation en vigueur en RPC, il doit s'exposer à des titres admissibles pour les RQFII, et y investir directement, dans le cadre du quota pour RQFII du sous-conseiller du FNB BMO technologies chinoises.

Le FNB BMO technologies chinoises peut déroger temporairement à son objectif de placement et détenir une partie de ses actifs dans la trésorerie ou dans des instruments du marché monétaire à court terme et/ou des titres à revenu fixe de qualité supérieure lorsqu'il cherche des occasions de placement ou à des fins défensives compte tenu de la conjoncture économique et des conditions du marché.

FNB BMO Conservateur

Le FNB BMO Conservateur aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 60 % dans des titres à revenu fixe et 40 % dans des titres de capitaux propres. En plus ou au lieu d'obtenir cette exposition en investissant directement dans des FNB, il pourra l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes investira principalement dans des titres de banques canadiennes et/ou de FNB et détiendra de tels titres.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement

correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens investira principalement dans des titres des émetteurs inclus dans l'indice Dow Jones Industrial Average, dans des proportions égales à celles qu'ils représentent dans cet indice, et détiendra de tels titres.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines investira principalement dans des titres de capitaux propres de banques américaines et détiendra de tels titres.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes largement reconnues comme étant des sociétés de services aux collectivités, qui peuvent également comprendre des entreprises de télécommunications et de transport par pipelines, et détiendra de tels titres.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés européennes qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés européennes qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO rendement élevé à taux variable

Le FNB BMO rendement élevé à taux variable investira principalement dans des titres ou des instruments dérivés visés qui procurent une exposition au risque de crédit lié aux émetteurs dont les titres ne sont pas de qualité, et dans les bons du Trésor du gouvernement du Canada, et détiendra de tels titres. Pour obtenir une exposition au crédit à rendement élevé, le FNB BMO rendement élevé à taux variable peut investir directement dans des titres d'emprunt, d'autres FNB, des organismes de placement collectif ou des fonds d'investissement publics et peut utiliser des instruments dérivés, comme des swaps sur défaillance de crédit (des « SDC »), des indices de SDC, des swaps de taux d'intérêt et d'autres instruments dérivés.

FNB BMO Croissance

Le FNB BMO Croissance aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 80 % dans des titres de capitaux propres et 20 % dans des titres à revenu fixe. En plus ou au lieu d'obtenir cette exposition en investissant directement dans des FNB, il pourra l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO internationales de dividendes

Le FNB BMO internationales de dividendes investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi les titres canadiens les plus importants et les plus liquides. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficent bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés des marchés émergents et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres de sociétés de marchés émergents à grande capitalisation. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficent bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres internationaux. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficent bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales et détiendra de tels titres.

Les titres choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres internationaux. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficent bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres des sociétés américaines à grande capitalisation. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficent bêta) seront choisis pour le

portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres des sociétés américaines à grande capitalisation. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficient bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO revenu mensuel

Le FNB BMO revenu mensuel a recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 60 % dans des titres de capitaux propres et 40 % dans des titres à revenu fixe. L'exposition aux placements qui génèrent des revenus peut être obtenue au moyen d'investissements directs dans ceux-ci ou d'investissements dans d'autres FNB, organismes de placement collectif ou fonds d'investissement public, dans des certificats américains d'actions étrangères ou dans des instruments dérivés. Lorsqu'il répartit les placements du portefeuille, le gestionnaire tient compte des évaluations moyennes du marché par région, secteur et catégorie d'actifs, des conditions économiques particulières qui peuvent toucher le placement et des risques de perte possibles.

FNB BMO obligations à très court terme

Le FNB BMO obligations à très court terme investira principalement dans des instruments du marché monétaire et directement dans des titres à revenu fixe, notamment des obligations de sociétés, des obligations du gouvernement du Canada, des obligations provinciales et des obligations municipales.

Le FNB BMO obligations à très court terme peut investir dans des instruments à taux variable, des actions privilégiées à taux variable et d'autres titres à taux variable, pourvu que la date de rajustement du taux tombe dans moins de un an et que la durée ne soit pas supérieure à cinq ans.

En plus ou au lieu d'obtenir cette exposition en investissant directement dans des instruments du marché monétaire, des titres à revenu fixe et des titres à taux variable, le FNB pourra l'obtenir en investissant dans d'autres FNB, des organismes de placement collectif et des instruments dérivés.

FNB BMO obligations américaines à très court terme

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme investira principalement dans des instruments du marché monétaire et des titres à revenu fixe américains, notamment des obligations de sociétés et du gouvernement.

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme peut investir dans des instruments à taux variable, des actions privilégiées à taux variable et d'autres titres à taux variable, pourvu que la date de rajustement du taux tombe dans moins de un an et que la durée ne soit pas supérieure à cinq ans.

En plus ou au lieu d'obtenir cette exposition en investissant directement dans des instruments du marché monétaire, des titres à revenu fixe et des titres à taux variable, le FNB pourra l'obtenir en investissant dans d'autres FNB, des organismes de placement collectif et des instruments dérivés.

FNB BMO américain de dividendes

Le FNB BMO américain de dividendes investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres admissibles seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. De plus, selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. De plus, selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines investira principalement dans un portefeuille d'options de vente sur des titres de sociétés américaines à grande capitalisation.

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vendra des options de vente sur des titres qui seront choisis en tenant compte de la volatilité, de l'analyse fondamentale et technique, de la sensibilité des cours par rapport au marché en général et de la diversification par secteur.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines pourrait vendre à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit de vente du titre à un prix

d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre le prix d'exercice et la valeur du titre. Les options de vente que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. De façon générale, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines effectuera des placements qui sont admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102), comme des bons du Trésor et des titres émis par un OPC marché monétaire, et d'autres placements indiqués dans la définition de « couverture en espèces ». En particulier, les options de vente vendues par le FNB seront couvertes par des placements admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102). Si le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines est assigné sur une option, il pourrait détenir temporairement le titre sous-jacent avant de vendre la position.

Les options de vente que le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. Chaque option de vente négociée en bourse constituera une « option négociable » (au sens du Règlement 81-102) et sera compensée et réglée par une chambre de compensation. Si des options de vente sont vendues hors bourse par le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines, elles ne devraient pas être compensées et réglées par une chambre de compensation. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines peut également acheter des options de vente afin de limiter éventuellement la perte attribuable à la chute marquée des cours.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira principalement dans un portefeuille d'options de vente sur des titres de sociétés américaines à grande capitalisation.

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vendra des options de vente sur des titres qui seront choisis en tenant compte de la volatilité, de l'analyse fondamentale et technique, de la sensibilité des cours par rapport au marché en général et de la diversification par secteur.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens pourrait vendre à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit de vente du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre le prix d'exercice et la valeur du titre. Les options de vente que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. De façon générale, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens détiendra des placements qui sont admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102), comme des bons du Trésor et des titres émis par un OPC marché monétaire, et d'autres placements indiqués dans la définition de « couverture en espèces ». En particulier, les options de vente vendues par le FNB seront couvertes par des placements admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102). Si le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens est assigné sur une option, il pourrait détenir temporairement le titre sous-jacent avant de vendre la position.

Les options de vente que le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. Chaque option de vente négociée en bourse constituera une « option négociable » (au sens du Règlement 81-102) et sera compensée et réglée par une chambre de compensation. Si des options de vente sont vendues hors bourse par le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens, elles ne devraient pas être compensées et réglées par une chambre de compensation. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens peut également acheter des options de vente afin de limiter éventuellement la perte attribuable à la chute marquée des cours.

Prêt de titres

Un FNB BMO peut, conformément au Règlement 81-102, prêter des titres à des emprunteurs de titres qu'il juge acceptables afin d'en tirer un revenu additionnel conformément aux modalités d'une convention de prêt de titres intervenue entre le FNB BMO et un agent de prêt de titres, selon laquelle i) l'emprunteur versera au FNB BMO des frais de prêt de titres négociés et lui versera une rémunération correspondant aux distributions qu'il aura reçues sur les titres empruntés, ii) les prêts de titres sont admissibles à titre de « mécanismes de prêt de valeurs mobilières » pour l'application de la LIR, iii) le FNB BMO recevra une sûreté accessoire correspondant au moins à 102 % de la valeur des titres en portefeuille prêtés et iv) immédiatement après que le FNB BMO a conclu l'opération, la valeur marchande globale de tous les titres prêtés qui ne lui ont pas encore été retournés ne doit pas excéder 50 % de l'actif total du

FNB BMO. L'agent de prêt de titres pour un FNB BMO sera chargé de l'administration courante des prêts de titres, y compris de l'évaluation quotidienne à la valeur du marché de la sûreté accessoire.

Utilisation d'instruments dérivés

Les FNB BMO peuvent détenir ou utiliser des instruments dérivés, comme des options, des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré et des swaps, à des fins de couverture ou non. Les FNB BMO peuvent investir dans des instruments dérivés ou utiliser de tels instruments seulement s'ils les utilisent conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris à l'égard des limites relatives aux risques de crédit associés au cocontractant et aux objectifs et aux stratégies de placement du FNB BMO pertinent. L'exposition que pourrait avoir le portefeuille de chacun des FNB couverts à une autre monnaie que le dollar canadien fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Risques généraux inhérents à un placement dans les FNB BMO – Utilisation d'instruments dérivés ».

Conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, notamment le Règlement 81-102, en guise de solution de rechange à un placement dans les titres constituants et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, un FNB BMO peut également investir dans d'autres titres d'une manière conforme à ses objectifs et à ses stratégies de placement, à la condition qu'il n'y ait pas aucune répétition des frais de gestion facturables à l'égard des titres constitutifs détenus indirectement par un FNB BMO au moyen de placements dans d'autres fonds de placement. Si un FNB BMO investit dans un autre fonds d'investissement afin d'obtenir une exposition à des titres constituants et que les frais de gestion payables par cet autre fonds sont supérieurs à ceux du FNB BMO, le FNB BMO pourrait payer des frais de gestion plus élevés sur la partie de l'actif du FNB BMO investie dans l'autre fonds, peu importe si le fonds est géré par le gestionnaire ou un membre de son groupe.

VUE D'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS LESQUELS LES FNB BMO FONT DES PLACEMENTS

FINB BMO

FINB BMO obligations totales

Le FINB BMO obligations totales reflétera généralement l'exposition d'un placement dans divers titres d'emprunt dont la durée est principalement supérieure à un an et qui sont cotés au moins BBB. Les titres figurant au sein de l'indice pertinent représentent l'ensemble du marché canadien des obligations de sociétés et des gouvernements provinciaux et fédéral du Canada. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice FTSE Canada UniverseXM Bond^{MC} ».

FINB BMO actions chinoises

Le FINB BMO actions chinoises reflétera généralement l'exposition à un indice général de marchés boursiers chinois non couverts par rapport au yuan. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice BNY Mellon China Select ADR ».

FINB BMO obligations de sociétés

Le FINB BMO obligations de sociétés investit généralement dans des obligations de sociétés émises au Canada en dollars canadiens qui sont assorties d'une note de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate ».

FINB BMO obligations à escompte

Le FINB BMO obligations à escompte investit généralement dans des obligations du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et de sociétés du Canada qui se négocient près de leur valeur nominale ou en dessous de leur valeur nominale (100 \$). Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations à escompte FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens

Le FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens investit dans des titres de capitaux propres de sociétés qui sont inscrites à la cote de bourses de valeurs des États-Unis. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Dow Jones Industrial Average (CAD hedged) ».

FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens investit dans divers titres d'emprunt. Les titres détenus dans cet indice sont généralement émis ou garantis par les gouvernements fédéraux de pays que le fournisseur d'indices considère comme un « pays d'un marché émergent ». Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped CAD Hedged ».

FINB BMO équipondéré banques

Le FINB BMO équipondéré banques investit dans des titres de capitaux propres de banques canadiennes diversifiées. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight Canada Banks ».

FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens investit dans les titres de sociétés minières mondiales qui œuvrent dans la production ou l'extraction de métaux de base. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight Global Base Metals Canadian Dollar Hedged ».

FINB BMO équipondéré aurifères mondiales

Le FINB BMO équipondéré aurifères mondiales investit dans les titres de sociétés minières mondiales qui œuvrent dans la production ou l'extraction d'or. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight Global Gold ».

FINB BMO équipondéré produits industriels

Le FINB BMO équipondéré produits industriels investit dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes du secteur industriel. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight Canada Industrials ».

FINB BMO équipondéré pétrole et gaz

Le FINB BMO équipondéré pétrole et gaz investit dans des titres de capitaux propres de sociétés pétrolières et gazières canadiennes. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas ».

FINB BMO équipondéré de FPI

Le FINB BMO équipondéré de FPI investit dans les titres de capitaux propres de fiducies de placement immobilier canadiennes qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans le secteur des fiducies de placement immobilier. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight Canada REIT ».

FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens investit dans les titres de capitaux propres de banques américaines à grande capitalisation qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans le supersecteur des banques. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight US Bank Canadian Dollar Hedged ».

FINB BMO équipondéré banques américaines

Le FINB BMO équipondéré banques américaines investit généralement dans les titres de capitaux propres de banques des États-Unis à grande capitalisation qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans le supersecteur des banques. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight US Bank ».

FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens investit dans les titres de capitaux propres de sociétés américaines du secteur de la santé à grande capitalisation qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans le supersecteur de la santé. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight US Health Care Canadian Dollar Hedged ».

FINB BMO équipondéré américain de la santé

Le FINB BMO équipondéré américain de la santé investit dans les titres de capitaux propres de sociétés américaines du secteur de la santé à grande capitalisation qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans le supersecteur de la santé. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight US Health Care ».

FINB BMO équipondéré services aux collectivités

Le FINB BMO équipondéré services aux collectivités investit dans les titres de capitaux propres d'entreprises de services aux collectivités canadiennes définies, selon la norme *Global Industry Classification Standard (GICS^{MD})*, comme des services aux collectivités. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight Canada Utilities ».

FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens investit dans les titres de capitaux propres de sociétés mondiales qui sont classées, selon la nomenclature *FTSE Russell Industry Classification Benchmark*, dans le secteur des banques. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice FTSE Developed ex Korea Banks Capped 100% Hedged to CAD ».

FINB BMO communications mondiales

Le FINB BMO communications mondiales investit dans les titres de capitaux propres de sociétés mondiales qui sont liées au secteur des services de communication. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Media and Communications ».

FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens investit dans les titres de capitaux propres de sociétés mondiales qui sont classées, selon la nomenclature *FTSE Russell Industry Classification Benchmark*, dans le secteur des biens de consommation discrétionnaires. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD ».

FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens investit dans les titres de capitaux propres de sociétés mondiales qui sont classées, selon la nomenclature *FTSE Russell Industry Classification Benchmark*, dans le secteur des biens de consommation essentiels. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD ».

FINB BMO infrastructures mondiales

Le FINB BMO infrastructures mondiales investit dans des titres de capitaux propres inscrits à la cote de bourses nord-américaines d'entités qui sont propriétaires, exploitantes ou gestionnaires d'actifs d'infrastructure. Les activités d'infrastructure procurent habituellement des flux de revenu relativement stables et prévisibles et présentent certaines ou la totalité des caractéristiques suivantes : faible corrélation avec les autres catégories d'actifs; rendement stable; rendement fixe et réglementé; effet de levier moyennant des frais fixes; profil de demande relativement stable; revenu lié à l'inflation; services essentiels de base et irremplaçables et immunité relative au cycle économique. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed ».

FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens investit dans les titres de capitaux propres de sociétés mondiales qui sont classées, selon la nomenclature *FTSE Russell Industry Classification Benchmark*, dans le secteur de l'assurance. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice FTSE Developed ex Korea Insurance Capped 100% Hedged to CAD ».

FINB BMO obligations de gouvernements

Le FINB BMO obligations de gouvernements investit généralement dans des obligations de gouvernements émises au Canada en dollars canadiens qui sont assorties d'une note de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related ».

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens reflétera généralement l'exposition d'un placement dans des obligations de société à rendement élevé émises aux États-Unis (en dollars américains) dont la plupart ont une durée de plus d'un an et qui ont reçu une note inférieure à la note attribuée aux placements de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged ».

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement reflétera généralement l'exposition d'un placement dans des obligations de société à rendement élevé émises aux États-Unis (en dollars américains) dont la plupart ont une durée de plus d'un an et qui ont reçu une note inférieure à la note attribuée aux placements de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid ».

FINB BMO actions indiennes

Le FINB BMO actions indiennes reflétera généralement l'exposition à un indice général de marchés boursiers indiens non couverts par rapport à la roupie indienne. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice BNY Mellon India Select DR ».

FINB BMO petites gazières

Le FINB BMO petites gazières investit dans les titres de capitaux propres de sociétés gazières nord-américaines qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans les secteurs des producteurs de pétrole et de gaz naturel ou du matériel, des services et de la distribution liés au pétrole, et dont le chiffre d'affaires est majoritairement tiré d'activités reliées au gaz naturel. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Dow Jones North America Select Junior Gas ».

FINB BMO petites aurifères

Le FINB BMO petites aurifères investit dans les titres de capitaux propres de sociétés aurifères définies, selon la norme *Industry Classification Benchmark*, comme des aurifères. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Dow Jones North America Select Junior Gold ».

FINB BMO petites pétrolières

Le FINB BMO petites pétrolières investit dans les titres de capitaux propres de sociétés pétrolières nord-américaines qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans les secteurs des producteurs de pétrole et de gaz naturel ou du matériel, des services et de la distribution liés au pétrole, et dont le chiffre d'affaires est majoritairement tiré d'activités reliées au pétrole. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Dow Jones North America Select Junior Oil ».

FINB BMO échelonné actions privilégiées

Le FINB BMO échelonné actions privilégiées investit généralement dans des actions privilégiées de sociétés canadiennes inscrites à la cote de la Bourse de Toronto. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share ».

FINB BMO obligations de sociétés à long terme

Le FINB BMO obligations de sociétés à long terme investit dans divers titres d'emprunt dont la durée est principalement supérieure à 10 ans. Les titres figurant au sein de l'indice pertinent sont généralement des obligations de sociétés de qualité émises au Canada, en dollars canadiens. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations fédérales à long terme

Le FINB BMO obligations fédérales à long terme investit dans divers titres d'emprunt dont la durée est principalement supérieure à 10 ans. Les titres détenus dans cet indice sont généralement émis ou garantis par le gouvernement du Canada et par divers intermédiaires qui ont été établis ou qui sont parrainés par le gouvernement du Canada. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations provinciales à long terme

Le FINB BMO obligations provinciales à long terme investit dans une gamme de titres de créance dont la plupart ont une période d'échéance de plus de 10 ans. Les titres figurant au sein de l'indice pertinent sont généralement émis ou garantis par les gouvernements provinciaux du Canada, divers organismes des gouvernements provinciaux et divers intermédiaires qui ont été établis ou parrainés par des gouvernements provinciaux. Le FINB BMO obligations provinciales à long terme peut également investir dans des titres émis par des gouvernements municipaux canadiens. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme

Le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme investit dans une gamme de titres de créance dont la plupart ont une période d'échéance de plus de 10 ans. Les titres figurant au sein de l'indice pertinent sont des obligations du Trésor des États-Unis ayant obtenu une note de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays U.S. Long Treasury Bond ».

FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme

Le FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme investit dans divers titres d'emprunt dont la durée est principalement de 5 à 10 ans. Les titres figurant au sein de l'indice pertinent sont généralement des obligations de sociétés de qualité émises au Canada, en dollars canadiens. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations fédérales à moyen terme

Le FINB BMO obligations fédérales à moyen terme investit dans divers titres d'emprunt dont la durée varie principalement de 5 à 10 ans. Les titres figurant au sein de l'indice pertinent sont généralement émis par le gouvernement du Canada (y compris des sociétés de la Couronne mandataires ou non) et des organismes supranationaux. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations provinciales à moyen terme

Le FINB BMO obligations provinciales à moyen terme investit dans une gamme de titres de créance dont la plupart ont une période d'échéance variant de 5 à 10 ans. Les titres figurant au sein de l'indice pertinent sont généralement émis ou garantis par les gouvernements provinciaux du Canada, divers organismes des gouvernements provinciaux et divers intermédiaires qui ont été établis ou parrainés par des gouvernements provinciaux. Le FINB BMO obligations provinciales à moyen terme peut également investir dans des titres émis par des gouvernements municipaux canadiens. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens investit dans des titres de créance de qualité américains, à raison de trois émissions par émetteur, d'un capital encours notionnel d'au moins 750 millions de dollars américains par obligation. Le portefeuille est pondéré en fonction de la capitalisation boursière à raison d'une capitalisation par émetteur plafonnée à 2 %. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged ».

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme investit dans des titres de créance de qualité américains, à raison de trois émissions par émetteur, d'un encours notionnel d'au moins 750 millions de dollars américains par obligation. Le portefeuille est pondéré en fonction de la capitalisation boursière à raison d'une capitalisation par émetteur plafonnée à 2 %. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped ».

FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme

Le FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme investit dans une gamme de titres de créance dont la plupart ont une période d'échéance se situant entre 5 à 10 ans. Les titres figurant au sein de l'indice pertinent sont des obligations du Trésor des États-Unis ayant obtenu une note de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Year Bond ».

FINB BMO MSCI Monde de haute qualité

Le FINB BMO MSCI Monde de haute qualité investit dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui sont constituées dans les pays que le fournisseur d'indices estime être des pays de marchés développés et émergents ou dont le marché primaire aux fins d'inscription est situé dans l'un de ces pays. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI ACWI Quality ».

FINB BMO MSCI Canada valeur

Le FINB BMO MSCI Canada valeur investit dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes ouvertes qui exercent des activités dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI Canada Enhanced Value Capped ».

FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens investit dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui sont constituées dans l'un des pays que le fournisseur d'indices considère comme un « pays de marché développé », sauf les États-Unis et le Canada, ou dont le marché primaire aux fins d'inscription est situé dans l'un de ces pays. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD ».

FINB BMO MSCI EAFE

Le FINB BMO MSCI EAFE investit dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui sont constituées dans les pays que le fournisseur d'indices estime être des « pays de marché développé », sauf les États-Unis et le Canada, ou dont le marché primaire aux fins d'inscription est situé dans l'un de ces pays. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI EAFE ».

FINB BMO MSCI EAFE valeur

Le FINB BMO MSCI EAFE valeur investit dans des titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui exercent des activités dans divers secteurs et sont constituées dans les pays que le fournisseur d'indices considère comme un « pays de marchés développés », sauf les États-Unis et le Canada, ou dont le marché principal se trouve dans ces pays. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped ».

FINB BMO MSCI marchés émergents

Le FINB BMO MSCI marchés émergents investit dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui sont constituées dans l'un des pays que le fournisseur d'indices considère comme un « pays d'un marché émergent » ou dont le marché primaire aux fins d'inscription est situé dans l'un de ces pays. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI Emerging Markets ».

FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens investit dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui sont constituées dans les pays que le fournisseur d'indices estime être des « pays européens de marché développé » ou dont le marché primaire aux fins d'inscription est situé dans l'un de ces pays. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD ».

FINB BMO MSCI américaines de haute qualité

Le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité investit dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes des États-Unis œuvrant dans divers secteurs d'activité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI USA Quality ».

FINB BMO MSCI américaines valeur

Le FINB BMO MSCI américaines valeur investit dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines ouvertes qui exercent des activités dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI USA Enhanced Value Capped ».

FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens investit dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes et ne faisant pas partie du secteur des services financiers cotées au NASDAQ. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice NASDAQ-100 Hedged to CAD ».

FINB BMO actions du Nasdaq 100

Le FINB BMO actions du Nasdaq 100 investit dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes et ne faisant pas partie du secteur des services financiers cotées au Nasdaq Stock Market. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice NASDAQ-100 ».

FINB BMO obligations à rendement réel

Le FINB BMO obligations à rendement réel investit dans divers titres d'emprunt dont la durée est principalement supérieure à un an. Les titres détenus dans cet indice sont généralement émis ou garantis par le gouvernement du Canada et sont protégés de l'incidence de l'inflation sur le coupon de l'obligation. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations fédérales à rendement réel FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens investit dans 500 titres de capitaux propres de sociétés ouvertes des États-Unis œuvrant dans différents secteurs d'activité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars ».

FINB BMO S&P 500

Le FINB BMO S&P 500 investit généralement dans 500 titres de capitaux propres de sociétés ouvertes des États-Unis dans différents secteurs d'activité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice S&P 500 ».

FINB BMO S&P/TSX composé plafonné

Le FINB BMO S&P/TSX composé plafonné investit dans plus de 200 titres de capitaux propres de sociétés canadiennes ouvertes œuvrant dans divers secteurs d'activité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice composé plafonné S&P/TSX ».

FINB BMO Shiller américaines sélectionnées

Le FINB BMO Shiller américaines sélectionnées investit dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes américaines qui exercent des activités dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Shiller Barclays CAPE[®] US Single Stock ».

FINB BMO obligations de sociétés à court terme

Le FINB BMO obligations de sociétés à court terme investit dans une gamme de titres d'emprunt dont la durée varie principalement de 1 an à 5 ans. Les titres détenus dans cet indice sont généralement des obligations de sociétés de qualité émises au Canada, en dollars canadiens. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations fédérales à court terme

Le FINB BMO obligations fédérales à court terme investit dans une gamme de titres d'emprunt dont la durée varie principalement de 1 an à 5 ans. Les titres détenus dans cet indice sont généralement émis ou garantis par le gouvernement du Canada, par divers organismes du gouvernement du Canada et par divers intermédiaires qui ont été établis ou qui sont parrainés par le gouvernement du Canada. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations provinciales à court terme

Le FINB BMO obligations provinciales à court terme investit dans une gamme de titres d'emprunt dont la durée varie principalement de 1 an à 5 ans. Les titres figurant au sein de l'indice pertinent sont généralement émis ou garantis par les gouvernements provinciaux du Canada, par divers organismes des gouvernements provinciaux du Canada et par divers intermédiaires qui ont été établis ou qui sont parrainés par les gouvernements provinciaux du

Canada. Le FINB BMO obligations provinciales à court terme peut également investir dans des titres de municipalités canadiennes. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations à court terme

Le FINB BMO obligations à court terme procure une exposition à une gamme de titres d'emprunt dont la durée varie principalement de 1 an à 5 ans. Les titres figurant au sein de l'indice représenteront le marché canadien des obligations assorties d'une note de qualité du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des sociétés, qui en émettent généralement au Canada en dollars canadiens. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Years ».

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens investit généralement dans des obligations de qualité à taux fixe de sociétés américaines imposables dont l'échéance se situe entre 1 an et 5 ans. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged ».

FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme

Le FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme investit dans une gamme de titres de créance dont la plupart ont une période d'échéance se situant entre 1 an à 5 ans. Les titres figurant au sein de l'indice pertinent sont des obligations du Trésor des États-Unis ayant obtenu une note de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 1-5 Year Bond ».

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investit dans une gamme d'actions privilégiées inscrites à la cote d'une bourse de valeurs des États-Unis qui figurent dans l'indice applicable. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (NTR) ».

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines

Le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines investit dans une gamme d'actions privilégiées inscrites à la cote d'une bourse de valeurs des États-Unis qui figurent dans l'indice applicable. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive US Preferred Share Select (NTR) ».

FNINB BMO

FNB BMO Équilibré

Le FNB BMO Équilibré investit dans un portefeuille de FNB de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe diversifiés, répartis dans un éventail de marchés et de secteurs mondiaux. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNB BMO Équilibré ».

FNB BMO canadien de dividendes

Le FNB BMO canadien de dividendes investit dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes élevés au sein de différents secteurs d'activité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO canadien de dividendes ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés investit dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes élevés au sein de différents secteurs

d'activité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés ».

FNB BMO technologies chinoises

Le FNB BMO technologies chinoises investit dans des titres de capitaux propres de société du secteur des technologies qui offrent une exposition à la Chine. Les sous-secteurs comprennent Internet, le matériel, les semi-conducteurs, les télécommunications, les logiciels et d'autres nouveaux sous-secteurs de la technologie. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO technologies chinoises ».

FNB BMO Conservateur

Le FNB BMO Conservateur investit dans un portefeuille de FNB de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe diversifiés, répartis dans un éventail de marchés et de secteurs mondiaux. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNB BMO Conservateur ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes investit dans des titres de capitaux propres de banques canadiennes, dans des parts du FINB BMO équipondéré banques ou dans une combinaison de ceux-ci, et vend des options d'achat visant ces titres. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens investit dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines au sein de différents secteurs d'activité et vend des options d'achat visant ces titres. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines investit dans les titres de capitaux propres de banques des États-Unis et vend des options d'achat couvertes visant une partie du portefeuille. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités investit dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes de services aux collectivités et vend des options d'achat visant ces titres. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes investit dans des titres de capitaux propres de sociétés européennes qui versent des dividendes élevés dans plusieurs secteurs d'activité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens investit dans des titres de capitaux propres de sociétés européennes qui versent des dividendes élevés dans plusieurs secteurs d'activité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des

FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens ».

FNB BMO rendement élevé à taux variable

Le FNB BMO rendement élevé à taux variable investit dans des titres d'emprunt de sociétés à rendement élevé ou des instruments dérivés visés qui procurent une exposition au risque de crédit lié aux émetteurs dont les titres ne sont pas de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO rendement élevé à taux variable ».

FNB BMO Croissance

Le FNB BMO Croissance investit dans un portefeuille de FNB de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe diversifiés, répartis dans un éventail de marchés et de secteurs mondiaux. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNB BMO Croissance ».

FNB BMO internationales de dividendes

Le FNB BMO internationales de dividendes investit dans les titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes et qui proviennent de plusieurs secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO internationales de dividendes ».

FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens investit dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes au sein de différents secteurs d'activité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens ».

FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité investit dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes dont les titres affichent une volatilité faible au sein de différents secteurs d'activité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité ».

FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité investit dans des titres de capitaux propres de sociétés de marchés émergents à faible volatilité dans plusieurs secteurs d'activité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité ».

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité investit dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales à faible volatilité dans plusieurs secteurs d'activité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité ».

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investit dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales à faible volatilité dans plusieurs secteurs d'activité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens ».

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité investit dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines à faible volatilité œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité ».

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investit dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines à faible volatilité dans plusieurs secteurs d'activité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens ».

FNB BMO revenu mensuel

Le FNB BMO revenu mensuel investit dans un portefeuille diversifié de placements générant un revenu, notamment des actions ordinaires, des titres à revenu fixe et des parts de fiducies. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO revenu mensuel ».

FNB BMO obligations à très court terme

Le FNB BMO obligations à très court terme investit dans des titres à revenu fixe dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de un an ou moins. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO obligations à très court terme ».

FNB BMO obligations américaines à très court terme

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme investit dans des titres à revenu fixe américains, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est principalement de un an ou moins. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNB BMO obligations américaines à très court terme ».

FNB BMO américain de dividendes

Le FNB BMO américain de dividendes investit dans 100 titres de capitaux propres de sociétés américaines ouvertes œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO américain de dividendes ».

FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens investit dans 100 titres de capitaux propres de sociétés américaines ouvertes œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines investit dans les titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes élevés dans plusieurs secteurs d'activité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investit dans les titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes élevés dans plusieurs secteurs d'activité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des

FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens ».

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vend des options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines dans plusieurs secteurs d'activité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines ».

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vend des options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines dans plusieurs secteurs d'activité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO – FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens ».

RESTRICTIONS EN MATIÈRE DE PLACEMENT

Les FNB BMO sont assujettis à certaines restrictions et pratiques prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les FNB BMO sont gérés conformément à ces restrictions et pratiques, sauf si une dispense accordée par les autorités en valeurs mobilières permet d'y déroger. Se reporter à la rubrique « Dispenses et approbations ». Les porteurs de parts doivent approuver toute modification de l'objectif de placement fondamental d'un FNB BMO. Se reporter à la rubrique « Questions touchant les porteurs de parts – Questions nécessitant l'approbation des porteurs de parts ».

FRAIS

Frais payables par les FNB BMO

La valeur du placement d'un porteur de parts dans un FNB BMO sera réduite du montant des frais facturés au FNB BMO en question.

Frais de gestion

Chaque FNB BMO versera au gestionnaire les frais de gestion indiqués dans le tableau ci-dessous en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne du FNB BMO applicable. Les frais de gestion sont payables au gestionnaire en échange des services qu'il fournit à chaque FNB BMO en sa qualité de gestionnaire, notamment acquérir ou prendre des dispositions pour acquérir des titres au nom des FNB BMO, calculer la valeur liquidative, la valeur liquidative par part, le revenu net et les gains en capital nets réalisés des FNB BMO, autoriser le paiement des frais d'exploitation engagés pour le compte des FNB BMO, dresser les états financiers et les données financières et comptables dont les FNB BMO ont besoin, voir à ce que les porteurs de parts reçoivent les états financiers (y compris les états financiers intermédiaires et annuels) et les autres rapports prescrits à l'occasion par les lois applicables, voir à ce que les FNB BMO se conforment aux exigences réglementaires et aux exigences applicables en matière d'inscription à la cote des bourses, préparer les rapports des FNB BMO destinés aux porteurs de parts et aux autorités en valeurs mobilières, fixer le montant des distributions que devront faire les FNB BMO et négocier des ententes contractuelles avec les tiers fournisseurs de services, dont les courtiers désignés, le dépositaire, l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres, les auditeurs et les imprimeurs. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur – Obligations et services du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur » pour de plus amples renseignements. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, seront cumulés quotidiennement et seront payés chaque trimestre à terme échu. À son gré, le gestionnaire peut renoncer à l'occasion à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion imposés à tout moment.

FINB BMO	
FINB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FINB BMO obligations totales	0,08
FINB BMO actions chinoises	0,65
FINB BMO obligations de sociétés	0,15
FINB BMO obligations à escompte	0,09
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	0,23
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	0,50
FINB BMO équipondéré banques	0,55
FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens	0,55
FINB BMO équipondéré aurifères mondiales	0,55
FINB BMO équipondéré produits industriels	0,55
FINB BMO équipondéré pétrole et gaz	0,55
FINB BMO équipondéré de FPI	0,55
FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO équipondéré banques américaines	0,35
FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO équipondéré américain de la santé	0,35
FINB BMO équipondéré services aux collectivités	0,55
FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO communications mondiales	0,35
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO infrastructures mondiales	0,55
FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO obligations de gouvernements	0,15
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	0,55
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	0,55
FINB BMO actions indiennes	0,65
FINB BMO petites gazières	0,55
FINB BMO petites aurifères	0,55
FINB BMO petites pétrolières	0,55
FINB BMO échelonné actions privilégiées	0,45

FINB BMO	
FNB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	0,30
FINB BMO obligations fédérales à long terme	0,20
FINB BMO obligations provinciales à long terme	0,25
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	0,20
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	0,30
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	0,20
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	0,25
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	0,25
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	0,25
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	0,20
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité	0,45
FINB BMO MSCI Canada valeur	0,35
FINB BMO MSCI EAFFE couvert en dollars canadiens	0,20
FINB BMO MSCI EAFFE	0,20
FINB BMO MSCI EAFFE valeur	0,40
FINB BMO MSCI marchés émergents	0,25
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	0,40
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité	0,30
FINB BMO MSCI américaines valeur	0,30
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens	0,35
FINB BMO actions du Nasdaq 100	0,35
FINB BMO obligations à rendement réel	0,25
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	0,08
FINB BMO S&P 500	0,08
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	0,05
FINB BMO Shiller américaines sélectionnées	0,65
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	0,10
FINB BMO obligations fédérales à court terme	0,20
FINB BMO obligations provinciales à court terme	0,25
FINB BMO obligations à court terme	0,09
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	0,25
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	0,20

FINB BMO	
FNB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	0,45
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	0,45

FNINB BMO	
FNB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FNB BMO Équilibré	0,18
FNB BMO canadien de dividendes	0,35
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	0,65
FNB BMO technologies chinoises	0,80
FNB BMO Conservateur	0,18
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	0,65
FNB BMO rendement élevé à taux variable	0,40
FNB BMO Croissance	0,18
FNB BMO internationales de dividendes	0,40
FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	0,40
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	0,35
FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité	0,45
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	0,40
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	0,40
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	0,30
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	0,30
FNB BMO revenu mensuel	0,55
FNB BMO obligations à très court terme	0,15
FNB BMO obligations américaines à très court terme	0,15

FNIINB BMO	
FNB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FNB BMO américain de dividendes	0,30
FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens	0,30
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	0,65
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines	0,65
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	0,65

Frais des fonds sous-jacents

Un FNB BMO peut, conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières, investir dans des fonds négociés en bourse, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement publics qui peuvent être gérés par le gestionnaire, les membres de son groupe ou par des gestionnaires de fonds indépendants. Ces fonds sous-jacents acquittent des frais en plus des frais payables par un FNB BMO. À l'égard de ces placements, un FNB BMO n'a pas à payer les frais de gestion ni de rémunération incitative qui, pour une personne raisonnable, doubleraient les frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service.

De plus, un FNB BMO n'a pas à payer de frais d'achat ou de rachat relativement aux achats ou aux rachats de titres des fonds sous-jacents dans lesquels il investit si ces fonds sont gérés par le gestionnaire, un membre de son groupe ou une personne ayant des liens avec lui. Il n'a pas non plus à payer de frais d'achat ou de rachat relativement à ses achats ou à ses rachats de titres de fonds sous-jacents qui, pour une personne raisonnable, doubleraient des frais payables par un investisseur d'un FNB BMO.

Frais d'exploitation

Outre les frais de gestion, chaque FNB BMO doit régler les frais engagés pour se conformer au Règlement 81-107, notamment les frais liés à la mise sur pied et à l'exploitation continue du CEI, les courtages et les commissions, les impôts sur le revenu, les retenues d'impôt et les autres taxes applicables, dont la TVH, les frais engagés pour se conformer à de nouvelles exigences du gouvernement ou des autorités de réglementation adoptées après l'établissement des premiers FNB BMO et les dépenses extraordinaires. Il incombe au gestionnaire de régler tous les autres coûts et frais des FNB BMO, y compris la rémunération payable au dépositaire, à l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres, au mandataire aux fins du régime et à d'autres fournisseurs de services, y compris les fournisseurs d'indices, dont le gestionnaire a retenu les services. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur – Obligations et services du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur ».

Si un FNB BMO détient des titres d'un ou de plusieurs fonds négociés en bourse, organismes de placement collectif ou autres fonds d'investissement publics qui pourraient être gérés par le gestionnaire, les membres de son groupe ou des gestionnaires de fonds indépendants, les frais engagés par chacun de ces autres fonds relativement à son exploitation sont indirectement pris en charge par le FNB BMO en plus des frais d'exploitation que le FNB BMO engage directement.

Distributions de frais de gestion

Pour obtenir des frais de gestion concurrentiels, le gestionnaire peut accepter de réduire les frais de gestion qu'il recevrait autrement des FNB BMO à l'égard de placements effectués dans ceux-ci par certains porteurs de parts. Une somme correspondant à la différence entre les frais autrement facturables et les frais réduits du FNB BMO sera distribuée en espèces par le FNB BMO aux porteurs de parts à titre de « distributions de frais de gestion ».

Le gestionnaire fixera, à son gré et à l'occasion, le montant des distributions de frais de gestion à l'égard des parts d'un FNB BMO et le moment de leur versement. De façon générale, les distributions de frais de gestion seront calculées et attribuées en fonction du nombre moyen de parts d'un porteur de parts (à l'exclusion des parts prêtées par des porteurs de parts aux termes de conventions de prêt de titres) au cours de chaque période applicable, tel qu'il est précisé à l'occasion par le gestionnaire. Seuls les véritables propriétaires de parts (y compris les courtiers désignés et les courtiers) pourront recevoir des distributions de frais de gestion, et non les courtiers ou autres adhérents de la CDS qui détiennent des parts pour le compte de véritables propriétaires. Les distributions de frais de gestion seront d'abord prélevées sur le revenu net du FNB BMO, puis sur ses gains en capital et, enfin, sur son capital. Se reporter à la rubrique « Incidences fiscales – Imposition des porteurs de parts » pour plus de précisions. Pour recevoir une distribution de frais de gestion pour une période donnée, le véritable propriétaire de parts doit soumettre une demande en ce sens vérifiée par un adhérent de la CDS pour le compte du propriétaire véritable de parts et fournir au gestionnaire les autres renseignements que celui-ci pourrait exiger conformément aux modalités et à la procédure qu'il établira à l'occasion.

Le gestionnaire se réserve le droit de cesser ou de modifier les distributions de frais de gestion à tout moment. Les porteurs de parts subiront généralement les incidences fiscales des distributions de frais de gestion qu'ils recevront d'un FNB BMO.

Frais payables directement par vous

Les porteurs de parts qui achètent et vendent leurs parts par l'intermédiaire d'une Bourse ne paie aucun frais directement au gestionnaire ou au FNB BMO relativement à ces achats et ventes.

Si la convention liant le courtier désigné ou la convention de courtage applicable le stipule, le gestionnaire ou un FNB BMO peut facturer au courtier désigné et/ou au courtier des frais pour compenser certains coûts d'opérations rattachés à une émission de parts du FNB BMO en faveur du courtier désigné et/ou du courtier. Se reporter aux rubriques « Souscription de parts » et « Rachat et échange de parts ».

RENDEMENTS ANNUELS, RATIO DES FRAIS DE GESTION ET RATIO DES FRAIS D'OPÉRATIONS

Le tableau ci-après fait état des rendements annuels, du RFG et du RFO de chaque FNB BMO dont il est question dans le rapport de gestion annuel sur le rendement du fonds pour chacun des cinq derniers exercices. Le rendement des placements des nouveaux FNB BMO ou d'un FNB BMO qui n'ont pas encore communiqué leurs rendements annuels, leurs RFG et leurs RFO dans un rapport de gestion annuel sur le rendement du fonds n'est pas indiqué.

FINB BMO

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FINB BMO obligations totales</u>					
Rendements annuels (%)	2,30	1,54	3,24	8,43	-1,45
RFG (%)	0,10	0,14	0,23	0,23	0,23
RFO (%)	0,01	0,00	0,01	0,01	0,01
<u>FINB BMO actions chinoises</u>					
Rendements annuels (%)	37,33	-8,15	19,58	10,87	34,63
RFG (%)		0,72	0,72	0,74	0,75
RFO (%)	0,71	0,08	0,06	0,04	0,07
	0,06				
<u>FINB BMO obligations de sociétés</u>					
Rendements annuels (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FINB BMO obligations à escompte</u>					
Rendements annuels (%)	1,71	1,37	3,6	6,27*	s.o.
RGF (%)	0,10	0,15	0,22	0,23	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	s.o.
* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014					
<u>FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	26,51	14,94	-0,89	9,87	29,28
RGF (%)	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	4,66	6,96	2,86	8,68	-4,71
RGF (%)	0,56	0,56	0,56	0,57	0,57
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO équipondéré banques</u>					
Rendements annuels (%)	14,30	30,76	-5,96	13,79	20,43
RGF (%)	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	37,27	56,43	-45,86	-9,56	-6,97
RGF (%)	0,62	0,63	0,63	0,63	0,63
RFO (%)	0,05	0,04	0,04	0,02	0,03
<u>FINB BMO équipondéré aurifères mondiales</u>					
Rendements annuels (%)	-1,01	47,14	-10,12	7,89	-52,66
RGF (%)	0,61	0,62	0,63	0,63	0,66
RFO (%)	0,07	0,05	0,18	0,02	0,00
<u>FINB BMO équipondéré produits industriels</u>					
Rendements annuels (%)	17,88	31,36	-14,08	-0,85	37,98
RGF (%)	0,62	0,61	0,61	0,63	0,64
RFO (%)	0,00	0,02	0,01	0,00	0,00
<u>FINB BMO équipondéré pétrole et gaz</u>					
Rendements annuels (%)	-12,81	38,34	-24,55	-11,23	13,65
RGF (%)	0,61	0,61	0,61	0,62	0,62
RFO (%)	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00
<u>FINB BMO équipondéré de CPI</u>					
Rendements annuels (%)	14,24	17,11	-5,16	8,73	-4,60
RGF (%)	0,61	0,61	0,61	0,62	0,62
RFO (%)	0,03	0,04	0,01	0,00	0,02
<u>FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	17,00	27,90	-2,74	10,56	37,51
RGF (%)	0,39	0,39	0,40	0,40	0,40
RFO (%)	0,01	0,03	0,03	0,01	0,00
<u>FINB BMO équipondéré banques américaines</u>					
Rendements annuels (%)	10,33	24,37	17,14	15,52*	s.o.
RGF (%)	0,39	0,39	0,39	0,39	s.o.
RFO (%)	0,01	0,02	0,01	0,00	s.o.
* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014					
<u>FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	25,29	-4,84	7,10	33,63	43,19
RGF (%)	0,39	0,39	0,39	0,40	0,40
RFO (%)	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00
<u>FINB BMO équipondéré services aux collectivités</u>					
Rendements annuels (%)	8,46	20,53	-1,36	12,42	-4,41
RGF (%)	0,61	0,61	0,61	0,62	0,62
RFO (%)	0,00	0,04	0,00	0,00	0,03

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	10,03	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,40	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,10	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
* Rendement du 3 avril 2017 au 31 décembre 2017					
<u>FINB BMO communications mondiales</u>					
Rendements annuels (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
<u>FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	13,72	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,41	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,04	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
* Rendement du 3 avril 2017 au 31 décembre 2017					
<u>FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	4,84	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,41	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,16	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
* Rendement du 3 avril 2017 au 31 décembre 2017					
<u>FINB BMO infrastructures mondiales</u>					
Rendements annuels (%)	2,86	17,28	-4,05	30,27	22,12
RGF (%)	0,61	0,61	0,61	0,62	0,62
RFO (%)	0,01	0,01	0,01	0,00	0,01
<u>FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	13,07	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,37	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,16	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
* Rendement du 3 avril 2017 au 31 décembre 2017					
<u>FINB BMO obligations de gouvernements</u>					
Rendements annuels (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
<u>FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	5,40	14,71	-6,70	1,71	6,42
RGF (%)	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
<u>FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement</u>					
Rendements annuels (%)	0,49	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,62	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
* Rendement du 4 octobre 2017 au 31 décembre 2017					
<u>FINB BMO actions indiennes</u>					
Rendements annuels (%)	34,30	-1,78	10,49	32,27	6,62
RGF (%)	0,73	0,73	0,72	0,73	0,75
RFO (%)	0,14	0,11	0,15	0,12	0,11
<u>FINB BMO petites gazières</u>					
Rendements annuels (%)	-12,53	38,83	-31,39	-19,53	39,94
RGF (%)	0,58	0,58	0,59	0,63	0,64
RFO (%)	0,03	0,02	0,01	0,00	0,00

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FINB BMO petites aurifères</u>					
Rendements annuels (%)	11,92	63,26	-17,04	-2,87	-56,40
RFG (%)	0,60	0,60	0,60	0,62	0,63
RFO (%)	0,17	0,15	0,04	0,00	0,00
<u>FINB BMO petites pétrolières</u>					
Rendements annuels (%)	-27,39	42,72	-26,26	-28,84	35,87
RFG (%)	0,60	0,59	0,59	0,63	0,63
RFO (%)	0,04	0,05	0,02	0,00	0,00
<u>FINB BMO échelonné actions privilégiées</u>					
Rendements annuels (%)	14,46	6,79	-20,22	4,72	-3,47
RFG (%)	0,50	0,50	0,50	0,51	0,51
RFO (%)	0,03	0,06	0,04	0,02	0,00
<u>FINB BMO obligations de sociétés à long terme</u>					
Rendements annuels (%)	8,17	6,37	0,53	16,15	-3,78
RFG (%)	0,34	0,34	0,34	0,34	0,34
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO obligations fédérales à long terme</u>					
Rendements annuels (%)	2,58	-1,15	5,04	17,14	-9,13
RFG (%)	0,22	0,23	0,23	0,23	0,23
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO obligations provinciales à long terme</u>					
Rendements annuels (%)	7,78	2,09	3,8	17,61	-5,23*
RFG (%)	0,28	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Rendement du 19 mars 2013 au 31 décembre 2013					
<u>FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme</u>					
Rendements annuels (%)	2,91	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,23	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017					
<u>FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme (parts en dollars américains)</u>					
Rendements annuels (%)	7,62	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,23	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017					
<u>FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme</u>					
Rendements annuels (%)	2,02	3,72	3,59	8,71	0,67
RFG (%)	0,34	0,33	0,34	0,34	0,34
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO obligations fédérales à moyen terme</u>					
Rendements annuels (%)	-0,93	-0,32	4,89	8,50	-2,36
RFG (%)	0,22	0,22	0,22	0,23	0,23
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO obligations provinciales à moyen terme</u>					
Rendements annuels (%)	0,96	1,28	4,87	9,13	-1,41*
RFG (%)	0,28	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Rendement du 19 mars 2013 au 31 décembre 2013					
<u>FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	4,65	4,79	1,85	7,68	-2,02*
RFG (%)	0,28	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,01	0,01	0,01	0,02	0,01

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

* Rendement du 20 mars 2013 au 31 décembre 2013

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme

Rendements annuels (%)	-1,53	2,20	19,48	16,92	0,71*
RGF (%)	0,28	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Rendement du 19 mars 2013 au 31 décembre 2013

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	5,17	5,32	0,30	6,50	-2,65*
RGF (%)	0,28	0,28	0,28	0,31	0,29
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Rendement du 19 mars 2013 au 31 décembre 2013

FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme

Rendements annuels (%)	-2,83	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,23	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	1,62	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,24	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO MSCI Monde de haute qualité

Rendements annuels (%)	19,69	2,21	21,86	2,60*	S.O.
RGF (%)	0,50	0,51	0,51	0,52	S.O.
RFO (%)	0,04	0,03	0,11	0,00	S.O.

* Rendement du 5 novembre 2014 au 31 décembre 2014

FINB BMO MSCI Canada valeur

Rendements annuels (%)	5,07	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,40	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,01	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 4 octobre 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO MSCI EAFFE couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	16,12	6,52	4,53	5,51	25,86
RGF (%)	0,23	0,23	0,23	0,29	0,41
RFO (%)	0,10	0,07	0,10	0,02	0,28

FINB BMO MSCI EAFFE

Rendements annuels (%)	17,11	-1,85	18,03	1,94*	S.O.
RGF (%)	0,22	0,22	0,23	0,25	S.O.
RFO (%)	0,09	0,04	0,21	0,36	S.O.

* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014

FINB BMO MSCI EAFFE valeur

Rendements annuels (%)	5,44	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,45	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,58	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 4 octobre 2017 au 31 décembre 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FINB BMO MSCI marchés émergents</u>					
Rendements annuels (%)	28,92	7,40	-0,22	5,05	3,53
RFG (%)	0,27	0,27	0,29	0,46	0,58
RFO (%)	0,06	0,06	0,08	0,05	0,10
<u>FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	14,80	5,80	9,68	9,99*	s.o.
RFG (%)	0,45	0,45	0,45	0,46	s.o.
RFO (%)	0,09	0,10	0,10	0,07	s.o.
* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014					
<u>FINB BMO MSCI américaines de haute qualité</u>					
Rendements annuels (%)	17,16	4,06	26,7	4,15*	s.o.
RFG (%)	0,34	0,34	0,34	0,36	s.o.
RFO (%)	0,00	0,00	0,01	0,00	s.o.
* Rendement du 5 novembre 2014 au 31 décembre 2014					
<u>FINB BMO MSCI américaines valeur</u>					
Rendements annuels (%)	7,84	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,34	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,01	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
* Rendement du 4 octobre 2017 au 31 décembre 2017					
<u>FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	31,62	6,41	8,88	19,43	36,55
RFG (%)	0,39	0,39	0,39	0,40	0,40
RFO (%)	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00
<u>FINB BMO obligations à rendement réel</u>					
Rendements annuels (%)	0,32	2,56	2,37	13,16	-12,68
RFG (%)	0,27	0,27	0,28	0,29	0,29
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	20,66	10,90	0,52	13,68	32,17
RFG (%)	0,10	0,11	0,11	0,13	0,17
RFO (%)	0,01	0,01	0,01	0,00	0,00
<u>FINB BMO S&P 500</u>					
Rendements annuels (%)	13,58	8,19	20,21	23,75	40,77
RFG (%)	0,09	0,10	0,11	0,13	0,17
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO S&P 500 (parts en dollars américains)</u>					
Rendements annuels (%)	21,31	11,50	0,96	13,23	31,65
RFG (%)	0,09	0,10	0,11	0,13	0,17
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO S&P/TSX composé plafonné</u>					
Rendements annuels (%)	9,05	20,99	-8,29	10,44	12,81
RFG (%)	0,06	0,06	0,06	0,09	0,17
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO Shiller américaines sélectionnées</u>					
Rendements annuels (%)	6,06	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,73	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,02	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 4 octobre 2017 au 31 décembre 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FINB BMO obligations de sociétés à court terme</u>					
Rendements annuels (%)	0,83	2,16	2,59	3,24	2,07
RGF (%)	0,11	0,12	0,13	0,20	0,34
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO obligations de sociétés à court terme (parts de catégorie Accumulation)</u>					
Rendements annuels (%)	0,40*	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,12	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017					
<u>FINB BMO obligations fédérales à court terme</u>					
Rendements annuels (%)	-0,79	-0,05	2,23	2,36	1,10
RGF (%)	0,23	0,22	0,23	0,23	0,23
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO obligations fédérales à court terme (parts de catégorie Accumulation)</u>					
Rendements annuels (%)	-0,88*	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,21	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017					
<u>FINB BMO obligations provinciales à court terme</u>					
Rendements annuels (%)	-0,15	0,62	2,59	3,12	1,57
RGF (%)	0,28	0,28	0,28	0,28	0,28
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>FINB BMO obligations provinciales à court terme (parts de catégorie Accumulation)</u>					
Rendements annuels (%)	-0,28*	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,28	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017					
<u>FINB BMO obligations à court terme</u>					
Rendements annuels (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
<u>FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens</u>					
Rendements annuels (%)	1,64	1,93	1,45	1,33*	S.O.
RGF (%)	0,28	0,28	0,28	0,28	S.O.
RFO (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	S.O.
* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014					
<u>FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme</u>					
Rendements annuels (%)	-4,09	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,24	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017					
<u>FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme (parts en dollars américains)</u>					
Rendements annuels (%)	0,25	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,24	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
* Rendement du 21 février 2017 au 31 décembre 2017					

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	4,95	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,51	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,01	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines

Rendements annuels (%)	1,83	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,48	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,03	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	5,54	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,50	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,03	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FNINB BMO

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

FNB BMO canadien de dividendes

Rendements annuels (%)	7,71	24,15	-13,13	6,18	12,20
RGF (%)	0,39	0,39	0,39	0,40	0,40
RFO (%)	0,02	0,02	0,02	0,03	0,02

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés

Rendements annuels (%)	8,37	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,72	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,28	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes

Rendements annuels (%)	11,60	25,26	-4,12	11,66	16,18
RGF (%)	0,72	0,72	0,72	0,73	0,74
RFO (%)	0,16	0,21	0,16	0,21	0,27

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	22,00	12,00	-0,62	7,69	25,08
RGF (%)	0,71	0,72	0,72	0,73	0,74
RFO (%)	0,08	0,08	0,08	0,10	0,18

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités

Rendements annuels (%)	5,69	19,51	-15,24	14,39	1,63
RGF (%)	0,71	0,71	0,72	0,74	0,74
RFO (%)	0,19	0,23	0,19	0,25	0,34

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes

Rendements annuels (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RGF (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	10,82	12,65	0,92*	S.O.	S.O.
RGF (%)	0,72	0,70	0,71	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,14	0,06	0,13	S.O.	S.O.

* Rendement du 2 septembre 2015 au 31 décembre 2015

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

FNB BMO rendement élevé à taux variable

Rendements annuels (%)	5,47	11,00	1,65	3,16*	s.o.
RFG (%)	0,45	0,45	0,45	0,45	s.o.
RFO (%)	0,09	0,00	0,00	0,00	s.o.

* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014

FNB BMO internationales de dividendes

Rendements annuels (%)	15,20	5,63	8,85	-2,36*	s.o.
RFG (%)	0,44	0,44	0,45	0,46	s.o.
RFO (%)	0,19	0,14	0,36	1,95	s.o.

* Rendement du 5 novembre 2014 au 31 décembre 2014

FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	12,99	15,36	-2,39*	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,44	0,45	0,49	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,27	0,21	0,38	s.o.	s.o.

* Rendement du 2 septembre 2015 au 31 décembre 2015

FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité

Rendements annuels (%)	11,09	13,04	2,67	28,54	20,71
RFG (%)	0,39	0,39	0,39	0,40	0,40
RFO (%)	0,01	0,02	0,01	0,02	0,01

FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité

Rendements annuels (%)	14,80	-0,88*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,51	0,53	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,19	0,19	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 10 mai 2016 au 31 décembre 2016

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité

Rendements annuels (%)	14,26	-3,39	10,09*	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,45	0,45	0,46	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,06	0,14	1,16	s.o.	s.o.

* Rendement du 2 septembre 2015 au 31 décembre 2015

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	12,61	5,59*	s.o.	s.o.	s.o.
RFG (%)	0,45	0,46	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,11	0,23	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 4 février 2016 au 31 décembre 2016

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité

Rendements annuels (%)	5,10	5,74	26,59	34,98	18,18*
RFG (%)	0,33	0,33	0,33	0,34	0,35
RFO (%)	0,01	0,01	0,01	0,01	0,00

* Rendement du 19 mars 2013 au 31 décembre 2013

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	12,28	8,98	6,28	23,38	14,25*
RFG (%)	0,33	0,33	0,33	0,34	0,36
RFO (%)	0,01	0,01	0,01	0,01	0,00

* Rendement du 19 mars 2013 au 31 décembre 2013

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	11,78	8,45*	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,33	0,33	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,02	0,01	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 4 février 2016 au 31 décembre 2016

FNB BMO revenu mensuel

Rendements annuels (%)	5,25	6,85	-1,58	9,37	3,21
RFG (%)	0,61	0,61	0,63	0,63	0,62
RFO (%)	0,07	0,06	0,11	0,06	0,03

FNB BMO obligations à très court terme

Rendements annuels (%)	1,37	1,80	0,44	1,54	1,27
RFG (%)	0,17	0,17	0,17	0,21	0,25
RFO (%)	0,00	0,00	0,01	0,02	0,01

FNB BMO obligations à très court terme (parts de catégorie Accumulation)

Rendements annuels (%)	1,14*	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,16	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,00	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FNB BMO américain de dividendes

Rendements annuels (%)	6,71	20,18	17,67	26,05	19,55*
RFG (%)	0,34	0,33	0,34	0,34	0,34
RFO (%)	0,03	0,01	0,02	0,01	0,02

* Rendement du 19 mars 2013 au 31 décembre 2013

FNB BMO américain de dividendes (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	14,00	23,86	-1,21	15,25	15,57*
RFG (%)	0,33	0,33	0,33	0,34	0,34
RFO (%)	0,03	0,01	0,02	0,01	0,02

* Rendement du 19 mars 2013 au 31 décembre 2013

FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	13,31	22,91	-1,4	15,73	16,02*
RFG (%)	0,34	0,34	0,34	0,34	0,35
RFO (%)	0,04	0,02	0,02	0,01	0,00

* Rendement du 19 mars 2013 au 31 décembre 2013

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines

Rendements annuels (%)	5,75	10,22	24,08	18,32*	S.O.
RFG (%)	0,71	0,71	0,71	0,73	S.O.
RFO (%)	0,11	0,12	0,14	0,16	S.O.

* Rendement du 10 février 2014 au 31 décembre 2014

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	12,96	13,58	2,59*	S.O.	S.O.
RFG (%)	0,72	0,72	0,73	S.O.	S.O.
RFO (%)	0,11	0,12	0,14	S.O.	S.O.

* Rendement du 6 février 2015 au 31 décembre 2015

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFG (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
RFO (%)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines</u>					
Rendements annuels (%)	-1,36	0,63	6,09*	s.o.	s.o.
RGF (%)	0,73	0,69	0,7	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,31	0,30	0,33	s.o.	s.o.

* Rendement du 2 septembre 2015 au 31 décembre 2015

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines (parts en dollars américains)

Rendements annuels (%)	5,39	3,74	1,26*	s.o.	s.o.
RGF (%)	0,72	0,70	0,7	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,31	0,30	0,33	s.o.	s.o.

* Rendement du 2 septembre 2015 au 31 décembre 2015

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Rendements annuels (%)	4,18	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RGF (%)	0,73	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
RFO (%)	0,01	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

* Rendement du 3 février 2017 au 31 décembre 2017

FACTEURS DE RISQUE

Outre les facteurs mentionnés ailleurs dans le présent prospectus, le texte qui suit présente certains facteurs se rapportant à un placement dans les parts, dont les souscripteurs éventuels devraient tenir compte avant d'acheter des parts.

Risques généraux inhérents à un placement dans les FNB BMO

Risques généraux liés aux placements

Avant d'investir dans un FNB BMO, il faut comprendre que sa valeur peut fluctuer en fonction de l'évolution de la situation financière des émetteurs des titres sous-jacents, de la conjoncture des marchés et d'autres facteurs. L'identité et la pondération des émetteurs constituants et des titres constituants qu'un FNB BMO détient peuvent aussi changer à l'occasion.

Risque lié à un placement dans un fonds de fonds

Les FNB BMO peuvent investir directement dans d'autres FNB, organismes de placement collectif ou fonds d'investissement public, ou obtiennent une exposition à ceux-ci, dans le cadre de leur stratégie de placement. Ces FNB BMO comportent les risques inhérents aux fonds sous-jacents. En outre, si un fonds sous-jacent suspend les rachats, le FNB BMO sera incapable d'évaluer exactement une partie de son portefeuille de placements et pourrait ne pas être en mesure de racheter ses parts.

Risque lié à la catégorie d'actifs

Le rendement des titres constituants peut être inférieur au rendement d'autres titres qui cherchent à reproduire le rendement d'autres pays, régions, industries, catégories d'actifs ou secteurs. Le rendement de diverses catégories d'actifs est cyclique et est donc parfois supérieur ou inférieur au rendement des marchés boursiers en général.

Risque d'interdiction d'opérations sur les titres constituants

Si les titres constituants font l'objet d'une interdiction d'opérations ordonnées par la TSX, une autorité en valeurs mobilières ou un autre organisme de réglementation pertinent ou une bourse pertinente, le gestionnaire peut suspendre l'échange ou le rachat des parts jusqu'au moment où le transfert des titres sera permis par les lois.

Risque lié aux fluctuations de la valeur liquidative et de la valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part variera en fonction, notamment, de la valeur des titres détenus par les FNB BMO. Le gestionnaire et les FNB BMO n'ont aucun contrôle sur les facteurs qui influent sur la valeur des titres détenus par les FNB BMO, notamment les facteurs qui touchent les marchés boursiers et obligataires en général, comme la conjoncture économique et politique, les fluctuations des taux d'intérêt, les facteurs inhérents à chaque émetteur constituant, comme les changements de dirigeants, les modifications de la direction stratégique, l'atteinte d'objectifs stratégiques, les fusions, les acquisitions et les dessaisissements, les modifications des politiques en matière de distributions et de dividendes et d'autres événements.

Risque lié au manque de liquidité

Si un FNB BMO ne peut disposer d'une partie ou de la totalité des titres qu'il détient, il pourrait devoir attendre avant de recevoir le produit de disposition jusqu'au moment où il sera en mesure de disposer de ces titres, ou il pourrait être en mesure d'en disposer uniquement à des prix susceptibles de ne pas refléter la valeur réelle de ces placements. De la même façon, si certains titres sont particulièrement illiquides, le gestionnaire pourrait ne pas pouvoir acquérir le nombre de titres souhaité à un prix qu'il juge acceptable et au moment opportun.

Risque lié aux distributions en nature

Une partie du portefeuille d'un FNB BMO peut être investie dans des titres et des instruments illiquides. Rien ne garantit que tous les placements d'un FNB BMO pourront être liquidés avant la dissolution du FNB BMO et que seules des espèces seront distribuées aux porteurs de parts de ce fonds. Les titres et les instruments que les porteurs de parts pourraient recevoir au moment de la dissolution pourraient ne pas être facilement négociables et pourraient devoir être détenus pendant une période de temps indéfinie.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés

Les FNB BMO peuvent utiliser des instruments dérivés à l'occasion, tel qu'il est décrit à la rubrique « Stratégies de placement – Utilisation d'instruments dérivés ». L'utilisation d'instruments dérivés comporte des risques différents des risques associés à un placement direct dans des titres et à d'autres placements conventionnels, et ces risques pourraient être supérieurs. Les risques associés à l'utilisation d'instruments dérivés comprennent les suivants : i) rien ne garantit que la couverture obtenue afin de réduire les risques éliminera les pertes ou qu'un gain sera réalisé; ii) rien ne garantit qu'il existera un marché au moment où les FNB BMO voudront réaliser le contrat sur instruments dérivés, ce qui pourrait les empêcher de réduire une perte ou de réaliser un profit; iii) les bourses de valeurs pourraient imposer des limites à l'égard des opérations pouvant être effectuées sur les contrats d'option et les contrats à terme, et ces limites pourraient empêcher les FNB BMO de réaliser le contrat sur instruments dérivés; iv) les FNB BMO pourraient subir une perte si l'autre partie au contrat sur instruments dérivés est incapable de remplir ses obligations; v) si les FNB BMO détiennent une position ouverte sur une option, un contrat à terme standardisé ou un contrat à terme de gré à gré conclu avec un courtier qui fait faillite, ils pourraient subir une perte et, en ce qui trait à un contrat à terme standardisé ou à un contrat à terme de gré à gré ouvert, perdre le dépôt de garantie effectué auprès de ce courtier et vi) si un instrument dérivé est fondé sur un indice boursier et que les opérations sont suspendues sur un nombre important d'actions de l'indice ou qu'une modification est apportée à la composition de l'indice, cela pourra avoir une incidence défavorable sur l'instrument dérivé. Si une couverture de taux d'intérêt est employée, le portefeuille de placements d'un FNB BMO pourrait produire un rendement total supérieur à un portefeuille sans couverture si les taux d'intérêt montent considérablement, mais un rendement total inférieur si les taux d'intérêt sont stables ou diminuent.

Risque lié aux prêts de titres

Les FNB BMO peuvent effectuer des opérations de prêts de titres conformément au Règlement 81-102 afin d'en tirer un revenu additionnel. Même s'ils reçoivent une garantie correspondant au moins à 102 % de la valeur des titres en portefeuille prêtés et que cette garantie sera évaluée à la valeur du marché, les FNB BMO risqueraient de subir une perte si un emprunteur ne respectait pas son obligation de remettre les titres empruntés et que la garantie ne suffisait pas à reconstituer le portefeuille de titres prêtés.

Risque lié au cours des parts

Les parts peuvent se négocier sur le marché à prime ou à escompte par rapport à la valeur liquidative par part. Rien ne garantit qu'elles se négocieront à des cours qui reflètent leur valeur liquidative. Le cours des parts fluctuera en fonction de la valeur liquidative du FNB BMO, de même que de l'offre et de la demande à la Bourse. Toutefois, étant donné que généralement, seul un nombre prescrit de parts peut être émis en faveur des courtiers désignés et des courtiers, et que les porteurs d'un nombre prescrit de parts (ou d'un multiple intégral de celui-ci) peuvent faire racheter ces parts à leur valeur liquidative, le gestionnaire estime que des escomptes ou des primes élevés par rapport à la valeur liquidative des parts ne devraient pas perdurer.

Risque lié à l'absence d'un marché actif pour les parts et d'antécédents d'exploitation

Même si les FNB BMO sont inscrits à la cote d'une bourse et que les nouveaux FNB BMO le seront (sous réserve du respect des exigences d'inscription initiale de la TSX), rien ne garantit qu'un marché public actif pour de telles parts sera créé ou maintenu. Les nouveaux FNB BMO sont des fiducies de placement nouvellement formées qui n'ont aucun antécédent d'exploitation.

Risque lié à la dépendance envers le gestionnaire et le sous-conseiller

Les porteurs de parts seront tributaires de la capacité du gestionnaire et du sous-conseiller à gérer de façon efficace les FNB BMO de façon conforme aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions en matière de placement des FNB BMO. Rien ne garantit que les personnes qui sont principalement chargées de fournir les services d'administration, de gestion de portefeuille et de conseil en gestion de portefeuille aux FNB BMO demeureront à l'emploi du gestionnaire et du sous-conseiller.

Risque de perte

Aucune entité, y compris la Banque de Montréal, ne garantit que vous récupérerez le montant de votre placement dans des parts des FNB BMO. À la différence des comptes bancaires ou des comptes de placement garanti, votre placement dans des parts d'un FNB BMO n'est pas garanti par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni quelque autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental.

Risque lié au rééquilibrage et au rajustement

Les rajustements qui doivent être apportés aux paniers de titres détenus par les FNB BMO en raison du rééquilibrage et des rajustements des indices ou du portefeuille peuvent être tributaires de la capacité du gestionnaire et des courtiers désignés de s'acquitter de leurs obligations respectives aux termes de la ou des conventions liant le courtier désigné. Si les courtiers désignés ne s'acquittent pas de leurs obligations, les FNB BMO pourraient être tenus de vendre ou d'acheter, selon le cas, des titres constituants des indices ou du portefeuille sur le marché. Le cas échéant, les FNB BMO engageraient des coûts liés aux opérations supplémentaires et leur pondération serait déséquilibrée, ce qui pourrait causer un écart plus grand que prévu entre leur rendement et celui des indices.

Risque lié aux modifications législatives

Rien ne garantit que les lois sur l'impôt sur le revenu ou sur les valeurs mobilières ou d'autres lois ne seront pas modifiées d'une manière qui aura une incidence défavorable importante sur les distributions reçues par les FNB BMO ou les porteurs de parts. Rien ne garantit que la législation sur l'impôt sur le revenu fédéral canadienne et les politiques administratives et pratiques de cotisation de l'ARC concernant le traitement des fiducies de fonds commun de placement ne seront pas modifiées d'une manière qui aurait une incidence défavorable sur les FNB BMO ou les porteurs de parts.

En guise d'exemple, des modifications de la législation fiscale ou de l'administration de celle-ci pourraient avoir une incidence sur l'imposition d'un FNB BMO ou des émetteurs dans lesquels il investit.

Autres risques d'ordre fiscal

Si un FNB BMO devait ne pas être admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement » aux fins de la LIR pendant une période donnée, cette situation pourrait avoir des incidences défavorables sur le FNB BMO et ses porteurs de parts.

Rien ne garantit que l'ARC acceptera le traitement fiscal adopté par un FNB BMO lors de la production de sa déclaration de revenus et elle pourrait exiger une nouvelle cotisation à la suite de laquelle le FNB BMO pourrait devoir payer de l'impôt.

La LIR contient des règles relatives à la restriction de pertes fiscales qui s'appliquent aux fiducies comme les FNB BMO. Les règles relatives à la restriction de pertes s'appliquent généralement à tout moment lorsqu'un porteur de parts d'une fiducie (conjointement avec les membres de son groupe) devient un bénéficiaire détenant une participation majoritaire de la fiducie (c.-à-d. qui détient plus de 50 % de la juste valeur marchande des parts de la fiducie) ou qu'un groupe de porteurs de parts de la fiducie devient un groupe de bénéficiaires détenant une participation majoritaire de la fiducie. Si les règles s'appliquent à un FNB BMO, l'année d'imposition du FNB BMO serait alors réputée se terminer et une distribution automatique du revenu et des gains en capital nets pourrait être effectuée conformément aux modalités de la déclaration de fiducie. De plus, un FNB BMO ne pourrait pas utiliser dans des années ultérieures les pertes en capital qu'il a accumulées et certaines autres pertes qu'il a subies. Toutefois, les fiducies qui sont admissibles à titre de « fiducies de placement déterminées », au sens des règles relatives aux faits liés à la restriction de pertes, sont dispensées de ces incidences défavorables. À cette fin, une « fiducie de placement déterminée » comprend une fiducie qui remplit certaines conditions, dont le respect de certaines conditions nécessaires à l'admissibilité à titre de « fiducie de fonds commun de placement » aux fins de la LIR, l'abstention d'utiliser un bien dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise et le respect de certaines exigences de diversification d'actifs. En raison de la façon dont les parts négociées en bourse des FNB BMO sont achetées et vendues, il pourrait être impossible pour un FNB BMO de déterminer si un fait lié à la restriction de pertes est survenu ou à quel moment il est survenu. Par conséquent, rien ne garantit qu'un FNB BMO n'a pas été, ni ne deviendra dans le futur, assujetti aux règles relatives aux faits liés à la restriction de pertes et rien ne garantit le moment où des distributions résultant d'un fait lié à la restriction de pertes seront effectuées.

Risque lié à la cybersécurité

En raison de l'utilisation accrue de technologies comme Internet pour faire des affaires, le gestionnaire et chaque FNB BMO sont exposés aux risques liés à l'exploitation et à la sécurité de l'information et aux risques connexes. En règle générale, les cyberincidents peuvent résulter d'une attaque délibérée ou d'un événement fortuit. Les cyberattaques comprennent, notamment, un accès non autorisé aux systèmes numériques (p. ex., par piratage ou au moyen d'un encodage de logiciel malveillant) en vue de détourner des actifs ou de l'information sensible, de corrompre des données ou de causer des interruptions ou des défaillances opérationnelles. Les cyberattaques peuvent également être lancées par des moyens ne nécessitant pas un accès non autorisé, comme des attaques par déni de service (c.-à-d. pour faire en sorte que les utilisateurs visés n'aient pas accès aux services de réseau). Les cyberincidents qui touchent les fonds, le gestionnaire ou les fournisseurs de services des FNB BMO (notamment le gestionnaire de portefeuille, l'agent des transferts, le dépositaire ou les sous-dépositaires des FNB BMO) pourraient perturber leurs activités commerciales respectives ou avoir une incidence sur celles-ci. Ces perturbations pourraient entraîner des pertes financières, l'incapacité des FNB BMO de calculer leur valeur liquidative, des entraves à la négociation, l'incapacité des porteurs de parts d'effectuer des opérations auprès des FNB BMO, l'incapacité des FNB BMO de traiter des opérations, notamment des rachats de titres, des violations des lois en matière de confidentialité de l'information et d'autres lois, des amendes ou des sanctions prévues par la réglementation, des dommages à la réputation ainsi que des remboursements ou d'autres frais compensatoires ou frais liés à la conformité supplémentaires engagés pour prendre des mesures correctives. Des conséquences défavorables semblables pourraient découler des cyberincidents visant les émetteurs de titres dans lesquels les FNB BMO investissent ou les contreparties avec lesquelles les FNB BMO effectuent des opérations.

En outre, des sommes importantes pourraient devoir être engagées pour prévenir les cyberincidents à l'avenir. Même si le gestionnaire et les FNB BMO ont mis en place des plans de continuité des activités en cas de tels cyberincidents et des systèmes de gestion des risques pour les prévenir, ces plans et systèmes ont des limites qui leur sont inhérentes, notamment la possibilité que certains risques n'aient pas été repérés. De plus, le gestionnaire et les FNB BMO n'ont aucune emprise sur les plans et les systèmes de cybersécurité des fournisseurs de services des FNB BMO, des émetteurs de titres dans lesquels les FNB BMO investissent ou de tout autre tiers dont les activités peuvent

avoir une incidence sur les FNB BMO ou leurs porteurs de parts. En conséquence, les FNB BMO et leurs porteurs de parts pourraient être défavorablement touchés.

Risque lié aux conflits d'intérêts potentiels

Le gestionnaire, ses administrateurs et dirigeants de même que les membres de leur groupe (y compris les entités du groupe de BMO Groupe financier) et les personnes avec lesquelles ils ont des liens peuvent exercer des activités de promotion, de gestion ou de gestion de placement pour d'autres comptes, fonds ou fiducies qui investissent principalement dans les titres détenus par ou plusieurs FNB BMO.

Même si les dirigeants, les administrateurs et le personnel professionnel du gestionnaire consacreront aux FNB BMO autant de temps qu'ils jugent approprié pour acquitter les fonctions du gestionnaire, les employés du gestionnaire peuvent avoir des conflits dans la répartition de leur temps et de leurs services entre les FNB BMO et les autres fonds gérés par le gestionnaire ou des entités du groupe de BMO Groupe financier.

Autres risques inhérents à un placement dans un ou plusieurs FNB BMO

	Risque lié aux métals de base	Risque lié au calcul et à la dissolution des indices	Risque de remboursement anticipé	Risques liés aux FNB axés sur la Chine	Risque lié à la concentration	Risque lié aux notes de crédit	Risque lié à la couverture du change	Risque lié aux marchés émergents	Risque lié au secteur de l'énergie	Risque lié au placement dans des titres de capitaux propres	Risque de change	Risque lié à la prolongation	Risque lié aux placements étrangers	Risques généraux liés aux titres de créance	Risques généraux liés aux actions privilégiées	Risque lié à la concentration géographique en Inde	Risque lié à la reproduction d'un indice	Risque lié à la stratégie de placement indicielle	Risque lié aux métals précieux	Risque lié à la vente d'options de vente	Risque lié au traitement fiscal des options	Risque lié à l'utilisation d'options	
FINB BMO obligations totales	✓	✓			✓	✓						✓	✓	✓	✓		✓	✓					
FNB BMO Équilibré		✓				✓						✓	✓	✓	✓								
FNB BMO canadien de dividendes												✓											
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés												✓											
FINB BMO actions chinoises	✓		✓	✓			✓			✓	✓	✓	✓					✓	✓				
FNB BMO technologies chinoises			✓				✓			✓	✓	✓	✓										
FNB BMO Conservateur		✓			✓					✓	✓	✓	✓	✓	✓								
FINB BMO obligations de sociétés	✓	✓		✓	✓							✓		✓	✓			✓	✓				
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes												✓											
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens							✓					✓											
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines												✓	✓	✓									
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités												✓	✓										
FINB BMO obligations à escompte		✓	✓		✓	✓						✓	✓	✓	✓			✓	✓				

	Risque lié aux métaux de base	Risque lié au calcul et à la dissolution des indices	Risque de remboursement anticipé	Risques liés aux FNB axés sur la Chine	Risque lié à la concentration	Risque lié aux notes de crédit	Risque lié à la couverture du change	Risque lié aux marchés émergents	Risque lié au secteur de l'énergie	Risque lié au placement dans des titres de capitaux propres	Risque lié à la prolongation	Risque lié aux placements étrangers	Risques généraux liés aux titres de créance	Risques généraux liés aux actions privilégiées	Risque lié à la concentration géographique en Inde	Risque lié à la reproduction d'un indice	Risque lié à la stratégie de placement indicelle	Risque lié aux métaux précieux	Risque lié au traitement fiscal des options	Risque lié à l'utilisation d'options
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	✓						✓													
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓									✓	✓		
FINB BMO équipondéré banques	✓	✓			✓					✓							✓	✓		
FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens	✓	✓			✓	✓				✓							✓	✓		
FINB BMO équipondéré aurifères mondiales	✓				✓		✓			✓	✓	✓					✓	✓	✓	
FINB BMO équipondéré produits industriels	✓				✓					✓							✓	✓		
FINB BMO équipondéré pétrole et gaz	✓				✓					✓							✓	✓		
FINB BMO équipondéré de FPI	✓				✓					✓							✓	✓		
FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens	✓				✓	✓	✓			✓							✓	✓		
FINB BMO équipondéré banques américaines	✓				✓					✓	✓	✓					✓	✓		
FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens	✓				✓	✓	✓			✓							✓	✓		
FINB BMO équipondéré américain de la santé	✓				✓					✓	✓	✓					✓	✓		
FINB BMO équipondéré services aux collectivités	✓				✓					✓							✓	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes										✓	✓	✓							✓	✓
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens							✓			✓									✓	✓
FNB BMO rendement élevé à taux variable			✓		✓						✓	✓	✓	✓	✓					
FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens	✓				✓	✓	✓			✓			✓				✓	✓		
FINB BMO communications mondiales	✓				✓					✓	✓	✓	✓				✓	✓		
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	✓				✓	✓	✓			✓			✓				✓	✓		
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	✓				✓	✓	✓			✓			✓				✓	✓		
FINB BMO infrastructures mondiales	✓				✓					✓	✓	✓	✓				✓	✓		

	Risque lié aux métaux de base																	
	Risque lié au calcul et à la dissolution des indices																	
	Risque de remboursement anticipé																	
	Risques liés aux FNB axés sur la Chine																	
	Risque lié à la concentration																	
	Risque lié aux notes de crédit																	
	Risque lié à la couverture du change																	
	Risque lié aux marchés émergents																	
	Risque lié au secteur de l'énergie																	
	Risque lié au placement dans des titres de capitaux propres																	
	Risque lié à la prolongation																	
	Risque lié aux placements étrangers																	
	Risques généraux liés aux titres de créance																	
	Risques généraux liés aux actions privilégiées																	
	Risque lié à la concentration géographique en Inde																	
	Risque lié à la reproduction d'un indice																	
	Risque lié à la stratégie de placement indicelle																	
	Risque lié aux métaux précieux																	
	Risque lié au traitement fiscal des options																	
	Risque lié à l'utilisation d'options																	

	Risque lié aux métaux de base	Risque lié au calcul et à la dissolution des indices	Risque de remboursement anticipé	Risques liés aux FNB axés sur la Chine	Risque lié à la concentration	Risque lié aux notes de crédit	Risque lié à la couverture du change	Risque lié aux marchés émergents	Risque lié au secteur de l'énergie	Risque lié au placement dans des titres de capitaux propres	Risque de change	Risque lié à la prolongation	Risque lié aux placements étrangers	Risques généraux liés aux titres de créance	Risques généraux liés aux actions privilégiées	Risque lié à la concentration géographique en Inde	Risque lié à la reproduction d'un indice	Risque lié à la stratégie de placement indicelle	Risque lié aux métaux précieux	Risque lié à la vente d'options de vente	Risque lié au traitement fiscal des options	Risque lié à l'utilisation d'options	
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme		✓	✓																				
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme		✓	✓		✓	✓																	
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme		✓	✓		✓	✓																	
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens		✓	✓		✓	✓	✓																
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme		✓	✓		✓	✓																	
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme		✓	✓		✓	✓																	
FNB BMO revenu mensuel			✓			✓					✓	✓	✓	✓	✓	✓					✓	✓	
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité		✓				✓					✓	✓	✓	✓	✓						✓	✓	
FINB BMO MSCI Canada valeur		✓				✓					✓										✓	✓	
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens		✓				✓					✓										✓	✓	
FINB BMO MSCI EAFE		✓				✓					✓										✓	✓	
FINB BMO MSCI EAFE valeur		✓				✓					✓										✓	✓	
FINB BMO MSCI marchés émergents		✓				✓					✓										✓	✓	
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens		✓				✓					✓										✓	✓	
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité		✓				✓					✓										✓	✓	
FINB BMO MSCI américaines valeur		✓				✓					✓										✓	✓	
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens		✓				✓					✓										✓	✓	
FINB BMO actions du Nasdaq 100		✓				✓					✓										✓	✓	
FINB BMO obligations à rendement réel		✓	✓		✓	✓															✓	✓	
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens		✓				✓					✓										✓	✓	
FINB BMO S&P 500		✓				✓					✓										✓	✓	
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné		✓				✓					✓										✓	✓	
FINB BMO Shiller américaines sélectionnées		✓				✓					✓										✓	✓	
FINB BMO obligations de sociétés à court terme		✓	✓		✓	✓															✓	✓	
FINB BMO obligations fédérales à court terme		✓	✓		✓	✓															✓	✓	

	Risque lié aux métaux de base	Risque lié au calcul et à la dissolution des indices	Risque de remboursement anticipé	Risques liés aux FNB axés sur la Chine	Risque lié à la concentration	Risque lié aux notes de crédit	Risque lié à la couverture du change	Risque lié aux marchés émergents	Risque lié au secteur de l'énergie	Risque lié au placement dans des titres de capitaux propres	Risque de change	Risque lié à la prolongation	Risque lié aux placements étrangers	Risques généraux liés aux titres de créance	Risques généraux liés aux actions privilégiées	Risque lié à la concentration géographique en Inde	Risque lié à la reproduction d'un indice	Risque lié à la stratégie de placement indicelle	Risque lié aux métaux précieux	Risque lié à la vente d'options de vente	Risque lié au traitement fiscal des options	Risque lié à l'utilisation d'options	
FINB BMO obligations provinciales à court terme	✓	✓	✓																				
FINB BMO obligations à court terme	✓	✓	✓	✓	✓																		
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	✓	✓		✓	✓	✓																	
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	✓	✓		✓	✓																		
FNB BMO obligations à très court terme		✓			✓																		
FNB BMO obligations américaines à très court terme		✓			✓																		
FNB BMO américain de dividendes											✓	✓	✓										
FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens							✓				✓	✓	✓										
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines											✓	✓	✓										
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens							✓				✓	✓	✓										
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens		✓	✓		✓	✓	✓				✓	✓	✓										
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines		✓	✓		✓	✓					✓	✓	✓	✓									
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines			✓			✓					✓	✓	✓	✓	✓								
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens			✓			✓	✓				✓	✓	✓	✓	✓								

Risque lié aux métaux de base

Le FINB BMO équivalant métaux de base mondiaux, couverts en dollars canadiens pourrait comporter un certain nombre de risques inhérents aux métaux industriels, notamment les risques liés à ce qui suit : i) les modifications de la demande des industries, des gouvernements et des consommateurs, qui sera touchée par les niveaux des activités utilisant les métaux industriels et par la disponibilité de substituts artificiels et synthétiques; ii) les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, de l'extraction au raffinage, en passant par l'entreposage et la fusion; iii) les ajustements des stocks; iv) les variations des coûts de production, y compris des coûts de l'entreposage,

de la main-d'œuvre et de l'énergie, et v) les coûts liés au respect des règlements, notamment en matière d'environnement. Ces facteurs sont interreliés de façon complexe, et l'incidence de l'un d'entre eux sur le FINB BMO équivalant à des métaux de base mondiaux, couverts en dollars canadiens et la valeur de ses parts pourrait augmenter ou réduire l'incidence d'un autre facteur.

Risque lié au calcul et à la dissolution des indices

En cas de défaillance de l'ordinateur ou des autres installations des fournisseurs d'indices, de la Bourse ou d'une autre bourse de valeurs pertinente pour quelque raison que ce soit, le calcul de la valeur des indices et la fixation par le gestionnaire du nombre prescrit de parts et des paniers de titres pourraient être retardés et la négociation des parts pourrait être suspendue pendant un certain temps.

Si un fournisseur d'indices cesse de calculer l'indice applicable ou si une convention de licence est résiliée, le gestionnaire pourra dissoudre le FINB BMO pertinent sur remise d'un préavis de 60 jours, modifier l'objectif de placement du FINB BMO, chercher à reproduire un autre indice ou prendre les autres arrangements qu'il considère comme appropriés et dans l'intérêt des porteurs de parts du FINB BMO compte tenu des circonstances.

Risque de remboursement anticipé

Durant les périodes de baisse des taux d'intérêt, l'émetteur d'un titre remboursable par anticipation peut rembourser un titre avant l'échéance. Ainsi, un FNB BMO pourrait réinvestir le produit de ce titre à un taux d'intérêt inférieur, ce qui entraînerait une réduction de son revenu.

Risques liés à un FNB axé sur la Chine

Les risques suivants s'appliquent aux FNB BMO qui sont axés sur la Chine :

Concentration géographique en Chine

Puisque le FINB BMO actions chinoises et le FNB BMO technologies chinoises concentrent leurs placements dans des sociétés chinoises, leur rendement devrait être étroitement lié à la situation sociale, politique et économique de la Chine et être plus volatil que le rendement de fonds plus diversifiés sur le plan géographique. Bien que l'économie chinoise ait connu une croissance rapide ces dernières années et que le gouvernement chinois ait mis en œuvre des réformes économiques importantes pour libéraliser la politique commerciale, favoriser l'investissement étranger et réduire le contrôle gouvernemental de l'économie, rien ne garantit que la croissance économique se poursuivra ou que ces réformes seront maintenues. L'économie chinoise pourrait également connaître une croissance plus lente si la demande mondiale ou nationale pour les produits chinois diminue considérablement et/ou si les principaux partenaires commerciaux appliquent des tarifs douaniers ou mettent en œuvre d'autres mesures protectionnistes. L'économie chinoise pourrait également être touchée par une hausse des taux d'inflation, une récession économique, l'inefficacité du marché, la volatilité et des anomalies concernant les cours qui pourraient être liées à l'influence gouvernementale, à un manque d'information à la disposition du public et/ou à une instabilité politique et sociale. Le gouvernement de la Chine exerce un contrôle étroit sur la monnaie afin d'atteindre des objectifs économiques sur les plans commercial et politique et s'immisce souvent dans le marché de la monnaie. Le gouvernement chinois joue également un rôle majeur dans les politiques économiques du pays en matière d'investissements étrangers. Les investisseurs étrangers sont exposés au risque de perte découlant de l'expropriation ou de la nationalisation de leurs actifs et de leurs biens d'investissement, à des restrictions gouvernementales sur les investissements étrangers et au rapatriement de capitaux investis. Les marchés boursiers chinois font l'objet d'arrêts fréquents des opérations et d'un faible volume d'opérations, ce qui se traduit par une plus faible liquidité et une volatilité accrue des cours. Ces facteurs et d'autres facteurs pourraient nuire au rendement du FINB BMO actions chinoises et du FNB BMO technologies chinoises et accroître la volatilité d'un placement dans ces FNB BMO.

Concentration géographique à Hong Kong

Le FINB BMO actions chinoises et le FNB BMO technologies chinoises peuvent investir une grande partie de leurs actifs dans des placements à Hong Kong. Un placement dans des sociétés qui sont constituées à Hong Kong ou dont les titres s'y négocient comporte des incidences particulières qui ne sont habituellement pas associées à un placement dans des pays dotés de gouvernements plus démocratiques ou d'économies ou de

marchés boursiers mieux établis. La Chine est le principal partenaire commercial de Hong Kong, sur le plan tant des exportations que des importations. Tout changement touchant l'économie, la réglementation commerciale ou les taux de change de la Chine est susceptible de nuire à l'économie de Hong Kong.

Risque lié aux courtiers de la RPC

À l'heure actuelle, seul un nombre limité de courtiers peuvent négocier des actions de type A. Par conséquent, il pourrait y avoir moins de courtiers pour effectuer des opérations sur titres pour le compte du FNB BMO technologies chinoises que le nombre dont disposent habituellement les conseillers en placement. S'il n'est pas possible de recourir à un courtier en particulier en RPC, l'exploitation du FNB BMO technologies chinoises pourrait en souffrir. En outre, l'exploitation du FNB BMO technologies chinoises pourrait être touchée de façon défavorable par une mesure ou une omission du courtier de la RPC, ce qui pourrait entraîner une hausse des erreurs de reproduction ou la négociation des parts du FNB BMO technologies chinoises avec une prime ou un escompte importants par rapport à leur valeur liquidative. Si un seul courtier de la RPC est nommé, le FNB BMO technologies chinoises risque de ne pas payer la commission la plus basse disponible sur le marché. Il se peut également que le FNB BMO technologies chinoises subisse des pertes en cas de défaut ou de faillite du courtier de la RPC ou d'inhéritabilité de ce dernier à exercer les activités de courtier.

Risque lié au régime RQFII

Le FNB BMO technologies chinoises n'est pas un RQFII, mais peut obtenir un accès direct aux placements autorisés pour les RQFII en utilisant le quota RQFII de Fullgoal, agissant à titre de sous-conseiller du FNB BMO technologies chinoises. Le statut de RQFII de Fullgoal peut être suspendu ou révoqué si, notamment, elle devient insolvable ou contrevient à tout règlement sur les RQFII, ce qui pourrait nuire au rendement du FNB BMO technologies chinoises puisqu'il pourrait être tenu de se départir de certains de ses titres en portefeuille. En outre, le gouvernement chinois pourrait imposer des restrictions aux RQFII et/ou les quotas pourraient devenir insuffisants, ce qui pourrait nuire à la liquidité et au rendement du FNB BMO technologies chinoises. Conformément à la réglementation chinoise et aux dispositions d'un permis de RQFII, les actions de type A achetées dans le cadre des quotas pour RQFII de Fullgoal seront séparées et détenues dans un compte dont l'unique propriétaire véritable est le FNB BMO technologies chinoises et qui est enregistré conjointement sous les noms du FNB BMO technologies chinoises et de Fullgoal. Toutefois, rien ne garantit l'efficacité de ces mesures pour protéger les actifs du FNB BMO technologies chinoises en vertu des lois locales en matière d'insolvabilité ainsi que des règlements, des règles, des ordonnances et des directives de la RPC. Les règlements sur les RQFII en sont aux premières étapes de mise en œuvre et leur mise en œuvre et leur évolution sont incertaines. L'application des règlements sur les RQFII pourrait dépendre de leur interprétation par les autorités chinoises compétentes. Les autorités et les organismes de réglementation chinois se sont vu accorder un pouvoir discrétionnaire considérable à l'égard de la réglementation de tels placements et il n'existe aucun précédent ni aucune certitude quant à la façon dont ce pouvoir discrétionnaire sera exercé maintenant ou ultérieurement.

Les règlements sur les RQFII actuels comprennent des règles sur les restrictions en matière de placement qui s'appliquent au FNB BMO technologies chinoises. Les placements dans des titres admissibles pour les RQFII doivent habituellement être conformes aux restrictions en matière de placement et d'accès au marché suivantes :

- i) le placement de chaque RQFII dans une société inscrite ne peut être supérieur à 10 % de l'ensemble des actions en circulation de cette société;
- ii) la participation totale de tous les RQFII dans les titres admissibles pour les RQFII d'une société inscrite ne peut être supérieure à 30 % de l'ensemble des actions en circulation de cette société.

Risque lié au programme Stock Connect

La capacité du FNB BMO technologies chinoises d'investir dans des actions chinoises de type A par l'intermédiaire du programme Stock Connect ou d'autres bourses de valeurs de Chine qui participent au programme Stock Connect à l'occasion ou dans l'avenir, est assujettie à des limites, des règles et des règlements de l'autorité de réglementation compétente en matière de négociation. Ces restrictions et ces règlements peuvent nuire à la capacité du FNB BMO technologies chinoises à atteindre son objectif de

placement. À titre d'exemple, les quotas quotidiens qui limitent les achats nets quotidiens maximums du FNB BMO technologies chinoises par l'intermédiaire de Stock Connect pourraient restreindre sa capacité à investir dans des actions de type A par l'intermédiaire de Stock Connect en temps opportun. Les placements effectués par l'intermédiaire de Stock Connect sont également visés par des procédures de négociation, de compensation et de règlement qui sont relativement peu éprouvées en Chine continentale. Le programme Stock Connect ne fonctionne que les jours où les marchés de la RPC et de Hong Kong sont tous les deux ouverts et lorsque les banques des deux marchés sont ouvertes les jours de règlement correspondants. Par conséquent, le cours des parts du FNB BMO technologies chinoises pourrait subir une fluctuation lorsque Stock Connect n'est pas ouvert. SEHK, la SSE et la SZSE se réservent également le droit de suspendre les négociations par l'intermédiaire de Stock Connect, au besoin, afin d'assurer un marché ordonné et équitable et de gérer les risques prudemment. Des arrêts pourraient nuire à l'accès du FNB BMO technologies chinoises au marché de la RPC. En outre, les placements effectués par l'intermédiaire de Stock Connect sont soumis aux lois et aux règles de la RPC. Ils ne sont donc pas couverts par le fonds d'indemnisation des investisseurs de Hong Kong, qui indemnise les investisseurs de toute nationalité qui subissent des pertes pécuniaires en raison d'un défaut d'un intermédiaire autorisé ou d'une institution financière autorisée portant sur des produits négociés en bourse à Hong Kong. Un placement effectué par l'intermédiaire de Stock Connect repose également sur le bon fonctionnement des systèmes opérationnels mis en place par chaque participant au marché et sur la connectivité des différents régimes boursiers et systèmes juridiques de la RPC et de Hong Kong. Les placements effectués par l'intermédiaire de Stock Connect sont également régis par une réglementation départementale qui a un effet juridique en RPC, mais qui n'a pas été soumise à l'avis des tribunaux de la RPC. De plus, la réglementation en vigueur peut être modifiée. Rien ne garantit que Stock Connect ne sera pas aboli. Ces modifications pourraient nuire au FNB BMO technologies chinoises s'il investit dans les marchés de la RPC par l'intermédiaire de Stock Connect.

Risque lié à la fiscalité chinoise

Des incertitudes découlant des règles fiscales de la RPC régissant l'impôt sur le revenu et les gains provenant de placements dans des actions de type A pourraient entraîner des obligations fiscales imprévues pour le FNB BMO technologies chinoises. Les placements du FNB BMO technologies chinoises dans des titres, y compris des actions de type A, émis par des sociétés de la RPC pourraient l'exposer à des retenues d'impôt et à d'autres taxes et impôts exigés par la RPC.

Si le FNB BMO technologies chinoises était considéré comme un résident de la RPC aux fins de l'impôt, il serait assujetti à l'impôt sur le revenu des sociétés de la RPC au taux de 25 % sur son revenu imposable de source mondiale. Si le FNB BMO technologies chinoises était considéré comme une entreprise non résidente ayant un « établissement permanent » en RPC, il serait assujetti à l'impôt sur le revenu des sociétés de 25 % sur les bénéfices attribuables à l'établissement permanent. Le gestionnaire a l'intention de structurer le FNB BMO technologies chinoises de sorte que celui-ci ne sera pas traité comme un résident de la RPC aux fins de l'impôt ou qu'il aura un établissement permanent en RPC. Il est toutefois possible que la RPC soit en désaccord avec cette conclusion ou que des modifications de la législation fiscale de la RPC puissent avoir une incidence sur le statut du FNB BMO technologies chinoises aux fins de l'impôt sur le revenu des sociétés en RPC.

La RPC impose généralement une retenue d'impôt de 10 % sur les dividendes, les primes, les intérêts et les gains en capital provenant de la RPC et versés à une société qui n'est pas résidente de la RPC aux fins de l'impôt et qui n'a pas d'établissement permanent en Chine. La retenue est généralement effectuée par la société résidente de la RPC aux fins de l'impôt concernée qui effectue ces versements. Si la société résidente de la RPC aux fins de l'impôt concernée n'effectue pas la retenue d'impôt pertinente en RPC ou ne la verse pas aux autorités fiscales de la RPC, celles-ci pourront, à leur gré, imposer des obligations fiscales au FNB BMO technologies chinoises.

Les autorités fiscales de la RPC ont annoncé que les gains en capital découlant de la disposition d'actions de type A par des investisseurs étrangers par l'intermédiaire de Stock Connect seraient temporairement exemptés de la retenue d'impôt. Elles ont également annoncé que les dividendes provenant des actions de type A des investisseurs étrangers sont soumis à une retenue d'impôt de 10 %.

Rien n'indique la durée des exemptions temporaires et le FNB BMO technologies chinoises pourrait être assujetti à cette retenue d'impôt dans le futur. Si, dans l'avenir, la Chine commence à appliquer des règles

fiscales concernant l'imposition des revenus de placements effectués par l'intermédiaire de Stock Connect et/ou commence à percevoir des impôts sur les gains en capital sur ces placements, le FNB BMO technologies chinoises pourrait être assujetti à l'obligation de retenue d'impôt s'il détermine qu'une telle obligation ne peut être réduite ou éliminée par des conventions fiscales applicables. Les autorités fiscales de la RPC pourraient, dans le futur, émettre d'autres directives à cet égard qui pourraient avoir un effet rétrospectif. Ces obligations fiscales pourraient avoir une incidence défavorable importante sur le rendement et la valeur du FNB BMO technologies chinoises.

Le droit de timbre en vertu des lois de la RPC s'applique généralement à la signature et à la réception de documents imposables, qui comprennent les contrats de vente d'actions de type A négociées à des bourses de valeurs de la RPC. Dans le cas de tels contrats, le droit de timbre est actuellement imposé au vendeur, mais pas à l'acheteur, au taux de 0,1 %. Alors que les investisseurs étrangers sont actuellement dispensés des taxes sur la valeur ajoutée (actuellement de 6 %) sur les gains en capital découlant de la négociation d'actions de type A par l'intermédiaire de Stock Connect, les règles fiscales de la RPC pourraient être modifiées, ce qui pourrait entraîner des obligations fiscales imprévues pour le FNB BMO technologies chinoises. En outre, la taxe d'entretien urbain et de construction (actuellement à des taux allant de 1 % à 7 %), la surcharge pour l'éducation (actuellement de 3 %) et la surcharge locale pour l'éducation (actuellement de 2 %) (collectivement, les « surtaxes ») sont imposées en fonction des obligations relatives à la taxe sur la valeur ajoutée. Donc, si le FNB BMO technologies chinoises devait payer la taxe sur la valeur ajoutée, il serait également tenu de payer les surtaxes applicables. La valeur du placement du FNB BMO technologies chinoises en RPC, ainsi que le montant de ses revenus et de ses gains, pourraient être touchés de façon défavorable par une augmentation des taux d'imposition ou par une modification de la base d'imposition.

Risque lié à la concentration

Les FINB BMO, qui visent à reproduire le rendement d'un ou de plusieurs indices, pourraient avoir une plus grande partie de leur valeur liquidative investie dans un ou plusieurs émetteurs que ce qui est habituellement permis pour les organismes de placement collectif. Par conséquent, le portefeuille d'un FINB BMO pourrait être moins diversifié qu'un portefeuille de placements moins concentré que lui. De plus, la valeur liquidative du FINB BMO pourrait être davantage volatile que celle d'un portefeuille plus diversifié et pourrait fluctuer considérablement sur de courtes périodes. Même si un portefeuille plus concentré peut parfois augmenter le risque d'illiquidité et, par ricochet, avoir une incidence sur la capacité d'un organisme de placement collectif de satisfaire aux demandes de rachat, le gestionnaire ne croit pas que ces risques sont importants pour les FINB BMO.

Risque lié aux notes de crédit

Les titres constituants détenus par certains FNB BMO qui sont considérés comme ayant reçu une note inférieure à la note attribuée aux placements de qualité pourraient comporter un risque de crédit ou de défaut supérieur par rapport aux titres ayant reçu une note supérieure. Les titres à rendement élevé sont souvent émis par des entreprises dont le taux d'endettement est élevé ou par de petites entreprises moins solvables. Ces titres pourraient être plus volatils que les titres ayant reçu une note supérieure de durée similaire. De plus, la possibilité qu'un titre constituant voie sa note de crédit diminuer ou que l'émetteur de ce titre omette d'effectuer un paiement d'intérêt et/ou un remboursement de capital pourrait réduire le revenu d'un FNB BMO ainsi que le cours de ses parts.

Risque lié à la couverture du change

L'exposition d'un portefeuille d'un FNB couvert à une autre monnaie que le dollar canadien fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. Les FNB couverts cherchent à couvrir leur exposition directe aux devises par rapport au dollar canadien en concluant des opérations de change à terme avec des institutions financières qui ont une « notation désignée » au sens du Règlement 81-102. Même s'il n'y a aucune garantie que ces opérations seront efficaces, le gestionnaire prévoit qu'elles le seront pour l'essentiel. Toutefois, les coûts, les risques ou les autres incidences sur le rendement de cette stratégie de couverture du change devraient entraîner certains écarts par rapport au rendement d'un indice applicable.

L'efficacité de cette stratégie de couverture du change sera, en général, tributaire de la volatilité des titres constituants visés et de celle du dollar canadien par rapport aux devises à couvrir.

Une volatilité accrue réduira généralement l'efficacité de la stratégie de couverture du change. L'efficacité de cette stratégie peut également être touchée par toute différence importante entre les taux d'intérêt canadiens et les taux d'intérêt des devises.

Sauf comme il est indiqué ci-dessus, les FNB BMO ne couvriront aucun risque de change par rapport à la monnaie dans laquelle la catégorie applicable de parts est libellée.

La possibilité de souscrire des parts en dollars américains est offerte aux investisseurs uniquement à des fins de commodité et non pour couvrir le risque de change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Risque lié aux marchés émergents

Certains FNB BMO comportent un certain nombre de risques inhérents à une exposition à des émetteurs se trouvant dans des marchés émergents. Les investissements dans les titres d'émetteurs de pays de marchés émergents comportent des risques qui ne sont pas associés à des placements dans les titres d'émetteurs de pays développés. Les marchés émergents peuvent être passablement plus volatiles, et d'autant moins liquides, que les marchés plus développés comme le Canada. Les marchés émergents sont assujettis à une plus grande instabilité politique et économique, à une incertitude entourant l'existence de marchés pour la négociation et à un plus grand nombre de restrictions gouvernementales applicables aux placements étrangers comparativement aux marchés plus développés.

Il pourrait y avoir moins de renseignements publics disponibles à l'égard des émetteurs de marchés émergents et ces émetteurs ne sont pas assujettis aux normes uniformes en matière de communication de l'information financière, d'audit et de comptabilité applicables aux émetteurs canadiens. Il pourrait ne pas y avoir une seule bourse de valeurs centralisée sur laquelle les titres sont négociés dans les pays émergents et les systèmes de gouvernance d'entreprise auxquels les sociétés des marchés émergents sont assujetties pourraient être moins sophistiqués que ceux auxquels sont assujettis les émetteurs canadiens et, par conséquent, les actionnaires de telles sociétés pourraient ne pas jouir de bon nombre des protections dont jouissent les actionnaires au Canada.

Les lois sur les valeurs mobilières d'un grand nombre de pays émergents sont relativement récentes et ne sont pas définitives. Les lois portant sur les placements étrangers dans les titres de marchés émergents, la réglementation sur les valeurs mobilières, les titres de propriété à l'égard des titres et les droits des actionnaires pourraient donc changer rapidement et de façon imprévisible. En outre, la mise en application des régimes fiscaux aux paliers local, régional et fédéral dans les pays émergents pourrait ne pas être uniforme et changer soudainement.

Risque lié au secteur de l'énergie

Certains FNB BMO pourraient comporter un certain nombre de risques inhérents au secteur de l'énergie, notamment les risques liés à ce qui suit : i) les modifications de la demande des industries, des gouvernements et des consommateurs, qui sera touchée par les niveaux des activités industrielles et commerciales qui sont associées à une demande énergétique; ii) les modifications du prix des sources d'énergie de remplacement; iii) les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ou de la production de sources énergétiques ou encore de l'approvisionnement en celles-ci; iv) les rajustements des stocks; v) les variations des coûts de production et d'expédition et vi) les coûts liés au respect des règlements, notamment en matière d'environnement. Ces facteurs sont interreliés de façon complexe, et l'incidence de l'un d'entre eux sur un FNB BMO et la valeur de ses parts pourrait accroître ou réduire l'incidence d'un autre facteur.

Risque lié au placement dans des titres de capitaux propres

Les titres de capitaux propres tels que les actions ordinaires confèrent à leurs porteurs la propriété partielle d'une société. La valeur d'un titre de capitaux propres varie en fonction de la situation financière de la société qui l'a émis. La conjoncture des marchés et la vigueur de l'économie dans son ensemble peuvent avoir une influence sur le cours des titres de capitaux propres. Certains titres peuvent être particulièrement sensibles à la fluctuation générale des marchés, ce qui risque de donner lieu à un degré élevé de volatilité du cours de ces titres et de la valeur liquidative d'un FNB BMO qui investit dans ces titres dans certaines conditions du marché et au fil du temps. Les titres liés à des titres de capitaux propres qui fournissent une exposition indirecte aux titres de capitaux propres d'un émetteur, tels que les débentures convertibles, peuvent être touchés par le risque lié aux titres de capitaux propres.

Risque de change

Des variations des taux de change pourraient avoir une incidence sur la valeur liquidative des FNB BMO qui détiennent des placements libellés dans d'autres monnaies que celle dans laquelle les parts des FNB BMO sont libellées. Les parts des FNB BMO peuvent être libellées en dollars canadiens ou en dollars américains.

La possibilité de souscrire des parts en dollars américains est offerte aux investisseurs uniquement à des fins de commodité et non pour couvrir le risque de change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Risque lié à la prolongation

En période de hausse des taux d'intérêt, un émetteur peut exercer son droit de rembourser le capital d'une obligation à une date postérieure à celle qui est prévue. Le cas échéant, la valeur de l'obligation diminuera et le rendement du FNB BMO pourrait se ressentir de l'incapacité du FNB BMO d'investir dans des titres à rendement plus élevé.

Risque lié aux placements étrangers

Les placements d'un FNB BMO dans des émetteurs qui ne sont pas du Canada et des États-Unis exposent le FNB BMO à des risques uniques comparativement à un placement dans des titres d'émetteurs du Canada ou des États-Unis, notamment, une plus grande volatilité du marché que les titres de sociétés du Canada ou des États-Unis et une information financière moins complète que pour les émetteurs du Canada ou des États-Unis. De plus, l'évolution défavorable de la conjoncture politique, économique ou sociale pourrait miner la valeur des placements d'un FNB BMO ou empêcher le FNB BMO de réaliser la pleine valeur de ses placements. Finalement, la valeur de la monnaie du pays dans lequel le FNB BMO a investi pourrait diminuer par rapport à la valeur du dollar canadien.

Risques généraux liés aux titres de créance

Avant d'investir dans certains des FNB BMO, il faut comprendre que la valeur des titres de créance sous-jacents sera touchée par la fluctuation des taux d'intérêt. De façon générale, la valeur des titres de créance diminuera si les taux d'intérêt augmentent et elle augmentera si les taux d'intérêt baissent. Les titres dont la durée est plus longue tendent à être plus sensibles aux taux d'intérêt, ce qui pourrait les rendre plus volatils que les titres dont la durée est plus courte. La valeur liquidative de certains FNB BMO fluctuera en fonction du mouvement des taux d'intérêt et du changement correspondant de la valeur des titres détenus par le FNB BMO. La valeur des obligations détenues par le FNB BMO pourrait être touchée par la fluctuation du cours attribuable à un changement dans la conjoncture économique.

Risques généraux liés aux actions privilégiées

Avant d'investir dans un FNB BMO qui investit principalement dans des actions privilégiées, il faut comprendre que la valeur des titres sous-jacents sera touchée par la fluctuation des taux d'intérêt. De façon générale, la valeur des actions privilégiées diminuera si les taux d'intérêt augmentent et elle augmentera si les taux d'intérêt baissent. Les titres dont la durée est plus longue tendent à être plus sensibles aux taux d'intérêt, ce qui pourrait les rendre plus volatils que les titres dont la durée est plus courte. La valeur liquidative du FNB BMO applicable fluctuera en fonction du mouvement des taux d'intérêt et du changement correspondant de la valeur des titres détenus par le FNB BMO. La valeur des titres détenus par le FNB BMO pourrait être touchée par la fluctuation du cours attribuable à un changement dans la conjoncture économique.

Risque lié à la concentration géographique en Inde

Les placements dans des émetteurs indiens comportent des risques propres à l'Inde, notamment des risques d'ordre juridique, réglementaire, politique et économique. L'incertitude politique et juridique, un contrôle gouvernemental supérieur sur l'économie, les fluctuations ou les blocages de devises, et le risque de nationalisation ou d'expropriation d'actifs pourraient augmenter le risque de pertes. Les marchés boursiers en Inde sont relativement sous-développés, ce qui pourrait entraîner des coûts d'opérations supérieurs ou une incertitude plus grande pour les FNB BMO comparativement aux marchés boursiers plus développés.

Risque lié à la stratégie de placement indicielle

Les indices n'ont pas été créés par les fournisseurs d'indices uniquement aux fins des FINB BMO. Les fournisseurs d'indices ont le droit de faire des rajustements aux indices ou de cesser de les calculer sans égard aux intérêts particuliers du gestionnaire, des FINB BMO ou des porteurs de parts. De plus, le gestionnaire essaiera de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice pertinent à chaque FINB BMO. Le gestionnaire gérera de façon passive les FINB BMO au moyen d'une stratégie de placement qui consiste à acheter et à détenir, à l'égard de chaque FINB BMO, une part des titres constituants de l'indice pertinent proportionnelle à leur importance dans l'indice ou à investir dans d'autres titres et à les détenir afin de reproduire le rendement de l'indice, notamment en recourant à une méthode d'échantillonnage conforme à l'objectif de placement du FINB BMO. En général, si un FINB BMO utilise une méthode d'échantillonnage ou certains autres titres pour construire son portefeuille, il aura tendance à suivre l'indice de plus près qu'un FINB BMO qui reproduit fidèlement son indice respectif. Dans son processus de sélection des titres pour les FINB BMO, le gestionnaire ne gérera pas activement les FINB BMO au moyen d'une analyse fondamentale des titres dans lesquels il investit pour les FINB BMO et il n'achètera pas de titres ni n'en vendra pour le compte des FINB BMO selon son analyse du marché, de la situation financière ou de la conjoncture économique. Étant donné que le gestionnaire ne tentera pas d'acquérir des positions défensives sur les marchés en baisse, la situation financière défavorable d'un émetteur représenté dans un indice n'entraînera pas nécessairement l'élimination des titres de l'émetteur en question du portefeuille du FINB BMO, à moins que les titres ne soient retirés de l'indice applicable.

Risque lié à la reproduction d'un indice

Les FINB BMO ne reproduiront pas exactement le rendement des indices étant donné que les frais de gestion payables à BMO Gestion d'actifs et les coûts liés aux opérations engagées dans le cadre du rajustement des titres de portefeuille détenus par les FINB BMO et les autres frais des FINB BMO viendront réduire le rendement total des parts, alors qu'il n'en est pas tenu compte dans le calcul des indices.

De plus, les FINB BMO pourraient ne pas reproduire fidèlement le rendement des indices pour diverses raisons, notamment si certains autres titres font partie du portefeuille de titres détenus par les FINB BMO. Il se peut également que, pendant une période de temps, les FINB BMO ne reproduisent pas exactement le rendement des indices en raison de circonstances extraordinaires.

Les rajustements qui doivent être apportés au panier de titres en raison du rééquilibrage ou du rajustement des indices pourraient influer sur le marché sous-jacent des titres de l'indice visé, ce qui pourrait se refléter à son tour dans la valeur de cet indice. De la même façon, les souscriptions de parts par les courtiers désignés et les courtiers pourraient avoir une incidence sur le marché des titres de l'indice, étant donné que le courtier désigné ou le courtier cherche à acheter ou à emprunter ces titres pour constituer des paniers de titres afin de les remettre au FINB BMO aux fins de règlement des parts devant être émises.

Risque lié aux métaux précieux

Le FINB BMO équipondéré aurifères mondiales et le FINB BMO petites aurifères pourraient comporter un certain nombre de risques inhérents aux métaux précieux, notamment les risques liés à ce qui suit : i) les modifications de la demande des industries, des gouvernements et des consommateurs, y compris de la demande industrielle et de bijoux, de même que la quantité de métaux précieux, comme les lingots d'or, détenus par les gouvernements, les sociétés, les institutions financières et les consommateurs en tant que valeur refuge, qui peut être touchée par la structure du système monétaire mondial, la confiance en ce dernier ou un changement rapide de la valeur d'autres actifs; ii) les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, de l'extraction au raffinage, en passant par l'entreposage et la fusion; iii) les rajustements des stocks; iv) les variations des coûts de production, y compris des coûts d'entreposage, de la main-d'œuvre et de l'énergie; v) les coûts associés au respect des règlements, notamment en matière d'environnement; vi) les taux d'intérêt, d'emprunt et d'octroi de prêts liés aux métaux précieux; vii) les taux de change, y compris la vigueur relative d'une monnaie par rapport aux monnaies dans lesquelles les prix des métaux de base sont cotés, et la confiance à l'égard des taux de change, et viii) les taux de croissance économique et d'inflation. Ces facteurs sont interreliés de façon complexe, et l'incidence de l'un d'entre eux sur le FINB BMO équipondéré aurifères mondiales ou le FINB BMO petites aurifères et la valeur de ses parts pourrait augmenter ou réduire l'incidence d'un autre facteur. De plus, le FINB BMO équipondéré aurifères mondiales procure une exposition à un marché des marchandises, dont les antécédents démontrent une volatilité accrue par rapport à celle d'autres marchés, dont le marché plus vaste des titres de capitaux propres.

Risque lié à la vente d'options de vente

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines et le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens percevront des primes sur les options qu'ils vendent. Leur risque de perte, si au moins une de leurs options est exercée et expire dans le cours, peut éclipser considérablement leurs gains découlant de la réception de ces primes sur les options. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines et le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens réservent ou sépareront des actifs liquides en quantité suffisante pour couvrir leurs obligations aux termes de chaque option de façon continue. La stratégie relative aux options de vente se veut rentable dans des marchés neutres, haussiers et modérément baissiers. Cependant, une baisse importante des marchés peut avoir une incidence défavorable sur le rendement du FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines et du FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens.

Risque lié au traitement fiscal des options

Dans le cadre du calcul de son revenu aux fins de l'impôt, certains FNB BMO traiteront les primes d'options reçues à la vente d'options d'achat couvertes ainsi que les gains réalisés ou les pertes subies à la liquidation d'options conformément à la pratique administrative publiée par l'ARC. L'ARC a pour pratique de ne pas rendre de décisions anticipées en matière d'impôt sur le revenu à l'égard de la caractérisation d'éléments à titre de capital ou de revenu, et aucune décision anticipée en matière d'impôt sur le revenu n'a été demandée à l'ARC et cette dernière n'a reçu aucune demande en ce sens. Par conséquent, il se peut que l'ARC ne soit pas d'accord avec le traitement fiscal adopté par ces FNB BMO. Dans ce cas, le revenu net des FNB BMO applicables aux fins de l'impôt et la partie imposable des distributions pour les porteurs de parts pourrait augmenter, et ces FNB BMO pourraient devoir payer de l'impôt sur le revenu. Une telle correction de la part de l'ARC pourrait également faire en sorte que ces FNB BMO doivent payer les retenues d'impôt non remises sur les distributions antérieures versées aux porteurs de parts qui n'étaient pas résidents du Canada aux fins de la LIR au moment de la distribution. Une telle possibilité de paiement pourrait réduire la valeur liquidative, la valeur liquidative par part ou le cours des parts.

Risque lié à l'utilisation d'options

Certains des FNB BMO doivent assumer le risque intégral lié à leur placement dans les titres qui composent leur portefeuille, y compris les titres qui sont visés par des options d'achat qu'ils vendent, si le cours de ces titres baissait. De plus, ces FNB BMO ne devraient pas avoir droit aux gains réalisés sur un titre visé par une option d'achat dont le coût était supérieur au prix d'exercice de l'option. Dans de tels cas, le titulaire de l'option exercera vraisemblablement l'option. Les primes liées à la vente d'options d'achat couvertes ne peuvent excéder les rendements qui seraient produits si les FNB BMO applicables avaient continué d'investir directement dans les titres visés par les options d'achat. L'utilisation d'options peut avoir l'effet de restreindre ou de réduire le rendement total d'un FNB BMO si les attentes du gestionnaire concernant des événements ou des conditions du marché futurs se révèlent inexactes.

Rien ne garantit qu'il existera une bourse de valeurs ou un autre marché hors cote liquide permettant aux FNB BMO de vendre des options d'achat couvertes selon des modalités acceptables ou de liquider des options s'ils souhaitent le faire. La capacité d'un FNB BMO de liquider ses positions pourrait également être touchée par des restrictions quotidiennes imposées par une bourse de valeurs à la négociation d'options. De plus, les bourses de valeurs pourraient suspendre la négociation d'options si le marché est volatil. Si un FNB BMO n'était pas en mesure de racheter une option d'achat en cours, il ne pourrait toucher des profits ni limiter ses pertes avant que l'option puisse être exercée ou vienne à échéance.

Niveaux de risque des FNB BMO

Le gestionnaire attribue une note au niveau de risque que comporte un placement dans chacun des FNB BMO afin d'aider davantage l'investisseur à décider si le FNB BMO lui convient. La méthode employée par le gestionnaire pour déterminer le niveau de risque de placement de chaque FNB BMO présenté dans le présent prospectus et dans les aperçus du FNB doit être établi conformément à la méthode normalisée de classification du risque de placement qui est fondée sur la volatilité antérieure d'un FNB BMO, mesurée par l'écart-type sur 10 ans du rendement mensuel du FNB BMO, compte-tenu du réinvestissement de la totalité des distributions de revenu et des gains en capital dans des titres additionnels du FNB BMO. Toutefois, d'autres types de risques, mesurables et non mesurables, peuvent exister. Il faut savoir que la volatilité antérieure d'un FNB BMO pourrait ne pas être indicative de sa volatilité future.

Au moyen de cette méthode, le gestionnaire attribuera généralement un niveau de risque de placement d'après l'écart-type antérieur sur 10 ans d'un FNB BMO selon l'une des catégories suivantes :

- Faible;
- Faible à moyen;
- Moyen;
- Moyen à élevé;
- Élevé.

Dans certains cas, la méthode décrite ci-dessus peut produire un niveau de risque de placement pour un FNB BMO qui, de l'avis du gestionnaire, risque d'être trop faible et de ne pas être indicatif de la volatilité future du FNB BMO. Ainsi, outre la méthode normalisée de classification du risque de placement décrite ci-dessus, le gestionnaire pourrait éléver le niveau de risque de placement d'un FNB BMO s'il juge la mesure raisonnable dans les circonstances compte tenu d'autres facteurs qualitatifs, notamment la situation économique, les styles de gestion des portefeuilles, la concentration au sein du secteur et les types de placements effectués par le FNB BMO et la liquidité de ces placements.

De plus, si un FNB BMO ne présente pas d'antécédents de rendement depuis au moins 10 ans, les antécédents de rendement d'un indice de référence qui représente raisonnablement ou qui, dans le cas d'un FNB BMO nouvellement formé, devraient représenter raisonnablement l'écart-type du FNB BMO, seront alors utilisés pour le reste de la période de 10 ans aux fins du calcul de l'écart-type du FNB BMO. Dans le cas d'un FNB BMO dont les objectifs de placement ont été modifiés, le FNB BMO utilisera ses propres antécédents de rendement suivant la modification et utilisera les antécédents de rendement d'un indice de référence qui représente raisonnablement l'écart-type du FNB BMO pour le reste de la période de 10 ans. Cette classification du risque pourra être modifiée une fois que le FNB BMO affichera des antécédents de rendement suffisants. Le niveau de risque de placement et l'indice de référence pour chaque FNB BMO sont analysés au moins une fois par année et lorsqu'ils ne sont plus raisonnables dans les circonstances, comme en cas de changement important touchant les objectifs et/ou les stratégies de placement du FNB BMO.

Vous pouvez obtenir gratuitement des détails sur la méthode normalisée de classification du risque de placement utilisé pour établir le niveau de risque de placement de chaque FNB BMO si vous en faites la demande par téléphone auprès du Centre d'investissement BMO au 1 800 665-7700, ou par la poste auprès du gestionnaire, BMO Gestion d'actifs inc., au 250 Yonge Street, 7th Floor, Toronto (Ontario) M5B 2M8.

Les niveaux de risque indiqués dans les tableaux ci-après ne correspondent pas nécessairement à l'évaluation de la tolérance d'un investisseur au risque. Les investisseurs sont priés de consulter leur conseiller financier pour obtenir des conseils concernant leur propre situation.

Niveaux de risque des FINB BMO

SYMBOLE	FINB BMO	NIVEAU DE RISQUE
ZAG	FINB BMO obligations totales	Faible
ZCH	FINB BMO actions chinoises	Élevé
ZCB	FINB BMO obligations de sociétés	Faible
ZDB	FINB BMO obligations à escompte	Faible
ZDJ	FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	Moyen
ZEF	FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	Faible à moyen
ZEB	FINB BMO équipondéré banques	Moyen
ZMT	FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens	Élevé
ZGD	FINB BMO équipondéré aurifères mondiales	Élevé
ZIN	FINB BMO équipondéré produits industriels	Moyen
ZE0	FINB BMO équipondéré pétrole et gaz	Moyen à élevé
ZRE	FINB BMO équipondéré de CPI	Moyen

SYMBOLE	FINB BMO	NIVEAU DE RISQUE
ZUB	FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens	Élevé
ZBK	FINB BMO équipondéré banques américaines	Élevé
ZUH	FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens	Moyen
ZHU	FINB BMO équipondéré américain de la santé	Moyen
ZUT	FINB BMO équipondéré services aux collectivités	Moyen
BANK	FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens	Moyen à élevé
COMM	FINB BMO communications mondiales	Moyen
DISC	FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	Moyen
STPL	FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	Moyen
ZGI	FINB BMO infrastructures mondiales	Moyen
INSR	FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens	Moyen à élevé
ZGB	FINB BMO obligations de gouvernements	Faible
ZHY	FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	Faible à moyen
ZJK	FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	Faible à moyen
ZID	FINB BMO actions indiennes	Élevé
ZJN	FINB BMO petites gazières	Élevé
ZJG	FINB BMO petites aurifères	Élevé
ZJO	FINB BMO petites pétrolières	Élevé
ZPR	FINB BMO échelonné actions privilégiées	Faible à moyen
ZLC	FINB BMO obligations de sociétés à long terme	Faible à moyen
ZFL	FINB BMO obligations fédérales à long terme	Faible à moyen
ZPL	FINB BMO obligations provinciales à long terme	Faible à moyen
ZTL	FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	Moyen à élevé
ZTL.U	FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	Moyen
ZCM	FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	Faible
ZFM	FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	Faible
ZMP	FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	Faible
ZMU	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	Faible
ZIC	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	Faible à moyen
ZIC.U	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	Faible
ZTM	FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	Moyen
ZTM.U	FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	Faible
ZGQ	FINB BMO MSCI Monde de haute qualité	Moyen
ZVC	FINB BMO MSCI Canada valeur	Moyen
ZDM	FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens	Moyen
ZEA	FINB BMO MSCI EAFE	Moyen
ZVI	FINB BMO MSCI EAFE valeur	Moyen
ZEM	FINB BMO MSCI marchés émergents	Moyen
ZEQ	FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	Moyen
ZUQ	FINB BMO MSCI américaines de haute qualité	Moyen
ZVU	FINB BMO MSCI américaines valeur	Moyen
ZQQ	FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens	Moyen
ZNQ	FINB BMO actions du Nasdaq 100	Moyen
ZRR	FINB BMO obligations à rendement réel	Faible à moyen
ZUE	FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	Moyen
ZSP	FINB BMO S&P 500	Moyen
ZSP.U	FINB BMO S&P 500	Moyen

SYMBOLE	FINB BMO	NIVEAU DE RISQUE
ZCN	FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	Moyen
ZEUS	FINB BMO Shiller américaines sélectionnées	Moyen
ZCS	FINB BMO obligations de sociétés à court terme	Faible
ZCS.L	FINB BMO obligations de sociétés à court terme	Faible
ZFS	FINB BMO obligations fédérales à court terme	Faible
ZFS.L	FINB BMO obligations fédérales à court terme	Faible
ZPS	FINB BMO obligations provinciales à court terme	Faible
ZPS.L	FINB BMO obligations provinciales à court terme	Faible
ZSB	FINB BMO obligations à court terme	Faible
ZSU	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	Faible
ZTS	FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	Faible à moyen
ZTS.U	FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	Faible
ZHP	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	Moyen
ZUP	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	Moyen
ZUP.U	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	Moyen

Le niveau de risque du FINB BMO obligations totales est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada UniverseXM Bond^{MC}. L'indice FTSE Canada UniverseXM Bond^{MC} est une mesure générale du marché des titres à revenu fixe de qualité canadien composé d'obligations des gouvernements provinciaux et fédéral et d'obligations de sociétés.

Le niveau de risque du FINB BMO actions chinoises est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice BNY Mellon China Select ADR Total Return CAD. L'indice BNY Mellon China Select ADR Total Return CAD est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et il est composé d'un groupe choisi de certificats américains d'actions étrangères qui se négocient à des bourses de valeurs des États-Unis et qui représentent des sociétés chinoises.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés est fondé sur le rendement de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate. L'indice Bloomberg Barclays Canadian Corporate prend le pouls du marché des obligations de sociétés canadiennes de qualité à taux fixe. Les titres admissibles doivent être assortis d'une durée à l'échéance supérieure à 1 an, leur nombre en circulation doit être d'une valeur supérieure à 150 millions de dollars et ils doivent être émis par des émetteurs du secteur industriel, du secteur des services publics et du secteur financier.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations à escompte est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Universe Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada Universe Total Return^{MC} est une mesure générale des titres à revenu fixe canadien de qualité qui se composent d'obligations du gouvernement fédéral, de gouvernements provinciaux et de sociétés.

Le niveau de risque du FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones Industrial Average Total Return. L'indice Dow Jones Industrial Average Total Return (« DJIA ») se compose d'actions de sociétés qui sont des chefs de file dans leur secteur d'activité respectif. L'indice DJIA est un indice boursier pondéré en fonction du cours, ce qui signifie qu'une importance relative est attribuée aux actions qui le composent en fonction de leurs cours.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Barclays Emerging Markets USD Aggregate Total Return Value Unhedged. L'indice Bloomberg Barclays Emerging Markets USD Aggregate Total Return Value Unhedged constitue un panier diversifié de titres d'emprunt d'État libellés en dollars américains et émis par des émetteurs de marchés émergents situés dans les quatre grandes régions suivantes : i) l'Amérique latine, ii) l'Europe, iii) le Moyen-Orient et l'Afrique et iv) l'Asie.

Le niveau de risque du FINB BMO équipondéré banques est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice de rendement global des banques diversifiées à pondération égale S&P/TSX. L'indice de rendement

global des banques diversifiées à pondération égale S&P/TSX comprend des titres d'entités inscrites à la cote de bourses de valeurs canadiennes qui sont classées au sein du secteur diversifié des banques.

Le niveau de risque du FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice de rendement global des métaux de base mondial S&P/TSX et de l'indice S&P Global 1200 Metals & Mining GICS Level 3. L'indice de rendement global des métaux de base mondial S&P/TSX comprend des titres mondiaux de sociétés qui sont classées au sein du secteur des métaux de base. L'indice S&P Global 1200 Metals & Mining GICS Level 3 est conçu pour mesurer le rendement des titres de sociétés mondiales du secteur des métaux et des mines.

Le niveau de risque du FINB BMO équipondéré aurifères mondiales est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice aurifère mondial S&P/TSX. L'indice aurifère mondial S&P/TSX comprend des titres mondiaux de sociétés qui sont classées au sein du secteur de l'or.

Le niveau de risque du FINB BMO équipondéré produits industriels est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Solactive Equal Weight Canada Industrials et de l'indice S&P/TSX Equity Industrials Total Return. L'indice Solactive Equal Weight Canada Industrials comprend des titres de sociétés qui sont classées au sein du secteur industriel. Tous les titres sont pondérés de façon équivalente plutôt que d'être pondérés en fonction de la capitalisation boursière. L'indice S&P/TSX Equity Industrials Total Return comprend un ensemble investissable de titres canadiens au sein du secteur industriel, selon la norme GICS, qui respectent certains critères relatifs à la capitalisation boursière et à la liquidité.

Le niveau de risque du FINB BMO équipondéré pétrole et gaz est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P/TSX Composite Oil & Gas Exploration & Production GICS Sub Industry Total Return. L'indice S&P/TSX Composite Oil & Gas Exploration & Production GICS Sub Industry Total Return comprend les titres des secteurs du pétrole et du gaz.

Le niveau de risque du FINB BMO équipondéré de FPI est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones Canada Select Equal Weight REIT Total Return CAD. L'indice Dow Jones Canada Select Equal Weight REIT Total Return CAD comprend des titres de fiducies de placement immobilier canadiennes.

Le niveau de risque du FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Banks Equal Weight Total Stock Market Total Return. L'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Banks Equal Weight Total Stock Market Total Return se compose de titres de banques à grande capitalisation des États-Unis. Tous les titres sont pondérés de façon équivalente plutôt que d'être pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Le niveau de risque du FINB BMO équipondéré banques américaines est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Banks Equal Weight Total Stock Market Total Return et de l'indice Solactive Equal Weight US Bank. L'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Banks Equal Weight Total Stock Market Total Return et l'indice Solactive Equal Weight US Bank se composent de titres de banques à grande capitalisation des États-Unis. Tous les titres sont pondérés de façon équivalente plutôt que d'être pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Le niveau de risque du FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Health Care Equal Weight Total Stock Market Total Return CAD Hedged. L'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Health Care Equal Weight Total Stock Market Total Return CAD Hedged se compose de titres de sociétés à grande capitalisation du secteur des soins de santé des États-Unis. Tous les titres sont pondérés de façon équivalente plutôt que d'être pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Le niveau de risque du FINB BMO équipondéré américain de la santé est fondé sur le rendement de l'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Health Care Equal Weight Total Stock Market Total Return. L'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Health Care Equal Weight Total Stock Market Total Return se compose de titres de sociétés à grande capitalisation du secteur des soins de santé des États-Unis. Tous les titres sont pondérés de façon équivalente plutôt que d'être pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Le niveau de risque du FINB BMO équipondéré services aux collectivités est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones Canada Select Equal Weight Utilities Total Return CAD. L'indice Dow Jones Canada Select Equal Weight Utilities Total Return CAD se compose de titres de sociétés qui sont considérées comme des entreprises de services publics, comme des services d'électricité, de gaz naturel, d'aqueduc et d'égout. Tous les titres sont pondérés de façon équivalente plutôt que d'être pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Le niveau de risque du FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Russell Developed Large Cap Banks Capped 100% Hedged to CAD Total Return et de l'indice MSCI World Bank. L'indice Russell Developed Large Cap Banks Capped 100% Hedged to CAD Total Return est un indice boursier mondial qui regroupe des titres de sociétés classées parmi les banques. L'indice MSCI World Bank est composé de titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation répandues dans 23 pays de marchés développés. Tous les titres qui composent l'indice sont classés dans le groupe des banques (au sein du secteur des services financiers) selon la norme de classification Global Industry Classification Standard (GICS^{MD}).

Le niveau de risque du FINB BMO communications mondiales est fondé sur le rendement de l'indice MSCI World Information Technology USD (CAD) et de l'indice MSCI World Telecommunication Services Sector USD (CAD). L'indice MSCI World Information Technology USD (CAD) est conçu pour regrouper les segments des sociétés à grande et à moyenne capitalisation répandues dans 23 pays de marchés développés. Tous les titres qui composent l'indice sont classés dans le secteur des technologies de l'information selon la norme de classification Global Industry Classification Standard (GICS^{MD}). L'indice MSCI World Telecommunication Services Sector USD (CAD) est conçu pour regrouper les segments des sociétés à grande et à moyenne capitalisation répandues dans 23 pays de marchés développés. Tous les titres qui composent l'indice sont classés dans le secteur des services de télécommunication selon la norme de classification Global Industry Classification Standard (GICS^{MD}).

Le niveau de risque du FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Russell Developed Large Cap Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD Total Return et de l'indice MSCI World Consumer Discretionary. L'indice Russell Developed Large Cap Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD Total Return est un indice boursier mondial qui regroupe des titres de sociétés classées dans le secteur des biens de consommation discrétionnaires. L'indice MSCI World Consumer Discretionary est conçu pour regrouper les segments des sociétés à grande et à moyenne capitalisation répandues dans 23 marchés développés du monde. Tous les titres qui composent l'indice sont classés dans le secteur des biens de consommation discrétionnaires selon la norme de classification Global Industry Classification Standard (GICS^{MD}).

Le niveau de risque du FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Russell Developed Large Cap Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD Total Return et de l'indice MSCI World Consumer Staples. L'indice Russell Developed Large Cap Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD Total Return est un indice boursier mondial qui regroupe des titres de sociétés classées dans le secteur des biens de consommation essentiels. L'indice MSCI World Consumer Staples est conçu pour regrouper les segments des sociétés à grande et à moyenne capitalisation répandues dans 23 marchés développés du monde. Tous les titres qui composent l'indice sont classés dans le secteur des biens de consommation essentiels selon la norme de classification Global Industry Classification Standard (GICS^{MD}).

Le niveau de risque du FINB BMO infrastructures mondiales est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure. L'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant. Pour que les titres d'un émetteur constituent puissent faire partie de l'indice, plus de 70 % de ses flux de trésorerie doivent provenir du développement, de la propriété, de la location, de la concession ou de la gestion d'actifs d'infrastructure dans les secteurs suivants : les aéroports, les routes à péage, les ports, les communications, le transport et la distribution de l'électricité, le stockage et le transport du pétrole et du gaz naturel et l'eau.

Le niveau de risque du FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Russell Developed Large Cap Insurance Capped 100% Hedged to CAD Total Return et de l'indice MSCI World Insurance. L'indice Russell Developed Large Cap Insurance Capped 100% Hedged to CAD Total Return est un indice boursier mondial qui regroupe des titres de sociétés classées dans le secteur de l'assurance. L'indice MSCI World Insurance est conçu pour regrouper les segments des sociétés à grande

et à moyenne capitalisation répandues dans 23 marchés développés du monde. Tous les titres qui composent l'indice sont classés dans le secteur de l'assurance selon la norme de classification Global Industry Classification Standard (GICS^{MD}).

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de gouvernements est fondé sur le rendement de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related. L'indice Bloomberg Barclays Canadian Treasury and Government-Related reproduit le marché des titres du Trésor et des titres liés aux gouvernements à taux fixe libellés en dollars canadiens qui sont de qualité, qui sont assortis d'une durée à l'échéance d'au moins 1 an, dont le nombre en circulation est d'une valeur supérieure à 150 millions de dollars et qui sont émis par des autorités locales, des États et des organismes supranationaux du Canada et d'ailleurs.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged. L'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged est constitué d'obligations de sociétés à taux fixe qui ne sont pas de qualité et qui sont libellées en dollars américains. L'exposition au dollar américain fait l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid. L'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid est constitué d'obligations de sociétés à taux fixe qui ne sont pas de qualité et qui sont libellées en dollars américains.

Le niveau de risque du FINB BMO actions indiennes est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice BNY Mellon India Select DR Total Return CAD. L'indice BNY Mellon India Select DR Total Return CAD est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et il est composé d'un groupe choisi de certificats américains et mondiaux d'actions étrangères.

Le niveau de risque du FINB BMO petites gazières est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones North America Select Junior Gas Total Return CAD. L'indice Dow Jones North America Select Junior Gas Total Return CAD est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant qui suit les titres de sociétés dont le chiffre d'affaires est majoritairement tiré d'activités reliées au gaz naturel.

Le niveau de risque du FINB BMO petites aurifères est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones North America Select Junior Gold Total Return CAD. L'indice Dow Jones North America Select Junior Gold Total Return CAD est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant qui suit les titres de sociétés qui sont classées dans le secteur de l'extraction de l'or. L'indice est établi par le repérage et la sélection de titres de sociétés nord-américaines qui affichent des valeurs marchandes correspondant à celles de sociétés à petite et moyenne capitalisation.

Le niveau de risque du FINB BMO petites pétrolières est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones North America Select Junior Oil Total Return CAD. L'indice Dow Jones North America Select Junior Oil Total Return CAD est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant qui suit les titres de sociétés dont le chiffre d'affaires est majoritairement tiré d'activités reliées au pétrole.

Le niveau de risque du FINB BMO échelonné actions privilégiées est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share et de l'indice S&P/TSX Preferred Total Return. L'indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share comprend des actions privilégiées qui sont généralement assorties d'un taux de versement de dividende rajustable et échelonnées au moyen de pondérations équivalentes dans les paniers à terme à rajustement annuel. L'indice S&P/TSX Preferred Total Return est conçu pour reproduire le rendement du marché canadien des actions privilégiées.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés à long terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Long Term All Corporate Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada Long Term All Corporate Total Return^{MC} est composé d'obligations de sociétés à taux fixe et à intérêt payable semestriellement, qui sont libellées en dollars canadiens et dont la durée réelle à l'échéance est supérieure à 10 ans.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations fédérales à long terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Federal (Canada) Bond Long Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada

Federal (Canada) Bond Long Total Return^{MC} est composé d'obligations du gouvernement fédéral à taux fixe et à intérêt payable semestriellement, qui sont libellées en dollars canadiens et dont la durée réelle à l'échéance est supérieure à 10 ans.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations provinciales à long terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Long Term Provincial Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada Long Term Provincial Total Return^{MC} est composé d'obligations de gouvernements provinciaux à taux fixe et à intérêt payable semestriellement, qui sont libellées en dollars canadiens et dont la durée réelle à l'échéance est supérieure à 10 ans.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Barclays US Long Treasury Total Return Value Unhedged CAD. L'indice Bloomberg Barclays US Long Treasury Total Return Value Unhedged CAD procure une exposition au marché des obligations du Trésor des États-Unis. Les titres admissibles doivent venir à échéance dans plus de 10 ans et être assortis d'une valeur supérieure à 250 millions de dollars américains.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Mid Term All Corporate Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada Mid Term All Corporate Total Return^{MC} est composé d'obligations de sociétés à taux fixe et à intérêt payable semestriellement, qui sont libellées en dollars canadiens et dont la durée réelle à l'échéance se situe entre cinq et dix ans.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations fédérales à moyen terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Mid Federal (Canada) Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada Mid Federal (Canada) Total Return^{MC} est composé d'obligations du gouvernement fédéral à taux fixe et à intérêt payable semestriellement, qui sont libellées en dollars canadiens et dont la durée réelle à l'échéance se situe entre cinq et dix ans.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations provinciales à moyen terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Mid Term Provincial Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada Mid Term Provincial Total Return^{MC} est composé d'obligations de gouvernements provinciaux à taux fixe et à intérêt payable semestriellement, qui sont libellées en dollars canadiens et dont la durée réelle à l'échéance se situe entre cinq et dix ans.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5-10 Corporate Capped Total Return Value Hedged CAD. L'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5-10 Corporate Capped Total Return Value Hedged CAD mesure le marché des obligations de sociétés de qualité imposables et à taux fixe. Il comprend des titres libellés en dollars américains émis publiquement par des émetteurs américains et non américains des secteurs industriels et financiers et des services aux collectivités.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5-10 Corporate Capped Total Return Unhedged CAD. L'indice Bloomberg Barclays US Investment Grade 5-10 Corporate Capped Total Return Unhedged CAD mesure le marché des obligations de sociétés de qualité imposables et à taux fixe. Il comprend des titres libellés en dollars américains émis publiquement par des émetteurs américains et non américains des secteurs industriels et financiers et des services aux collectivités.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Yr Total Return Value Unhedged CAD. L'indice Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Yr Total Return Value Unhedged CAD procure une exposition au marché des obligations du Trésor des États-Unis. Les titres admissibles doivent venir à échéance dans une période se situant entre cinq et dix ans et être assortis d'une valeur supérieure à 250 millions de dollars américains.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI Monde de haute qualité est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI ACWI Quality Net Total Return CAD. L'indice MSCI ACWI Quality Net Total Return CAD est un indice boursier mondial factoriel qui recherche des sociétés de qualité en fonction de trois principales

variables fondamentales, soit un rendement des capitaux propres élevé, une croissance stable des bénéfices d'une année à l'autre et un faible emprunt.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI Canada valeur est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI Canada Enhanced Value Capped. L'indice est fondé sur son indice phare, soit l'indice MSCI Canada, qui est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisation de l'ensemble des marchés canadiens des titres de capitaux propres affichant des caractéristiques globales propres au style axé sur la valeur, ciblant les 25 meilleurs titres ou la moitié de la capitalisation boursière couverte par l'indice phare. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de sociétés assorties d'une composante valeur plus élevée que celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. Les caractéristiques propres au style de placement axé sur la valeur servant à constituer l'indice sont définies selon trois variables, soit le ratio cours/valeur comptable, le ratio cours/bénéfice futur et le ratio valeur/flux de trésorerie provenant des activités de l'entreprise. L'indice impose un plafond de 10 % aux titres représentés qui est appliqué à chaque rééquilibrage semestriel.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI EAFE Hedged 100% to CAD Net Total Return. L'indice MSCI EAFE Hedged 100% to CAD Net Total Return est un indice de titres de capitaux propres qui établit une représentation des sociétés à grande et moyenne capitalisations dans les pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI EAFE est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI EAFE Net Total Return USD. L'indice MSCI EAFE Net Total Return USD est un indice de titres de capitaux propres qui établit une représentation des sociétés à grande et moyenne capitalisations dans les pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI EAFE valeur est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped. L'indice est fondé sur son indice phare, soit l'indice MSCI EAFE, qui est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisation de 21 pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada, affichant des caractéristiques globales propres au style axé sur la valeur. La neutralité régionale est appliquée à trois régions, soit le Japon, la région Pacifique sauf le Japon et l'Europe + Israël, alors que la pondération des régions déterminées est fixée en vue de la faire correspondre à leur pondération au sein de l'indice phare MSCI EAFE. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de sociétés assorties d'une composante valeur plus élevée que celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. Les caractéristiques propres au style de placement axé sur la valeur servant à constituer l'indice sont définies selon trois variables, soit le ratio cours/valeur comptable, le ratio cours/bénéfice futur et le ratio valeur/flux de trésorerie provenant des activités de l'entreprise. L'indice impose un plafond de 10 % aux titres représentés qui est appliqué à chaque rééquilibrage semestriel.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI marchés émergents est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI Emerging Markets. L'indice MSCI Emerging Markets est un indice de titres de capitaux propres qui établit une représentation des sociétés à grande et moyenne capitalisations dans les pays de marchés émergents.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI Europe Quality Net Return EUR. L'indice MSCI Europe Quality Net Return EUR est un indice boursier européen factoriel qui recherche des sociétés de qualité en fonction de trois principales variables fondamentales, soit un rendement des capitaux propres élevé, une croissance stable des bénéfices d'une année à l'autre et un faible emprunt.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI américaines de haute qualité est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI USA Quality Net Total Return. L'indice MSCI USA Quality Net Total Return est un indice de titres des États-Unis factoriel qui recherche des sociétés de qualité en fonction de trois principales variables fondamentales, soit un rendement des capitaux propres élevé, une croissance stable des bénéfices d'une année à l'autre et un faible emprunt.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI américaines valeur est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI USA Enhanced Value Capped. L'indice est fondé sur son indice phare, soit l'indice MSCI USA, qui est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisation de l'ensemble des marchés des titres

de capitaux propres des États-Unis affichant des caractéristiques globales propres au style axé sur la valeur. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de sociétés assorties d'une composante valeur plus élevée que celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. Les caractéristiques propres au style de placement axé sur la valeur servant à constituer l'indice sont définies selon trois variables, soit le ratio cours/valeur comptable, le ratio cours/bénéfice futur et le ratio valeur/flux de trésorerie provenant des activités de l'entreprise. L'indice impose un plafond de 10 % aux titres représentés qui est appliqué à chaque rééquilibrage semestriel.

Le niveau de risque du FINB BMO actions du Nasdaq 100 est fondé sur le rendement de l'indice NASDAQ-100 Total Return. L'indice NASDAQ-100 Total Return est un indice modifié pondéré en fonction de la capitalisation boursière qui suit 100 des principaux titres de sociétés ne faisant pas partie du secteur financier cotés au Nasdaq Stock Market selon la capitalisation boursière.

Le niveau de risque du FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice NASDAQ-100 Total Return. L'indice NASDAQ-100 Total Return est un indice modifié pondéré en fonction de la capitalisation boursière qui suit 100 des principaux titres de sociétés ne faisant pas partie du secteur financier cotés au Nasdaq Stock Market selon la capitalisation boursière.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations à rendement réel est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Real Return Federal Non-Agency Bond Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada Real Return Federal Non-Agency Bond Total Return^{MC} se compose d'obligations à rendement réel payables semestriellement qui sont libellées en dollars canadiens, dont la durée à l'échéance est supérieure à un an et qui sont émises par le gouvernement du Canada.

Le niveau de risque du FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P 500 Hedged Canadian Dollar Total Return. L'indice S&P 500 Hedged Canadian Dollar Total Return est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres de 500 des émetteurs publics américains les plus importants qui est couramment utilisé comme mesure du rendement des marchés boursiers américains en général. L'exposition au dollar américain fait l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien.

Le niveau de risque du FINB BMO S&P 500 est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P 500 CAD Total Return. L'indice S&P 500 CAD Total Return est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres de 500 des émetteurs publics américains les plus importants qui est couramment utilisé comme mesure du rendement des marchés boursiers américains en général.

Le niveau de risque du FINB BMO S&P/TSX composé plafonné est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX. L'indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres des sociétés les plus importantes et les plus liquides de la TSX.

Le niveau de risque du FINB BMO Shiller américaines sélectionnées est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Shiller Barclays US CAPE Single Stock Value CAD (TR). L'indice Shiller Barclays US CAPE Single Stock Value CAD (TR) reproduit le rendement de titres américains sous-évalués à long terme. L'indice vise à reproduire le rendement d'actions sous-évaluées à long terme à l'aide du ratio CAPE[®] du Dr Robert Shiller. Chaque titre de l'indice se voit attribuer une pondération équivalente.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés à court terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Short Term All Corporate Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada Short Term All Corporate Total Return^{MC} est composé d'obligations de sociétés à taux fixe et à intérêt payable semestriellement, qui sont libellées en dollars canadiens et dont la durée réelle à l'échéance est inférieure à cinq ans mais supérieure à un an.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations fédérales à court terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Short Term Federal (Canada) Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada Short Term Federal (Canada) Total Return^{MC} est composé d'obligations du gouvernement fédéral à taux fixe et à intérêt payable semestriellement, qui sont libellées en dollars canadiens et dont la durée réelle à l'échéance est inférieure à cinq ans mais supérieure à un an.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations provinciales à court terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Short Term Provincial Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada Short Term Provincial Total Return^{MC} est composé d'obligations de gouvernements provinciaux à taux fixe et à intérêt payable semestriellement, qui sont libellées en dollars canadiens et dont la durée réelle à l'échéance est inférieure à cinq ans mais supérieure à un an.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations à court terme est fondé sur le rendement de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Year. L'indice Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Year prend le pouls du marché canadien des titres de sociétés, des titres liés aux gouvernements et des titres du Trésor de qualité à taux fixe. Les titres admissibles doivent être assortis d'une durée à l'échéance supérieure à 1 an mais inférieure à cinq ans et leur nombre en circulation doit être d'une valeur supérieure à 150 millions de dollars.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui des indices Bloomberg Barclays U.S. Corporate 1-5 years Total Return et Bloomberg Barclays U.S. Investment Grade 1-5 Year Corporate Bond Capped Total Return Value Hedged CAD. Les indices Bloomberg Barclays U.S. Corporate 1-5 years Total Return et Bloomberg Barclays U.S. Investment Grade 1-5 Year Corporate Bond Capped Total Return Value Hedged CAD mesurent le marché des obligations de sociétés de qualité imposables et à taux fixe. Ils comprennent des titres libellés en dollars américains émis publiquement par des émetteurs américains et non américains des secteurs industriels et financiers et des services aux collectivités.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Barclays Treasury 1-5 Year Total Return Value Unhedged CAD. L'indice Bloomberg Barclays Treasury 1-5 Year Total Return Value Unhedged CAD procure une exposition au marché des obligations du Trésor des États-Unis. Les titres admissibles doivent venir à échéance dans une période se situant entre un et cinq ans et être assortis d'une valeur supérieure à 250 millions de dollars américains.

Le niveau de risque du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P Preferred Stock Total Return et de l'indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (Net Total Return). L'indice S&P Preferred Stock Total Return et l'indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (Net Total Return) mesurent le marché des actions privilégiées des États-Unis sur lesquelles des dividendes élevés sont versés. Les titres admissibles doivent être inscrits à la cote d'une bourse de valeurs des États-Unis, doivent avoir une capitalisation boursière d'au moins 100 millions de dollars américains et doivent respecter les exigences de liquidité minimale.

Le niveau de risque du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P Preferred Stock Total Return et de l'indice Solactive US Preferred Share Select (Net Total Return). L'indice S&P Preferred Stock Total Return et l'indice Solactive US Preferred Share Select (Net Total Return) mesurent le marché des actions privilégiées des États-Unis sur lesquelles des dividendes élevés sont versés. Les titres admissibles doivent être inscrits à la cote d'une bourse de valeurs des États-Unis, doivent avoir une capitalisation boursière d'au moins 100 millions de dollars et doivent respecter les exigences de liquidité minimale.

Niveaux de risque des FNINB BMO

SYMBOLE	FNINB BMO	NIVEAU DE RISQUE
ZBAL	FNB BMO Équilibré	Faible à moyen
ZDV	FNB BMO canadien de dividendes	Moyen
ZWC	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	Moyen
ZCT	FNB BMO technologies chinoises	Élevé
ZCON	FNB BMO Conservateur	Faible
ZWB	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	Moyen
ZWA	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	Moyen
ZWK	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	Élevé

SYMBOLE	FNINB BMO	NIVEAU DE RISQUE
ZWU	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	Moyen
ZWP	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	Moyen
ZWE	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	Moyen
ZFH	FNB BMO rendement élevé à taux variable	Faible à moyen
ZGRO	FNB BMO Croissance	Faible à moyen
ZDI	FNB BMO internationales de dividendes	Moyen
ZDH	FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	Moyen
ZLB	FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	Moyen
ZLE	FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité	Moyen
ZLI	FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	Moyen
ZLD	FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	Moyen
ZLU	FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	Moyen
ZLU.U	FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	Moyen
ZLH	FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	Moyen
ZMI	FNB BMO revenu mensuel	Faible à moyen
ZST	FNB BMO obligations à très court terme	Faible
ZST.L	FNB BMO obligations à très court terme	Faible
ZUS.U	FNB BMO obligations américaines à très court terme	Faible
ZUS.V	FNB BMO obligations américaines à très court terme	Faible
ZDY	FNB BMO américain de dividendes	Moyen
ZDY.U	FNB BMO américain de dividendes	Moyen
ZUD	FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens	Moyen
ZWH	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines	Moyen
ZWH.U	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines	Moyen
ZWS	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	Moyen
ZPW	FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines	Faible à moyen
ZPW.U	FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines	Faible à moyen
ZPH	FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	Faible à moyen

Le niveau de risque du FNB BMO Équilibré est fondé sur une combinaison des rendements des indices suivants, dans les proportions indiquées : 40 % – indice MSCI World Total Return, 20 % – indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX et 40 % – indice des obligations universelles FTSE Canada. L'indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres des sociétés les plus importantes et les plus liquides de la TSX. L'indice MSCI World Total Return est un indice général d'actions mondiales qui reflète le rendement de sociétés à grande et à moyenne capitalisations dans 23 pays de marchés développés. Il englobe environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée selon le flottant de chaque pays. L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale du marché des titres à revenu fixe de qualité canadien composé d'obligations du gouvernement du Canada, d'obligations de provinces et d'obligations de sociétés.

Le niveau de risque du FNB BMO canadien de dividendes est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice aristocrates de dividendes canadiens S&P/TSX. L'indice aristocrates de dividendes canadiens S&P/TSX mesure le rendement des titres de sociétés figurant dans l'indice S&P Canada BMI qui observe une politique d'augmentation constante des dividendes chaque année pendant au moins cinq ans.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice aristocrates de dividendes canadiens S&P/TSX.

L'indice aristocrates de dividendes canadiens S&P/TSX mesure le rendement des titres de sociétés figurant dans l'indice S&P Canada BMI qui observe une politique d'augmentation constante des dividendes chaque année pendant au moins cinq ans.

Le niveau de risque du FNB BMO technologies chinoises est fondé sur le rendement de l'indice MSCI China Information Technology. L'indice MSCI China Information Technology englobe des titres de grande et de moyenne capitalisation parmi les actions chinoises de catégorie H, de catégorie B, de catégorie « Red-chips » et de catégorie « P-chips ». À l'heure actuelle, l'indice comprend également des actions de catégorie A qui sont émises par des sociétés à grande capitalisation et qui sont représentées à hauteur de 5 % de leur capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant. Tous les titres qui composent l'indice sont classés dans le secteur des technologies de l'information selon la norme Global Industry Classification Standard (GICS^{MD}).

Le niveau de risque du FNB BMO Conservateur est fondé sur une combinaison des rendements des indices suivants, dans les proportions indiquées : 25 % – indice MSCI World Total Return; 15 % – indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX et 60 % – indice des obligations universelles FTSE Canada. L'indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres des sociétés les plus importantes et les plus liquides de la TSX. L'indice MSCI World est un indice général d'actions mondiales qui reflète le rendement de sociétés à grande et à moyenne capitalisations dans 23 pays de marchés développés. Il englobe environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée selon le flottant de chaque pays. L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale du marché des titres à revenu fixe de qualité canadien composé d'obligations du gouvernement du Canada, d'obligations de provinces et d'obligations de sociétés.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice des banques diversifiées à pondération égale S&P/TSX. L'indice des banques diversifiées à pondération égale S&P/TSX mesure le rendement des titres des banques commerciales dont les activités proviennent principalement de prêts commerciaux et qui sont fortement présentes dans les secteurs des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, et il fixe la pondération de ces éléments de façon équivalente.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones Industrial Average Total Return. L'indice Dow Jones Industrial Average Total Return est une mesure à pondération fondée sur le cours des titres de 30 sociétés américaines qui constituent des valeurs sûres. L'indice couvre tous les secteurs d'activité, sauf le transport et les services publics.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines est fondé sur le rendement de l'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Banks Equal Weight Total Stock Market Total Return et sur celui de l'indice Solactive Equal Weight US Bank. L'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Banks Equal Weight Total Stock Market Total Return et l'indice Solactive Equal Weight US Bank se composent de titres de banques à grande capitalisation des États-Unis. Tous les titres sont pondérés de façon équivalente plutôt que d'être pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui des indices Dow Jones Canada Select Equal Weight Utilities Total Return et Solactive Equal Weight Canada Utilities. Les indices Dow Jones Canada Select Equal Weight Utilities Total Return et Solactive Equal Weight Canada Utilities mesurent le rendement boursier des sociétés canadiennes du secteur des services publics. Les actions qui composent les indices doivent respecter des exigences de taille minimale en fonction de la capitalisation boursière. Les indices sont calculés en tenant compte des dividendes réinvestis et sont établis selon une pondération équivalente.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI Europe. L'indice MSCI Europe établit une représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisations dans 15 pays de marchés développés d'Europe. L'indice ne fait pas l'objet d'une couverture et est libellé en dollars canadiens.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI

Europe. L'indice MSCI Europe établit une représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisations dans 15 pays de marchés développés d'Europe.

Le niveau de risque du FNB BMO rendement élevé à taux variable est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Barclays US High Yield 1-5 Year Cash Pay 2% Total Return. L'indice Bloomberg Barclays US High Yield 1-5 Year Cash Pay 2% Total Return reproduit le rendement de titres de créance de sociétés libellés en dollar américains qui ne sont pas de qualité et dont la durée à l'échéance est supérieure à un an mais inférieure à cinq ans.

Le niveau de risque du FNB BMO Croissance est fondé sur une combinaison des rendements des indices suivants, dans les proportions indiquées : 55 % – indice MSCI World Total Return; 25 % – indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX et 20 % – indice des obligations universelles FTSE Canada. L'indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres des sociétés les plus importantes et les plus liquides de la TSX. L'indice MSCI World Total Return est un indice général d'actions mondiales qui reflète le rendement de sociétés à grande et à moyenne capitalisations dans 23 pays de marchés développés. Il englobe environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée selon le flottant de chaque pays. L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale du marché des titres à revenu fixe de qualité canadien composé d'obligations du gouvernement du Canada, d'obligations de provinces et d'obligations de sociétés.

Le niveau de risque du FNB BMO internationales de dividendes est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI EAFE Net Total Return USD. L'indice MSCI EAFE Net Total Return USD est un indice de titres de capitaux propres qui établit une représentation des sociétés à grande et moyenne capitalisations dans les pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada.

Le niveau de risque du FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI EAFE Hedged 100% to CAD Net Total Return. L'indice MSCI EAFE Hedged 100% to CAD Net Total Return est un indice de titres de capitaux propres qui établit une représentation des sociétés à grande et moyenne capitalisations dans les pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada.

Le niveau de risque du FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI Canada Minimum Volatility. L'indice MSCI Canada Minimum Volatility vise à reproduire les caractéristiques de rendement d'une stratégie à variation minimale appliquée à l'univers des titres canadiens de sociétés à grande et à moyenne capitalisation de MSCI.

Le niveau de risque du FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI Emerging Markets Minimum Volatility Net Total Return. L'indice MSCI Emerging Markets Minimum Volatility Net Total Return vise à reproduire les caractéristiques de rendement d'une stratégie à variation minimale appliquée aux titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation répandues dans 24 pays de marchés émergents.

Le niveau de risque du FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI EAFE Minimum Volatility Net Total Return (CAD). L'indice MSCI EAFE Minimum Volatility Net Total Return (CAD) vise à reproduire les caractéristiques de rendement d'une stratégie à variation minimale appliquée à un univers de titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation répandues dans des pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada.

Le niveau de risque du FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI EAFE Minimum Volatility Net Total Return (USD). L'indice MSCI EAFE Minimum Volatility Net Total Return (USD) vise à reproduire les caractéristiques de rendement d'une stratégie à variation minimale appliquée à un univers de titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation répandues dans des pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada.

Le niveau de risque du FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI USA Minimum Volatility Net Return (CAD). L'indice MSCI USA Minimum Volatility Net Return (CAD) vise à reproduire les caractéristiques de rendement d'une stratégie à variation minimale appliquée à l'univers de titres de sociétés des États-Unis à grande et à moyenne capitalisation.

Le niveau de risque du FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI USA Minimum Volatility Net Return. L'indice MSCI USA Minimum Volatility Net Return vise à reproduire les caractéristiques de rendement d'une stratégie à variation minimale appliquée à l'univers de titres de sociétés des États-Unis à grande et à moyenne capitalisation. L'indice est entièrement couvert par rapport au dollar canadien.

Le niveau de risque du FNB BMO revenu mensuel est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur le regroupement des rendements de l'indice S&P/TSX Capped Composite Total Return et de l'indice FTSE Canada UniverseXM Bond^{MC}. L'indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres des sociétés les plus importantes et les plus liquides de la TSX et l'indice FTSE Canada UniverseXM Bond^{MC} est une mesure générale du marché des titres à revenu fixe de qualité canadien composé d'obligations du gouvernement fédéral, de gouvernements provinciaux et de sociétés.

Le niveau de risque du FNB BMO obligations à très court terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Short Term All Corporate Total Return. L'indice FTSE Canada Short Term All Corporate Total Return est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé d'obligations de sociétés.

Le niveau de risque du FNB BMO obligations américaines à très court terme est fondé sur le rendement de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Corporate 1-5 years Total Return. L'indice Bloomberg Barclays U.S. Corporate 1-5 years Total Return mesure le marché des obligations de sociétés de qualité imposables et à taux fixe. Il comprend des titres libellés en dollars américains émis publiquement par des émetteurs américains et non américains des secteurs industriels et financiers et des services aux collectivités.

Le niveau de risque du FNB BMO américain de dividendes est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return. L'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return mesure le rendement des sociétés dont les titres composent l'indice S&P 500 et qui ont augmenté les dividendes chaque année au cours des 25 dernières années.

Le niveau de risque du FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return. L'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return mesure le rendement des sociétés dont les titres composent l'indice S&P 500 et qui ont augmenté les dividendes chaque année au cours des 25 dernières années.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return. L'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return mesure le rendement des sociétés dont les titres composent l'indice S&P 500 et qui ont augmenté les dividendes chaque année au cours des 25 dernières années.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement de l'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return. L'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return mesure le rendement des sociétés dont les titres composent l'indice S&P 500 et qui ont augmenté les dividendes chaque année au cours des 25 dernières années.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice CBOE S&P 500 Put Write. L'indice CBOE S&P 500 Put Write reproduit le rendement d'une stratégie de placement hypothétique (stratégie de vente) qui recouvre un compte de marché monétaire de ventes à découvert fondées sur l'indice S&P 500.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice CBOE S&P 500 Put Write. L'indice CBOE S&P 500 Put Write reproduit le rendement d'une stratégie de placement hypothétique (stratégie de vente) qui recouvre un compte de marché monétaire de ventes à découvert fondées sur l'indice S&P 500.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Distributions

Les distributions en espèces à l'égard des parts (sauf les parts de catégorie Accumulation) d'un FNB BMO seront versées dans la monnaie dans laquelle les parts du FNB BMO sont libellées et de la façon indiquée dans le tableau ci-après.

FINB BMO	Fréquence des distributions		
	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO obligations totales	✓		
FINB BMO actions chinoises			✓
FINB BMO obligations de sociétés		✓	
FINB BMO obligations à escompte	✓		
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens		✓	
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	✓		
FINB BMO équipondéré banques	✓		
FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens			✓
FINB BMO équipondéré aurifères mondiales			✓
FINB BMO équipondéré produits industriels		✓	
FINB BMO équipondéré pétrole et gaz		✓	
FINB BMO équipondéré de FPI	✓		
FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO équipondéré banques américaines		✓	
FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens			✓
FINB BMO équipondéré américain de la santé			✓
FINB BMO équipondéré services aux collectivités	✓		
FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO communications mondiales		✓	
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO infrastructures mondiales		✓	
FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO obligations de gouvernements		✓	
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	✓		
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	✓		
FINB BMO actions indiennes			✓
FINB BMO petites gazières			✓
FINB BMO petites aurifères			✓
FINB BMO petites pétrolières			✓
FINB BMO échelonné actions privilégiées	✓		
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	✓		
FINB BMO obligations fédérales à long terme	✓		

Fréquence des distributions FINB BMO			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO obligations provinciales à long terme	✓		
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme		✓	
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	✓		
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme		✓	
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité		✓	
FINB BMO MSCI Canada valeur		✓	
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO MSCI EAFE		✓	
FINB BMO MSCI EAFE valeur		✓	
FINB BMO MSCI marchés émergents			✓
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité		✓	
FINB BMO MSCI américaines valeur		✓	
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens			✓
FINB BMO actions du Nasdaq 100			✓
FINB BMO obligations à rendement réel	✓		
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO S&P 500		✓	
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné		✓	
FINB BMO Shiller américaines sélectionnées		✓	
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	✓		
FINB BMO obligations fédérales à court terme	✓		
FINB BMO obligations provinciales à court terme	✓		
FINB BMO obligations à court terme		✓	
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	✓		
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme		✓	
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	✓		
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	✓		

Fréquence des distributions FNINB BMO			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FNB BMO Équilibré		✓	
FNB BMO canadien de dividendes	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	✓		
FNB BMO technologies chinoises			✓
FNB BMO Conservateur		✓	
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	✓		

Fréquence des distributions FNINB BMO			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO rendement élevé à taux variable	✓		
FNB BMO Croissance		✓	
FNB BMO internationales de dividendes	✓		
FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité		✓	
FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité			✓
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité		✓	
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens			✓
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité		✓	
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens			✓
FNB BMO revenu mensuel	✓		
FNB BMO obligations à très court terme	✓		
FNB BMO obligations américaines à très court terme	✓		
FNB BMO américain de dividendes	✓		
FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines	✓		
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	✓		

Les distributions en espèces à l'égard des parts d'un FNB BMO devraient être versées principalement sur les dividendes ou les distributions, et d'autres revenus ou gains, reçus par le FNB BMO, déduction faite des frais du FNB BMO, mais elles pourraient également se composer de sommes non imposables, dont des remboursements de capital payables au gré du gestionnaire. Dans la mesure où les frais d'un FNB BMO excèdent le revenu généré par le FNB BMO au cours d'un mois, d'un trimestre ou d'un exercice, selon le cas, aucune distribution mensuelle, trimestrielle ou annuelle ne devrait être versée.

Les distributions à l'égard des parts de catégorie Accumulation du FINB BMO obligations de sociétés à court terme, du FINB BMO obligations fédérales à court terme, du FINB BMO obligations provinciales à court terme, du FNB BMO obligations à très court terme et du FNB BMO obligations américaines à très court terme, le cas échéant, seront automatiquement réinvesties dans des parts de catégorie Accumulation additionnelles du FNB BMO pertinent. Après chaque distribution, le nombre de parts de catégorie Accumulation du FNB BMO pertinent sera immédiatement regroupé de façon que le nombre de parts de catégorie Accumulation du FNB BMO pertinent en circulation soit le même que le nombre de parts de catégorie Accumulation en circulation avant la distribution. Le nombre de titres des investisseurs non résidents peut être réduit en raison de la retenue d'impôt.

Fréquence des distributions Parts de catégorie Accumulation			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO obligations de sociétés à court terme			✓
FINB BMO obligations fédérales à court terme			✓
FINB BMO obligations provinciales à court terme			✓
FNB BMO obligations à très court terme			✓
FNB BMO obligations américaines à très court terme			✓

Pour chaque année d'imposition, chaque FNB BMO doit s'assurer que son revenu (y compris le revenu tiré des dividendes extraordinaires reçus à l'égard des titres qu'il détient) et ses gains en capital nets réalisés ont été distribués aux porteurs de parts de manière à ne pas être assujetti à l'impôt sur le revenu ordinaire sur ces sommes. Dans la mesure où un FNB BMO n'a pas distribué tout son revenu ou tous ses gains en capital nets au cours d'une année d'imposition, la différence entre cette somme et la somme réellement distribuée par le FNB BMO sera versée sous forme de « distribution réinvestie ». Les distributions réinvesties à l'égard de parts, déduction faite de toute retenue d'impôt requise, seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB BMO à un prix égal à la valeur liquidative par part du FNB BMO et les parts seront immédiatement regroupées de sorte que le nombre de parts en circulation après la distribution soit égal au nombre de parts en circulation avant la distribution. Le traitement fiscal des porteurs de parts qui ont reçu des distributions réinvesties est décrit à la rubrique « Incidences fiscales – Imposition des porteurs de parts – Distributions ».

Outre les distributions décrites ci-dessus, un FNB BMO peut verser à l'occasion des distributions additionnelles sur ses parts, notamment dans le cadre d'un dividende spécial ou d'un remboursement de capital.

Régime de réinvestissement des distributions

Certains FNB BMO ont adopté un régime de réinvestissement des distributions qui permet à un porteur de parts (un « **participant au régime** ») de choisir de réinvestir automatiquement toutes les distributions en espèces qui lui sont versées sur les parts qu'il détient dans des parts supplémentaires (les « **parts du régime** ») conformément aux modalités du régime de réinvestissement des distributions (dont il est possible d'obtenir un exemplaire auprès de votre courtier) et à la convention relative à l'agent chargé du réinvestissement des distributions intervenue entre le gestionnaire, agissant pour le compte du FNB BMO, et le mandataire aux fins du régime, telle qu'elle peut être modifiée. Les principales modalités du régime de réinvestissement des distributions sont décrites ci-après.

Les porteurs de parts qui ne sont pas résidents du Canada ne peuvent participer au régime de réinvestissement des distributions et tout porteur de parts qui cessera d'être résident du Canada devra mettre fin à sa participation au régime de réinvestissement des distributions. Aucun FNB BMO ne sera tenu de souscrire des parts du régime s'il était illégal qu'il en souscrive.

Le porteur de parts qui souhaite s'inscrire au régime de réinvestissement des distributions à une date de référence relative à une distribution particulière doit en aviser l'adhérent de la CDS par l'intermédiaire duquel il détient ses parts suffisamment à l'avance pour que l'adhérent de la CDS puisse en aviser la CDS au plus tard à 16 h à la date de référence relative à une distribution.

Les distributions que des participants au régime doivent recevoir seront affectées à la souscription de parts du régime pour le compte de ces participants au régime sur le marché.

Aucune fraction de part du régime ne sera souscrite aux termes du régime de réinvestissement des distributions. Les fonds restants après la souscription de parts du régime entières seront portés au crédit du participant au régime par l'intermédiaire de son adhérent à la CDS plutôt qu'il reçoive des fractions de parts du régime.

Le réinvestissement automatique des distributions aux termes du régime de réinvestissement des distributions ne soustraira pas les participants au régime à leur obligation de payer l'impôt sur le revenu applicable à cette distribution. Se reporter à la rubrique « Incidences fiscales – Imposition des porteurs de parts ».

Les participants au régime peuvent volontairement mettre fin à leur participation au régime de réinvestissement des distributions à une date de référence relative à une distribution particulière. Ils devraient

communiquer avec leur adhérent de la CDS pour obtenir des renseignements détaillés sur les procédures de résiliation de leur adhésion au régime de réinvestissement des distributions. À compter de la première date de versement des distributions après la réception d'un tel avis d'un participant au régime et son acceptation par un adhérent de la CDS, les distributions versées au participant au régime seront versées en espèces. Les frais associés à la préparation et à la remise d'un tel avis seront pris en charge par le participant au régime qui exerce son droit de mettre fin à sa participation au régime de réinvestissement des distributions. Le gestionnaire pourra résilier le régime de réinvestissement des distributions, à son seul gré, moyennant l'envoi d'un préavis d'au moins 30 jours i) aux participants inscrits au régime de réinvestissement des distributions, ii) aux adhérents de la CDS par l'entremise desquels les participants au régime détiennent leurs parts, iii) au mandataire aux fins du régime et iv) s'il y a lieu, à la Bourse.

Le gestionnaire peut modifier ou suspendre le régime de réinvestissement des distributions à tout moment, à son seul gré, pourvu qu'il obtienne d'abord l'approbation des modifications par la TSX et qu'il en avise i) les participants inscrits au régime de réinvestissement des distributions, ii) les adhérents de la CDS par l'entremise desquels les participants au régime détiennent leurs parts, iii) le mandataire aux fins du régime et iv) s'il y a lieu, la Bourse.

ACHATS DE PARTS

Placement initial dans les nouveaux FNB BMO

Conformément au Règlement 81-102, les nouveaux FNB BMO n'émettront pas de parts auprès du public tant qu'ils n'auront pas reçu et accepté des ordres d'une valeur totalisant au moins 500 000 \$ d'investisseurs autres que le gestionnaire, ses administrateurs, ses dirigeants et ses porteurs de titres.

Placement continu

De nouvelles parts des FNB BMO peuvent être constamment émises et vendues, puisque le nombre de parts pouvant être émises est illimité.

Courtiers désignés

Le gestionnaire, pour le compte de chacun des FNB BMO, a conclu une convention liant le courtier désigné avec un courtier désigné, aux termes de laquelle le courtier désigné accepte d'accomplir certaines fonctions à l'égard des FNB BMO, notamment les suivantes : i) souscrire un nombre suffisant de parts pour remplir les exigences d'inscription initiale de la Bourse, ii) souscrire des parts sur une base continue dans le cadre du rééquilibrage et des rajustements de l'indice ou du portefeuille applicable, tel qu'il est énoncé aux rubriques « Stratégies de placement – Rééquilibrage et rajustement » et « Stratégies de placement – Offres publiques d'achat visant les émetteurs constituants », et, lorsque des parts sont rachetées en espèces, tel qu'il est énoncé à la rubrique « Rachat et échange de parts » et iii) afficher un cours vendeur et un cours acheteur pour la négociation des parts à la Bourse. Le gestionnaire peut, à son gré et à l'occasion, rembourser tout courtier désigné de certains frais que celui-ci a engagés dans le cadre de ses fonctions.

La convention liant le courtier désigné prévoit que le gestionnaire peut à l'occasion et, dans tous les cas, pas plus d'une fois par trimestre, exiger que le courtier désigné souscrive des parts d'un FNB BMO en espèces d'une valeur n'excédant pas 0,30 % de la valeur liquidative du FNB BMO. Le nombre de parts émises correspondra au montant de souscription divisé par la valeur liquidative par part calculée après la remise par le gestionnaire d'un avis de souscription au courtier désigné. Le courtier désigné devra payer les parts, et les parts seront émises au plus tard le deuxième jour de bourse suivant la remise de l'avis de souscription (ou dans un délai plus court déterminé par le gestionnaire en réponse à des modifications apportées aux lois applicables ou à des modifications d'ordre général apportées à la procédure de règlement dans les marchés pertinents).

Émission de parts

En faveur des courtiers désignés et des courtiers

Tous les ordres visant à acheter des parts directement des FNB BMO doivent être passés par les courtiers désignés ou les courtiers. Les FNB BMO se réservent le droit absolu de rejeter tout ordre de souscription passé par un

courtier désigné ou un courtier. Aucun FNB BMO ne versera de rémunération à un courtier désigné ou à un courtier dans le cadre de l'émission de parts. À l'émission de parts, le gestionnaire peut, à son gré, facturer des frais d'administration à un courtier désigné ou à un courtier pour compenser les frais (notamment les droits d'inscription additionnelle à la cote de la Bourse) engagés dans le cadre de l'émission de parts.

Tout jour de bourse, un courtier désigné ou un courtier peut passer un ordre de souscription visant le nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci ou tout nombre de parts que le gestionnaire peut autoriser) d'un FNB BMO. Si le FNB BMO reçoit un ordre de souscription au plus tard à 9 h un jour de bourse (ou à une heure ultérieure ce jour de bourse autorisée par le gestionnaire), il émettra les parts en faveur du courtier désigné ou du courtier i) dans les trois jours ouvrables suivant l'acceptation de l'avis de souscription, dans le cas d'un FNB BMO qui investit une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3; ii) dans les deux jours ouvrables suivant la date d'acceptation de l'ordre de souscription, dans le cas d'un FNB BMO qui n'investit pas une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3, ou iii) dans un délai plus court que ceux indiqués au point i) ou ii) déterminé par le gestionnaire en réponse à des modifications apportées aux lois applicables ou à des modifications d'ordre général apportées à la procédure de règlement dans les marchés pertinents, à la condition, dans chaque cas, qu'il ait reçu le paiement des parts souscrites.

Pour chaque nombre prescrit de parts émises, un courtier désigné ou un courtier doit remettre un paiement composé, au gré du gestionnaire, i) d'un panier de titres et d'une somme en espèces d'un montant suffisant pour que la valeur des titres et de la somme en espèces reçue soit égale à la valeur liquidative des parts calculée après la réception de l'ordre de souscription, ii) d'une somme en espèces égale à la valeur liquidative des parts calculée après la réception de l'ordre de souscription ou iii) d'une combinaison de titres et d'une somme en espèces, fixée par le gestionnaire, d'un montant suffisant pour que la valeur des titres et de la somme en espèces reçue soit égale à la valeur liquidative des parts calculée après la réception de l'ordre de souscription.

Chaque jour de bourse, le panier de titres de chaque FNB BMO sera offert au courtier désigné et aux courtiers de ce FNB BMO. Le gestionnaire peut, à son gré, augmenter ou diminuer le nombre prescrit de parts à l'occasion.

En faveur des courtiers désignés dans des circonstances spéciales

Un FNB BMO peut émettre des parts en faveur de courtiers désignés dans le cadre du rééquilibrage et des rajustements du FNB BMO ou de son portefeuille, tel qu'il est énoncé aux rubriques « Stratégies de placement – Rééquilibrage et rajustement » et « Stratégies de placement – Offres publiques d'achat visant les émetteurs constituants », et, lorsque des parts sont rachetées en espèces, tel qu'il est énoncé à la rubrique « Rachat et échange de parts – Rachat de parts contre une somme en espèces ».

En faveur des porteurs de parts à titre de distributions réinvesties

Un FNB BMO peut émettre des parts en faveur de porteurs de parts du FNB BMO au moment du réinvestissement automatique des dividendes extraordinaires et des autres distributions réinvesties. Se reporter aux rubriques « Politique en matière de distributions » et « Incidences fiscales ».

Achat et vente de parts

Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des parts par l'entremise de courtiers inscrits dans leur province de résidence. Les investisseurs peuvent payer les courtages habituels associés à l'achat ou à la vente de parts. Les FNB BMO émettent des parts directement en faveur des courtiers désignés et des courtiers.

À l'occasion, si un FNB BMO, les courtiers désignés et les courtiers en conviennent, les courtiers désignés et les courtiers peuvent accepter de la part des acheteurs éventuels des titres constituants en guise de paiement pour les parts.

Points particuliers devant être examinés par les porteurs de parts

Les dispositions relatives aux « systèmes d'alerte » énoncées dans les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ne s'appliquent pas à l'acquisition de parts. En outre, les FNB BMO ont obtenu des autorités en valeurs mobilières une dispense permettant aux porteurs de parts d'acquérir plus de 20 % des parts de tout FNB BMO par l'entremise de la Bourse sans égard aux exigences relatives aux offres publiques d'achat prévues par les lois

canadiennes sur les valeurs mobilières, à la condition que le porteur de parts, et toute personne agissant conjointement ou de concert avec lui, s'engage envers le gestionnaire à ne pas exercer les droits de vote rattachés à plus de 20 % des parts de ce FNB BMO à une assemblée des porteurs de parts.

Chaque FNB BMO qui investit une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3 a obtenu des autorités en valeurs mobilières une dispense lui permettant de régler les opérations sur les parts du FNB BMO effectuées sur le marché primaire au plus tard le troisième jour ouvrable suivant la date à laquelle le prix des parts est établi. Ce cycle de règlement diffère du cycle de règlement habituel pour des opérations sur les parts du FNB BMO effectuées sur le marché secondaire, qui a lieu habituellement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle le prix des parts est établi.

Porteurs de parts non résidents

Les propriétaires véritables d'une majorité des parts d'un FNB BMO ne peuvent à aucun moment être i) des non-résidents du Canada, ii) des sociétés de personnes qui ne sont pas des sociétés de personnes canadiennes ou iii) une combinaison de non-résidents du Canada et de ces sociétés de personnes (termes définis dans la LIR). Le gestionnaire peut exiger une déclaration à l'égard du territoire de résidence d'un propriétaire véritable de parts et, s'il s'agit d'une société de personnes, à l'égard de son statut de « société de personnes canadienne ». Si le gestionnaire apprend, après avoir pris connaissance des déclarations visant la propriété effective ou autrement, que les propriétaires véritables de 40 % des parts d'un FNB BMO alors en circulation sont, ou pourraient être, des non-résidents et/ou des sociétés de personnes qui ne sont pas des sociétés de personnes canadiennes, il peut faire une annonce publique de cette situation. Si le gestionnaire détermine que les propriétaires véritables de plus de 40 % de ces parts d'une catégorie sont des non-résidents et/ou des sociétés de personnes qui ne sont pas des sociétés de personnes, il peut envoyer un avis à ces porteurs de parts non résidents et sociétés de personnes, choisis dans l'ordre inverse de l'ordre d'acquisition ou de la façon qu'il peut juger équitable et réalisable, les enjoignant de vendre leurs parts ou une partie de celles-ci dans un délai de moins de 30 jours. Si les porteurs de parts qui ont reçu l'avis en question n'ont pas vendu dans ce délai le nombre précisé de parts ni fourni au gestionnaire la preuve satisfaisante qu'ils ne sont pas des non-résidents ou des sociétés de personnes qui ne sont pas des sociétés de personnes canadiennes, le gestionnaire peut, pour le compte de ces porteurs de parts, vendre ces parts et, entre temps, suspendre les droits de vote et les droits aux distributions rattachés à ces parts. À compter de cette vente, les porteurs touchés cesseront d'être des porteurs véritables de parts et leurs droits seront limités à la réception du produit net tiré de la vente de ces parts.

Malgré ce qui précède, le gestionnaire peut décider de ne pas prendre les mesures énoncées ci-dessus si des conseillers juridiques l'ont avisé du fait que l'omission de prendre de telles mesures n'aura pas d'incidences défavorables sur le statut du FNB BMO en tant que fiducie de fonds commun de placement aux fins de la LIR, ou encore, il peut prendre toute autre mesure qu'il juge nécessaire pour conserver le statut de fiducie de fonds commun de placement du FNB BMO aux fins de la LIR.

Inscription et transfert par l'intermédiaire de la CDS

L'inscription des participations dans les parts et les transferts des parts ne seront effectués que par l'intermédiaire de la CDS. Les parts doivent être achetées, transférées et remises aux fins d'échange ou de rachat uniquement par l'entremise d'un adhérent de la CDS. La CDS ou l'adhérent de la CDS par l'entremise duquel un propriétaire détient des parts doit effectuer tout paiement ou livrer tout autre bien auquel ce propriétaire a droit, et c'est par son entremise que ce propriétaire exerce tous les droits d'un propriétaire de parts. À l'achat d'une part, le propriétaire ne recevra que l'avis d'exécution habituel puisqu'aucun certificat physique attestant la propriété ne sera délivré. Lorsque, dans le présent prospectus, il est fait mention d'un porteur de parts, on désigne, à moins que le contexte n'exige un sens différent, le propriétaire véritable des parts.

Les FNB BMO et le gestionnaire ne seront pas responsables : i) des dossiers tenus par la CDS en ce qui concerne les participations véritables dans les parts ou des comptes d'inscription en compte tenus par la CDS, ii) de la gestion, de la supervision ou de l'examen des dossiers concernant ces participations véritables ou iii) de tout avis donné ou d'une déclaration faite par la CDS à l'égard des règles et des règlements de la CDS ou d'une mesure prise par la CDS ou selon les directives des adhérents de la CDS.

La capacité d'un propriétaire véritable de parts de donner en gage ces parts ou de prendre toute mesure portant sur ses droits sur celles-ci (autrement que par l'entremise d'un adhérent de la CDS) pourrait être limitée en raison de l'absence de certificat format papier.

Les FNB BMO ont le choix de mettre fin à l'immatriculation des parts au moyen du système d'inscription en compte, auquel cas des certificats entièrement nominatifs seront délivrés à l'égard de ces parts à leurs propriétaires véritables ou à leurs prête-noms.

RACHAT ET ÉCHANGE DE PARTS

Rachat de parts contre une somme en espèces

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts d'un FNB BMO contre une somme en espèces à un prix de rachat par part équivalant i) à 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat ou, si ce montant est inférieur, ii) à la valeur liquidative par part à la date de prise d'effet du rachat. Étant donné que les porteurs de parts seront généralement en mesure de vendre leurs parts au cours alors en vigueur à la Bourse par l'entremise d'un courtier inscrit sous réserve, uniquement, du paiement des courtages habituels, ils devraient consulter leurs courtiers ou conseillers en placement avant de faire racheter leurs parts contre une somme en espèces.

Pour qu'un rachat en espèces prenne effet un jour de bourse, une demande de rachat en espèces selon le modèle prescrit par le gestionnaire à l'occasion doit être remise au FNB BMO pertinent à son siège social au plus tard à 9 h ce jour de bourse (ou à une heure ultérieure ce jour de bourse autorisée par le gestionnaire). Si une demande de rachat en espèces est reçue après l'heure indiquée ci-dessus un jour de bourse, l'ordre de rachat en espèces ne prendra effet que le jour de bourse suivant. Le prix de rachat sera réglé i) dans les trois jours ouvrables suivant la date de prise d'effet du rachat, dans le cas d'un FNB BMO qui investit une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3; ii) dans les deux jours ouvrables suivant la date de prise d'effet du rachat, dans le cas d'un FNB BMO qui n'investit pas une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3, ou iii) dans chaque cas, dans un délai plus court que ceux indiqués au point i) ou ii) déterminé par le gestionnaire en réponse à des modifications apportées aux lois applicables ou à des modifications d'ordre général apportées à la procédure de règlement dans les marchés pertinents. On peut se procurer les formulaires de demande de rachat en espèces auprès d'un courtier inscrit.

Les investisseurs qui font racheter leurs parts avant la date ex dividende relative à une distribution n'auront pas le droit de recevoir la distribution en question.

Dans le cadre du rachat des parts, un FNB BMO aliénera généralement des titres ou d'autres actifs pour satisfaire le rachat. Se reporter à la rubrique « Incidences fiscales – Imposition des FNB BMO ».

Échange de parts contre des paniers de titres

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent échanger le nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) contre des paniers de titres et une somme en espèces. Cependant, au gré du gestionnaire, certains FNB BMO pourraient ne payer qu'une somme en espèces lorsqu'un porteur de parts exerce son droit d'échanger un nombre prescrit de parts.

Pour effectuer un échange de parts, un porteur de parts doit présenter une demande d'échange selon le modèle prescrit par le gestionnaire à l'occasion au FNB BMO applicable à son siège social au plus tard à 9 h un jour de bourse (ou à une heure ultérieure un jour de bourse autorisée par le gestionnaire). Le prix d'échange sera égal à la valeur liquidative des parts le jour de prise d'effet de la demande d'échange, payable au moyen de la remise de paniers de titres et d'une somme en espèces ou, dans le cas du FINB BMO actions chinoises, du FINB BMO infrastructures mondiales et du FINB BMO actions indiennes, d'une somme en espèces seulement. Les parts seront rachetées dans le cadre de l'échange.

Si une demande d'échange est reçue après l'heure indiquée ci-dessus un jour de bourse, l'ordre d'échange ne prendra effet que le jour de bourse suivant. Le règlement des échanges contre des paniers de titres et une somme en espèces sera effectué i) dans les trois jours ouvrables suivant la date de prise d'effet de l'échange, dans le cas d'un FNB BMO qui investit une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3; ii) dans les deux jours ouvrables suivant la date de prise d'effet de l'échange, dans le cas d'un FNB BMO qui n'investit pas une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3, ou iii) dans un délai plus court déterminé par le gestionnaire en réponse à des modifications apportées aux lois applicables ou à des modifications d'ordre général apportées à la procédure de règlement dans les marchés pertinents. Les titres devant être inclus dans les paniers de titres remis lors d'un échange seront choisis par le gestionnaire, à son gré.

Les porteurs de parts devraient savoir que la valeur liquidative par part diminuera à la date ex-dividende d'une distribution payable en espèces à l'égard des parts. Un porteur de parts qui n'est pas un porteur inscrit à compter de la date ex-dividende n'aura pas droit à cette distribution.

Si les titres constituants font à un moment donné l'objet d'une interdiction d'opérations ordonnée par une autorité en valeurs mobilières ou un autre organisme de réglementation compétent ou une bourse pertinente, la livraison de ces titres à un porteur de parts au moment d'un échange du nombre prescrit de parts pourrait être reportée jusqu'au moment où le transfert des titres sera permis par les lois.

Demandes d'échange et de rachat

Le porteur de parts qui soumet une demande d'échange ou de rachat est réputé déclarer au FNB BMO et au gestionnaire ce qui suit : i) il est pleinement habilité à déposer les parts aux fins d'échange ou de rachat et à recevoir le produit de l'échange ou du rachat et ii) les parts n'ont pas été prêtées ni données en nantissement et elles ne font pas l'objet d'une convention de rachat, d'une convention de prêt de titres ni d'une entente similaire qui empêcherait leur livraison au FNB BMO. Le gestionnaire se réserve le droit de vérifier ces déclarations, à son gré. En règle générale, il les vérifiera s'il y a des niveaux inhabituellement élevés d'échange ou de rachat ou une position à découvert à l'égard du FNB BMO applicable. Si le porteur de parts, sur réception d'une demande de vérification, ne fournit pas au gestionnaire une preuve satisfaisante de la véracité des déclarations, sa demande d'échange ou de rachat ne sera pas considérée comme ayant été reçue en bonne et due forme et sera refusée.

Suspension de l'échange et du rachat

Le gestionnaire peut suspendre le rachat des parts, ou le paiement du produit du rachat d'un FNB BMO : i) pendant toute période au cours de laquelle les négociations normales sont interrompues à une bourse ou à un autre marché où des titres appartenant au FNB BMO sont inscrits et négociés, si ceux-ci représentent plus de 50 % en valeur ou en exposition au marché sous-jacent du total de l'actif du FNB BMO, sans provision pour le passif, et s'ils ne sont pas négociés à une autre bourse qui représente une solution de rechange raisonnablement pratique pour le FNB BMO ou ii) avec le consentement préalable des autorités en valeurs mobilières, pour toute période ne pouvant dépasser 30 jours, pendant laquelle le gestionnaire détermine qu'il existe une situation qui rend la vente d'actifs du FNB BMO difficile ou qui nuit à la capacité de l'agent des calculs de déterminer leur valeur. Cette suspension peut s'appliquer à toutes les demandes de rachat reçues avant la suspension, mais pour lesquelles aucun paiement n'a été fait, de même qu'à toutes les demandes reçues pendant la suspension. Le gestionnaire avisera tous les porteurs de parts qui font une telle demande qu'il y a une suspension et que le rachat sera fait au prix de rachat fixé à la première date d'évaluation qui suit la fin de la suspension. Tous ces porteurs de parts auront le droit de retirer leur demande de rachat et seront avisés de ce droit. La suspension prendra fin dans tous les cas le premier jour où a cessé la situation qui donnait lieu à la suspension, pourvu qu'il n'existe aucune autre situation permettant une suspension. Dans la mesure où elle n'est pas contraire aux règles et aux règlements officiels adoptés par tout organisme gouvernemental ayant compétence sur les FNB BMO, toute déclaration de suspension que fait le gestionnaire sera concluante.

Coûts liés aux échanges et aux rachats

Le gestionnaire peut facturer aux porteurs de parts, à son gré, des frais d'administration correspondant à au plus 0,05 % du produit tiré de l'échange ou du rachat du FNB BMO pour compenser certains frais d'opérations liés à l'échange ou au rachat de parts d'un FNB BMO.

Échange et rachat de parts par l'entremise d'adhérents de la CDS

Les droits d'échange et de rachat décrits ci-dessus doivent être exercés par l'entremise de l'adhérent de la CDS par l'intermédiaire duquel le propriétaire détient des parts. Les propriétaires véritables de parts doivent s'assurer de fournir des instructions d'échange et/ou de rachat aux adhérents de la CDS par l'entremise desquels ils détiennent des parts suffisamment de temps avant les dates limites indiquées ci-dessus pour permettre à ces adhérents de la CDS d'aviser la CDS et à la CDS d'aviser le gestionnaire avant la date limite pertinente.

Opérations à court terme

À l'heure actuelle, le gestionnaire est d'avis qu'il n'est pas nécessaire d'imposer des restrictions sur les opérations à court terme à l'égard des FNB BMO puisque les parts des FNB BMO sont généralement négociées par

des investisseurs à une bourse de valeurs sur le marché secondaire de la même façon que le sont d'autres titres inscrits à la cote d'une bourse de valeurs. Dans les quelques cas où les parts des FNB BMO ne sont pas souscrites sur le marché secondaire, un courtier désigné ou un courtier participe habituellement aux souscriptions et le gestionnaire pourrait leur imposer des frais de rachat visant à indemniser le FNB BMO applicable pour les frais qu'il a engagés dans le cadre de l'opération.

FOURCHETTES DES COURS DES PARTS ET VOLUME DES OPÉRATIONS SUR CELLES-CI

Les tableaux suivants présentent les fourchettes des cours des parts des FNB BMO et le volume des opérations mensuelles sur celles-ci à la Bourse applicable chaque mois ou, le cas échéant, partie de mois au cours la période de 12 mois précédant la date du prospectus. Cette information n'est pas encore disponible pour les parts des nouveaux FNB BMO et les données partielles reflètent le fait que certains FNB BMO ont été récemment créés.

FINB BMO

FINB BMO obligations totales (TSX)				FINB BMO actions chinoises (TSX)			
	Prix				Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume		Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018				2018			
Janvier	15,53 \$	15,36 \$	18 852 236	Janvier	28,59 \$	26,60 \$	778 052
Février	15,36 \$	15,25 \$	13 332 267	Février	28,16 \$	25,07 \$	617 329
Mars	15,45 \$	15,27 \$	18 463 069	Mars	28,77 \$	26,32 \$	751 232
Avril	15,43 \$	15,21 \$	20 185 773	Avril	27,03 \$	25,61 \$	490 534
Mai	15,37 \$	15,10 \$	17 160 238	Mai	28,49 \$	27,14 \$	337 003
Juin	15,50 \$	15,28 \$	14 355 420	Juin	29,90 \$	27,47 \$	683 808
Juillet	15,46 \$	15,24 \$	12 854 721	Juillet	27,94 \$	26,66 \$	689 624
Août	15,34 \$	15,20 \$	11 297 853	Août	26,26 \$	24,30 \$	3 358 228
Septembre	15,31 \$	15,11 \$	8 935 975	Septembre	25,31 \$	24,04 \$	487 640
Octobre	15,11 \$	14,97 \$	13 998 151	Octobre	24,39 \$	20,86 \$	603 930
Novembre	15,13 \$	14,96 \$	10 717 830	Novembre	23,12 \$	21,60 \$	508 543
Décembre	15,32 \$	15,12 \$	27 969 575	Décembre	23,48 \$	20,95 \$	625 957
2019				2019			
Janvier	15,44 \$	15,28 \$	17 547 281	Janvier	23,27 \$	20,30 \$	59 060

**FINB BMO obligations de sociétés
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	s.o.	s.o.	s.o.
Février	s.o.	s.o.	s.o.
Mars	50,13 \$	49,61 \$	87 412
Avril	49,74 \$	49,34 \$	6 849
Mai	49,89 \$	49,12 \$	117 128
Juin	50,10 \$	49,52 \$	79 812
JUILLET	49,64 \$	49,28 \$	16 733
Août	49,64 \$	49,22 \$	186 948
Septembre	49,79 \$	48,85 \$	23 149
Octobre	48,87 \$	48,51 \$	57 990
Novembre	48,78 \$	48,55 \$	30 438
Décembre	49,45 \$	48,70 \$	107 849
2019			
Janvier	49,51 \$	48,88 \$	85 559

**FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones
couverte en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	45,18 \$	42,17 \$	2 221 019
Février	44,44 \$	40,40 \$	3 786 598
Mars	43,04 \$	40,01 \$	3 430 122
Avril	41,91 \$	39,96 \$	2 966 790
Mai	42,15 \$	40,46 \$	1 095 918
Juin	42,93 \$	40,76 \$	1 031 756
JUILLET	43,05 \$	40,75 \$	807 006
Août	44,15 \$	42,48 \$	764 496
Septembre	45,21 \$	43,75 \$	1 105 961
Octobre	45,18 \$	41,11 \$	4 754 941
Novembre	44,06 \$	40,84 \$	3 967 860
Décembre	43,52 \$	36,72 \$	2 888 579
2019			
Janvier	41,78 \$	38,00 \$	1 762 443

**FINB BMO obligations à escompte
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	15,75 \$	15,58 \$	2 291 388
Février	15,59 \$	15,45 \$	860 701
Mars	15,68 \$	15,52 \$	1 391 200
Avril	15,65 \$	15,46 \$	2 192 541
Mai	15,65 \$	15,35 \$	1 717 246
Juin	15,77 \$	15,53 \$	1 303 318
JUILLET	15,71 \$	15,52 \$	2 995 475
Août	15,64 \$	15,48 \$	993 117
Septembre	15,62 \$	15,39 \$	786 254
Octobre	15,44 \$	15,29 \$	1 323 260
Novembre	15,44 \$	15,27 \$	1 288 280
Décembre	15,66 \$	15,45 \$	2 397 204
2019			
Janvier	15,81 \$	15,61 \$	2 070 762

**FINB BMO obligations de marchés émergents
couvert en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	16,87 \$	16,41 \$	1 752 568
Février	16,44 \$	16,04 \$	921 376
Mars	16,20 \$	16,02 \$	867 720
Avril	16,30 \$	15,86 \$	660 319
Mai	15,89 \$	15,55 \$	1 239 381
Juin	15,65 \$	15,35 \$	1 064 386
JUILLET	15,75 \$	15,36 \$	658 248
Août	15,57 \$	15,01 \$	929 806
Septembre	15,38 \$	15,00 \$	1 062 569
Octobre	15,40 \$	15,04 \$	2 415 891
Novembre	15,20 \$	14,88 \$	922 983
Décembre	15,28 \$	14,89 \$	835 568
2019			
Janvier	15,72 \$	15,25 \$	997 180

**FINB BMO équipondéré banques
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	30,53 \$	29,71 \$	20 619 181
Février	29,93 \$	28,32 \$	31 115 685
Mars	29,65 \$	28,45 \$	29 697 320
Avril	28,62 \$	27,81 \$	19 146 838
Mai	29,68 \$	28,59 \$	19 635 863
Juin	29,60 \$	28,78 \$	15 198 670
Juillet	29,72 \$	29,04 \$	18 690 089
Août	30,47 \$	29,57 \$	24 329 750
Septembre	30,59 \$	30,05 \$	20 350 757
Octobre	30,18 \$	27,64 \$	43 521 871
Novembre	28,41 \$	27,55 \$	13 399 772
Décembre	28,13 \$	25,51 \$	33 235 895
2019			
Janvier	28,57 \$	26,10 \$	27 572 567

**FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux,
couvert en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	13,36 \$	12,48 \$	1 396 526
Février	12,61 \$	11,58 \$	2 978 673
Mars	12,37 \$	10,98 \$	553 721
Avril	12,12 \$	11,11 \$	502 581
Mai	12,02 \$	11,23 \$	280 520
Juin	12,15 \$	10,87 \$	1 983 184
Juillet	11,20 \$	10,72 \$	439 707
Août	10,96 \$	9,98 \$	557 768
Septembre	10,91 \$	10,06 \$	392 209
Octobre	10,66 \$	8,70 \$	143 210
Novembre	9,80 \$	8,69 \$	490 583
Décembre	9,25 \$	7,78 \$	167 605
2019			
Janvier*	43,75 \$	38,40 \$	41 353

* Les statistiques de janvier en ce qui a trait aux prix et au volume reflètent le regroupement de parts à raison de 5 parts pour 1 en date du 28 janvier 2019.

**FINB BMO équipondéré aurifères mondiales
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	9,77 \$	9,03 \$	558 114
Février	9,12 \$	8,34 \$	348 092
Mars	9,06 \$	8,66 \$	143 659
Avril	9,27 \$	8,77 \$	181 368
Mai	9,25 \$	8,80 \$	755 180
Juin	9,22 \$	8,92 \$	104 793
Juillet	9,39 \$	8,66 \$	171 023
Août	8,64 \$	7,34 \$	2 176 131
Septembre	7,56 \$	7,12 \$	1 314 447
Octobre	8,12 \$	7,24 \$	270 918
Novembre	7,65 \$	6,97 \$	240 615
Décembre	8,45 \$	7,32 \$	864 610
2019			
Janvier*	45,20 \$	40,05 \$	52 648

* Les statistiques de janvier en ce qui a trait aux prix et au volume reflètent le regroupement de parts à raison de 5 parts pour 1 en date du 28 janvier 2019.

**FINB BMO équipondéré produits industriels
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	27,11 \$	26,63 \$	416 006
Février	27,61 \$	25,78 \$	316 974
Mars	27,41 \$	26,34 \$	286 814
Avril	27,29 \$	26,54 \$	737 633
Mai	28,17 \$	26,92 \$	340 733
Juin	28,73 \$	27,84 \$	441 563
Juillet	28,69 \$	27,74 \$	258 406
Août	29,50 \$	28,81 \$	587 070
Septembre	29,59 \$	29,09 \$	233 223
Octobre	29,49 \$	26,68 \$	1 126 824
Novembre	27,74 \$	26,43 \$	237 858
Décembre	26,95 \$	23,77 \$	1 822 138
2019			
Janvier	26,59 \$	24,39 \$	431 379

**FINB BMO équipondéré pétrole et gaz
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	11,23 \$	10,25 \$	7 283 582
Février	10,20 \$	9,28 \$	10 172 292
Mars	9,99 \$	9,35 \$	5 636 086
Avril	10,86 \$	9,61 \$	6 537 031
Mai	11,19 \$	10,64 \$	6 349 750
Juin	10,96 \$	10,56 \$	4 985 636
JUILLET	11,27 \$	10,88 \$	7 389 982
Août	11,18 \$	10,53 \$	3 174 369
Septembre	10,49 \$	10,04 \$	3 778 375
Octobre	10,70 \$	9,20 \$	7 168 261
Novembre	9,49 \$	8,29 \$	7 517 471
Décembre	8,65 \$	7,42 \$	10 005 917
<u>2019</u>			
Janvier*	42,90 \$	39,75 \$	2 647 404

*Les statistiques de janvier en ce qui a trait aux prix et au volume reflètent le regroupement de parts à raison de 5 parts pour 1 en date du 28 janvier 2019.

**FINB BMO équipondéré banques américaines
couvert en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	32,45 \$	29,81 \$	6 681 327
Février	32,39 \$	29,63 \$	6 624 723
Mars	32,62 \$	29,26 \$	4 026 593
Avril	30,54 \$	29,17 \$	4 096 094
Mai	31,38 \$	29,58 \$	2 775 252
Juin	31,13 \$	29,07 \$	2 618 443
JUILLET	30,83 \$	29,09 \$	2 155 240
Août	31,48 \$	30,48 \$	1 404 052
Septembre	31,40 \$	29,49 \$	2 060 401
Octobre	30,11 \$	26,21 \$	6 163 929
Novembre	28,56 \$	27,20 \$	2 595 711
Décembre	28,37 \$	22,16 \$	5 360 838
<u>2019</u>			
Janvier	26,98 \$	23,62 \$	4 971 459

**FINB BMO équipondéré de FPI
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	21,23 \$	20,68 \$	2 663 749
Février	20,80 \$	20,04 \$	2 974 741
Mars	21,00 \$	20,60 \$	1 675 552
Avril	21,09 \$	20,65 \$	2 098 945
Mai	21,74 \$	20,87 \$	1 186 010
Juin	21,74 \$	21,46 \$	952 720
JUILLET	21,90 \$	21,50 \$	1 455 029
Août	22,47 \$	21,75 \$	1 455 222
Septembre	22,68 \$	21,88 \$	1 807 670
Octobre	21,86 \$	20,95 \$	1 946 914
Novembre	21,96 \$	21,16 \$	2 206 795
Décembre	21,72 \$	20,27 \$	6 636 504
<u>2019</u>			
Janvier	22,30 \$	20,42 \$	2 789 988

**FINB BMO équipondéré banques américaines
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	28,39 \$	26,39 \$	6 857 225
Février	28,98 \$	26,57 \$	7 066 465
Mars	29,74 \$	26,79 \$	3 355 601
Avril	27,98 \$	26,18 \$	2 977 182
Mai	28,71 \$	27,23 \$	2 217 226
Juin	28,99 \$	27,35 \$	3 391 100
JUILLET	28,75 \$	27,25 \$	1 816 198
Août	29,36 \$	28,54 \$	1 588 198
Septembre	29,60 \$	27,26 \$	1 543 483
Octobre	27,86 \$	24,54 \$	7 286 966
Novembre	27,00 \$	25,80 \$	2 149 198
Décembre	26,88 \$	21,79 \$	4 906 794
<u>2019</u>			
Janvier	25,89 \$	22,94 \$	3 570 586

**FINB BMO équipondéré américain de la santé
couvert en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	54,68 \$	50,16 \$	983 035
Février	53,01 \$	48,66 \$	1 134 283
Mars	52,34 \$	48,68 \$	1 110 441
Avril	50,24 \$	47,90 \$	1 769 326
Mai	50,69 \$	48,59 \$	818 622
Juin	52,54 \$	50,66 \$	397 856
Juillet	54,43 \$	51,06 \$	695 769
Août	55,92 \$	53,67 \$	660 893
Septembre	56,96 \$	54,96 \$	616 338
Octobre	56,96 \$	49,97 \$	1 576 329
Novembre	54,05 \$	50,54 \$	1 099 336
Décembre	54,17 \$	44,89 \$	1 500 169
2019			
Janvier	52,82 \$	46,74 \$	1 005 997

**FINB BMO équipondéré services aux collectivités
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	17,60 \$	16,78 \$	1 053 463
Février	16,66 \$	16,14 \$	981 684
Mars	16,66 \$	16,42 \$	793 609
Avril	16,54 \$	16,16 \$	499 976
Mai	16,45 \$	15,88 \$	716 486
Juin	16,36 \$	15,99 \$	1 090 765
Juillet	16,52 \$	16,12 \$	555 085
Août	16,48 \$	15,98 \$	774 121
Septembre	16,25 \$	15,71 \$	548 228
Octobre	15,88 \$	15,12 \$	567 178
Novembre	16,45 \$	15,35 \$	854 523
Décembre	16,69 \$	14,97 \$	990 860
2019			
Janvier	16,88 \$	15,60 \$	1 232 990

**FINB BMO banques mondiales couvert en
dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	22,89 \$	21,66 \$	159 410
Février	22,67 \$	21,25 \$	255 213
Mars	22,07 \$	20,30 \$	206 620
Avril	21,23 \$	20,21 \$	51 414
Mai	21,63 \$	20,30 \$	86 881
Juin	21,00 \$	20,01 \$	59 938
Juillet	21,05 \$	20,02 \$	27 480
Août	21,06 \$	20,51 \$	137 146
Septembre	20,83 \$	20,12 \$	43 766
Octobre	20,12 \$	18,34 \$	63 854
Novembre	19,34 \$	18,59 \$	16 454
Décembre	18,79 \$	16,65 \$	51 684
2019			
Janvier	18,64 \$	17,01 \$	88 433

**FINB BMO communications mondiales
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	s.o.	s.o.	s.o.
Février	s.o.	s.o.	s.o.
Mars	s.o.	s.o.	s.o.
Avril	s.o.	s.o.	s.o.
Mai	20,53 \$	20,20 \$	122 983
Juin	21,96 \$	20,61 \$	80 764
Juillet	22,02 \$	21,06 \$	74 688
Août	21,80 \$	21,09 \$	28 444
Septembre	21,95 \$	21,46 \$	66 616
Octobre	21,55 \$	20,00 \$	402 151
Novembre	21,01 \$	20,00 \$	48 201
Décembre	20,88 \$	18,86 \$	241 351
2019			
Janvier	20,55 \$	19,51 \$	386 148

**FINB BMO biens de consommation
discrétionnaires mondiaux couvert en dollars
canadiens
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	24,18 \$	22,75 \$	98 068
Février	23,78 \$	22,54 \$	172 450
Mars	23,13 \$	22,10 \$	53 770
Avril	23,04 \$	21,90 \$	17 812
Mai	23,54 \$	22,90 \$	124 596
Juin	24,39 \$	23,47 \$	18 420
Juillet	24,27 \$	23,46 \$	42 711
Août	24,57 \$	23,58 \$	76 837
Septembre	24,52 \$	24,00 \$	21 603
Octobre	24,63 \$	21,96 \$	255 224
Novembre	23,44 \$	21,83 \$	33 844
Décembre	22,62 \$	19,98 \$	28 262
<u>2019</u>			
Janvier	22,28 \$	20,59 \$	17 569

**FINB BMO infrastructures mondiales
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	34,77 \$	33,37 \$	1 543 145
Février	33,35 \$	31,70 \$	721 472
Mars	34,13 \$	32,39 \$	589 655
Avril	33,26 \$	32,22 \$	356 687
Mai	33,74 \$	33,06 \$	337 745
Juin	35,47 \$	33,06 \$	490 233
Juillet	35,97 \$	35,28 \$	331 022
Août	36,24 \$	35,37 \$	220 527
Septembre	36,07 \$	34,41 \$	285 224
Octobre	35,43 \$	33,93 \$	340 530
Novembre	35,56 \$	33,91 \$	538 585
Décembre	35,57 \$	32,61 \$	570 871
<u>2019</u>			
Janvier	35,58 \$	33,34 \$	342 719

**FINB BMO biens de consommation essentiels
mondiaux couvert en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	20,99 \$	20,51 \$	102 336
Février	20,66 \$	19,41 \$	202 277
Mars	19,87 \$	18,76 \$	99 283
Avril	19,60 \$	18,69 \$	45 677
Mai	19,27 \$	18,70 \$	128 850
Juin	19,60 \$	18,96 \$	64 385
Juillet	20,09 \$	19,48 \$	69 525
Août	20,26 \$	19,86 \$	56 056
Septembre	20,16 \$	19,69 \$	110 695
Octobre	19,90 \$	18,90 \$	474 498
Novembre	20,18 \$	19,73 \$	31 245
Décembre	19,95 \$	18,05 \$	67 022
<u>2019</u>			
Janvier	19,00 \$	18,29 \$	274 817

**FINB BMO assurance mondiale couvert en
dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	23,43 \$	22,24 \$	121 968
Février	23,09 \$	21,43 \$	274 701
Mars	22,56 \$	21,54 \$	176 248
Avril	22,44 \$	21,24 \$	501 298
Mai	22,64 \$	21,70 \$	159 992
Juin	22,20 \$	20,97 \$	2 233 640
Juillet	22,13 \$	21,04 \$	163 850
Août	22,40 \$	21,83 \$	51 423
Septembre	22,86 \$	21,93 \$	99 047
Octobre	22,53 \$	20,60 \$	117 306
Novembre	21,97 \$	21,14 \$	147 260
Décembre	21,24 \$	18,61 \$	124 400
<u>2019</u>			
Janvier	20,90 \$	19,34 \$	93 372

**FINB BMO obligations de gouvernements
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	s.o.	s.o.	s.o.
Février	s.o.	s.o.	s.o.
Mars	50,26 \$	49,87 \$	19 357
Avril	49,99 \$	49,24 \$	175 842
Mai	50,10 \$	49,05 \$	4 520
Juin	50,07 \$	49,80 \$	27 547
Juillet	50,05 \$	49,65 \$	36 406
Août	49,83 \$	49,39 \$	195 244
Septembre	49,88 \$	49,04 \$	8 872
Octobre	48,98 \$	48,54 \$	5 553
Novembre	49,32 \$	48,73 \$	5 630
Décembre	50,33 \$	49,41 \$	200 765
2019			
Janvier	50,41 \$	49,81 \$	160 021

**FINB BMO obligations de sociétés américaines à
haut rendement couvertes en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	14,37 \$	14,17 \$	14 112 564
Février	14,17 \$	13,85 \$	12 785 529
Mars	14,00 \$	13,77 \$	8 829 801
Avril	14,01 \$	13,77 \$	6 251 974
Mai	13,86 \$	13,72 \$	5 529 560
Juin	13,92 \$	13,66 \$	8 062 414
Juillet	13,90 \$	13,67 \$	9 923 446
Août	13,96 \$	13,83 \$	12 468 814
Septembre	13,95 \$	13,82 \$	12 455 573
Octobre	13,90 \$	13,46 \$	12 301 063
Novembre	13,69 \$	13,18 \$	12 602 156
Décembre	13,33 \$	12,66 \$	61 773 872
2019			
Janvier	13,45 \$	12,83 \$	8 683 317

**FINB BMO obligations de sociétés américaines à
haut rendement
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	20,00 \$	19,43 \$	2 139 502
Février	19,95 \$	19,26 \$	2 840 039
Mars	20,24 \$	19,74 \$	1 552 725
Avril	19,81 \$	19,52 \$	1 361 896
Mai	20,00 \$	19,66 \$	724 799
Juin	20,60 \$	19,76 \$	2 690 074
Juillet	20,38 \$	19,97 \$	1 016 937
Août	20,28 \$	19,90 \$	823 133
Septembre	20,31 \$	19,96 \$	518 860
Octobre	20,04 \$	19,76 \$	508 066
Novembre	20,00 \$	19,57 \$	389 339
Décembre	20,04 \$	19,40 \$	35 417 526
2019			
Janvier	20,14 \$	19,55 \$	2 107 164

**FINB BMO actions indiennes
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	26,01 \$	24,44 \$	760 705
Février	25,22 \$	24,05 \$	1 026 201
Mars	24,59 \$	23,20 \$	671 328
Avril	23,94 \$	23,37 \$	474 004
Mai	24,08 \$	22,84 \$	2 674 094
Juin	25,20 \$	24,00 \$	735 976
Juillet	25,64 \$	24,02 \$	198 814
Août	26,46 \$	25,41 \$	252 377
Septembre	26,15 \$	24,19 \$	357 168
Octobre	23,80 \$	22,14 \$	517 054
Novembre	25,97 \$	23,50 \$	677 229
Décembre	26,28 \$	24,09 \$	297 476
2019			
Janvier	26,06 \$	25,12 \$	374 145

FINB BMO petites gazières
(TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	16,49 \$	14,85 \$	88 560
Février	14,84 \$	13,35 \$	124 744
Mars	15,00 \$	13,84 \$	21 025
Avril	16,11 \$	13,93 \$	26 981
Mai	17,78 \$	15,79 \$	63 572
Juin	18,10 \$	17,34 \$	52 375
JUILLET	18,60 \$	18,00 \$	51 227
Août	18,41 \$	17,43 \$	48 929
Septembre	18,28 \$	17,26 \$	108 014
Octobre	18,23 \$	15,21 \$	84 313
Novembre	16,71 \$	13,97 \$	24 671
Décembre	13,98 \$	10,96 \$	35 012
2019			
Janvier*	51,09 \$	46,76 \$	7 356

* Les statistiques de janvier en ce qui a trait aux prix et au volume reflètent le regroupement de parts à raison de 4 parts pour 1 en date du 28 janvier 2019.

FINB BMO petites pétrolières
(TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	14,10 \$	12,81 \$	673 885
Février	12,88 \$	11,26 \$	441 955
Mars	12,48 \$	11,57 \$	360 770
Avril	14,32 \$	11,63 \$	328 504
Mai	15,41 \$	13,87 \$	1 165 349
Juin	15,13 \$	14,05 \$	239 930
JUILLET	15,42 \$	14,44 \$	238 145
Août	14,54 \$	13,21 \$	330 777
Septembre	14,46 \$	13,22 \$	183 188
Octobre	14,71 \$	11,29 \$	418 361
Novembre	12,10 \$	10,17 \$	575 575
Décembre	10,54 \$	7,57 \$	1 628 227
2019			
Janvier*	46,80 \$	41,70 \$	133 440

* Les statistiques de janvier en ce qui a trait aux prix et au volume reflètent le regroupement de parts à raison de 5 parts pour 1 en date du 28 janvier 2019.

FINB BMO petites aurifères
(TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	9,38 \$	8,65 \$	1 664 718
Février	8,95 \$	8,33 \$	1 158 140
Mars	9,17 \$	8,51 \$	1 125 061
Avril	9,17 \$	8,76 \$	662 411
Mai	9,42 \$	8,84 \$	665 133
Juin	9,05 \$	8,82 \$	728 505
JUILLET	9,16 \$	8,51 \$	1 527 108
Août	8,31 \$	7,07 \$	1 175 583
Septembre	7,19 \$	6,68 \$	873 138
Octobre	7,29 \$	6,56 \$	1 320 346
Novembre	6,74 \$	6,16 \$	871 013
Décembre	7,37 \$	6,36 \$	1 014 631
2019			
Janvier*	46,53 \$	41,34 \$	223 153

* Les statistiques de janvier en ce qui a trait aux prix et au volume reflètent le regroupement de parts à raison de 6 parts pour 1 en date du 28 janvier 2019.

FINB BMO échelonné actions privilégiées
(TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	11,94 \$	11,76 \$	28 427 350
Février	11,96 \$	11,70 \$	18 929 931
Mars	11,78 \$	11,55 \$	18 371 889
Avril	11,65 \$	11,48 \$	17 481 309
Mai	11,80 \$	11,58 \$	14 897 690
Juin	11,68 \$	11,59 \$	12 985 350
JUILLET	11,71 \$	11,57 \$	10 438 156
Août	11,79 \$	11,72 \$	12 060 773
Septembre	11,78 \$	11,66 \$	11 290 058
Octobre	11,76 \$	11,11 \$	19 508 513
Novembre	11,33 \$	10,47 \$	29 289 098
Décembre	10,50 \$	9,73 \$	43 050 189
2019			
Janvier	10,58 \$	10,05 \$	26 410 360

**FINB BMO obligations de sociétés à long terme
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	18,67 \$	18,31 \$	788 850
Février	18,36 \$	17,97 \$	952 964
Mars	18,51 \$	18,05 \$	1 539 410
Avril	18,38 \$	17,93 \$	596 758
Mai	18,41 \$	17,70 \$	1 181 842
Juin	18,55 \$	18,06 \$	739 236
JUILLET	18,53 \$	18,04 \$	646 871
Août	18,36 \$	18,06 \$	589 273
Septembre	18,24 \$	17,82 \$	1 061 747
Octobre	17,75 \$	17,39 \$	1 325 339
Novembre	17,62 \$	17,32 \$	901 063
Décembre	17,83 \$	17,42 \$	1 206 073
2019			
Janvier	18,07 \$	17,64 \$	1 037 608

**FINB BMO obligations fédérales à long terme
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	17,34 \$	17,00 \$	1 457 696
Février	17,00 \$	16,70 \$	3 249 755
Mars	17,42 \$	16,87 \$	3 501 044
Avril	17,33 \$	16,75 \$	933 012
Mai	17,29 \$	16,57 \$	1 716 194
Juin	17,50 \$	16,97 \$	2 470 595
JUILLET	17,48 \$	16,91 \$	2 006 797
Août	17,23 \$	16,85 \$	935 915
Septembre	17,20 \$	16,66 \$	577 932
Octobre	16,80 \$	16,31 \$	1 540 805
Novembre	16,86 \$	16,37 \$	998 971
Décembre	17,52 \$	16,93 \$	1 726 985
2019			
Janvier	17,74 \$	17,20 \$	828 982

**FINB BMO obligations provinciales à long terme
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	16,01 \$	15,70 \$	409 635
Février	15,64 \$	15,33 \$	1 715 150
Mars	15,87 \$	15,42 \$	2 542 183
Avril	15,79 \$	15,31 \$	592 364
Mai	15,76 \$	15,19 \$	1 868 165
Juin	15,97 \$	15,57 \$	1 077 195
JUILLET	15,97 \$	15,45 \$	345 311
Août	15,71 \$	15,40 \$	823 231
Septembre	15,69 \$	15,20 \$	1 421 630
Octobre	15,28 \$	15,00 \$	1 208 362
Novembre	15,29 \$	14,99 \$	517 671
Décembre	15,63 \$	15,21 \$	2 382 381
2019			
Janvier	15,69 \$	15,38 \$	589 747

**FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme
(NEO)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	49,49 \$	47,18 \$	23 172
Février	47,48 \$	46,81 \$	62 990
Mars	49,23 \$	47,86 \$	12 647
Avril	49,02 \$	47,22 \$	11 738
Mai	49,49 \$	46,89 \$	4 147
Juin	50,68 \$	48,76 \$	10 823
JUILLET	50,51 \$	48,70 \$	16 322
Août	50,04 \$	48,43 \$	16 992
Septembre	49,79 \$	47,40 \$	49 636
Octobre	47,28 \$	45,86 \$	25 060
Novembre	48,24 \$	46,31 \$	59 199
Décembre	51,86 \$	48,82 \$	132 083
2019			
Janvier	51,93 \$	49,99 \$	177 256

**FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme
(parts en dollars américains – NEO)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	50,98 \$	50,98 \$	1 000
Février	49,96 \$	49,96 \$	200
Mars	49,34 \$	49,34 \$	104
Avril	48,23 \$	48,23 \$	412
Mai	49,25 \$	48,18 \$	712
Juin	50,11 \$	49,75 \$	7 200
Juillet	s.o.	s.o.	s.o.
Août	50,09 \$	48,86 \$	5 110
Septembre	48,98 \$	48,90 \$	700
Octobre	47,18 \$	46,59 \$	1 400
Novembre	47,55 \$	47,51 \$	8 400
Décembre	50,20 \$	48,42 \$	50 622
2019			
Janvier	50,26 \$	49,91 \$	16 634

**FINB BMO obligations fédérales à moyen terme
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	16,05 \$	15,77 \$	3 171 686
Février	15,85 \$	15,71 \$	6 606 860
Mars	16,00 \$	15,80 \$	5 275 452
Avril	15,94 \$	15,71 \$	3 986 421
Mai	15,90 \$	15,56 \$	4 046 555
Juin	16,00 \$	15,74 \$	7 255 604
Juillet	15,96 \$	15,72 \$	5 249 688
Août	15,84 \$	15,68 \$	5 824 118
Septembre	15,81 \$	15,59 \$	3 716 135
Octobre	15,65 \$	15,48 \$	2 426 707
Novembre	15,74 \$	15,50 \$	2 266 717
Décembre	16,07 \$	15,77 \$	1 736 018
2019			
Janvier	16,19 \$	16,02 \$	7 402 016

**FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	16,12 \$	16,00 \$	4 890 460
Février	15,99 \$	15,87 \$	5 124 920
Mars	16,05 \$	15,91 \$	3 823 675
Avril	16,00 \$	15,81 \$	5 533 828
Mai	15,93 \$	15,63 \$	6 137 819
Juin	16,04 \$	15,78 \$	5 668 014
Juillet	15,99 \$	15,76 \$	4 061 521
Août	15,88 \$	15,72 \$	3 413 886
Septembre	15,87 \$	15,68 \$	3 501 799
Octobre	15,68 \$	15,53 \$	4 700 691
Novembre	15,63 \$	15,49 \$	4 401 974
Décembre	15,77 \$	15,59 \$	3 231 126
2019			
Janvier	15,99 \$	15,70 \$	2 790 317

**FINB BMO obligations provinciales à moyen terme
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	14,89 \$	14,64 \$	2 331 296
Février	14,70 \$	14,59 \$	4 381 924
Mars	14,80 \$	14,66 \$	3 120 776
Avril	14,73 \$	14,55 \$	2 678 496
Mai	14,68 \$	14,44 \$	3 509 229
Juin	14,80 \$	14,60 \$	3 035 991
Juillet	14,77 \$	14,58 \$	5 014 772
Août	14,64 \$	14,52 \$	4 459 950
Septembre	14,64 \$	14,46 \$	5 670 230
Octobre	14,49 \$	14,36 \$	2 931 691
Novembre	14,53 \$	14,36 \$	2 955 132
Décembre	14,75 \$	14,58 \$	3 612 582
2019			
Janvier	14,87 \$	14,72 \$	2 466 899

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens (TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	14,98 \$	14,77 \$	3 025 558
Février	14,72 \$	14,41 \$	13 564 283
Mars	14,49 \$	14,32 \$	1 774 416
Avril	14,51 \$	14,20 \$	3 652 907
Mai	14,38 \$	14,93 \$	2 870 918
Juin	14,24 \$	14,13 \$	1 998 092
JUILLET	14,27 \$	14,19 \$	2 532 872
Août	14,41 \$	14,20 \$	1 975 242
Septembre	14,26 \$	14,13 \$	2 026 990
Octobre	14,16 \$	13,94 \$	1 776 586
Novembre	14,06 \$	13,86 \$	2 619 769
Décembre	14,06 \$	13,81 \$	58 808 064
2019			
Janvier	14,36 \$	14,00 \$	2 288 895

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme (parts en dollars américains – TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	14,64 \$	14,40 \$	221 431
Février	14,42 \$	14,08 \$	267 198
Mars	14,18 \$	14,02 \$	169 650
Avril	14,18 \$	13,91 \$	158 982
Mai	14,12 \$	13,82 \$	134 457
Juin	14,02 \$	13,84 \$	73 897
JUILLET	14,07 \$	13,89 \$	112 697
Août	14,13 \$	13,91 \$	69 170
Septembre	14,03 \$	13,87 \$	45 581
Octobre	13,90 \$	13,73 \$	560 686
Novembre	13,81 \$	13,64 \$	92 794
Décembre	13,82 \$	13,66 \$	189 500
2019			
Janvier	14,09 \$	13,79 \$	56 342

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme (TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	18,01 \$	17,36 \$	5 540 779
Février	17,78 \$	17,22 \$	11 413 634
Mars	18,26 \$	17,75 \$	1 115 928
Avril	18,02 \$	17,41 \$	1 344 349
Mai	17,98 \$	17,42 \$	3 070 719
Juin	18,34 \$	17,70 \$	2 188 816
JUILLET	18,28 \$	17,85 \$	3 428 074
Août	18,24 \$	17,80 \$	3 519 582
Septembre	18,17 \$	17,69 \$	2 072 170
Octobre	17,88 \$	17,52 \$	1 603 555
Novembre	17,96 \$	17,69 \$	1 434 357
Décembre	18,56 \$	17,83 \$	47 178 992
2019			
Janvier	18,51 \$	17,97 \$	4 635 701

FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme (NEO)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	47,40 \$	45,83 \$	15 550
Février	47,38 \$	45,58 \$	362 779
Mars	48,61 \$	47,40 \$	46 561
Avril	47,72 \$	45,00 \$	117 190
Mai	48,01 \$	46,99 \$	7 446
Juin	49,43 \$	47,85 \$	11 220
JUILLET	49,17 \$	47,98 \$	109 268
Août	48,97 \$	47,95 \$	50 010
Septembre	49,13 \$	47,47 \$	24 577
Octobre	47,83 \$	47,07 \$	81 232
Novembre	49,17 \$	47,90 \$	1 910
Décembre	51,10 \$	49,65 \$	6 940
2019			
Janvier	50,51 \$	49,47 \$	10 238

FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme (parts en dollars américains – NEO)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	49,67 \$	49,12 \$	1 070
Février	48,89 \$	48,56 \$	5 050
Mars	48,61 \$	48,61 \$	1 200
Avril	48,82 \$	48,82 \$	320
Mai	48,38 \$	48,02 \$	2 455
Juin	48,83 \$	48,70 \$	5 900
JUILLET	48,80 \$	48,80 \$	130
Août	48,91 \$	48,58 \$	500
Septembre	48,71 \$	48,05 \$	3 650
Octobre	48,13 \$	47,97 \$	1 110
Novembre	48,67 \$	48,47 \$	400
Décembre	49,52 \$	48,78 \$	2 975
2019			
Janvier	\$	\$	

FINB BMO MSCI Monde de haute qualité (TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	31,01 \$	29,60 \$	354 630
Février	31,05 \$	28,71 \$	405 998
Mars	31,81 \$	29,65 \$	405 634
Avril	30,22 \$	29,50 \$	282 196
Mai	31,11 \$	29,80 \$	260 764
Juin	32,12 \$	31,05 \$	164 492
JUILLET	32,46 \$	30,93 \$	1 329 402
Août	32,57 \$	31,66 \$	147 758
Septembre	32,77 \$	31,84 \$	193 753
Octobre	32,00 \$	29,11 \$	232 050
Novembre	31,32 \$	29,28 \$	128 779
Décembre	30,95 \$	27,70 \$	319 774
2019			
Janvier	30,21 \$	28,03 \$	154 348

FINB BMO MSCI Canada valeur (TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	21,55 \$	21,08 \$	8 698
Février	20,29 \$	19,49 \$	50 714
Mars	20,60 \$	19,96 \$	36 283
Avril	20,55 \$	19,72 \$	9 014
Mai	21,76 \$	20,73 \$	6 709
Juin	21,65 \$	21,41 \$	3 555
JUILLET	21,67 \$	21,21 \$	27 828
Août	21,25 \$	20,92 \$	10 665
Septembre	21,13 \$	20,74 \$	8 451
Octobre	20,88 \$	18,92 \$	8 602
Novembre	19,39 \$	18,94 \$	18 600
Décembre	18,96 \$	17,66 \$	607
2019			
Janvier	19,22 \$	18,21 \$	4 339

FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens (TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	22,65 \$	21,86 \$	2 674 488
Février	22,05 \$	20,72 \$	2 743 784
Mars	21,38 \$	20,32 \$	2 040 651
Avril	21,70 \$	20,57 \$	1 562 482
Mai	22,31 \$	21,58 \$	3 701 670
Juin	22,11 \$	21,21 \$	1 418 892
JUILLET	22,04 \$	21,36 \$	1 541 403
Août	22,17 \$	21,38 \$	1 004 117
Septembre	21,98 \$	21,08 \$	724 904
Octobre	21,91 \$	19,83 \$	1 342 680
Novembre	20,88 \$	20,02 \$	1 780 639
Décembre	20,80 \$	18,82 \$	2 275 771
2019			
Janvier	20,13 \$	18,83 \$	1 505 871

**FINB BMO MSCI EAFE
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	19,68 \$	18,79 \$	4 371 555
Février	19,34 \$	18,25 \$	9 670 657
Mars	19,60 \$	18,58 \$	4 285 968
Avril	19,24 \$	18,68 \$	3 979 801
Mai	19,38 \$	18,91 \$	10 240 000
Juin	19,45 \$	18,82 \$	4 735 593
JUILLET	19,24 \$	18,73 \$	9 000 268
Août	19,06 \$	18,42 \$	8 872 316
Septembre	19,01 \$	18,41 \$	5 558 095
Octobre	18,53 \$	16,92 \$	11 385 944
Novembre	17,95 \$	17,33 \$	6 419 016
Décembre	17,98 \$	16,75 \$	8 154 654
2019			
Janvier	17,57 \$	16,72 \$	5 216 051

**FINB BMO MSCI marchés émergents
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	22,44 \$	21,00 \$	2 151 328
Février	22,30 \$	20,42 \$	2 043 992
Mars	22,63 \$	21,20 \$	2 778 620
Avril	21,49 \$	20,85 \$	2 205 492
Mai	21,34 \$	20,52 \$	7 326 779
Juin	21,44 \$	19,93 \$	4 499 845
JUILLET	20,71 \$	19,85 \$	5 421 282
Août	20,41 \$	19,16 \$	2 765 247
Septembre	19,81 \$	19,04 \$	3 163 746
Octobre	19,38 \$	17,58 \$	2 506 540
Novembre	19,38 \$	18,32 \$	5 032 326
Décembre	19,47 \$	18,40 \$	2 408 885
2019			
Janvier	19,76 \$	18,14 \$	2 778 620

**FINB BMO MSCI EAFE valeur
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	22,21 \$	21,01 \$	125 572
Février	21,84 \$	20,48 \$	199 282
Mars	22,02 \$	20,84 \$	196 822
Avril	21,88 \$	20,76 \$	127 749
Mai	21,94 \$	21,01 \$	113 410
Juin	21,66 \$	20,78 \$	159 828
JUILLET	21,18 \$	20,64 \$	46 050
Août	21,04 \$	20,08 \$	59 008
Septembre	20,87 \$	20,00 \$	35 344
Octobre	20,10 \$	18,86 \$	109 851
Novembre	19,79 \$	19,09 \$	121 491
Décembre	19,48 \$	18,19 \$	93 605
2019			
Janvier	19,39 \$	18,22 \$	57 894

**FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert
en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	20,65 \$	20,13 \$	1 894 063
Février	19,87 \$	18,86 \$	2 991 626
Mars	19,46 \$	18,56 \$	7 792 935
Avril	19,83 \$	18,89 \$	913 752
Mai	20,62 \$	19,82 \$	1 529 362
Juin	20,77 \$	19,90 \$	1 289 172
JUILLET	20,95 \$	19,98 \$	690 919
Août	21,07 \$	20,62 \$	961 220
Septembre	20,70 \$	20,24 \$	655 415
Octobre	20,64 \$	18,91 \$	954 820
Novembre	19,92 \$	19,09 \$	1 184 842
Décembre	19,64 \$	18,09 \$	1 916 814
2019			
Janvier	19,27 \$	18,22 \$	1 062 788

**FINB BMO MSCI américaines de haute qualité
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	32,83 \$	31,11 \$	2 571 062
Février	32,91 \$	30,30 \$	790 079
Mars	33,98 \$	31,35 \$	560 714
Avril	32,06 \$	31,19 \$	342 493
Mai	33,20 \$	31,49 \$	340 451
Juin	34,81 \$	33,48 \$	312 380
JUILLET	35,22 \$	33,29 \$	762 699
Août	35,78 \$	34,29 \$	657 575
Septembre	36,03 \$	35,36 \$	636 907
Octobre	35,50 \$	32,52 \$	1 131 101
Novembre	34,80 \$	32,46 \$	645 649
Décembre	34,51 \$	30,40 \$	429 255
<u>2019</u>			
Janvier	33,49 \$	30,99 \$	365 925

**FINB BMO MSCI américaines valeur
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	22,59 \$	21,61 \$	11 978
Février	22,40 \$	20,57 \$	47 061
Mars	22,86 \$	21,14 \$	80 716
Avril	21,65 \$	21,02 \$	13 790
Mai	22,40 \$	21,28 \$	4 003
Juin	23,11 \$	22,46 \$	46 466
JUILLET	22,77 \$	22,18 \$	43 653
Août	23,35 \$	22,94 \$	4 523
Septembre	23,66 \$	23,23 \$	49 470
Octobre	23,28 \$	21,60 \$	26 165
Novembre	22,84 \$	21,35 \$	21 113
Décembre	22,23 \$	19,45 \$	111 520
<u>2019</u>			
Janvier	21,35 \$	19,80 \$	9 939

**FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes
en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	53,32 \$	49,56 \$	2 829 631
Février	53,12 \$	47,88 \$	4 825 340
Mars	54,25 \$	49,12 \$	5 934 890
Avril	51,82 \$	48,55 \$	6 424 837
Mai	53,02 \$	50,39 \$	3 498 233
Juin	55,34 \$	52,90 \$	2 774 731
JUILLET	56,88 \$	53,36 \$	3 409 065
Août	58,09 \$	55,16 \$	3 323 268
Septembre	57,92 \$	56,41 \$	3 160 732
Octobre	58,02 \$	50,84 \$	7 259 171
Novembre	54,53 \$	49,32 \$	5 113 844
Décembre	53,42 \$	44,50 \$	3 957 568
<u>2019</u>			
Janvier	51,59 \$	46,13 \$	3 057 396

**FINB BMO obligations à rendement réel
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	17,34 \$	17,16 \$	560 886
Février	17,20 \$	16,80 \$	269 377
Mars	17,39 \$	16,97 \$	662 290
Avril	17,41 \$	17,05 \$	1 866 614
Mai	17,54 \$	17,05 \$	1 162 600
Juin	17,86 \$	17,29 \$	234 989
JUILLET	17,81 \$	17,23 \$	1 220 849
Août	17,54 \$	17,14 \$	198 699
Septembre	17,50 \$	17,16 \$	406 798
Octobre	17,03 \$	16,77 \$	689 330
Novembre	16,97 \$	16,60 \$	497 119
Décembre	16,99 \$	16,63 \$	369 746
<u>2019</u>			
Janvier	17,02 \$	16,74 \$	545 311

**FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	43,50 \$	40,85 \$	5 039 206
Février	42,76 \$	39,07 \$	3 916 410
Mars	42,26 \$	39,25 \$	2 791 294
Avril	40,89 \$	38,95 \$	5 131 056
Mai	41,32 \$	39,67 \$	1 369 729
Juin	42,15 \$	40,64 \$	562 841
JUILLET	42,89 \$	40,91 \$	965 752
Août	43,95 \$	42,40 \$	2 805 101
Septembre	44,21 \$	43,33 \$	1 045 111
Octobre	44,01 \$	39,65 \$	1 772 954
Novembre	42,25 \$	39,55 \$	774 758
Décembre	41,85 \$	35,35 \$	3 940 649
<u>2019</u>			
Janvier	40,32 \$	36,55 \$	4 516 933

**FINB BMO S&P 500
(parts en dollars américains – TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	31,65 \$	29,68 \$	858 899
Février	31,07 \$	28,50 \$	2 426 356
Mars	30,81 \$	28,66 \$	3 948 084
Avril	29,87 \$	28,44 \$	1 793 795
Mai	30,19 \$	29,00 \$	3 037 286
Juin	30,80 \$	29,79 \$	496 135
JUILLET	31,33 \$	29,83 \$	653 608
Août	32,20 \$	31,01 \$	348 367
Septembre	32,45 \$	31,73 \$	496 498
Octobre	32,31 \$	29,12 \$	7 072 462
Novembre	31,04 \$	29,21 \$	1 567 366
Décembre	30,84 \$	26,20 \$	3 137 059
<u>2019</u>			
Janvier	29,87 \$	26,98 \$	6 586 964

**FINB BMO S&P 500
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	38,92 \$	37,03 \$	19 443 904
Février	38,80 \$	35,85 \$	26 110 942
Mars	39,74 \$	36,76 \$	22 595 889
Avril	37,78 \$	36,50 \$	10 196 143
Mai	39,00 \$	37,19 \$	6 561 383
Juin	40,64 \$	39,03 \$	8 210 440
JUILLET	40,94 \$	39,15 \$	8 667 834
Août	41,70 \$	40,22 \$	11 275 471
Septembre	42,06 \$	41,37 \$	8 036 267
Octobre	41,33 \$	38,15 \$	12 344 254
Novembre	40,68 \$	38,34 \$	12 242 259
Décembre	40,63 \$	35,35 \$	11 865 439
<u>2019</u>			
Janvier	39,10 \$	36,25 \$	6 361 566

**FINB BMO S&P/TSX composé plafonné
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	22,12 \$	21,53 \$	14 793 221
Février	21,41 \$	20,30 \$	10 863 451
Mars	21,29 \$	20,45 \$	9 787 721
Avril	21,16 \$	20,46 \$	5 686 012
Mai	21,86 \$	21,10 \$	31 601 405
Juin	22,30 \$	21,72 \$	16 397 456
JUILLET	22,36 \$	21,93 \$	6 627 420
Août	22,26 \$	21,85 \$	10 039 440
Septembre	22,00 \$	21,69 \$	5 446 268
Octobre	21,72 \$	19,90 \$	9 873 086
Novembre	20,78 \$	20,14 \$	14 215 582
Décembre	20,71 \$	18,75 \$	21 310 030
<u>2019</u>			
Janvier	21,03 \$	19,18 \$	16 647 307

**FINB BMO Shiller américaines sélectionnées
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	22,20 \$	21,09 \$	430 184
Février	21,78 \$	20,60 \$	134 560
Mars	22,45 \$	20,82 \$	94 889
Avril	21,35 \$	20,64 \$	39 771
Mai	21,90 \$	20,85 \$	45 234
Juin	22,59 \$	21,82 \$	50 921
JUILLET	22,59 \$	21,73 \$	47 723
Août	23,06 \$	22,24 \$	16 176
Septembre	23,31 \$	22,81 \$	141 047
Octobre	22,80 \$	21,01 \$	57 392
Novembre	22,61 \$	21,69 \$	34 030
Décembre	22,58 \$	19,64 \$	87 727
<u>2019</u>			
Janvier	21,21 \$	19,93 \$	39 818

**FINB BMO obligations de sociétés à court terme
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	14,13 \$	14,06 \$	8 863 814
Février	14,09 \$	14,03 \$	19 134 471
Mars	14,09 \$	14,00 \$	7 739 121
Avril	14,03 \$	14,00 \$	4 943 600
Mai	14,00 \$	13,95 \$	5 534 288
Juin	14,06 \$	13,96 \$	6 620 495
JUILLET	14,02 \$	13,92 \$	7 657 799
Août	13,98 \$	13,91 \$	4 390 883
Septembre	13,97 \$	13,91 \$	5 124 546
Octobre	13,92 \$	13,85 \$	5 697 530
Novembre	13,90 \$	13,84 \$	8 454 300
Décembre	13,96 \$	13,88 \$	10 225 397
<u>2019</u>			
Janvier	14,05 \$	13,93 \$	13 115 291

**FINB BMO obligations de sociétés à court terme
(parts de catégorie Accumulation – TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	20,09 \$	20,03 \$	208 088
Février	20,09 \$	20,03 \$	217 528
Mars	20,12 \$	20,06 \$	121 785
Avril	20,13 \$	20,07 \$	67 463
Mai	20,15 \$	20,04 \$	122 616
Juin	20,26 \$	20,10 \$	27 714
JUILLET	20,23 \$	20,15 \$	90 469
Août	20,30 \$	20,15 \$	404 638
Septembre	20,27 \$	20,20 \$	57 661
Octobre	20,24 \$	20,16 \$	149 055
Novembre	20,27 \$	20,17 \$	109 949
Décembre	20,40 \$	20,27 \$	242 758
<u>2019</u>			
Janvier	20,62 \$	20,38 \$	104 174

**FINB BMO obligations fédérales à court terme
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	14,17 \$	14,09 \$	1 485 572
Février	14,14 \$	14,08 \$	3 212 659
Mars	14,15 \$	14,10 \$	7 226 257
Avril	14,13 \$	14,08 \$	876 921
Mai	14,11 \$	14,03 \$	4 177 935
Juin	14,17 \$	14,09 \$	2 435 889
JUILLET	14,13 \$	14,06 \$	3 528 566
Août	14,10 \$	14,04 \$	2 576 533
Septembre	14,09 \$	14,03 \$	2 528 489
Octobre	14,04 \$	13,97 \$	4 447 611
Novembre	14,07 \$	13,96 \$	2 761 497
Décembre	14,18 \$	14,08 \$	5 000 994
<u>2019</u>			
Janvier	14,21 \$	14,17 \$	5 829 821

**FINB BMO obligations fédérales à court terme
(parts de catégorie Accumulation – TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	19,83 \$	19,76 \$	18 187
Février	19,82 \$	19,74 \$	31 650
Mars	19,85 \$	19,81 \$	59 003
Avril	19,84 \$	19,80 \$	71 490
Mai	19,91 \$	19,76 \$	27 869
Juin	19,95 \$	19,85 \$	88 929
JUILLET	19,92 \$	19,86 \$	10 402
Août	19,91 \$	19,83 \$	135 721
Septembre	19,93 \$	19,85 \$	58 013
Octobre	19,88 \$	19,81 \$	6 752
Novembre	19,98 \$	19,85 \$	29 200
Décembre	20,17 \$	20,05 \$	10 255
2019			
Janvier	20,20 \$	20,14 \$	203 720

**FINB BMO obligations provinciales à court terme
(parts de catégorie Accumulation – TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	19,92 \$	19,89 \$	21 450
Février	19,93 \$	19,86 \$	35 322
Mars	19,96 \$	19,91 \$	19 077
Avril	19,92 \$	19,90 \$	1 840
Mai	s.o.	s.o.	s.o.
Juin	s.o.	s.o.	s.o.
JUILLET	20,01 \$	20,01 \$	250
Août	20,01 \$	19,98 \$	1 785
Septembre	19,97 \$	19,97 \$	321
Octobre	19,99 \$	19,95 \$	15 812
Novembre	20,07 \$	19,99 \$	32 494
Décembre	20,19 \$	20,14 \$	56 987
2019			
Janvier	20,37 \$	20,26 \$	61 088

**FINB BMO obligations provinciales à court terme
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	13,46 \$	13,36 \$	1 759 001
Février	13,40 \$	13,34 \$	2 393 473
Mars	13,41 \$	13,33 \$	2 566 676
Avril	13,37 \$	13,30 \$	958 203
Mai	13,31 \$	13,26 \$	1 548 347
Juin	13,37 \$	13,29 \$	2 901 917
JUILLET	13,33 \$	13,24 \$	637 691
Août	13,26 \$	13,21 \$	896 749
Septembre	13,26 \$	13,17 \$	1 763 478
Octobre	13,20 \$	13,12 \$	2 892 702
Novembre	13,20 \$	13,12 \$	1 060 760
Décembre	13,28 \$	13,18 \$	5 433 018
2019			
Janvier	13,33 \$	13,26 \$	1 335 491

**FINB BMO obligations à court terme
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	s.o.	s.o.	s.o.
Février	s.o.	s.o.	s.o.
Mars	50,03 \$	49,69 \$	1 063
Avril	49,74 \$	49,62 \$	11 627
Mai	49,73 \$	49,60 \$	23 029
Juin	49,98 \$	49,65 \$	23 967
JUILLET	49,64 \$	49,53 \$	41 697
Août	49,61 \$	49,50 \$	11 450
Septembre	49,67 \$	49,28 \$	16 972
Octobre	49,34 \$	49,19 \$	61 500
Novembre	49,51 \$	49,22 \$	47 916
Décembre	49,92 \$	49,54 \$	26 370
2019			
Janvier	49,99 \$	49,67 \$	78 452

**FINB BMO obligations de sociétés américaines
de qualité à court terme couvertes en
dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	14,77 \$	14,58 \$	649 477
Février	14,60 \$	14,43 \$	847 781
Mars	14,50 \$	14,39 \$	312 881
Avril	14,50 \$	14,39 \$	2 906 502
Mai	14,49 \$	14,36 \$	605 375
Juin	14,42 \$	14,34 \$	1 347 321
JUILLET	14,41 \$	14,34 \$	597 859
Août	14,45 \$	14,34 \$	393 742
Septembre	14,41 \$	14,31 \$	403 536
Octobre	14,36 \$	14,27 \$	1 522 966
Novembre	14,30 \$	14,21 \$	1 403 861
Décembre	14,35 \$	14,15 \$	893 303
<u>2019</u>			
Janvier	14,41 \$	14,27 \$	412 199

**FINB BMO obligations du Trésor américain à
court terme (parts en dollars américains – NEO)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	49,44 \$	49,22 \$	2 550
Février	49,15 \$	49,04 \$	2 455
Mars	49,19 \$	49,19 \$	1 775
Avril	48,88 \$	48,84 \$	958
Mai	49,20 \$	48,81 \$	3 655
Juin	49,13 \$	48,96 \$	5 805
JUILLET	s.o.	s.o.	s.o.
Août	49,25 \$	48,96 \$	1 850
Septembre	49,16 \$	48,77 \$	995
Octobre	48,96 \$	48,77 \$	2 071
Novembre	49,13 \$	48,81 \$	4 970
Décembre	49,51 \$	49,21 \$	342
<u>2019</u>			
Janvier	49,43 \$	49,34 \$	7 741

**FINB BMO obligations du Trésor américain à
court terme
(NEO)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	47,33 \$	46,12 \$	52 618
Février	47,91 \$	45,97 \$	51 867
Mars	48,97 \$	47,90 \$	23 426
Avril	48,37 \$	46,72 \$	35 184
Mai	48,93 \$	46,89 \$	167 979
Juin	49,73 \$	48,24 \$	16 669
JUILLET	49,42 \$	48,43 \$	59 333
Août	49,14 \$	48,23 \$	55 098
Septembre	49,27 \$	48,03 \$	88 026
Octobre	48,93 \$	47,45 \$	250 697
Novembre	49,67 \$	48,61 \$	192 097
Décembre	51,33 \$	49,35 \$	217 696
<u>2019</u>			
Janvier	51,15 \$	49,50 \$	272 880

**FINB BMO actions privilégiées de sociétés
américaines couvert en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	25,05 \$	24,32 \$	82 118
Février	24,59 \$	24,22 \$	323 676
Mars	24,72 \$	24,45 \$	140 812
Avril	24,48 \$	24,05 \$	21 180
Mai	24,43 \$	24,06 \$	51 062
Juin	24,84 \$	24,33 \$	30 886
JUILLET	24,90 \$	24,50 \$	13 344
Août	24,95 \$	24,39 \$	24 819
Septembre	24,60 \$	24,24 \$	51 410
Octobre	24,25 \$	23,50 \$	144 769
Novembre	23,75 \$	23,01 \$	246 618
Décembre	22,97 \$	21,70 \$	57 990
<u>2019</u>			
Janvier	24,00 \$	22,40 \$	23 888

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines
(TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	24,15 \$	23,20 \$	350 942
Février	24,36 \$	23,10 \$	417 225
Mars	24,99 \$	24,30 \$	169 562
Avril	24,39 \$	23,57 \$	61 239
Mai	24,67 \$	23,88 \$	68 618
Juin	25,40 \$	24,35 \$	98 939
Juillet	25,39 \$	24,63 \$	75 059
Août	25,07 \$	24,50 \$	46 270
Septembre	25,20 \$	24,30 \$	401 252
Octobre	24,40 \$	23,56 \$	859 787
Novembre	24,29 \$	23,75 \$	179 762
Décembre	23,76 \$	23,05 \$	459 436
2019			
Janvier	24,39 \$	23,81 \$	454 363

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines
(parts en dollars américains - TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	25,17 \$	24,49 \$	45 250
Février	24,70 \$	24,36 \$	40 473
Mars	24,88 \$	24,61 \$	50 190
Avril	24,60 \$	24,15 \$	25 850
Mai	24,50 \$	24,24 \$	29 062
Juin	25,01 \$	24,58 \$	37 009
Juillet	25,09 \$	24,63 \$	18 549
Août	25,02 \$	24,41 \$	23 175
Septembre	24,84 \$	24,42 \$	45 275
Octobre	24,39 \$	23,87 \$	134 423
Novembre	23,92 \$	23,17 \$	14 796
Décembre	23,22 \$	22,40 \$	69 098
2019			
Janvier	24,12 \$	23,43 \$	23 371

FNINB BMO

FNB BMO canadien de dividendes
(TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	17,89 \$	17,23 \$	3 896 886
Février	17,11 \$	16,31 \$	3 744 635
Mars	16,71 \$	16,11 \$	2 001 178
Avril	16,61 \$	16,16 \$	1 758 454
Mai	16,82 \$	16,47 \$	26 335 088
Juin	17,16 \$	16,68 \$	1 213 311
Juillet	17,26 \$	16,97 \$	1 055 250
Août	17,44 \$	17,12 \$	1 675 814
Septembre	17,11 \$	16,84 \$	1 016 899
Octobre	16,84 \$	15,78 \$	1 424 246
Novembre	16,34 \$	15,97 \$	1 323 111
Décembre	16,18 \$	14,68 \$	5 686 798
2019			
Janvier	16,31 \$	15,11 \$	3 633 331

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés
(TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	20,66 \$	19,91 \$	2 936 483
Février	19,82 \$	18,86 \$	3 864 027
Mars	19,41 \$	18,67 \$	1 911 406
Avril	19,23 \$	18,74 \$	2 262 010
Mai	19,65 \$	19,14 \$	3 290 856
Juin	19,83 \$	19,32 \$	2 299 139
Juillet	19,90 \$	19,52 \$	1 174 546
Août	19,76 \$	19,37 \$	1 437 514
Septembre	19,25 \$	18,95 \$	1 987 418
Octobre	19,01 \$	17,74 \$	3 065 110
Novembre	18,50 \$	18,10 \$	2 581 825
Décembre	18,58 \$	16,67 \$	3 075 269
2019			
Janvier	18,53 \$	17,27 \$	2 371 435

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes (TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	19,94 \$	19,49 \$	7 319 146
Février	19,60 \$	18,57 \$	8 787 195
Mars	19,43 \$	18,65 \$	5 489 470
Avril	18,77 \$	18,24 \$	6 647 509
Mai	19,35 \$	18,74 \$	5 974 746
Juin	19,39 \$	18,84 \$	4 639 404
Juillet	19,42 \$	19,00 \$	3 730 631
Août	19,85 \$	19,33 \$	4 683 765
Septembre	19,94 \$	19,62 \$	5 544 677
Octobre	19,65 \$	18,03 \$	12 135 074
Novembre	18,50 \$	18,00 \$	8 456 712
Décembre	18,31 \$	16,65 \$	7 338 948
<u>2019</u>			
Janvier	18,41 \$	17,01 \$	7 159 537

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités (TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	13,66 \$	13,06 \$	8 507 180
Février	12,98 \$	12,42 \$	6 921 927
Mars	12,60 \$	12,26 \$	4 595 792
Avril	12,60 \$	12,27 \$	4 177 647
Mai	12,57 \$	12,36 \$	3 779 902
Juin	12,76 \$	12,30 \$	4 623 752
Juillet	12,95 \$	12,77 \$	3 239 813
Août	13,08 \$	12,76 \$	3 151 860
Septembre	12,81 \$	12,42 \$	3 448 810
Octobre	12,65 \$	12,27 \$	5 894 953
Novembre	12,91 \$	12,28 \$	4 345 104
Décembre	12,95 \$	11,80 \$	5 352 340
<u>2019</u>			
Janvier	12,82 \$	12,12 \$	4 047 075

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens (TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	24,67 \$	23,41 \$	2 487 536
Février	24,22 \$	22,11 \$	2 336 485
Mars	23,44 \$	21,89 \$	1 134 809
Avril	22,93 \$	21,85 \$	1 320 992
Mai	22,99 \$	22,09 \$	996 458
Juin	23,33 \$	22,19 \$	1 211 766
Juillet	23,40 \$	22,17 \$	679 052
Août	23,83 \$	23,08 \$	590 636
Septembre	24,29 \$	23,45 \$	649 029
Octobre	24,25 \$	22,07 \$	1 350 231
Novembre	23,60 \$	22,02 \$	653 182
Décembre	23,21 \$	19,77 \$	1 179 755
<u>2019</u>			
Janvier	22,31 \$	20,48 \$	957 259

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes (TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	s.o.	s.o.	s.o.
Février	s.o.	s.o.	s.o.
Mars	20,87 \$	19,89 \$	407 292
Avril	20,40 \$	19,79 \$	1 707 671
Mai	20,29 \$	19,32 \$	301 401
Juin	19,95 \$	19,26 \$	1 841 721
Juillet	19,76 \$	19,31 \$	1 221 655
Août	19,63 \$	18,99 \$	1 043 425
Septembre	19,59 \$	19,12 \$	1 038 089
Octobre	18,96 \$	17,73 \$	1 113 362
Novembre	18,48 \$	18,00 \$	256 451
Décembre	18,00 \$	17,25 \$	4 890 978
<u>2019</u>			
Janvier	17,95 \$	17,12 \$	3 594 274

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens
(TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	22,57 \$	21,81 \$	7 181 018
Février	21,94 \$	20,34 \$	9 313 403
Mars	21,37 \$	20,36 \$	6 415 944
Avril	21,50 \$	20,64 \$	3 906 717
Mai	22,00 \$	21,09 \$	4 490 465
Juin	21,47 \$	20,68 \$	4 744 462
Juillet	21,30 \$	20,74 \$	2 971 400
Août	21,34 \$	21,00 \$	3 779 417
Septembre	21,20 \$	20,66 \$	4 126 529
Octobre	20,94 \$	19,32 \$	6 060 383
Novembre	20,24 \$	19,75 \$	2 795 338
Décembre	19,82 \$	18,06 \$	9 673 336
<u>2019</u>			
Janvier	19,57 \$	18,47 \$	5 001 767

FNB BMO internationales de dividendes
(TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	23,26 \$	22,55 \$	2 140 768
Février	22,70 \$	21,72 \$	1 421 814
Mars	22,81 \$	21,62 \$	1 028 445
Avril	22,76 \$	21,60 \$	1 140 579
Mai	22,77 \$	21,71 \$	1 239 746
Juin	22,46 \$	21,86 \$	822 874
Juillet	22,43 \$	21,88 \$	779 491
Août	22,05 \$	21,26 \$	1 479 777
Septembre	21,86 \$	21,06 \$	838 849
Octobre	21,22 \$	20,03 \$	1 061 111
Novembre	21,22 \$	20,40 \$	921 400
Décembre	20,73 \$	19,35 \$	1 835 963
<u>2019</u>			
Janvier	20,70 \$	19,54 \$	1 519 638

FNB BMO rendement élevé à taux variable
(TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	15,50 \$	15,35 \$	1 213 336
Février	15,35 \$	15,09 \$	1 918 072
Mars	15,31 \$	15,09 \$	929 029
Avril	15,38 \$	15,14 \$	4 861 565
Mai	15,38 \$	15,22 \$	1 330 847
Juin	15,40 \$	15,19 \$	1 298 654
Juillet	15,43 \$	15,18 \$	1 203 626
Août	15,48 \$	15,32 \$	1 983 715
Septembre	15,50 \$	15,35 \$	963 101
Octobre	15,56 \$	15,12 \$	1 712 102
Novembre	15,43 \$	14,89 \$	5 211 770
Décembre	15,22 \$	14,70 \$	3 658 603
<u>2019</u>			
Janvier	15,27 \$	14,82 \$	2 778 087

FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens
(TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	23,73 \$	22,94 \$	893 800
Février	22,93 \$	21,80 \$	747 088
Mars	22,41 \$	21,22 \$	561 802
Avril	22,94 \$	21,44 \$	505 903
Mai	23,30 \$	22,32 \$	541 560
Juin	22,77 \$	22,26 \$	389 629
Juillet	22,89 \$	22,22 \$	714 597
Août	22,79 \$	22,25 \$	310 811
Septembre	22,68 \$	21,87 \$	332 834
Octobre	22,53 \$	21,18 \$	525 173
Novembre	22,10 \$	21,09 \$	342 843
Décembre	21,62 \$	19,67 \$	672 202
<u>2019</u>			
Janvier	21,32 \$	19,99 \$	441 021

**FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	30,56 \$	30,07 \$	4 659 506
Février	30,04 \$	28,81 \$	5 043 215
Mars	30,10 \$	29,19 \$	3 545 556
Avril	29,82 \$	29,13 \$	2 345 551
Mai	30,19 \$	29,57 \$	2 814 450
Juin	31,13 \$	30,20 \$	2 459 412
Juillet	31,28 \$	30,63 \$	1 912 497
Août	31,10 \$	30,52 \$	2 064 364
Septembre	30,58 \$	29,80 \$	1 968 933
Octobre	29,65 \$	28,46 \$	3 225 402
Novembre	30,19 \$	28,68 \$	3 075 663
Décembre	30,23 \$	28,31 \$	2 792 313
2019			
Janvier	30,76 \$	28,65 \$	3 613 835

**FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	23,10 \$	22,29 \$	397 865
Février	22,37 \$	21,30 \$	396 754
Mars	22,69 \$	21,75 \$	428 938
Avril	22,36 \$	21,81 \$	311 370
Mai	22,02 \$	21,60 \$	1 468 961
Juin	22,34 \$	21,27 \$	786 563
Juillet	21,83 \$	21,27 \$	1 758 344
Août	21,44 \$	20,62 \$	163 274
Septembre	21,35 \$	20,55 \$	435 061
Octobre	20,90 \$	19,61 \$	272 031
Novembre	20,98 \$	20,13 \$	229 083
Décembre	20,95 \$	20,40 \$	590 555
2019			
Janvier	21,39 \$	20,16 \$	205 725

**FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	23,80 \$	23,19 \$	358 759
Février	23,86 \$	22,43 \$	460 474
Mars	24,39 \$	23,38 \$	377 405
Avril	24,05 \$	23,35 \$	275 986
Mai	24,31 \$	23,76 \$	2 207 224
Juin	25,11 \$	24,25 \$	241 561
Juillet	24,99 \$	24,48 \$	866 066
Août	24,72 \$	24,17 \$	166 647
Septembre	24,68 \$	24,19 \$	282 895
Octobre	23,83 \$	22,84 \$	367 568
Novembre	24,23 \$	23,40 \$	455 700
Décembre	24,15 \$	23,33 \$	543 560
2019			
Janvier	24,23 \$	23,38 \$	939 558

**FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	23,24 \$	22,86 \$	571 524
Février	22,93 \$	21,54 \$	266 830
Mars	22,84 \$	21,85 \$	161 732
Avril	23,01 \$	21,94 \$	265 145
Mai	23,67 \$	23,09 \$	153 154
Juin	24,05 \$	23,50 \$	106 802
Juillet	24,17 \$	23,56 \$	205 423
Août	24,34 \$	23,73 \$	120 549
Septembre	24,06 \$	23,69 \$	96 303
Octobre	24,05 \$	22,79 \$	332 002
Novembre	23,83 \$	23,17 \$	381 435
Décembre	23,68 \$	22,23 \$	605 266
2019			
Janvier	23,67 \$	22,37 \$	205 779

**FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	31,41 \$	30,63 \$	3 013 418
Février	30,94 \$	29,44 \$	1 988 129
Mars	31,70 \$	29,95 \$	1 183 421
Avril	30,87 \$	29,86 \$	963 422
Mai	30,90 \$	30,18 \$	1 162 956
Juin	32,68 \$	30,75 \$	1 079 696
JUILLET	33,00 \$	32,15 \$	1 721 246
Août	33,76 \$	32,50 \$	996 004
Septembre	34,19 \$	33,02 \$	1 037 708
Octobre	33,49 \$	32,43 \$	1 666 460
Novembre	34,53 \$	33,11 \$	1 702 375
Décembre	34,55 \$	31,46 \$	3 334 931
<u>2019</u>			
Janvier	33,26 \$	31,76 \$	3 093 002

**FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité
couvertes en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	24,17 \$	23,28 \$	711 338
Février	23,72 \$	22,16 \$	866 389
Mars	22,96 \$	22,01 \$	221 947
Avril	22,84 \$	22,15 \$	119 797
Mai	22,66 \$	22,20 \$	171 482
Juin	23,25 \$	22,48 \$	99 284
JUILLET	23,70 \$	23,13 \$	137 678
Août	24,46 \$	23,60 \$	102 763
Septembre	24,58 \$	23,99 \$	79 843
Octobre	24,35 \$	23,37 \$	59 087
Novembre	24,57 \$	23,57 \$	141 725
Décembre	24,53 \$	21,79 \$	75 827
<u>2019</u>			
Janvier	23,61 \$	22,20 \$	223 802

**FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité
(parts en dollars américains – TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	26,04 \$	25,16 \$	183 971
Février	25,64 \$	24,10 \$	191 604
Mars	24,88 \$	23,95 \$	259 496
Avril	24,77 \$	24,01 \$	42 446
Mai	24,62 \$	24,05 \$	203 153
Juin	25,21 \$	24,33 \$	48 427
JUILLET	25,70 \$	25,26 \$	68 298
Août	26,56 \$	25,62 \$	55 725
Septembre	26,74 \$	26,12 \$	85 583
Octobre	26,44 \$	25,44 \$	62 587
Novembre	26,78 \$	25,74 \$	58 870
Décembre	26,70 \$	23,77 \$	97 375
<u>2019</u>			
Janvier	26,00 \$	24,60 \$	160 028

**FNB BMO revenu mensuel
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
<u>2018</u>			
Janvier	16,38 \$	16,12 \$	578 731
Février	16,07 \$	15,68 \$	478 693
Mars	16,14 \$	15,77 \$	336 964
Avril	15,94 \$	15,76 \$	322 693
Mai	16,04 \$	15,85 \$	329 289
Juin	16,13 \$	15,93 \$	263 297
JUILLET	16,12 \$	15,97 \$	221 490
Août	16,17 \$	16,00 \$	256 246
Septembre	16,11 \$	15,97 \$	331 128
Octobre	15,93 \$	15,36 \$	502 633
Novembre	15,78 \$	15,48 \$	284 284
Décembre	15,62 \$	14,97 \$	393 874
<u>2019</u>			
Janvier	15,65 \$	15,11 \$	627 476

**FNB BMO obligations à très court terme
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	51,86 \$	51,65 \$	372 141
Février	51,75 \$	51,56 \$	297 570
Mars	51,65 \$	51,45 \$	146 728
Avril	51,55 \$	51,41 \$	286 967
Mai	51,50 \$	51,34 \$	177 934
Juin	51,45 \$	51,30 \$	240 812
JUILLET	51,33 \$	51,17 \$	1 458 686
Août	51,26 \$	51,10 \$	338 422
Septembre	51,20 \$	51,06 \$	303 354
Octobre	51,17 \$	51,03 \$	950 606
Novembre	51,15 \$	51,00 \$	830 098
Décembre	51,14 \$	50,99 \$	1 684 797
2019			
Janvier	51,16 \$	51,04 \$	4 248 987

**FNB BMO américain de dividendes
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	30,83 \$	29,73 \$	2 065 278
Février	30,32 \$	28,55 \$	6 658 272
Mars	31,04 \$	29,02 \$	2 067 120
Avril	30,18 \$	29,17 \$	829 769
Mai	30,87 \$	29,49 \$	764 740
Juin	31,93 \$	30,67 \$	1 079 078
JUILLET	32,01 \$	31,27 \$	592 628
Août	32,49 \$	31,36 \$	2 860 658
Septembre	32,69 \$	31,75 \$	649 235
Octobre	31,90 \$	30,07 \$	1 051 382
Novembre	32,00 \$	30,67 \$	1 289 243
Décembre	31,96 \$	28,50 \$	1 043 959
2019			
Janvier	30,92 \$	29,21 \$	1 231 700

**FNB BMO obligations à très court terme
(parts de catégorie Accumulation – TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	50,64 \$	50,56 \$	209 222
Février	50,72 \$	50,62 \$	177 950
Mars	50,83 \$	50,71 \$	536 357
Avril	50,87 \$	50,77 \$	435 365
Mai	50,95 \$	50,85 \$	403 863
Juin	51,07 \$	50,94 \$	404 064
JUILLET	51,09 \$	51,01 \$	298 006
Août	51,16 \$	51,08 \$	453 619
Septembre	51,26 \$	51,19 \$	658 898
Octobre	51,34 \$	51,24 \$	1 083 508
Novembre	51,45 \$	51,30 \$	750 613
Décembre	51,63 \$	51,45 \$	526 906
2019			
Janvier	51,73 \$	51,58 \$	1 782 064

**FNB BMO américain de dividendes
(parts en dollars américains – TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	25,56 \$	24,35 \$	64 034
Février	24,97 \$	23,34 \$	104 912
Mars	24,50 \$	23,18 \$	93 357
Avril	24,27 \$	23,11 \$	77 684
Mai	24,29 \$	23,46 \$	46 839
Juin	24,81 \$	24,21 \$	76 479
JUILLET	24,94 \$	24,28 \$	158 432
Août	25,54 \$	24,70 \$	42 709
Septembre	25,57 \$	25,09 \$	109 920
Octobre	25,34 \$	23,50 \$	75 643
Novembre	24,81 \$	23,93 \$	71 785
Décembre	24,77 \$	21,70 \$	133 490
2019			
Janvier	23,90 \$	22,33 \$	74 133

**FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	25,38 \$	24,18 \$	619 410
Février	24,73 \$	23,00 \$	6 584 901
Mars	24,14 \$	22,88 \$	740 742
Avril	23,95 \$	22,93 \$	591 044
Mai	24,02 \$	23,24 \$	455 634
Juin	24,50 \$	23,94 \$	508 209
Juillet	24,59 \$	24,15 \$	376 388
Août	25,17 \$	24,37 \$	307 348
Septembre	25,22 \$	24,71 \$	352 811
Octobre	24,90 \$	23,14 \$	375 340
Novembre	24,46 \$	23,41 \$	296 468
Décembre	24,38 \$	21,00 \$	536 884
2019			
Janvier	23,40 \$	21,81 \$	422 541

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines (parts en dollars américains – TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	23,36 \$	22,46 \$	205 987
Février	22,67 \$	21,35 \$	147 719
Mars	21,95 \$	20,72 \$	241 109
Avril	21,78 \$	20,49 \$	232 242
Mai	21,74 \$	20,95 \$	152 417
Juin	22,00 \$	21,09 \$	84 815
Juillet	21,77 \$	21,05 \$	238 610
Août	22,34 \$	21,64 \$	135 257
Septembre	22,44 \$	22,04 \$	116 235
Octobre	22,28 \$	20,30 \$	235 412
Novembre	21,49 \$	20,54 \$	287 709
Décembre	21,43 \$	18,67 \$	180 767
2019			
Janvier	20,81 \$	19,40 \$	144 172

**FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines
(TSX)**

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	20,95 \$	20,43 \$	3 677 605
Février	20,44 \$	19,38 \$	3 155 366
Mars	20,73 \$	19,34 \$	2 186 068
Avril	20,04 \$	19,42 \$	2 154 511
Mai	20,46 \$	19,72 \$	2 195 486
Juin	20,89 \$	20,24 \$	2 732 431
Juillet	20,82 \$	20,29 \$	1 764 407
Août	21,13 \$	20,56 \$	1 314 059
Septembre	21,34 \$	20,79 \$	1 414 063
Octobre	20,86 \$	19,40 \$	2 220 956
Novembre	20,72 \$	19,78 \$	1 813 076
Décembre	20,69 \$	18,51 \$	2 027 780
2019			
Janvier	20,15 \$	19,11 \$	2 057 672

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	s.o.	s.o.	s.o.
Février	s.o.	s.o.	s.o.
Mars	20,31 \$	19,29 \$	140 888
Avril	20,16 \$	19,10 \$	555 932
Mai	20,18 \$	19,35 \$	223 896
Juin	20,37 \$	19,54 \$	283 514
Juillet	20,17 \$	19,57 \$	585 844
Août	20,64 \$	20,03 \$	242 754
Septembre	20,70 \$	20,34 \$	223 361
Octobre	20,48 \$	18,70 \$	248 045
Novembre	19,83 \$	19,00 \$	360 805
Décembre	19,77 \$	17,14 \$	411 228
2019			
Janvier	19,04 \$	17,91 \$	388 428

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines
(TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	17,96 \$	17,42 \$	591 764
Février	18,00 \$	17,21 \$	1 131 286
Mars	18,48 \$	17,89 \$	409 856
Avril	17,96 \$	17,46 \$	244 417
Mai	18,30 \$	17,75 \$	357 323
Juin	18,66 \$	18,02 \$	468 811
Juillet	18,54 \$	18,13 \$	221 109
Août	18,41 \$	18,10 \$	266 720
Septembre	18,56 \$	18,09 \$	275 013
Octobre	18,06 \$	17,30 \$	1 075 184
Novembre	17,92 \$	17,39 \$	243 917
Décembre	17,66 \$	17,05 \$	5 589 604
2019			
Janvier	17,28 \$	16,88 \$	328 148

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines
(parts en dollars américains – TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	19,13 \$	18,74 \$	110 458
Février	18,89 \$	18,38 \$	110 536
Mars	18,86 \$	18,46 \$	33 085
Avril	18,66 \$	18,35 \$	28 761
Mai	18,72 \$	18,44 \$	86 755
Juin	18,71 \$	18,40 \$	103 017
Juillet	18,72 \$	18,42 \$	155 941
Août	18,84 \$	18,55 \$	114 435
Septembre	18,79 \$	18,61 \$	58 961
Octobre	18,68 \$	17,62 \$	66 865
Novembre	18,18 \$	17,24 \$	40 377
Décembre	17,70 \$	16,84 \$	36 487
2019			
Janvier	17,24 \$	16,96 \$	16 707

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
(TSX)

	Prix		
	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
2018			
Janvier	19,85 \$	19,51 \$	739 784
Février	19,56 \$	18,93 \$	547 252
Mars	19,52 \$	19,06 \$	79 029
Avril	19,34 \$	18,95 \$	108 716
Mai	19,38 \$	19,01 \$	129 178
Juin	19,32 \$	18,94 \$	193 631
Juillet	19,30 \$	19,10 \$	108 405
Août	19,41 \$	19,09 \$	85 638
Septembre	19,33 \$	19,17 \$	68 968
Octobre	19,23 \$	18,12 \$	106 206
Novembre	18,71 \$	18,00 \$	116 997
Décembre	18,16 \$	17,03 \$	9 780 700
2019			
Janvier	17,63 \$	17,30 \$	56 219

INCIDENCES FISCALES

De l'avis d'Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l., le texte qui suit constitue un sommaire des principales incidences fiscales fédérales canadiennes qui s'appliquent en vertu de la LIR aux FNB BMO et à un investisseur éventuel dans les parts d'un FNB BMO qui, aux fins de la LIR, est un particulier, exception faite d'une fiducie, réside au Canada, détient des parts du FNB BMO, et des titres des émetteurs constituants acceptés en guise de paiement pour des parts d'un FNB BMO, à titre d'immobilisations, n'a pas conclu, à l'égard de parts ou de titres d'émetteurs constituants acceptés en guise de paiement pour des parts d'un FNB BMO, d'« opération de requalification » au sens de la LIR, n'est pas affilié au FNB BMO et n'a pas de lien de dépendance avec celui-ci. Le présent résumé est fondé sur les dispositions actuelles de la LIR et de son règlement d'application, sur toutes les propositions visant à modifier la LIR et son règlement d'application qui ont été annoncées publiquement par le ministre

des Finances du Canada avant la date des présentes (les « **propositions fiscales** »), et sur l’interprétation que donnent les conseillers juridiques aux politiques administratives et aux pratiques de cotisations actuelles de l’ARC. Le présent résumé ne tient pas compte des modifications pouvant être apportées au droit par suite d’une décision ou d’une mesure législative, gouvernementale ou judiciaire, ni ne les prévoit, et ne tient pas compte des autres lois ou incidences fiscales provinciales, territoriales ou étrangères qui pourraient être sensiblement différentes de celles qui sont énoncées ci-après.

Le présent résumé est de nature générale seulement et il ne constitue pas un exposé exhaustif de toutes les incidences fiscales possibles. Les investisseurs éventuels devraient donc consulter leurs propres conseillers fiscaux compte tenu de leur situation particulière.

Le présent résumé est également fondé sur l’hypothèse selon laquelle i) aucun des émetteurs des titres détenus par un FNB BMO ne sera une société étrangère affiliée du FNB BMO ou d’un porteur de parts, ii) aucun des titres détenus par un FNB BMO ne sera un « abri fiscal déterminé » au sens du paragraphe 143.2(1) de la LIR, iii) aucun des titres détenus par un FNB BMO ne sera une participation dans une fiducie non résidente autre qu’une « fiducie étrangère exemptée », tel que ce terme est défini à l’article 94 de la LIR portant sur les fiducies non résidentes et iv) aucun FNB BMO ne conclura une entente s’il en résulte un mécanisme de transfert de dividendes aux fins de la LIR.

Statut des FNB BMO

Le présent résumé est fondé sur l’hypothèse selon laquelle chaque FNB BMO respectera à tout moment important les conditions prescrites par la LIR et autrement de sorte à être admissible à titre de « fiducies de fonds commun de placement » au sens de la LIR. Les conseillers juridiques ont été avisés du fait que les FNB BMO sont et devraient être admissibles (selon le cas) à titre de « fiducies de fonds commun de placement » en vertu de la LIR à tout moment important. Si un FNB BMO n’était pas admissible à ce titre aux fins de la LIR pendant une période donnée, les incidences fiscales pourraient être considérablement différentes de celles qui sont énoncées ci-après.

Pourvu que les parts d’un FNB BMO soient inscrites et continuent d’être inscrites à la cote d’une « bourse de valeurs désignée » au sens de la LIR, ce qui comprend la TSX et la NEO Bourse, ou que le FNB BMO soit admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR ou qu’il constitue un placement enregistré en vertu de la LIR, les parts du FNB BMO constitueront un placement admissible en vertu de la LIR pour les régimes enregistrés.

La part d’un FNB BMO qui est un placement admissible peut tout de même constituer un placement interdit pour un régime enregistré qui est un CELI, un REEI, un REEE, un REER ou un FERR. En règle générale, les parts d’un FNB BMO ne constitueront un placement interdit au sens de la LIR pour un tel régime enregistré que si le titulaire/rentier/souscripteur du régime enregistré (avec les personnes et les sociétés de personnes ayant un lien de dépendance avec lui) détient des parts dont la juste valeur marchande est égale ou supérieure à 10 % de la totalité des parts du FNB BMO. Toutefois, aux termes d’une nouvelle règle d’exonération à l’intention des organismes de placement collectif récemment créés, les parts d’un FNB BMO ne constitueront pas un placement interdit au sens de la LIR pour un tel régime enregistré au cours des 24 premiers mois de l’existence du FNB BMO, si, tout au long de cette période, le FNB BMO est admissible ou réputé admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la LIR, et s’il continue à respecter, pour l’essentiel, les exigences du Règlement 81-102. Les investisseurs devraient consulter leurs propres conseillers en fiscalité pour savoir si les parts constituerait des placements interdits pour leur CELI, leur REEI, leur REEE, leur REER ou leur FERR. Se reporter à la rubrique « Admissibilité aux fins de placement ».

Imposition des FNB BMO

Un FNB BMO inclura dans le calcul de son revenu les distributions imposables qu’il aura reçues sur les titres qu’il détient, y compris tout dividende extraordinaire, la tranche imposable des gains en capital qu’il aura réalisés au moment de la disposition des titres qu’il détient et le revenu gagné en prêtant des titres et en négociant des contrats à terme standardisés, ainsi que les gains en capital imposables ou le revenu réalisés dans le cadre d’opérations sur options. En vertu des règles relatives aux EIPD, certains revenus gagnés par des émetteurs de titres constituants qui sont des fiducies intermédiaires de placement déterminées ou des sociétés de personnes intermédiaires de placement déterminées seraient traités, lorsque le revenu est distribué ou attribué à un FNB BMO, comme des dividendes déterminés provenant d’une société canadienne imposable. Dans la mesure où un FNB BMO réalise un revenu

provenant de « biens hors portefeuille » (au sens attribué à ce terme dans la LIR) ou réalise des gains en capital imposables nets à la disposition de ce bien, le FNB BMO sera en général assujetti à l'impôt aux termes de la partie I de la LIR au taux d'imposition des sociétés. Un FNB BMO inclura dans le calcul de son revenu tous les intérêts courus sur les obligations qu'il détient. Dans le cas du FINB BMO obligations à rendement réel, ou de tout autre FNB BMO détenant des obligations à rendement réel ou rajusté en fonction de l'inflation, toute somme à titre de rajustement lié à l'inflation du capital des obligations sera réputée être un intérêt à cette fin. Les intérêts courus et les intérêts réputés seront reflétés dans les distributions versées aux porteurs de parts.

La déclaration de fiducie régissant chacun des FNB BMO exige que chaque FNB BMO distribue son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, pour chaque année d'imposition aux porteurs de parts de sorte qu'il n'ait pas à payer d'impôt ordinaire au cours de l'année d'imposition (compte tenu des pertes applicables du FNB BMO et de tout remboursement de gains en capital auxquels le FNB BMO a droit). Si, au cours d'une année d'imposition, le revenu aux fins de l'impôt d'un FNB BMO dépasse l'encaisse disponible aux fins de distribution par le FNB BMO, comme dans le cas de la réception de dividendes extraordinaires, le FNB BMO distribuera son revenu en versant des distributions réinvesties.

Si un FNB BMO investit dans un autre fonds (un « **fonds sous-jacent** ») qui est une fiducie résidente du Canada, sauf une fiducie intermédiaire de placement déterminée, le fonds sous-jacent pourra raisonnablement désigner une partie des sommes qu'il distribue au FNB BMO comme i) des dividendes imposables (y compris des dividendes déterminés) reçus par le fonds sous-jacent à l'égard d'actions de sociétés canadiennes imposables et ii) des gains en capital imposables nets réalisés par le fonds sous-jacent. Ces sommes ainsi désignées seront réputées, à des fins fiscales, avoir été reçues ou réalisées par le FNB BMO à titre de dividendes imposables ou de gain en capital imposable, respectivement. Le fonds sous-jacent qui doit payer une retenue d'impôt étrangère peut faire les désignations faisant en sorte qu'un FNB BMO soit réputé avoir payé sa part de l'impôt étranger en question.

Les FNB BMO pourraient être assujettis aux règles de la perte apparente énoncées dans la LIR. Une perte subie à la disposition de biens pourrait être considérée comme une perte apparente lorsqu'un FNB BMO acquiert un bien (un « **bien de remplacement** ») qui est le même bien ou un bien identique au bien disposé, dans les 30 jours précédent et suivant la disposition, et que le FNB BMO détient toujours le bien de remplacement 30 jours après la disposition initiale. Si une perte est apparente, elle ne peut être déduite d'autres gains tant que le bien de remplacement n'est pas vendu et qu'il n'est pas acquis de nouveau dans les 30 jours précédent et suivant la vente.

Aux fins du calcul du revenu d'un FNB BMO, les gains réalisés ou les pertes subies dans le cadre d'opérations sur des titres effectuées par le FNB BMO constitueront des gains en capital ou des pertes en capital du FNB BMO durant l'année au cours de laquelle les gains auront été réalisés ou les pertes auront été subies, sauf si le FNB BMO est considéré comme faisant le commerce de titres ou si le FNB BMO a effectué une ou plusieurs opérations considérées comme un projet comportant un risque ou une affaire de caractère commercial. Le gestionnaire a avisé les conseillers juridiques que chaque FNB BMO qui détient des « titres canadiens » (terme défini dans la LIR) a choisi ou choisira, conformément à la LIR, de faire traiter chacun des titres en question comme une immobilisation. Un tel choix garantira que les gains réalisés ou les pertes subies par le FNB BMO à la disposition de titres canadiens seront imposés à titre de gains en capital ou de pertes en capital.

Un FNB BMO aura le droit, pour chaque année d'imposition durant laquelle il est une fiducie de fonds commun de placement, de déduire de l'impôt, s'il y a lieu, à payer sur ses gains en capital nets réalisés (ou de se faire rembourser) une somme déterminée en vertu de la LIR en fonction des rachats de parts effectués durant l'année (le « **remboursement au titre des gains en capital** »). Le remboursement au titre des gains en capital au cours d'une année d'imposition donnée pourrait ne pas compenser entièrement pour l'impôt à payer par le FNB BMO pour cette année d'imposition par suite de la vente de ses placements dans le cadre du rachat de parts.

Le gestionnaire a indiqué aux conseillers juridiques que, généralement, chaque FNB BMO inclura les gains et déduira les pertes au chapitre des revenus, plutôt qu'à titre de gains et de pertes en capital, à l'égard des placements effectués par l'entremise d'opérations sur instruments dérivés, sauf si ces instruments dérivés ne sont pas des « contrats dérivés à terme » (terme défini dans la LIR) et sont conclus pour couvrir les titres qu'il détient à titre d'immobilisations et qu'ils sont suffisamment liés à ceux-ci. Les gains réalisés ou les pertes subies sur des instruments dérivés seront constatés à des fins fiscales au moment où le FNB BMO les réalisera ou les subira.

Eu égard à la stratégie de placement du FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines et du FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens, le gestionnaire entend faire en sorte que les opérations sur options réalisées par ces FNB BMO soient traitées et déclarées à titre de revenu.

Chaque FNB BMO est tenu de calculer son revenu et ses gains à des fins fiscales en dollars canadiens. Par conséquent, toutes les sommes relatives aux placements, notamment le revenu, le coût et le produit de disposition, qui ne sont pas libellés en dollars canadiens seront touchées par les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport à une monnaie étrangère.

Un FNB BMO pourrait devoir payer une retenue d'impôt à l'étranger ou d'autres taxes ou impôts dans le cadre de placements dans des titres étrangers.

Imposition des porteurs de parts

Distributions

Un porteur de parts (sauf dans le cas des régimes enregistrés) devra inclure dans son revenu à des fins fiscales pour toute année le montant en dollars canadiens du revenu net et des gains en capital imposables nets du FNB BMO, le cas échéant, payés ou payables à celui-ci au cours de l'année et que le FNB BMO a déduit dans le calcul de son revenu, que ces sommes soient réinvesties dans d'autres parts ou non (y compris des parts du régime acquises dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions), y compris, dans le cas des porteurs de parts qui reçoivent les distributions de frais de gestion, dans la mesure où elles sont prélevées sur le revenu net et les gains en capital imposables nets du FNB BMO.

La tranche non imposable des gains en capital nets réalisés d'un FNB BMO qui est payée ou payable à un porteur de parts au cours d'une année d'imposition ne sera pas incluse dans le calcul du revenu du porteur de parts pour l'année et ne réduira pas le prix de base rajusté des parts de ce FNB BMO que détient le porteur de parts. Toute autre distribution non imposable, par exemple à titre de remboursement de capital, ne sera pas incluse dans le calcul du revenu du porteur de parts pour l'année, mais elle viendra réduire le prix de base rajusté pour le porteur de parts (à moins que le FNB BMO ne choisisse de traiter cette somme à titre de distribution de revenu supplémentaire). Dans la mesure où le prix de base rajusté des parts d'un porteur serait autrement un montant négatif, le montant négatif sera réputé être un gain en capital réalisé par le porteur de parts et le prix de base rajusté pour le porteur de parts sera équivalent à zéro immédiatement après.

Chacun des FNB BMO attribuera, dans la mesure permise par la LIR, la tranche du revenu net distribuée aux porteurs de parts pouvant raisonnablement être considérée comme constituée, respectivement, i) de dividendes imposables (y compris les dividendes déterminés) reçus ou réputés reçus par le FNB BMO à l'égard d'actions de sociétés canadiennes imposables et ii) de gains en capital imposables nets réalisés ou réputés réalisés par le FNB BMO. De tels montants attribués seront réputés, à des fins fiscales, avoir été reçus ou réalisés par les porteurs de parts au cours de l'année à titre de dividende imposable et de gain en capital imposable, respectivement. Le système de majoration des dividendes et de crédits d'impôt normalement applicables aux dividendes imposables (y compris les dividendes déterminés) versés par une société canadienne imposable s'appliquera aux montants attribués par le FNB BMO en question à titre de dividendes imposables. Les gains en capital ainsi attribués seront assujettis aux règles générales ayant trait à l'imposition des gains en capital qui sont décrites ci-après. De plus, un FNB BMO peut attribuer le revenu de sources étrangères, s'il y a lieu, de sorte que les porteurs de parts puissent demander un crédit pour impôt étranger conformément aux dispositions de la LIR et sous réserve des restrictions générales de celle-ci, pour une partie de l'impôt étranger, s'il y a lieu, payé ou considéré comme payé par le FNB BMO. Aux fins de la LIR, toute perte subie par le FNB BMO ne peut être attribuée aux porteurs de parts de ce FNB BMO ni être considérée comme une perte subie par celui-ci.

Composition des distributions

Les porteurs de parts seront informés chaque année de la composition des sommes qui leur ont été distribuées, y compris des sommes à l'égard des distributions en espèces et des distributions réinvesties. Ces renseignements indiqueront si les distributions doivent être traitées comme un revenu ordinaire, des dividendes imposables (y compris les dividendes déterminés), des gains en capital imposables, des sommes non imposables, un revenu de source étrangère ou un impôt étranger réputé avoir été payé par le porteur de parts, s'il y a lieu.

Dispositions de parts

À la disposition réelle ou réputée d'une part, y compris au moment de l'échange ou du rachat d'une part ou encore de la dissolution d'un FNB BMO, un gain en capital (ou une perte en capital) sera généralement réalisé (ou subie) par le porteur de parts dans la mesure où le produit de disposition de la part est supérieur (ou inférieur) à la somme du prix de base rajusté de la part pour le porteur de parts et des coûts de dispositions raisonnables. De façon générale, le prix de base rajusté de toutes les parts d'un FNB BMO détenues par un porteur de parts correspond au montant total payé pour les parts (y compris les commissions payées et le montant des distributions réinvesties), peu importe le moment où l'investisseur les a achetées, déduction faite de toute distribution non imposable (sauf la tranche non imposable des gains en capital) comme le remboursement de capital et du prix de base rajusté des parts de ce FNB BMO auparavant rachetées ou échangées par le porteur de parts. Aux fins du calcul du prix de base rajusté des parts pour un porteur de parts, à l'acquisition de parts d'un FNB BMO, on doit établir la moyenne du coût des parts nouvellement acquises et du prix de base rajusté de toutes les parts du FNB BMO appartenant au porteur de parts à titre d'immobilisations immédiatement avant l'acquisition. Le coût des parts acquises lors du réinvestissement de distributions, y compris aux termes du régime de réinvestissement des distributions, correspondra à la somme ainsi réinvestie.

Lorsqu'un porteur de parts qui demande le rachat échange des parts d'un FNB BMO contre des paniers de titres, ou lorsqu'un porteur de parts reçoit des titres en guise de distribution en nature au moment de la dissolution d'un FNB BMO, le produit de disposition des parts pour le porteur de parts sera équivalent à la juste valeur marchande des titres ainsi reçus, majorée de la somme en espèces reçue au moment de l'échange, déduction faite de tout gain en capital ou revenu réalisé par le FNB BMO à la suite du transfert de ces titres que le FNB BMO a attribués au porteur de parts. Lorsque le FNB BMO attribue le revenu ou un gain en capital qu'il a tiré du transfert de titres à un porteur de parts qui demande le rachat, le porteur de parts devra inclure dans son revenu le revenu ou la tranche imposable du gain en capital ainsi attribué. Le coût, à des fins fiscales, des titres qu'un porteur de parts qui demande le rachat a acquis au moment de l'échange ou du rachat de parts correspondra généralement à la juste valeur marchande de ces titres à ce moment-là.

Si un porteur de parts détient des parts en dollars américains, tout gain en capital réalisé ou toute perte en capital subie aux fins de l'impôt lors de la disposition de parts en dollars américains sera établi par la conversion du coût en dollars américains et du produit de disposition en dollars canadiens à l'aide du taux de change applicable à la date d'acquisition et à la date de disposition, respectivement.

Lorsque des titres d'émetteurs constituants sont acceptés en guise de paiement de parts d'un FNB BMO

Lorsque des titres d'émetteurs constituants sont acceptés en guise de paiement de parts acquises par un porteur de parts, ce porteur de parts réalisera généralement un gain en capital (ou subira une perte en capital) au cours de l'année d'imposition du porteur de parts durant laquelle la disposition de ces titres a lieu dans la mesure où le produit de disposition de ces titres, déduction faite des frais de disposition raisonnables, est supérieur (ou est inférieur) au prix de base rajusté de ces titres pour le porteur de parts. À cette fin, le produit de disposition pour le porteur de parts correspondra à la juste valeur marchande des parts reçues majorée de toute somme en espèces reçue pour tenir lieu des fractions de parts. Le coût pour un porteur de parts des parts ainsi acquises correspondra à la juste valeur marchande des titres des émetteurs constituants dont il a disposé en échange de ces parts au moment de cette disposition, déduction faite de toute somme en espèces reçue pour tenir lieu des fractions de parts; cette somme sera généralement égale ou à peu près équivalente à la juste valeur marchande des parts reçues en contrepartie des titres des émetteurs constituants. Aux fins du calcul du prix de base rajusté des parts ainsi acquises par un porteur de parts, on doit établir la moyenne du coût des parts nouvellement acquises et du prix de base rajusté de toutes les parts appartenant alors au porteur de parts à titre d'immobilisations. Si les titres dont dispose ainsi un porteur de parts sont libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien, les gains en capital réalisés ou les pertes en capital subies par le porteur de parts seront calculés par la conversion en dollars canadiens du coût et du produit de disposition au moyen du taux de change en vigueur à la date de l'acquisition et de la disposition, respectivement.

Imposition des gains en capital et des pertes en capital

La moitié des gains en capital réalisés par un porteur de parts et le montant de tout gain en capital imposable net réalisé ou réputé réalisé par un FNB BMO et attribué par le FNB BMO à un porteur de parts seront inclus dans le revenu du porteur de parts à titre de gain en capital imposable. La moitié d'une perte en capital subie par un porteur

de parts constituera une perte en capital déductible qui peut être déduite des gains en capital imposables, sous réserve des règles détaillées contenues dans la LIR et conformément à celles-ci.

Imposition des régimes enregistrés

De façon générale, un régime enregistré ne sera pas imposé sur la somme d'une distribution qu'un FNB BMO a versée ou doit verser à un régime enregistré ni sur les gains qu'il réalise à la disposition d'une part. Tout comme l'ensemble des placements détenus dans le cadre d'un régime enregistré, il faudra généralement payer l'impôt sur les sommes retirées d'un régime enregistré (sauf pour un CELI ou un remboursement de cotisation à un REEE ou un REEI).

Incidences fiscales de la politique en matière de distribution des FNB BMO

Une partie du prix payé par l'investisseur qui souscrit des parts peut tenir compte du revenu ou des gains en capital réalisés avant que cette personne n'ait fait l'acquisition de ses parts. Au moment de leur versement aux porteurs de parts sous forme de distributions, ces sommes doivent être incluses dans le revenu du porteur de part aux fins de l'impôt conformément aux dispositions de la LIR, même si le FNB BMO a réalisé ces montants avant que le porteur de parts ne devienne propriétaire des parts. Cette situation pourrait surtout s'appliquer si des parts sont souscrites vers la fin de l'année avant les dernières distributions de l'année.

Échange de renseignements fiscaux

Des obligations d'examen diligent et d'information contenues dans la LIR ont été adoptées en vue de mettre en œuvre l'*Accord Canada-États-Unis pour un meilleur échange de renseignements fiscaux*. Tant que les parts demeureront immatriculées au nom de la CDS, un FNB BMO ne devrait pas avoir de compte déclarable américain et ne devrait donc pas être tenu de fournir de l'information à l'ARC à l'égard de ses porteurs de parts. Toutefois, les courtiers par l'intermédiaire desquels les porteurs de parts détiennent leurs parts sont assujettis à des obligations d'examen diligent et d'information à l'égard des comptes financiers qu'ils tiennent pour leurs clients. Les porteurs de parts, ou les personnes détenant le contrôle de ceux-ci, pourraient être tenus de fournir à leur courtier de l'information leur permettant d'identifier les personnes des États-Unis détenant des parts. Si un porteur de parts, ou les personnes détenant le contrôle de celui-ci, est une personne des États-Unis (y compris un citoyen américain) ou si un porteur de parts ne fournit pas l'information demandée, il sera généralement tenu, en vertu de la partie XVIII de la LIR, de fournir de l'information sur les placements que détient le porteur de parts dans le compte financier tenu par le courtier qui doit être déclaré à l'ARC, sauf si les placements sont détenus dans un régime enregistré. L'ARC devrait transmettre cette information à l'Internal Revenue Service des États-Unis.

Des obligations de communication contenues dans la LIR ont été adoptées en vue de mettre en œuvre la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques (les « **règles relatives à la norme commune de déclaration** »). Conformément aux règles relatives à la norme commune de déclaration, les institutions financières canadiennes doivent mettre en place une procédure visant à signaler les comptes détenus par des résidents de pays étrangers, sauf les États-Unis (les « **juridictions soumises à déclaration** ») ou par certaines entités dont les « personnes détenant le contrôle » sont des résidents de juridictions soumises à déclaration. Les règles relatives à la norme commune de déclaration prévoient que les institutions financières canadiennes devront déclarer à l'ARC chaque année certains renseignements sur le compte et d'autres renseignements personnels sur les porteurs de parts (et, le cas échéant, les personnes détenant le contrôle de ceux-ci) qui résident dans les juridictions soumises à déclaration. Ces renseignements seront échangés de façon bilatérale réciproque avec des juridictions soumises à déclaration dans lesquels les titulaires de compte ou les personnes détenant le contrôle de ceux-ci résident conformément aux dispositions et aux mesures de protection prévues dans la convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale ou la convention fiscale bilatérale applicable. Selon les règles relatives à la norme commune de déclaration, les porteurs de parts seront tenus de fournir à leur courtier des renseignements requis sur leurs placements dans un FNB BMO aux fins de l'échange de renseignements en question, à moins que le placement ne soit détenu dans le cadre d'un régime enregistré.

ADMISSIBILITÉ AUX FINS DE PLACEMENT

De l'avis des conseillers juridiques, à la condition qu'un FNB BMO soit admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement au sens de la LIR ou que les parts du FNB BMO soient inscrites à la cote d'une bourse de valeurs désignée au sens de la LIR, ce qui comprend la TSX et la NEO Bourse, ou qu'elles constituent des placements

enregistrés au sens de la LIR, les parts du FNB BMO seront des placements admissibles pour les fiducies régies par des régimes enregistrés.

Malgré ce qui précède, si des parts constituent des « placements interdits » pour un CELI, un REEE, un REEI, un REER ou un FERR qui acquiert des parts, le titulaire, le souscripteur ou le rentier devra payer la pénalité prévue dans la LIR. Un « placement interdit » comprend une part de fiducie avec laquelle le titulaire, le souscripteur ou le rentier a un lien de dépendance. Les titulaires de CELI et de REEI, les souscripteurs de REEE et les rentiers de REER et de FERR devraient consulter leur conseiller en fiscalité à cet égard.

Dans le cas de l'échange de parts d'un FNB BMO contre un panier de titres du FNB BMO ou d'une distribution en nature à la dissolution de FNB BMO, l'investisseur recevra des titres qui peuvent être ou non des placements admissibles pour les régimes enregistrés. Les investisseurs devraient consulter leur propre conseiller en fiscalité pour savoir si ces titres constituaient des placements admissibles pour les régimes enregistrés ou des placements interdits pour les CELI, les REEE, les REEI, les REER ou les FERR.

MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE GESTION DES FNB BMO

Administrateurs et dirigeants du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur

Les nom, municipalité de résidence, poste et fonctions principales de chacun des administrateurs et des membres de la haute direction de BMO Gestion d'actifs inc., fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur des FNB BMO, sont indiqués ci-après :

Nom et municipalité de résidence	Poste auprès du gestionnaire	Fonctions principales
NELSON AVILA Toronto (Ontario)	Chef de la direction financière	Responsable de la direction financière, BMO Gestion mondiale d'actifs – Canada
THOMAS BURIAN Mississauga (Ontario)	Administrateur	Vice-président et chef de la direction financière, Gestion de patrimoine, BMO Groupe financier
WILLIAM CHINKIWSKY Toronto (Ontario)	Chef de la conformité	Chef, Conformité de la gestion mondiale d'actifs
BARRY M. COOPER Toronto (Ontario)	Président du conseil et administrateur	Président du conseil, BMO Gestion mondiale d'actifs
KEVIN GOPAUL Oakville (Ontario)	Chef des fonds négociables en bourse et administrateur	Chef des fonds négociables en bourse, BMO Gestion mondiale d'actifs
JURON GRANT-KINNEAR Maple (Ontario)	Secrétaire général	Directeur, Gouvernance des filiales, Banque de Montréal
STEVE ILOTT Chicago (Illinois)	Chef des placements	Chef des placements, BMO Gestion mondiale d'actifs
S. MELISSA KELMAN Toronto (Ontario)	Chef de la mise en circulation des produits	Vice-présidente et administratrice, Groupe des fonds d'investissement, BMO Groupe financier
JOAN MOHAMMED Miami Beach (Floride)	Chef, personne désignée responsable et administratrice	Chef de l'exploitation, BMO Gestion mondiale d'actifs

Nom et municipalité de résidence	Poste auprès du gestionnaire	Fonctions principales
ROBERT J. SCHAUER Toronto (Ontario)	Chef, Exploitation des fonds d'investissement	Chef de la direction financière, BMO Fonds d'investissement
STELLA VRAINES Richmond Hill (Ontario)	Administratrice	Chef de la gestion des affaires, BMO Gestion mondiale d'actifs
RICHARD WILSON Londres, Angleterre	Administrateur	Chef de la direction, F&C Asset Management plc
LENA ZECCHINO Etobicoke (Ontario)	Chef de la lutte contre le blanchiment d'argent	Administrateur et chef de la lutte contre le blanchiment d'argent – Gestion de patrimoine, BMO Groupe financier

Sauf tel qu'il est énoncé dans les présentes, chacune des personnes qui précèdent a occupé son poste actuel ou un poste de cadre auprès du gestionnaire ou d'un membre du groupe de celui-ci au cours des cinq derniers exercices. Avant janvier 2017, Nelson Avila a été directeur des finances chez BMO Fonds d'investissement d'avril 2013 à décembre 2015. Avant octobre 2018, Kevin Gopaul a été chef, BMO Gestion mondiale d'actifs Canada, de mai 2017 à septembre 2018, et personne désignée responsable, gestionnaire de fonds d'investissement, d'août 2017 à septembre 2018; avant mai 2017, il était chef de la direction, BMO Gestion d'actifs inc., et chef de la direction, BMO Investissements Inc., avant août 2016, il était premier vice-président de BMO Gestion d'actifs inc. Avant mai 2018, Juron Grant-Kinney a été vice-président, Affaires internes et juridiques, secrétaire général chez Retailcommon Inc. d'avril 2015 à mai 2018, travailleur autonome de janvier 2014 à avril 2015 et directeur de la gouvernance chez OPSEU Pension Trust de février 2010 à janvier 2014. Avant juillet 2016, Joan Mohammed a été chef de la gestion du risque, Gestion de patrimoine et chef mondiale, Gestion des risques opérationnels, BMO Groupe financier de mai 2008 à juin 2016. Avant juillet 2016, Stella Vranes a été gestionnaire principale, Stratégie financière du Groupe Gestion privée de juin 2011 à mars 2012, elle a été directrice des affaires financières, BMO Gestion d'actifs inc. et Placements de particuliers de mars 2012 à février 2015 et elle a été vice-présidente, Initiatives stratégiques, BMO Gestion mondiale d'actifs de février 2015 à juin 2016. Avant l'acquisition de F&C Asset Management plc en mai 2014, Richard Wilson était chef de la direction de celle-ci. Avant avril 2017, Lena Zecchino a été gestionnaire principale, Programmes de réglementation de la gestion du patrimoine, Banque de Montréal, de juillet 2014 à avril 2017 et directrice, Risque et conformité à la réglementation, PricewaterhouseCoopers, de septembre 2004 à juillet 2014.

Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur des FNB BMO

BMO Gestion d'actifs inc. est le fiduciaire, le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille et le promoteur des FNB BMO et elle est chargée de leur administration. Le gestionnaire est inscrit à titre de gestionnaire de portefeuille et courtier sur le marché dispensé dans chaque province et territoire du Canada, en tant que gestionnaire des opérations sur marchandises en Ontario et en tant que gestionnaire de fonds d'investissement en Ontario, à Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec.

BMO Gestion d'actifs inc. est un gestionnaire de placement canadien. Parmi ses clients figurent des caisses de retraite, des fondations, des fiducies, des réserves de sociétés d'assurance, des sociétés par actions et des organismes de placement collectif. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque de Montréal. Les bureaux des FNB BMO et du gestionnaire aux fins de remise d'avis sont situés au 250 Yonge Street, 7th Floor, Toronto (Ontario) M5B 2M8 (le siège social des FNB BMO et du gestionnaire est situé au 100 King Street West, 43rd Floor, Toronto (Ontario) M5X 1A1).

Obligations et services du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur

BMO Gestion d'actifs inc. est le fiduciaire, le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille et le promoteur de chacun des FNB BMO et, en cette qualité, est chargé de rendre, ou de s'assurer que soient rendus, des services de gestion, d'administration et de conformité aux FNB BMO, notamment acquérir ou prendre des dispositions pour acquérir des titres au nom des FNB BMO, calculer, ou s'assurer que soient calculés, la valeur liquidative, la valeur liquidative par part, le revenu net et les gains en capital nets réalisés des FNB BMO, autoriser le paiement des frais

d'exploitation engagés pour le compte des FNB BMO, dresser, ou s'assurer que soient dressés, les états financiers et les données financières et comptables dont les FNB BMO ont besoin, voir à ce que les porteurs de parts reçoivent les états financiers (y compris les états financiers intermédiaires et annuels) et les autres rapports prescrits à l'occasion par les lois applicables, voir à ce que les FNB BMO se conforment aux exigences réglementaires et aux exigences applicables en matière d'inscription à la cote des bourses, préparer, ou s'assurer que soient préparés, les rapports des FNB BMO destinés aux porteurs de parts et aux autorités en valeurs mobilières, fixer le montant des distributions que devront faire les FNB BMO et négocier des ententes contractuelles avec les tiers fournisseurs de services, dont les fournisseurs d'indices, les courtiers désignés, le dépositaire, l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres, les auditeurs et les imprimeurs.

Modalités de la déclaration de fiducie

Le gestionnaire est tenu d'exercer ses pouvoirs et de s'acquitter de ses fonctions avec honnêteté, de bonne foi et dans l'intérêt des porteurs de parts et, à cet égard, de faire preuve du soin, de la diligence et de la compétence dont un fiduciaire et un gestionnaire raisonnablement prudents feraient preuve dans des circonstances similaires.

Le gestionnaire peut démissionner de son poste de fiduciaire et/ou de gestionnaire de l'un ou l'autre des FNB BMO sur remise d'un préavis de 60 jours aux porteurs de parts. S'il démissionne, le gestionnaire peut nommer son remplaçant, mais celui-ci devra recevoir l'approbation des porteurs de parts, sauf s'il s'agit d'une société du même groupe que le gestionnaire. Si le gestionnaire a commis un manquement grave à l'égard des obligations qui lui incombent aux termes de la déclaration de fiducie et qu'il n'a pas remédié à ce manquement dans les 30 jours suivant un avis en ce sens qui lui est donné, les porteurs de parts peuvent le destituer et nommer un fiduciaire et/ou gestionnaire remplaçant.

En contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire aux termes de la déclaration de fiducie, le gestionnaire a droit à la rémunération indiquée à la rubrique « Frais – Frais de gestion ». En outre, le gestionnaire, les membres de son groupe et chacun de leurs administrateurs, dirigeants, employés et mandataires seront indemnisés par chacun des FNB BMO de l'ensemble des dettes, des coûts et des frais engagés dans le cadre d'une action, d'une poursuite ou d'une instance imminente, intentée ou introduite, ou de toute autre réclamation présentée contre eux dans l'exercice des fonctions du gestionnaire aux termes de la déclaration de fiducie s'ils ne sont pas attribuables à l'inconduite délibérée du gestionnaire, à sa mauvaise foi, à une négligence de sa part ou à un manquement aux obligations qui lui incombent aux termes de cette déclaration.

Les services de gestion et de fiducie fournis par le gestionnaire ne sont pas exclusifs, et aucune disposition de la déclaration de fiducie ni d'une autre entente n'empêche le gestionnaire de fournir des services semblables à d'autres fonds d'investissement et à d'autres clients (que leurs objectifs et politiques en matière de placement soient semblables ou non à ceux des FNB BMO) ou d'exercer d'autres activités.

Le gestionnaire a pris l'initiative de fonder et d'organiser les FNB BMO et il en est ainsi le promoteur, au sens de la législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires du Canada.

Conseillers en valeurs

À titre de gestionnaire de portefeuille des FNB BMO, le gestionnaire achète et vend des placements pour le compte des FNB BMO conformément à leurs objectifs et à leurs stratégies de placement. Les décisions en matière de placement sont prises par une équipe de gestion de portefeuille qui dispose d'un directeur ou d'un chef. Le tableau suivant présente des renseignements sur la ou les personnes qui sont principalement responsables de la gestion des placements des FNB BMO, à l'exception du FNB BMO technologies chinoises.

Personne ayant la responsabilité principale	Ancienneté auprès de BMO Gestion d'actifs inc.
Rob Bechard, chef de la gestion de portefeuille des FNB	Depuis 2009

Sous-conseiller

Les services de Fullgoal Asset Management (HK) Limited à titre de sous-conseiller en valeurs du FNB BMO technologies chinoises devraient être retenus avant l'inscription de ce FNB à la cote de la TSX. Une fois entrée en

fonction, Fullgoal fournira des conseils au gestionnaire conformément aux objectifs et stratégies de placement du FNB BMO technologies chinoises. Fullgoal n'est pas inscrite à titre de gestionnaire de portefeuille au Canada et devrait être nommée à titre de sous-conseiller par le gestionnaire, qui sera responsable des conseils fournis par Fullgoal. Banque de Montréal, société mère de BMO Gestion d'actifs, possède 27,28 % de la société mère de Fullgoal, soit Fullgoal Fund Management Co., Ltd., mais n'a pas le contrôle de Fullgoal Fund Management Co. Ltd., et Fullgoal n'est pas considérée comme un membre du groupe du gestionnaire.

Le tableau suivant présente des renseignements sur la ou les personnes qui devraient être principalement responsables de fournir des conseils concernant les placements du FNB BMO technologies chinoises.

Personne ayant la responsabilité principale	Ancienneté auprès de Fullgoal
Feng Zhang	Depuis 2009
Kangkang Zhang	Depuis 2017

Dispositions en matière de courtage

Le gestionnaire a recours à divers courtiers pour effectuer les opérations sur titre pour le compte des FNB BMO. Ces courtiers peuvent fournir directement au gestionnaire des services de recherche et de services connexes, tel qu'il est énoncé ci-après, en plus d'exécuter les opérations (c'est ce que l'on désigne souvent les « services regroupés »). Même s'il se peut que chaque FNB BMO ne tire pas le même avantage de chaque service de recherche et service connexe reçu d'un courtier, le gestionnaire s'efforcera de s'assurer que tous les FNB BMO en tirent un avantage équitable au fil du temps.

Le gestionnaire tient une liste de courtiers qui ont été approuvés pour effectuer des opérations sur les titres pour le compte des FNB BMO. Lorsqu'il décide si un courtier devrait être ajouté à cette liste, il tient compte de nombreux facteurs, notamment les suivants : a) en ce qui a trait aux opérations : i) le niveau du service; ii) le temps de réponse; iii) la disponibilité des titres (la liquidité); iv) la gestion des comptes; v) la génération d'idées et vi) l'accès à d'autres marchés/liquidités; b) en ce qui a trait à la recherche : i) la production de rapports de recherche exclusifs; ii) la connaissance du secteur d'activité; iii) l'accès à des analyses et iv) l'accès au personnel; c) en ce qui a trait au personnel : i) le soutien administratif et ii) les points de vente et d) en ce qui a trait à l'infrastructure : i) le règlement des opérations; ii) l'envoi de confirmation et iii) la production de rapports.

On surveille régulièrement les courtiers approuvés afin de s'assurer que la valeur des biens et des services, tels qu'ils sont indiqués ci-dessus, fournit un avantage raisonnable comparativement au montant des courtages payés pour les biens et services. Le gestionnaire tient compte de l'emploi des biens et des services, de la qualité de l'exécution du point de vue de l'impact commercial et de la capacité d'atteindre le cours de référence cible ainsi que des courtages payés, comparativement à ceux d'autres courtiers en tenant compte de la conjoncture. Les processus de sélection et de suivi sont identiques peu importe si le courtier est membre du même groupe que le gestionnaire ou s'il est un tiers non relié.

Depuis la date du dernier prospectus des FNB BMO, le gestionnaire a reçu des rapports de recherche exclusifs, a tiré avantage des connaissances du secteur d'activité et a eu accès à des analystes et au personnel de BMO NB, courtier membre du même groupe. En outre, le gestionnaire a reçu des rapports de recherche exclusifs, a profité des connaissances du secteur d'activité et a eu accès à des analystes, à du personnel et à d'autres systèmes de négociation de divers courtiers indépendants non reliés. Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires, y compris des renseignements sur les services fournis par chaque courtier, auprès du gestionnaire sur demande et sans frais, en composant 1 800 361-1392.

Conflits d'intérêts

Le gestionnaire, pour le compte de chacun des FNB BMO, a conclu une convention liant le courtier désigné avec un ou plusieurs courtiers désignés, aux termes de laquelle le courtier désigné accepte d'accomplir certaines fonctions à l'égard des FNB BMO, notamment i) souscrire un nombre suffisant de parts pour remplir les exigences d'inscription initiale de la Bourse, ii) souscrire des parts sur une base continue dans le cadre du rééquilibrage et des rajustements de l'indice ou du portefeuille applicable et lorsque des parts sont rachetées en espèces et iii) afficher un

cours vendeur et un cours acheteur pour la négociation des parts à la Bourse. BMO NB, membre du même groupe que le gestionnaire, a accepté d'agir à titre de courtier désigné et de courtier pour les FNB BMO.

Les administrateurs et dirigeants du gestionnaire peuvent être administrateurs, dirigeants, actionnaires ou porteurs de parts d'un ou de plusieurs émetteurs dont les FNB BMO peuvent acquérir des titres. Le gestionnaire et les membres de son groupe, dont d'autres entités membres du groupe de BMO Groupe financier, peuvent être gestionnaire ou gestionnaire de portefeuille d'un ou de plusieurs émetteurs dont les FNB BMO peuvent acquérir des titres et peuvent être gestionnaires ou gestionnaires de portefeuilles de fonds qui investissent dans les mêmes titres que les FNB BMO. Ces opérations ne seront entreprises que si elles sont permises par les lois sur les valeurs mobilières applicables et si les autorités de réglementation ou le CEI les autorisent.

Comité d'examen indépendant

Le gestionnaire a mis sur pied un CEI des FNB BMO conformément au Règlement 81-107. Le CEI est composé à l'heure actuelle de six membres, qui sont tous indépendants du gestionnaire.

Le mandat du CEI consiste à examiner les questions de conflit d'intérêts que le gestionnaire a repérées et lui a soumises et à donner son approbation ou sa recommandation à cet égard, selon la nature de la question de conflit d'intérêts. En tout temps, les membres du CEI doivent agir honnêtement et de bonne foi dans l'intérêt des FNB BMO et, à cet égard, ils feront preuve du soin, de la diligence et de la compétence dont une personne raisonnablement prudente ferait preuve dans des circonstances similaires.

Le gestionnaire a établi des politiques et des procédures écrites concernant la façon de traiter chaque question de conflit d'intérêts. Au moins une fois l'an, le CEI passera en revue et évaluera le caractère adéquat et l'efficacité des politiques et des procédures écrites du gestionnaire concernant les questions de conflit d'intérêts, et procédera à une auto-évaluation de son indépendance, de la rémunération de ses membres et de son efficacité.

Le gestionnaire tiendra des registres à l'égard de toutes les questions et/ou activités faisant l'objet d'un examen du CEI, y compris un exemplaire de ses politiques et procédures écrites concernant la façon de traiter les questions de conflit d'intérêts, le procès-verbal des réunions tenues par le CEI et des exemplaires des documents, notamment des rapports écrits, soumis au CEI. Le gestionnaire fournira également au CEI l'aide et les renseignements dont celui-ci a besoin pour pouvoir s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en vertu du Règlement 81-107.

Les membres du CEI ont droit à une rémunération versée par les FNB BMO et au remboursement de tous les frais raisonnables qu'ils ont engagés dans le cadre de leurs fonctions en tant que membre du CEI. En outre, les FNB BMO indemniseront les membres du CEI, sauf en cas d'inconduite délibérée, de mauvaise foi, de négligence et de violation de leur devoir de diligence.

Le tableau qui suit présente le nom et la municipalité de résidence des membres du CEI :

JACQUELINE ALLEN	Toronto (Ontario)
MARLENE DAVIDGE	Toronto (Ontario)
JIM FALLE	Port Perry (Ontario)
WENDY HANNAM	Toronto (Ontario)
LOUISE VAILLANCOURT (PRÉSIDENTE)	Montréal (Québec)

Chaque membre du CEI est rémunéré pour ses services à ce titre. La rémunération annuelle versée à chaque membre du CEI (sauf le président du CEI) à l'égard de les fonds négociés en bourse gérés par le gestionnaire est d'environ 28 806 \$ et la rémunération annuelle versée au président du CEI est d'environ 41 409 \$. De plus, chaque membre du CEI a droit au remboursement de tous les frais raisonnables engagés dans le cadre de ses fonctions à ce titre.

Le gestionnaire ne remboursera pas aux fonds négociés en bourse les frais engagés pour se conformer au Règlement 81-107.

Le CEI doit effectuer des évaluations périodiques et, pour chaque exercice des FNB BMO, il rédigera un rapport à l'intention des porteurs de parts décrivant son mandat et ses activités durant l'exercice. On peut se procurer sans frais un exemplaire de ce rapport auprès du gestionnaire en composant le 1 800 361-1392 ou encore sur le site Web des FNB BMO à www.bmo.com/gma/ca/placements/juridique-reglementaire, ou sur SEDAR à www.sedar.com.

Membres de la haute direction des FNB BMO

Robert J. Schauer, de Toronto, en Ontario, est le chef de la direction financière de chaque FNB BMO. Les fonctions principales de M. Schauer sont chef de la direction financière, BMO Fonds d'investissement.

Dépositaire

Aux termes de la convention de dépôt, State Street Trust Company Canada est le dépositaire des actifs des FNB BMO et a le pouvoir de nommer des sous-dépositaires. Les bureaux principaux du dépositaire sont situés à Toronto, en Ontario. Le gestionnaire, pour le compte des FNB BMO, ou State Street Trust Company Canada peut résilier la convention de dépôt sur remise d'un préavis écrit d'au moins 90 jours. Le gestionnaire, pour le compte des FNB BMO, ou State Street Trust Company Canada peut résilier la convention de dépôt immédiatement en cas d'un changement de contrôle, d'un manquement important à la convention de dépôt auquel il n'est pas remédié dans les 60 jours suivants ou de la faillite de l'une des parties. Le gestionnaire, pour le compte des FNB BMO, peut résilier la convention de dépôt immédiatement si le dépositaire cesse d'avoir le droit d'agir à titre de dépositaire des FNB BMO en vertu des lois applicables ou si le gestionnaire doit cesser d'agir à titre de gestionnaire de fonds d'investissement des FNB BMO. Le dépositaire peut résilier la convention de dépôt immédiatement si le gestionnaire, pour le compte des FNB BMO, ne verse pas au dépositaire la rémunération et les frais facturés pendant plus de deux mois lorsqu'ils sont dus, et qu'il n'y remédie dans les 60 jours suivants. Le dépositaire a le droit de recevoir une rémunération du gestionnaire tel qu'il est indiqué à la rubrique « Frais » et de se faire rembourser l'intégralité des frais qu'il a dûment engagés dans le cadre des activités des FNB BMO.

Auditeur

L'auditeur des FNB BMO est PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, situé au 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) M5J 0B2.

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

State Street Trust Company Canada, à ses bureaux principaux de Toronto, en Ontario, agit à titre d'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres à l'égard des parts. Le registre des FNB BMO se trouve à Toronto, en Ontario.

Mandataire aux fins du régime

State Street Trust Company Canada, à ses bureaux principaux de Toronto, en Ontario, est le mandataire aux fins du régime pour le régime de réinvestissement des distributions des FNB BMO.

Agent de prêt de titres

Pour le compte des FNB BMO, le gestionnaire a conclu une convention d'autorisation de prêt de titres avec State Street Bank and Trust Company. Le régime de prêt de titres est administré par l'agent de prêt de titres. L'agent de prêt de titres agit à titre d'agent dans le cadre des opérations de prêt de titres pour le compte des FNB BMO qui concluent des prêts de titres. L'agent de prêt de titres est indépendant du gestionnaire. L'administrateur du régime de prêt de titres évaluera les titres prêtés et la garantie quotidiennement pour s'assurer que la valeur de la garantie équivaut au moins à 105 % de la valeur des titres. Aux termes de la convention de prêt de titres, l'agent de prêt de titres indemnisera les FNB BMO à l'égard de l'ensemble des pertes, des dommages, des responsabilités, des coûts et des frais directs réellement subis ou engagés et découlant d'une réclamation d'un tiers attribuable au défaut de l'agent de prêt de titres de respecter sa norme de diligence, pourvu que ce défaut ne résulte pas d'événements qui échappent à son contrôle ou de la négligence ou d'une omission des FNB BMO ou de leurs mandataires. Une partie peut résilier la convention de prêt de titres en donnant à l'autre partie un préavis de cinq jours ouvrables.

CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

L'agent des calculs calculera la valeur liquidative et la valeur liquidative par part d'une catégorie d'un FNB BMO à l'heure d'évaluation à chaque date d'évaluation. La valeur liquidative des parts d'une catégorie d'un FNB BMO à une date donnée équivaudra à la valeur globale de l'actif de ce FNB BMO attribuable à cette catégorie, moins la valeur globale de son passif, y compris le revenu, les gains en capital nets réalisés ou les autres sommes payables aux porteurs de parts au plus tard à cette date et la valeur de son passif pour les frais de gestion, libellée en dollars canadiens selon le taux de change applicable à cette date. La valeur liquidative par part d'une catégorie un jour donné se calcule en divisant la valeur liquidative à cette date par le nombre de parts de cette catégorie alors en circulation.

Politiques et procédures d'évaluation

Pour les besoins du calcul de la valeur liquidative de chacun des FNB BMO, l'agent des calculs utilise les principes suivants :

- a) la valeur de l'encaisse et des fonds en dépôt, des effets et des billets à vue, des débiteurs, des frais payés d'avance, des dividendes en espèces et des intérêts déclarés ou courus, mais non encore reçu, est réputée correspondre à leur valeur comptable ou à la juste valeur que l'agent des calculs leur attribue, à son appréciation;
- b) les obligations et d'autres titres d'emprunt seront évalués à la valeur du marché selon les cours obtenus auprès d'un service d'évaluation reconnu à l'heure d'évaluation à la date d'évaluation. La valeur des investissements à court terme, notamment les billets et les instruments du marché monétaire, est inscrite à leur juste valeur;
- c) tout titre inscrit ou négocié à une bourse est évalué au dernier cours de clôture (ou à toute autre valeur permise par les autorités en valeurs mobilières) publié à l'heure d'évaluation à l'égard d'une vente à la date d'évaluation à la principale bourse où le titre est négocié ou, si un cours de clôture fiable n'est pas disponible à ce moment-là, à sa juste valeur;
- d) les titres d'un organisme de placement collectif qu'un FNB BMO détient seront évalués en fonction de la valeur liquidative publiée de l'organisme de placement collectif;
- e) la valeur des comptes en devises sera exprimée en dollars canadiens en tenant compte i) de la valeur des placements et autres éléments d'actif en fonction du taux de change applicable en vigueur à la fin de la période d'évaluation pertinente et ii) de la valeur des achats et ventes de placements, du revenu et des frais comptabilisés en fonction du taux de change applicable en vigueur aux dates de ces opérations;
- f) la valeur des titres en portefeuille d'un FNB BMO sera évaluée en dollars canadiens avant que sa valeur liquidative soit calculée;
- g) la valeur des contrats de change à terme correspond à la différence entre la valeur du contrat à la date à laquelle il a été conclu et sa valeur à la date d'évaluation. Les options sur contrats de change seront évaluées selon le cours du marché. À l'échéance ou l'expiration du contrat ou de l'option, le gain de change réalisé ou la perte de change subie sera constaté;
- h) la valeur des contrats à terme de gré à gré correspondra à la différence entre la valeur du contrat à la date à laquelle il a été conclu et sa valeur à la date d'évaluation;
- i) les options négociables seront évaluées à leur valeur marchande actuelle;
- j) si un FNB BMO vend une option négociable couverte, la prime obtenue sera réputée constituer un produit constaté d'avance dont la valeur correspond à la valeur marchande actuelle d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. La différence découlant de la réévaluation sera considérée comme un gain non réalisé ou une perte non subie. Les produits constatés d'avance seront déduits pour en arriver à la valeur liquidative du FNB BMO;

- k) les contrats à terme standardisés seront évalués selon la marge en cours à payer ou à recevoir;
- l) les lingots, pièces de monnaie, certificats et autres attestations de métaux précieux seront évalués selon leur valeur marchande;
- m) les titres de négociation restreinte seront évalués selon les cours publiés en usage ou selon la méthode suivante, si elle donne une valeur plus basse : les titres de négociation restreinte seront évalués selon le pourcentage de la valeur marchande des titres de négociation non restreinte que le FNB BMO a payé pour les acquérir, mais si la période au cours de laquelle les restrictions touchant ces titres s'appliqueront est connue, le prix peut être rajusté pour tenir compte de cette période;
- n) tous les autres éléments d'actif seront évalués selon notre meilleure estimation de leur juste valeur;
- o) si un placement ne peut être évalué selon les principes susmentionnés, ou si ceux-ci sont jugés à tout moment comme inadéquats dans les circonstances par l'agent des calculs, alors, malgré les principes susmentionnés, l'agent des calculs fera cette évaluation d'une manière qu'il estime juste et raisonnable.

La valeur d'un titre ou d'un bien auquel, selon l'agent des calculs, les principes d'évaluation ci-dessus ne peuvent être appliqués (lorsqu'aucun prix ou rendement équivalent n'est publié comme il est indiqué ci-dessus ou pour une autre raison) correspondra à la juste valeur de ce titre ou de ce bien établie de la manière précisée par l'agent des calculs à l'occasion. L'agent des calculs peut également établir la juste valeur de titres dans les circonstances suivantes : i) en cas d'arrêt des opérations sur un titre qui est normalement négocié à une bourse; ii) si les marchés sur lesquels les titres sont négociés ont fermé avant l'heure de calcul de la valeur liquidative d'un FNB BMO et qu'on détient une preuve suffisante pour déterminer que le cours de clôture sur le marché n'est pas la valeur la plus appropriée au moment de l'évaluation et iii) lorsqu'un pays impose des restrictions en matière de placement ou des restrictions monétaires qui ont une incidence sur la capacité des FNB BMO de liquider les actifs détenus sur ce marché.

Il sera tenu compte de chaque mouvement du portefeuille dans le calcul de la valeur liquidative par part au plus tard à la date de calcul de la valeur liquidative par part qui suit la date à laquelle l'opération lie les parties. Il sera tenu compte de l'émission, de l'échange ou du rachat des parts dans le calcul de la valeur liquidative par part effectué après cette émission, cet échange ou ce rachat.

Information sur la valeur liquidative

Après l'heure d'évaluation à la date d'évaluation, la valeur liquidative et la valeur liquidative par part de chaque FNB BMO sera habituellement publiée dans la presse financière et affichée sur le site Web des FNB BMO à www.bmo.com/gma/ca/placements/juridique-reglementaire.

CARACTÉRISTIQUES DES PARTS

Description des titres faisant l'objet du placement

Chacun des FNB BMO est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables d'un nombre illimité de catégories de parts, représentant une quote-part égale et indivise de son actif net. Sauf en ce qui concerne les parts en dollars américains, qui sont libellées en dollars américains, les parts des FNB BMO sont libellées en dollars canadiens.

Le 16 décembre 2004, la *Loi de 2004 sur la responsabilité des bénéficiaires d'une fiducie* (Ontario) est entrée en vigueur. Cette loi prévoit que les porteurs de parts d'une fiducie ne sont pas, à titre de bénéficiaires, responsables des actes, omissions, obligations ou engagements de la fiducie si, lorsque sont commis les actes ou omissions ou que naissent les obligations et engagements : i) d'une part, la fiducie est un émetteur assujetti au sens de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) et ii), d'autre part, la fiducie est régie par les lois de l'Ontario. Chacun des FNB BMO est ou sera un émetteur assujetti en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) avant l'émission initiale de parts et chacun des FNB BMO est régi par les lois de l'Ontario en vertu des dispositions de la déclaration de fiducie.

Certaines dispositions des parts

Toutes les parts d'un FNB BMO comportent des droits et des priviléges égaux. Chaque part entière donne droit à une voix à toutes les assemblées des porteurs de parts et confère le droit aux porteurs de parts de participer à parts égales à toutes les distributions effectuées par un FNB BMO en leur faveur, sauf les distributions de frais de gestion, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés et toute distribution effectuée à la dissolution du FNB BMO. Seules des parts entièrement libérées et non susceptibles d'appel subséquent sont émises.

Échange de parts contre des paniers de titres

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent échanger le nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) contre des paniers de titres et une somme en espèces ou, dans le cas de certains FNB BMO, une somme en espèces seulement. Se reporter à la rubrique « Rachat et échange de parts – Échange de parts contre des paniers de titres ».

Rachat de parts contre une somme en espèces

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts d'un FNB BMO contre une somme au comptant à un prix de rachat par part équivalant i) à 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat ou, si ce montant est inférieur, ii) à la valeur liquidative par part à la date de prise d'effet du rachat. Se reporter à la rubrique « Rachat et échange de parts – Rachat de parts contre une somme en espèces ».

Aucun exercice des droits de vote

Les porteurs de parts d'un FNB BMO n'auront pas le droit de voter à l'égard des titres détenus par le FNB BMO.

Modification des modalités

Les droits se rattachant aux parts d'un FNB BMO ne peuvent être modifiés que conformément aux modalités de la déclaration de fiducie. Se reporter à la rubrique « Questions touchant les porteurs de parts – Questions nécessitant l'approbation des porteurs de parts ».

QUESTIONS TOUCHANT LES PORTEURS DE PARTS

Assemblées des porteurs de parts

Le gestionnaire peut convoquer une assemblée des porteurs de parts d'un FNB BMO qui votent en tant que catégorie unique (à moins que, compte tenu des circonstances, une catégorie soit touchée différemment, auquel cas les porteurs de chaque catégorie du FNB BMO voteront séparément) à tout moment et en convoquera une à la demande écrite des porteurs de parts d'un FNB BMO détenant dans l'ensemble au moins 10 % des parts du FNB BMO. Sauf disposition contraire de la loi, les assemblées des porteurs de parts d'un FNB BMO seront tenues si elles sont convoquées par le gestionnaire sur remise d'un avis écrit au moins 21 jours et au plus 50 jours avant l'assemblée. À toute assemblée des porteurs de parts d'un FNB BMO, le quorum sera constitué d'au moins deux porteurs de parts du FNB BMO présent ou représenté par procuration, et détenant 10 % des parts du FNB BMO. Si le quorum n'est pas atteint à une assemblée dans la demi-heure suivant le moment fixé pour la tenue de l'assemblée, l'assemblée, si elle a été convoquée à la demande de porteurs de parts ou aux fins d'examen du remplacement du gestionnaire du FNB BMO, sera annulée, mais, dans tout autre cas, elle sera ajournée et se tiendra à la même heure et au même endroit à une date tombant au moins 10 jours plus tard. Le gestionnaire avisera les porteurs de parts de la date de la reprise de l'assemblée au moins trois jours à l'avance au moyen d'un communiqué, et, à l'assemblée de reprise, les porteurs de parts présents ou représentés par procuration constitueront le quorum.

Questions nécessitant l'approbation des porteurs de parts

Le Règlement 81-102 exige qu'une assemblée des porteurs de parts d'un FNB BMO soit convoquée aux fins d'approbation de certaines opérations, dont les suivantes :

- a) le mode de calcul des frais facturés au FNB BMO est modifié d'une façon qui pourrait entraîner une hausse des frais à la charge du FNB BMO, sauf si :
 - i) le FNB BMO n'a aucun lien de dépendance avec la personne physique ou morale qui facture les frais;
 - ii) les porteurs de parts ont reçu un avis d'au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur de la modification;
 - iii) le droit à un avis décrit à l'alinéa ii) est énoncé dans le prospectus du FNB BMO;
- a) des frais imposés, devant être facturés à un FNB BMO ou directement par le FNB BMO ou le gestionnaire aux porteurs de parts du fonds en question relativement à la détention de parts du FNB BMO qui pourrait entraîner une hausse des frais à la charge du FNB BMO ou de ses porteurs de parts;
- b) le gestionnaire est remplacé, sauf si le nouveau gestionnaire du FNB BMO est membre du groupe du gestionnaire;
- c) l'objectif de placement fondamental du FNB BMO est modifié;
- d) le FNB BMO diminue la fréquence du calcul de sa valeur liquidative par part;
- e) le FNB BMO entreprend une restructuration avec un autre organisme de placement collectif ou un transfert de ses actifs à celui-ci, si le FNB BMO cesse d'exercer ses activités après la restructuration ou le transfert des actifs et l'opération fait en sorte que les porteurs de parts deviennent des porteurs de titres de l'autre organisme de placement collectif, sauf si :
 - i) le CEI du FNB BMO a approuvé la modification;
 - ii) le FNB BMO est restructuré avec un autre organisme de placement collectif géré par le gestionnaire, ou par un membre du groupe de celui-ci, ou ses actifs sont transférés à un autre organisme de placement collectif géré par le gestionnaire ou par un membre du groupe de celui-ci;
 - iii) les porteurs de parts ont reçu un avis d'au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur de la modification;
 - iv) le droit à un avis décrit à l'alinéa iii) est énoncé dans le prospectus du FNB BMO;
 - v) l'opération respecte certaines autres exigences des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables;
- f) le FNB BMO entreprend une restructuration avec un autre organisme de placement collectif, ou acquiert des actifs de celui-ci, si le FNB BMO poursuit ses activités après la restructuration ou l'acquisition des actifs, l'opération fait en sorte que les porteurs de l'autre organisme de placement collectif deviennent des porteurs de parts du FNB BMO, et l'opération serait un changement important pour le FNB BMO;
- g) toute autre question qui doit, aux termes des documents constitutifs du FNB BMO ou des lois qui s'appliquent au FNB BMO, ou encore aux termes d'une convention, faire l'objet d'un vote des porteurs de parts du FNB BMO.

L'approbation des porteurs de parts d'un FNB BMO sera réputée avoir été donnée si elle est obtenue au moyen d'une résolution adoptée à une assemblée des porteurs de parts du FNB BMO dûment convoquée et tenue à cette fin, à au moins la majorité des voix exprimées. Les porteurs de parts ont droit à une voix par part entière détenue à la date de référence établie aux fins du scrutin à une assemblée des porteurs de parts.

Un FNB BMO peut, sans l'approbation des porteurs de parts, fusionner ou conclure une autre opération similaire qui donne lieu à un regroupement des fonds ou de leurs actifs (une « **fusion permise** ») avec un ou plusieurs autres fonds d'investissement gérés par le gestionnaire ou un membre de son groupe dont les objectifs de placement sont essentiellement similaires à ceux du FNB BMO, sous réserve de ce qui suit :

- a) l'approbation de la fusion par le CEI;
- b) le respect de certaines conditions d'approbation préalable des fusions énoncées au paragraphe 5.6 du Règlement 81-102;
- c) un avis écrit donné aux porteurs de parts au moins 60 jours avant la date de prise d'effet de la fusion.

Dans le cadre d'une fusion permise, les fonds qui fusionnent seront évalués à leur valeur liquidative respective aux fins de l'opération.

En outre, l'auditeur d'un FNB BMO ne peut être remplacé, à moins que :

- a) le CEI n'ait approuvé la modification;
- b) les porteurs de parts n'aient reçu un avis d'au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur de la modification.

Modifications de la déclaration de fiducie

Aux termes des modalités de la déclaration de fiducie, l'approbation des porteurs de parts n'est requise que si les lois applicables l'exigent en raison de la nature de la modification apportée à la déclaration de fiducie.

Sauf pour ce qui est des modifications de la déclaration de fiducie décrites ci-après qui ne requièrent pas l'approbation des porteurs de parts ni la remise d'un préavis à ceux-ci, la déclaration de fiducie peut être modifiée à l'occasion par le gestionnaire sur remise d'un préavis écrit d'au moins 30 jours aux porteurs de parts.

La déclaration de fiducie peut être modifiée par le gestionnaire sans l'approbation des porteurs de parts ni la remise d'un avis à ceux-ci aux fins suivantes : i) supprimer toute contradiction ou incohérence pouvant exister entre les dispositions de la déclaration de fiducie et celles d'une loi ou d'un règlement qui s'applique au FNB BMO ou qui le concerne; ii) apporter à la déclaration de fiducie une modification ou une correction qui est d'ordre typographique ou qui est nécessaire afin de corriger une ambiguïté, une disposition fautive ou incompatible, une omission, une erreur de copiste ou une erreur évidente; iii) rendre la déclaration de fiducie conforme aux lois, aux règles et aux instructions générales applicables établies par les autorités en valeurs mobilières ou la rendre conforme aux pratiques courantes du secteur des valeurs mobilières, à la condition que la modification n'ait pas pour effet de nuire aux droits, aux priviléges ou aux intérêts des porteurs de parts; iv) maintenir ou permettre au gestionnaire de prendre les mesures qui peuvent être souhaitables ou nécessaires pour qu'un FNB BMO conserve le statut de « fiducie de fonds commun de placement » aux fins de la LIR; v) modifier la fin de l'année d'imposition d'un FNB BMO conformément à la LIR; vi) établir un ou plusieurs nouveaux FNB BMO; vii) modifier la dénomination d'un FNB BMO; viii) créer des catégories supplémentaires de parts d'un FNB BMO et redésigner les catégories existantes des parts d'un FNB BMO, sauf si cela modifie ou nuit aux droits se rattachant à ces parts; ix) procurer une protection supplémentaire aux porteurs de parts ou x) si, de l'avis du gestionnaire, la modification ne porte pas préjudice aux porteurs de parts et est nécessaire ou souhaitable. Toute modification de la déclaration de fiducie que fait le gestionnaire sans le consentement des porteurs de parts sera divulguée dans le prochain rapport ordinaire prévu à l'intention des porteurs de parts.

Rapports aux porteurs de parts

L'exercice d'un FNB BMO correspond à l'année civile ou à toute autre période autorisée ou réputée en vertu de la LIR. Les états financiers annuels d'un FNB BMO seront audités par l'auditeur du FNB BMO conformément aux

normes d'audit généralement reconnues du Canada. L'auditeur sera appelé à rédiger un rapport sur la présentation fidèle des états financiers annuels conformément aux Normes internationales d'information financière, qui constituent l'un des cadres d'information financière inclus dans les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le gestionnaire verra à ce que le FNB BMO se conforme à toutes les exigences applicables en matière de communication de l'information et d'administration.

Le gestionnaire, pour le compte de chaque FNB BMO, fournira aux porteurs de parts du FNB BMO les états financiers intermédiaires non audités, les états financiers annuels audités, les rapports intermédiaires de la direction sur le rendement des fonds et les derniers rapports annuels déposés de la direction sur le rendement des fonds, conformément aux lois applicables.

Les renseignements fiscaux dont les porteurs de parts ont besoin pour produire leur déclaration sur le revenu fédérale annuelle leur seront distribués dans les 90 jours suivant la fin de chaque exercice des FNB BMO, qui se produit en décembre de chaque année civile.

Le gestionnaire tiendra des livres et registres appropriés reflétant les activités des FNB BMO. Le porteur de parts ou son représentant dûment autorisé a le droit d'examiner les livres et registres du FNB BMO applicable durant les heures d'ouverture habituelles au siège social du gestionnaire. Malgré ce qui précède, le porteur de parts n'aura pas accès à l'information qui, de l'avis du gestionnaire, doit être gardée confidentielle dans l'intérêt des FNB BMO.

DISSOLUTION DES FNB BMO

Un FNB BMO peut être dissous par le gestionnaire sur remise d'un préavis d'au moins 60 jours aux porteurs de parts et le gestionnaire publiera un communiqué avant la dissolution. Le gestionnaire peut également dissoudre un FNB BMO si le fournisseur d'indices cesse de calculer l'indice pertinent ou que la convention de licence connexe est résiliée, tel qu'il est énoncé ci-dessus à la rubrique « Objectifs de placement – Dissolution des indices ». À la dissolution d'un FNB BMO, les titres constituants, les autres titres, les espèces et les autres actifs qui resteront après le règlement de toutes les dettes et obligations du FNB BMO seront distribués au prorata parmi les porteurs de parts du FNB BMO.

Les droits des porteurs de parts d'échanger et de faire racheter les parts décrits à la rubrique « Rachat et échange de parts » cesseront à la date de dissolution du FNB BMO applicable.

PRINCIPAUX PORTEURS DE TITRES

CDS & Co., le prête-nom de la CDS, est le propriétaire inscrit des parts de tous les FNB BMO qu'elle détient pour divers courtiers et autres personnes pour le compte de leurs clients, entre autres. De temps à autre, un FNB BMO ou un autre fonds de placement géré par le gestionnaire ou un membre du groupe de celui-ci pourrait être le propriétaire véritable, directement ou indirectement, de plus de 10 % des parts d'un FNB BMO.

DIRIGEANTS ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES

Le gestionnaire, pour le compte des FNB BMO, peut conclure diverses conventions de placement continu avec des courtiers inscrits (qui peuvent ou non être des courtiers désignés), aux termes desquelles les courtiers peuvent souscrire des parts de l'un ou de plusieurs des FNB BMO de la façon décrite à la rubrique « Achats de parts – Émission de parts ».

Le gestionnaire touchera une rémunération en contrepartie des services qu'il rend aux FNB BMO. Se reporter à la rubrique « Frais ».

POLITIQUES ET PROCÉDURES DE VOTE PAR PROCURATION

Le gestionnaire est chargé d'exercer les droits de vote par procuration au nom des FNB BMO et doit exercer les droits de vote par procuration au nom d'un FNB BMO dans l'intérêt du FNB BMO et de ses porteurs de titres.

Le gestionnaire a nommé un des membres de son groupe, BMO Asset Management Ltd. (anciennement, F&C Management Ltd.), pour qu'il fournisse des services liés au vote par procuration à l'aide de son Équipe de

gouvernance en matière d'investissement responsable (« **équipe IR** ») (anciennement appelée l'Équipe de gouvernance et de placement durable ou équipe GPD), qui est composée d'experts en environnement, en gouvernance et en responsabilité sociale (« **EGS** »), et de toute autre ressource existante ou éventuelle qui serait adéquate à cette fin. Les experts EGS travaillent en collaboration avec les équipes de gestion de portefeuille, mais indépendamment de celles-ci. L'équipe IR s'occupe de la recherche et de l'analyse en matière de vote par procuration, et aide également à l'élaboration des lignes directrices en matière de gouvernance de BMO Gestion mondiale d'actifs (dont le gestionnaire fait partie, « **BMO GMA** »), qui sont accessibles au public et qui énoncent les attentes de BMO GMA en ce qui concerne la bonne gouvernance.

Le gestionnaire a mis en place des politiques et des procédures de vote par procuration à l'égard des FNB BMO, qui prévoient l'adoption des politiques et procédures de vote par procuration globales de BMO GMA, dont les lignes directrices en matière de gouvernance et des instructions permanentes concernant le vote, et prévoient généralement le respect de ces lignes directrices en matière de gouvernance (collectivement, les « **directives de vote par procuration** »). Les directives de vote par procuration renferment des renseignements concernant l'exercice des droits de vote sur les questions pour lesquelles les FNB BMO ont reçu des documents reliés aux procurations d'un émetteur et, le cas échéant, sont employées conjointement avec les propres politiques et procédures de vote par procuration du gestionnaire.

Pour sa prestation de services liés au vote par procuration au gestionnaire, BMO Asset Management Ltd. retient les services d'International Shareholder Services (« **ISS** »), un tiers administrateur du vote par procuration (l'« **agent des procurations** »), qui exerce elle-même, sans aucune indication, la majorité des droits de vote conformément aux directives de vote par procuration. Lorsque l'agent des procurations a besoin d'indications au sujet des directives de vote par procuration, ou lorsque l'équipe IR souhaite examiner davantage comment voter à l'égard de certaines questions, l'agent des procurations consulte l'équipe IR et obtient des instructions sur la façon de procéder.

Bien que l'équipe IR souscrive généralement aux lignes directrices en matière de gouvernance et qu'elle se fie à ISS pour exercer les droits de vote, toute question qui peut être soumise au vote par procuration et qui est différente des lignes directrices en matière de gouvernance est examinée à la lumière des circonstances particulières qui s'y rapportent. Cette mesure assure la souplesse nécessaire pour prendre des décisions éclairées dans le cadre du processus de vote par procuration. De plus, le gestionnaire peut déroger aux directives de vote par procuration ou à ses propres politiques et procédures de vote par procuration, selon le cas, pour éviter de prendre des décisions de vote qui pourraient nuire aux intérêts d'un FNB BMO ou de ses porteurs de titres.

En raison de la diversité des questions pouvant être soumises au vote par procuration, le résumé des directives de vote par procuration qui suit n'est pas exhaustif et ne constitue qu'un guide; il ne dicte pas nécessairement la manière dont le vote doit être exercé dans chaque cas.

Les directives de vote par procuration comprennent :

- a) une politique permanente de traitement des questions courantes sur lesquelles un FNB BMO peut voter, comme l'élection des administrateurs, la nomination de l'auditeur et l'émission d'actions;
- b) les circonstances dans lesquelles un FNB BMO s'écartera de la politique permanente relative aux questions courantes. Les directives de vote par procuration prévoient, par exemple, que les FNB BMO appuieront habituellement la recommandation de la direction en ce qui concerne la nomination de l'auditeur, mais qu'ils peuvent voter contre si l'indépendance de l'auditeur est en doute;
- c) des politiques et des procédures permettant à un FNB BMO de déterminer comment voter sur des questions extraordinaires, comme les fusions et acquisitions, les scissions et autres restructurations internes, les propositions touchant les droits des actionnaires (autres que l'émission d'actions), la gouvernance d'entreprise, la rémunération, la responsabilité sociale et environnementale. Ainsi, concernant les fusions et acquisitions, les scissions et autres restructurations internes, les directives de vote par procuration prévoient que les FNB BMO soutiendront habituellement l'équipe de direction en place, pourvu que les modalités financières, les avantages synergétiques et la qualité de la direction soient solides;
- d) des procédures assurant que les droits de vote rattachés aux titres en portefeuille d'un FNB BMO sont exercés conformément aux instructions du FNB BMO. Le cas échéant, cela pourrait

comprendre l’obligation des gestionnaires de portefeuille ou des sous-conseillers d’attester qu’ils ont exercé tous les droits de vote rattachés aux titres détenus par les FNB BMO qu’ils gèrent conformément aux directives de vote par procuration et/ou à leurs propres politiques de vote par procuration.

BMO GMA a mis en place des politiques visant à repérer et à traiter des conflits d’intérêts potentiels relativement au vote par procuration, comme dans les situations suivantes qui impliquent l’exercice de droits de vote par procuration :

- a) l’exercice de droits de vote par procuration à une assemblée d’une société lorsque la société est un client de BMO Groupe financier ou entretient par ailleurs des relations d’affaires avec celle-ci;
- b) l’exercice de droits de vote par procuration à une assemblée des actionnaires de la Banque de Montréal (y compris les assemblées de fonds gérés par le gestionnaire ou les membres de son groupe) ou à une assemblée d’une société relativement à une opération stratégique sur le capital, comme une fusion ou une acquisition visant la société (ou un membre de son groupe) ou un membre de BMO Groupe financier;
- c) l’exercice de droits de vote par procuration à une assemblée visant un dirigeant, un administrateur ou un employé de BMO GMA;
- d) l’exercice de droits de vote par procuration portant sur une question dont l’issue du vote pourrait avantagez un fonds plutôt qu’un autre;
- e) l’exercice de droits de vote par procuration à une assemblée lorsque les gestionnaires de portefeuille membres du groupe du gestionnaire préfèrent une issue du vote différente.

Les droits de vote rattachés aux titres que détient un FNB BMO dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire, un membre de son groupe ou une personne avec laquelle il a des liens ne seront exercés que si le gestionnaire prend, à son gré, des arrangements pour que les porteurs de titres du FNB BMO exercent les droits de vote rattachés aux titres du fonds sous-jacent.

Vous pouvez obtenir gratuitement, sur demande, un exemplaire des directives de vote par procuration et des politiques et des procédures de vote par procuration du gestionnaire, en composant sans frais le 1 800 304-7151 ou en écrivant au gestionnaire au 100 King Street West, 43rd Floor, Toronto (Ontario) M5X 1A1.

En tant que porteur de titres, vous pouvez obtenir gratuitement, sur demande, les résultats des votes par procuration de chaque FNB BMO pour la dernière période terminée le 30 juin de chaque année après le 31 août de la même année, en composant le 1 800 304-7151. On peut également consulter les résultats des votes par procuration sur les sites Internet des FNB BMO à l’adresse www.bmo.com/fnb ou à l’adresse www.bmo.com/gma/ca.

CONTRATS IMPORTANTS

Les contrats suivants peuvent raisonnablement être considérés comme importants pour les souscripteurs de parts :

- a) la déclaration de fiducie;
- b) la convention de dépôt;
- c) les conventions de licence.

Les détails relatifs à la déclaration de fiducie se trouvent à la rubrique « Modalités d’organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur ». Les détails relatifs à la convention de dépôt se trouvent à la rubrique « Modalités d’organisation et de gestion – Dépositaire ». Les détails relatifs aux conventions de licence se trouvent à la rubrique « Contrats importants – Conventions de licence ». On peut examiner des exemplaires des contrats susmentionnés durant les heures d’ouverture au siège social du gestionnaire.

Conventions de licence

S&P Dow Jones Indices LLC

Définitions particulières

Aux fins de la présente rubrique seulement, les « **indices S&P** » désignent les indices suivants :

Indice S&P 500

Indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars

Indice composé plafonné S&P/TSX

Aux fins de la présente rubrique seulement, les « **indices Dow Jones** » désignent les indices suivants :

Indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed

Indice Dow Jones Industrial Average (CAD hedged)

Indice Dow Jones North America Select Junior Gas

Indice Dow Jones North America Select Junior Gold

Indice Dow Jones North America Select Junior Oil

Collectivement, les indices S&P et les indices Dow Jones sont désignés les « **indices** ».

Aux fins de la présente rubrique seulement, les « **produits** » désignent les FNB BMO suivants :

FINB BMO obligations de sociétés

FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens

FINB BMO infrastructures mondiales

FINB BMO obligations de gouvernements

FINB BMO petites gazières

FINB BMO petites aurifères

FINB BMO petites pétrolières

FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens

FINB BMO S&P 500

FINB BMO S&P/TSX composé plafonné

FINB BMO obligations à court terme

Conventions de licence

Le gestionnaire a conclu une convention datée du 29 mai 2009, dans sa version modifiée à l'occasion, avec Dow Jones Opc, LLC (la « **convention de licence conclue avec Dow Jones** ») aux termes de laquelle il a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence conclue avec Dow Jones et sous réserve de celles-ci, d'utiliser les indices Dow Jones et certaines marques de commerce connexes pour l'exploitation des produits pertinents.

À compter du 29 mai 2009, la durée initiale de la convention de licence conclue avec Dow Jones était de trois ans et celle-ci se renouvelle automatiquement pour des périodes successives d'un an tant qu'elle n'est pas résiliée par l'une des parties. Si la convention de licence conclue avec Dow Jones est résiliée pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne pourra plus exploiter les produits visés par la convention de licence conclue avec Dow Jones.

La Banque de Montréal et le gestionnaire ont conclu des conventions datées du 16 octobre 2009, du 21 janvier 2011, du 21 septembre 2012 et du 1^{er} novembre 2012 avec S&P Opc, LLC (individuellement, une « **convention de licence conclue avec S&P Opc** » et, collectivement, les « **conventions de licence conclues avec S&P Opc** ») aux termes desquelles le gestionnaire a le droit, conformément aux modalités des conventions de licence conclues avec S&P Opc et sous réserve de celles-ci, d'utiliser les indices S&P et certaines marques de commerce connexes pour l'exploitation des produits pertinents.

Les durées initiales des conventions de licence conclues avec S&P Opc ont pris fin ou prendront fin le 16 octobre 2014, le 21 janvier 2016 et le 21 septembre 2017, respectivement. Toutefois, ces conventions pourront être résiliées plus tôt dans certaines circonstances. À la fin de sa durée initiale, chaque convention de licence conclue avec S&P Opc pourra être renouvelée pour trois années supplémentaires conformément à ses modalités. Si les conventions

de licence conclues avec S&P Opco sont résiliées pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne pourra plus exploiter les produits visés par les conventions de licence conclues avec S&P Opco.

Information sur les marques de commerce et avis d'exonération

Chacun des indices est un produits de S&P Dow Jones Indices LLC, des membres de son groupe et/ou de tiers concédants de licences et ils ont été concédés sous licence aux fins d'utilisation par le gestionnaire.

Standard & Poor's^{MD}, S&P^{MD} et S&P 500^{MD} sont des marques de commerce déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« **S&P** »); Dow Jones^{MD}, Dow Jones Industrial Average^{MD} et DJIA^{MD} sont des marques de commerce déposées de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« **Dow Jones** »); TSX est une marque de commerce de TSX, Inc. (« **TSX** ») et Brookfield^{MD} est une marque de commerce déposée de Brookfield Office Properties Inc. et/ou des membres de son groupe (« **Brookfield** »). Ces marques de commerce ont été concédées sous licence à S&P Dow Jones Indices LLC et/ou aux membres de son groupe et ont été concédées aux termes d'une sous-licence aux fins d'utilisation à certaines fins par le gestionnaire relativement aux produits.

Les parts des produits ne sont parrainées, garanties, vendues ou promues par S&P Dow Jones Indices LLC, les membres de son groupe ou d'autres concédants de licence, notamment S&P, TSX, Brookfield ou les membres de leurs groupes respectifs (collectivement, les « **parties S&P Dow Jones Indices** »). Les parties S&P Dow Jones Indices ne font aucune déclaration et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires des produits ni à un membre du public quant au caractère opportun d'effectuer un placement dans des titres en général ou dans les produits en particulier ni quant à la capacité des indices à reproduire le rendement du marché. Le seul lien qui unit les parties S&P Dow Jones Indices au gestionnaire se résume à l'octroi d'une licence d'utilisation des indices et de certaines marques de commerce et certaines appellations commerciales connexes. Les indices sont établis, composés et calculés par S&P Dow Jones Indices LLC sans égard au gestionnaire ni aux produits. Les parties S&P Dow Jones Indices ne sont pas tenues de prendre en considération les besoins du gestionnaire ni ceux des propriétaires des produits lorsqu'elles établissent, composent ou calculent les indices. Les parties S&P Dow Jones Indices ne sont pas responsables du prix et de la quantité établis pour les produits devant être vendus et n'ont pas participé à l'établissement de ceux-ci. Elles ne sont pas non plus responsables du moment de l'émission des produits devant être émis ni de l'établissement du calcul de la formule de conversion en argent des produits et n'y ont pas participé. Les parties S&P Dow Jones Indices n'ont aucune obligation ni responsabilité à l'égard de l'administration, de la commercialisation ou de la négociation des produits. Rien ne garantit que les produits de placement fondés sur les indices reproduiront avec exactitude le rendement des indices ou généreront des rendements de placement positifs. S&P Dow Jones Indices LLC n'est pas un conseiller en placement. L'inclusion d'un titre dans un indice ne constitue pas une recommandation de la part des parties S&P Dow Jones Indices d'acheter, de vendre ou de conserver ce titre, ni ne doit être considéré comme un conseil en placement.

LES PARTIES S&P DOW JONES INDICES NE GARANTISSENT PAS LE CARACTÈRE APPROPRIÉ, L'EXACTITUDE, LA RAPIDITÉ DE PUBLICATION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DES INDICES OU ENCORE DES DONNÉES CONNEXES OU ENCORE DE TOUTE COMMUNICATION, Y COMPRIS LES COMMUNICATIONS VERBALES OU ÉCRITES (NOTAMMENT ÉLECTRONIQUES) À CET ÉGARD. LES PARTIES S&P DOW JONES INDICES NE SONT PAS RESPONSABLES DES ERREURS, DES OMISSIONS, DES INTERRUPTIONS OU DES RETARDS DE CALCUL DES INDICES. LES PARTIES S&P DOW JONES INDICES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT LES RÉSULTATS QU'OBTIENDRAIT BMO GESTION D'ACTIFS, LES PROPRIÉTAIRES DES PRODUITS OU D'AUTRES PERSONNES OU ENTITÉS DE L'UTILISATION DES INDICES OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. LES PARTIES S&P DOW JONES INDICES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE À L'ÉGARD DES INDICES OU DES DONNÉES QUI Y FIGURENT, ET ELLES REJETTENT EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER À L'ÉGARD DE CEUX-CI. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, LES PARTIES S&P DOW JONES INDICES NE SONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DES PERTES DE PROFIT, DES DOMMAGES OU DES PERTES INDIRECTS ET DES DOMMAGES-INTÉRÉTS PUNITIFS, SPÉCIAUX OU CONSÉCUTIFS, NOTAMMENT LA PERTE DE TEMPS, DE SURVALEUR OU DE PROFIT, MÊME SI ELLES ONT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. IL N'EXISTE AUCUN TIERS BÉNÉFICIAIRE DES CONVENTIONS ET DES ENTENTES CONCLUES ENTRE S&P DOW JONES INDICES LLC ET BMO GESTION D'ACTIFS, MIS À PART LES TIERS CONCÉDANTS DE LICENCE DE S&P DOW JONES INDICES LLC.

FTSE Canada

Le gestionnaire a conclu une convention datée du 16 octobre 2009, dans sa version modifiée à l'occasion, avec FTSE Canada (la « **convention de licence conclue avec FTSE Canada** ») aux termes de laquelle il a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence conclue avec FTSE Canada et sous réserve de celles-ci, d'utiliser l'indice « FTSE Canada UniverseXM Bond^{MC} », l'« indice des obligations à escompte FTSE Canada », l'« indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations fédérales à rendement réel FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC} » et l'« indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC} » (collectivement, les « **indices FNB BMO FTSE Canada** »), respectivement, pour l'exploitation du FINB BMO obligations totales, du FINB BMO obligations à escompte, du FINB BMO obligations de sociétés à long terme, du FINB BMO obligations fédérales à long terme, du FINB BMO obligations provinciales à long terme, du FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme, du FINB BMO obligations fédérales à moyen terme, du FINB BMO obligations provinciales à moyen terme, du FINB BMO obligations à rendement réel, du FINB BMO obligations de sociétés à court terme, du FINB BMO obligations fédérales à court terme et du FINB BMO obligations provinciales à court terme (collectivement, les « **FNB BMO FTSE Canada** »), respectivement, et d'utiliser certaines marques de commerce à l'égard de ces indices et des FNB BMO FTSE Canada. La durée initiale de la convention de licence conclue avec FTSE Canada a expiré le 16 octobre 2014. La convention de licence conclue avec FTSE Canada est renouvelée automatiquement chaque année, à moins qu'elle ne soit résiliée plus tôt conformément à ses modalités. Si la convention de licence conclue avec FTSE Canada est résiliée pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne pourra plus administrer les FNB BMO FTSE Canada en se servant des indices FTSE Canada.

FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (« **FGDCM** »), FTSE International Limited (« **FTSE** ») ou les sociétés du groupe London Stock Exchange (conjointement avec FGDCM et FTSE, les « **concédants de licence** ») ne parraînent pas les parts des FNB BMO FTSE Canada, ne se prononcent pas sur celles-ci, ne les vendent pas et n'en font pas la promotion. Les concédants de licences ne font aucune prétention, prédition ni déclaration et ne donnent aucune garantie que ce soit, qu'elle soit expresse ou implicite, concernant i) les résultats attendus de l'utilisation des indices FNB BMO FTSE Canada, ii) les niveaux auxquels sont censés se situer les indices FNB BMO FTSE Canada à une heure donnée, un jour donné ou autrement ou iii) la convenance d'un indice sous-jacent aux fins auxquelles il est utilisé dans le cadre des FNB BMO FTSE Canada. Chacun des indices FNB BMO FTSE Canada est compilé et calculé par FGDCM et tous les droits d'auteur relatifs aux valeurs et aux listes des titres constituant des indices FNB BMO FTSE Canada appartiennent à FGDCM. Les concédants de licence ne sauraient être tenus responsables (par suite d'une négligence ou autrement) envers quiconque des erreurs dans les indices FNB BMO FTSE Canada et ne sont pas tenus d'aviser quiconque d'erreurs se trouvant dans ceux-ci. « **FTSE^{MD}** » est une marque de commerce des sociétés du groupe London Stock Exchange et est utilisée sous licence par FGDCM.

FTSE

Le gestionnaire a conclu une convention datée du 30 janvier 2017, dans sa version modifiée à l'occasion, avec FTSE (la « **convention de licence conclue avec FTSE** ») aux termes de laquelle il a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence conclue avec FTSE et sous réserve de celles-ci, d'utiliser l'indice « FTSE Developed ex Korea Banks Capped 100% Hedged to CAD », l'indice « FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD », l'indice « FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD » et l'indice « FTSE Developed ex Korea Insurance Capped 100% Hedged to CAD » (collectivement, les « **indices FNB BMO FTSE** ») pour l'exploitation du FINB BMO banques mondiales couvert en dollars canadiens, du FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens, du FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens et du FINB BMO assurance mondiale couvert en dollars canadiens (collectivement, les « **FNB BMO FTSE** »), respectivement, et d'utiliser certaines marques de commerce à l'égard de ces indices et des FNB BMO FTSE. La durée initiale de la convention de licence conclue avec FTSE a pris fin le 30 janvier 2018. À la fin de la durée initiale, la convention de licence conclue avec FTSE se renouvelle automatiquement chaque année, à moins qu'elle ne soit résiliée plus tôt conformément à ses modalités. Si la convention de licence conclue avec FTSE est résiliée pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne pourra plus administrer les FNB BMO FTSE en se servant des indices FTSE.

FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (« **FGDCM** »), FTSE International Limited (« **FTSE** ») et TSX Inc. (« **TSX** ») (collectivement, les « **concédants de licence** ») ne parrainent pas les parts des FNB BMO FTSE, ne se prononcent pas sur celles-ci, ne les vendent pas et n'en font pas la promotion. Les concédants de licence ne font aucune prétention, prédition ni déclaration et ne donnent aucune garantie que ce soit, qu'elle soit expresse ou implicite, concernant i) les résultats attendus de l'utilisation d'un ou des indices FTSE Canada ou d'un ou des indices FTSE, ii) les niveaux auxquels sont censés se situer les indices FTSE Canada ou les indices FTSE à une heure donnée, un jour donné ou autrement ou iii) la convenance des indices FTSE Canada et/ou des indices FTSE aux fins auxquelles ils sont utilisés dans le cadre des fonds décrits aux présentes. Les indices FTSE Canada sont compilés et calculés par FGDCM et tous les droits d'auteur relatifs à leurs valeurs et à leurs listes de titres constituant appartiennent à FGDCM. Les indices FTSE sont calculés par Russell ou son mandataire. Les concédants de licence ne sauraient être tenus responsables (par suite d'une négligence ou autrement) envers quiconque des erreurs contenues dans les indices et ne sont pas tenus d'aviser quiconque d'erreurs se trouvant dans ceux-ci.

« **TMX** » est une marque de commerce de TSX Inc. et est utilisée sous licence. « **FTSE^{MD}** » est une marque de commerce des sociétés du groupe London Stock Exchange et est utilisée sous licence.

Aucun des concédants de licence n'a fourni ni ne fournira de conseils financiers et de conseils en placement ni n'a fait de recommandation à l'égard de l'indice au gestionnaire ou à ses clients. Les indices FNB BMO FTSE sont calculés par FTSE ou son mandataire. Les concédants de licence a) ne sauraient être tenus responsables (par suite d'une négligence ou autrement) envers quiconque des erreurs dans les indices FNB BMO FTSE et b) ne sont pas tenus d'aviser quiconque d'erreurs se trouvant dans ceux-ci.

Barclays

BMO Investissements Inc. a conclu une convention datée du 18 avril 2016, dans sa version modifiée à l'occasion, avec Barclays Bank Plc (la « **convention de licence conclue avec Barclays** ») aux termes de laquelle le gestionnaire, membre du groupe de BMO Investissements Inc., a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence conclue avec Barclays et sous réserve de celles-ci, d'utiliser l'indice Shiller Barclays CAPE® US Single Stock (l'« **indice Barclays** ») pour l'exploitation du FINB BMO Shiller américaines sélectionnées et d'utiliser certaines marques de commerce relativement à l'indice Barclays et à ce FINB BMO. La convention de licence conclue avec Barclays se renouvelle automatiquement à chaque année, à moins que le gestionnaire ne donne un avis de résiliation d'au moins 60 jours avant la fin de la durée, que Barclays ne donne un avis de résiliation d'au moins 60 jours avant la fin de la durée ou que la convention ne soit par ailleurs résiliée plus tôt conformément à ses modalités. Si la convention de licence conclue avec Barclays est résiliée en totalité ou en partie, pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne pourra plus exploiter le FINB BMO Shiller américaines sélectionnées en fonction de l'indice Barclays.

Barclays Bank PLC et les membres de son groupe (dans la présente rubrique, « **Barclays** ») n'est pas l'émetteur ou le producteur du FINB BMO Shiller américaines sélectionnées, et Barclays n'a aucune responsabilité ni obligation envers les acheteurs des parts du FINB BMO Shiller américaines sélectionnées. L'indice Barclays est une marque de commerce appartenant à Barclays Bank PLC que le gestionnaire du FINB BMO Shiller américaines sélectionnées est autorisé à utiliser sous licence. La seule relation de Barclays avec le gestionnaire à l'égard de l'indice Barclays est l'octroi de la licence relative à l'indice Barclays qui est établi, composé et calculé par Barclays sans égard au gestionnaire du FINB BMO Shiller américaines sélectionnées ou aux propriétaires de parts du FINB BMO Shiller américaines sélectionnées. De plus, le gestionnaire peut réaliser pour son propre compte des opérations avec Barclays à l'égard de l'indice Barclays relativement aux parts du FINB BMO Shiller américaines sélectionnées que les investisseurs acquièrent, et ces investisseurs n'acquièrent pas de participation dans l'indice Shiller Barclays CAPE® US ni n'établissent de lien de quelque nature que ce soit, avec Barclays lorsqu'ils effectuent un placement dans le FINB BMO Shiller américaines sélectionnées. Barclays ne parraine pas le FINB BMO Shiller américaines sélectionnées, ne le garantit pas, ne vend pas ses parts et n'en fait pas la promotion. Barclays ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant au caractère opportun d'acheter des parts du FINB BMO Shiller américaines sélectionnées ou d'acheter des titres en général ou quant à la capacité de l'indice Barclays de reproduire le rendement du marché correspondant ou relatif. Barclays ne s'est pas prononcée sur le caractère légal ou approprié du FINB BMO Shiller américaines sélectionnées pour une personne ou une entité. Barclays n'est pas chargée de déterminer le moment où les parts du FINB BMO Shiller américaines sélectionnées seront émises ou d'établir leur prix ou leur volume. Barclays n'est pas tenue de prendre en compte les besoins du gestionnaire ou des propriétaires de parts du FINB BMO Shiller américaines sélectionnées ou de tiers lorsqu'elle établit, compose ou

calcule l'indice Barclays. Barclays n'a aucune obligation ou responsabilité à l'égard de l'administration, de la commercialisation ou de la négociation des parts du FINB BMO Shiller américaines sélectionnées.

La convention de licence conclue par le gestionnaire et Barclays ne s'applique qu'au bénéfice du gestionnaire et de Barclays non à celui des propriétaires de parts du FINB BMO Shiller américaines sélectionnées, des investisseurs ou d'autres tiers.

BARCLAYS NE SAURAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE ENVERS LE FINB BMO SHILLER AMÉRICAINES SÉLECTIONNÉES, LES ACHETEURS OU LES AUTRES TIERS DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE SHILLER BARCLAYS CAPE® US OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES NI DES INTERRUPTIONS DANS LA LIVRAISON DE CET INDICE. BARCLAYS NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT LES RÉSULTATS QU'OBTIENDRAIT LE FINB BMO SHILLER AMÉRICAINES SÉLECTIONNÉES, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ EN CONSÉQUENCE DE L'UTILISATION DE L'INDICE SHILLER BARCLAYS CAPE® US OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. BARCLAYS NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET REJETTE EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER À L'ÉGARD DE L'INDICE SHILLER BARCLAYS CAPE® US OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. BARCLAYS SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER LES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DE L'INDICE SHILLER BARCLAYS CAPE® US, DE CESSER DE LE CALCULER OU DE LE PUBLIER, ET BARCLAYS NE SAURAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE D'UNE ERREUR DE CALCUL OU D'UNE PUBLICATION ERRONÉE, RETARDÉE OU INTERROMPUE À L'ÉGARD DE L'INDICE SHILLER BARCLAYS CAPE® US. BARCLAYS NE SAURAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES-INTÉRÊTS, NOTAMMENT LES DOMMAGES-INTÉRÊTS SPÉCIAUX, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS OU DE LA PERTE DE PROFITS RÉSULTANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE SHILLER BARCLAYS CAPE® US OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES OU À L'ÉGARD DU FINB BMO SHILLER AMÉRICAINES SÉLECTIONNÉES, ET CE, MÊME SI ELLE A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES-INTÉRÊTS OU D'UNE TELLE PERTE DE PROFITS.

RSBB-I, LLC, dont le directeur de la recherche est Robert J. Shiller, a élaboré la famille d'indices Shiller Barclays CAPE® Single Stock. RSBB-I, LLC n'est pas un conseiller en placement, et ne donne aucune garantie à l'égard de l'exactitude et de l'exhaustivité de cette famille d'indices ou des données ou de la méthodologie comprises dans celle-ci ou sur lesquelles elle est basée. RSBB-I, LLC et Robert J. Shiller ne sauraient être tenus responsables des erreurs, des omissions ou des interruptions liées à cette famille d'indices, et ils ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, à l'égard du rendement ou des résultats obtenus par une partie en conséquence de l'utilisation des renseignements compris dans cette famille d'indices ou sur lesquelles elle est basée, et rejettent expressément toutes les garanties de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier à l'égard de cette famille d'indices, et ne sauraient être tenus responsables des réclamations ou des pertes, de quelque nature de ce soit, découlant de l'utilisation de ces renseignements, ce qui comprend la perte de profits ou les dommages-intérêts punitifs ou consécutifs, même si RSBB-I, LLC a été avisée de la possibilité d'une telle perte de profits ou de tels dommages-intérêts.

Les renseignements fournis par Barclays et utilisés dans la présente publication ne peuvent être reproduits de quelque façon que ce soit qu'avec l'autorisation écrite de Barclays Capital, division bancaire d'investissement de Barclays Bank PLC. Barclays Bank PLC est immatriculée en Angleterre sous le numéro 1026167 et son siège social est situé au 1 Churchill Place, Londres, E14 5HP.

Bloomberg Barclays

BLOOMBERG^{MD} est une marque de commerce et une marque de service de Bloomberg Finance L.P. BARCLAYS^{MD} est une marque de commerce et une marque de service de Barclays Bank Plc, utilisée sous licence. Bloomberg Finance L.P. et les membres de son groupe, y compris Bloomberg Services Limited (« BISL ») (collectivement, « Bloomberg »), ou les concédants de licence de Bloomberg sont propriétaires de tous les droits exclusifs relatifs aux indices Bloomberg Barclays. Le gestionnaire a conclu une convention datée du 26 mars 2010, dans sa version modifiée à l'occasion, avec Bloomberg (la « **convention de licence conclue avec Bloomberg** ») aux termes de laquelle il a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence conclue avec Bloomberg et sous réserve de celles-ci, d'utiliser les indices Bloomberg Barclays Canadian Corporate, Bloomberg Barclays Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped CAD Hedged, Bloomberg Barclays

Canadian Treasury and Government-Related, Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid CAD Hedged, Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid, Bloomberg Barclays U.S. Long Treasury Bond, Bloomberg Barclays U.S. Treasury 5-10 Year Bond, Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged, Bloomberg Barclays US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped, Bloomberg Barclays Canadian Government/Credit 1-5 Years, Bloomberg Barclays U.S. Treasury 1-5 Year Bond et Bloomberg Barclays US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped CAD Hedged (collectivement, les « **indices Bloomberg Barclays** ») pour l'exploitation du FINB BMO obligations de sociétés, du FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens, du FINB BMO obligations de gouvernements, du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens, du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement, du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme, du FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme, du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens, du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme, du FINB BMO obligations à court terme, du FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme et du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens, respectivement (collectivement, les « **produits FNB BMO** »), et d'utiliser certaines marques de commerce à l'égard de ces indices Bloomberg Barclays et produits FNB BMO. La durée initiale de la convention de licence conclue avec Bloomberg est d'un an, à moins que la convention ne soit résiliée plus tôt conformément à ses modalités. La convention de licence conclue avec Bloomberg est renouvelée automatiquement chaque année, à moins que l'une ou l'autre des parties ne donne un préavis d'au moins 90 jours avant la fin de la durée ou qu'elle ne soit autrement résiliée plus tôt conformément à ses modalités. Si la convention de licence conclue avec Bloomberg est résiliée pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne sera plus en mesure d'exploiter les produits FNB BMO en se servant des indices Bloomberg Barclays.

Barclays Bank PLC, Barclays Capital Inc. et les membres de son groupe (collectivement, « **Barclays** ») ainsi que Bloomberg ne sont pas les émetteurs ou les producteurs des produits FNB BMO et Bloomberg et Barclays se dégagent de toute responsabilité ou obligation envers les personnes qui investissent dans les produits FNB BMO. Les indices Bloomberg Barclays sont concédés sous licence aux fins d'utilisation par le gestionnaire, en qualité d'émetteur des produits FNB BMO. Le seul lien qui unit Bloomberg et Barclays au gestionnaire à l'égard des indices Bloomberg Barclays se résume à l'octroi sous licence des indices Bloomberg Barclays, qui sont établis, composés et calculés par Bloomberg, ou son successeur, sans égard au gestionnaire, aux produits FNB BMO ou aux propriétaires de ceux-ci.

De plus, le gestionnaire peut réaliser pour son propre compte des opérations avec Barclays à l'égard des indices Bloomberg Barclays dans le cadre des produits FNB BMO. Les investisseurs acquièrent des produits FNB BMO auprès du gestionnaire et n'acquièrent pas de participation dans les indices Bloomberg Barclays ni n'établissent de lien de quelque nature que ce soit avec Bloomberg ou Barclays au moment d'effectuer un investissement dans les produits FNB BMO. Bloomberg et Barclays ne parraissent pas les produits FNB BMO, ne les garantissent pas, ne vendent pas leurs parts ni n'en font la promotion. Bloomberg et Barclays ne font aucune déclaration ni ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, au sujet de l'opportunité d'investir dans les produits FNB BMO ou dans des titres en général ou de la capacité des indices Bloomberg Barclays de reproduire le rendement du marché correspondant ou relatif. Bloomberg et Barclays ne se sont pas prononcées sur le caractère légal ou approprié des produits FNB BMO pour une personne ou une entité. Bloomberg et Barclays ne sont pas chargées de déterminer le moment où les produits FNB BMO seront émis ou d'établir à quel prix ou selon quelle quantité ils le seront. Bloomberg et Barclays ne sont pas tenues de tenir compte des besoins de l'émetteur ou des propriétaires des produits FNB BMO ou d'un tiers pour déterminer, composer ou calculer les indices Bloomberg Barclays. Bloomberg et Barclays n'ont aucune obligation ou responsabilité dans le cadre de l'administration, la commercialisation ou de la négociation des produits FNB BMO.

La convention de licence intervenue entre Bloomberg et Barclays s'applique uniquement à l'avantage de Bloomberg et Barclays et non des propriétaires des produits FNB BMO, des investisseurs ou d'autres tiers. De plus, la convention de licence intervenue entre le gestionnaire et Bloomberg s'applique uniquement à l'avantage du gestionnaire et de Bloomberg et non des propriétaires des produits FNB BMO, des investisseurs ou d'autres tiers.

BLOOMBERG ET BARCLAYS NE SAURAIENT ÊTRE TENUES RESPONSABLES ENVERS L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU LES AUTRES TIERS DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DES INDICES BLOOMBERG BARCLAYS OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES NI DES INTERRUPTIONS DANS LA LIVRAISON DES INDICES BLOOMBERG BARCLAYS. BLOOMBERG ET BARCLAYS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT LES RÉSULTATS QU'OBTIENDRAIT L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU TOUTE

AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION DES INDICES BLOOMBERG BARCLAYS OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. BLOOMBERG ET BARCLAYS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET REJETTENT EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER À L'ÉGARD DES INDICES BLOOMBERG BARCLAYS OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. BLOOMBERG SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER LES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DES INDICES BLOOMBERG BARCLAYS OU DE CESSER DE LES CALCULER OU DE LES PUBLIER, ET BLOOMBERG ET BARCLAYS NE SAURAIENT ÊTRE TENUES RESPONSABLES D'UNE ERREUR DE CALCUL OU D'UNE PUBLICATION ERONÉE, RETARDÉE OU INTERROMPUE À L'ÉGARD DES INDICES BLOOMBERG BARCLAYS. BLOOMBERG ET BARCLAYS NE SAURAIENT ÊTRE TENUES RESPONSABLES DES DOMMAGES-INTÉRÊTS, NOTAMMENT LES DOMMAGES-INTÉRÊTS SPÉCIAUX, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS OU DE LA PERTE DE PROFITS RÉSULTANT DE L'UTILISATION DES INDICES BLOOMBERG BARCLAYS OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES OU À L'ÉGARD DES PRODUITS FNB BMO, ET CE, MÊME SI ELLES ONT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES-INTÉRÊTS OU D'UNE TELLE PERTE DE PROFITS.

Aucun des renseignements fournis par Bloomberg ou Barclays et utilisés dans la présente publication ne peut être reproduit de quelque façon que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bloomberg et de Barclays Capital, division bancaire d'investissement de Barclays Bank PLC. Barclays Bank PLC est immatriculée en Angleterre sous le numéro 1026167 et son siège social est situé au 1 Churchill Place, Londres, E14 5HP.

BNY Mellon

« BNY Mellon », « BNY Mellon ADR » et « BNY Mellon DR » sont des marques de service de The Bank of New York Mellon. Le gestionnaire a conclu une convention de licence datée du 25 mars 2010, dans sa version modifiée à l'occasion, avec The Bank of New York Mellon (la « **convention de licence conclue avec BNY Mellon** ») aux termes de laquelle il a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence conclue avec BNY Mellon et sous réserve de celles-ci, d'utiliser les indices BNY Mellon China Select ADR et BNY Mellon India Select DR (collectivement, les « **indices** ») pour l'administration du FINB BMO actions chinoises et du FINB BMO actions indiennes, respectivement, (collectivement, les « **FNB BMO** ») et d'utiliser les marques de service indiquées ci-dessus et certaines autres marques de commerce à l'égard de ces indices et de ces FNB BMO. La convention conclue avec BNY Mellon n'a pas de durée fixe. Toutefois, elle peut être résiliée dans certaines circonstances. Si la convention de licence conclue avec BNY Mellon est résiliée pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne pourra plus fonder le FINB BMO actions chinoises et le FINB BMO actions indiennes sur les indices BNY Mellon China Select ADR et BNY Mellon India Select DR, respectivement, et ne pourra plus exploiter ces FNB BMO.

The Bank of New York Mellon ou ses filiales ou les membres de son groupe ne parrainent pas le FINB BMO actions chinoises et le FINB BMO actions indiennes fondés sur les indices susmentionnés, ne les endosseront pas, ne vendront pas leurs parts, ne les recommanderont pas ni n'en font la promotion, et ni The Bank of New York Mellon ni ses filiales ou les membres de son groupe ne font de déclaration et ne donnent de garantie, expresse ou implicite, aux acheteurs ou aux propriétaires des FNB BMO ou à un membre du public à l'égard du bien-fondé d'un investissement dans des produits financiers en général ou dans les FNB BMO en particulier, sur la capacité de l'indice ADR de reproduire le rendement du marché ou sur la pertinence ou le caractère approprié des FNB BMO pour ces acheteurs, ces propriétaires ou ces membres du public. Le lien entre The Bank of New York Mellon, d'une part, et le gestionnaire, d'autre part, se limite à l'octroi sous licence de certaines marques de commerce et appellations commerciales de The Bank of New York Mellon et de l'indice BNY Mellon ADR, indices qui sont établis, composés et calculés par The Bank of New York Mellon, sans égard au gestionnaire ou aux FNB BMO. Ni The Bank of New York Mellon ni ses filiales ou les membres de son groupe ne sont tenus de prendre en compte les besoins du gestionnaire ou des acheteurs ou propriétaires des FNB BMO durant l'établissement, la composition ou le calcul des indices susmentionnés. Ni The Bank of New York Mellon ni ses filiales ou les membres de son groupe ne sont responsables de déterminer les prix ou les quantités des FNB BMO devant être émis ni le moment de ces émissions ou de déterminer ou de calculer l'équation aux termes de laquelle les FNB BMO doivent être convertis en comptant ni d'y participer. Ni The Bank of New York Mellon ni ses filiales ou les membres de son groupe n'ont d'obligation ou de responsabilité dans le cadre de l'administration, de la commercialisation ou de la négociation des FNB BMO ou de tout autre produit de BMO.

NI THE BANK OF NEW YORK MELLON NI SES FILIALES OU LES MEMBRES DE SON GROUPE NE GARANTISSENT L'EXACTITUDE OU LE CARACTÈRE EXHAUSTIF DES INDICES ADR OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES, ET NI THE BANK OF NEW YORK MELLON NI SES

FILIALES OU LES MEMBRES DE SON GROUPE N'ENGAGERONT LEUR RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD D'ERREURS, D'OMISSIONS OU D'INTERRUPTIONS DE CELUI-CI. NI THE BANK OF NEW YORK MELLON NI SES FILIALES OU LES MEMBRES DE SON GROUPE NE DONNENT DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, EN CE QUI A TRAIT AUX RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR BMO GESTION D'ACTIFS INC., LES ACHETEURS OU LES PROPRIÉTAIRES DE LEURS PRODUITS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ PAR SUITE DE L'UTILISATION DES INDICES ADR OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. NI THE BANK OF NEW YORK MELLON NI SES FILIALES OU LES MEMBRES DE SON GROUPE NE DONNENT DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE ET ILS REJETTENT EXPRESSÉMÉNT TOUTES LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UNE FIN OU À UN USAGE EN PARTICULIER À L'ÉGARD DES INDICES ADR OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. SANS QUE SOIT RESTREINTE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, EN AUCUN CAS THE BANK OF NEW YORK MELLON, SES FILIALES OU LES MEMBRES DE SON GROUPE N'ENGAGENT LEUR RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE DOMMAGES SPÉCIAUX, PUNITIFS OU INDIRECTS (NOTAMMENT POUR LA PERTE DE PROFIT), MÊME S'ILS ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ QUE DE TELS DOMMAGES SURVIENNENT.

NASDAO OMX

Le gestionnaire a conclu une convention datée du 6 janvier 2010, dans sa version modifiée à l'occasion, avec Nasdaq, l'ayant cause de Nasdaq OMX Group Inc. (la « **convention de licence conclue avec Nasdaq** ») aux termes de laquelle il a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence conclue avec Nasdaq, d'utiliser l'indice NASDAQ-100^{MD} Hedged to CAD pour l'exploitation du FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens et de l'indice NASDAQ-100^{MD} pour l'exploitation du FINB BMO actions du Nasdaq 100 et d'utiliser certaines marques de commerce à l'égard de ces indices et de ces FNB BMO. La convention de licence conclue avec Nasdaq est renouvelée automatiquement chaque année à l'égard de chaque indice figurant dans la convention de licence conclue avec Nasdaq, à moins qu'une partie donne un avis de résiliation d'au moins 90 jours avant son expiration ou que la convention soit autrement résiliée de façon anticipée conformément à ses modalités. Si la convention de licence conclue avec Nasdaq est résiliée à l'égard d'un indice pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne pourra plus exploiter le FNB BMO applicable qui utilise l'indice en question.

Nasdaq, inc. ou les membres de son groupe (collectivement, les « **sociétés** ») ne parrainent aucunement le FINB BMO actions du Nasdaq 100 et le FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens (aux fins de la présente rubrique seulement, les « **produits** »), ne les garantissent pas, ne vendent pas leurs parts et n'en font pas la promotion. Les sociétés ne se sont pas prononcées sur la légalité ou l'opportunité des produits, ni sur l'exactitude ou le caractère adéquat des descriptions de ceux-ci et des renseignements s'y rapportant. Les sociétés ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, explicite ou implicite, aux propriétaires des produits ou à un membre du public quant au caractère opportun d'un placement dans des titres en général ou dans les produits en particulier, ni quant à la capacité de l'indice NASDAQ-100^{MD} ou de l'indice NASDAQ-100^{MD} Hedged to CAD de reproduire le rendement général du marché boursier. Le seul lien qui unit les sociétés au gestionnaire (le « **titulaire de la licence** ») se résume à l'octroi d'une licence d'utilisation des marques de commerce déposées NASDAQ^{MD}, l'indice NASDAQ-100^{MD} et l'indice NASDAQ-100^{MD} Hedged to CAD ainsi que de certaines appellations commerciales des sociétés et à l'utilisation de l'indice NASDAQ-100^{MD} et de l'indice NASDAQ-100^{MD} Hedged to CAD qui est établi, composé et calculé par Nasdaq sans égard au titulaire de licence ou aux produits. Nasdaq n'a pas l'obligation de tenir compte des besoins du titulaire de licence ni de ceux des propriétaires des produits pour établir, composer ou calculer l'indice NASDAQ-100^{MD} et l'indice NASDAQ-100^{MD} Hedged to CAD. Les sociétés ne sont pas responsables des prix ou des quantités établis pour les produits devant être émis et n'ont pas participé à l'établissement de ceux-ci. Elles ne sont pas non plus responsables du moment de l'émission des produits devant être émis ni de l'établissement ou du calcul de la formule utilisée pour convertir en argent les produits et elles n'y ont pas participé. Les sociétés n'ont aucune obligation à l'égard de l'administration, de la commercialisation ou de la négociation des produits.

LES SOCIÉTÉS NE GARANTISSENT PAS L'EXACTITUDE ET/OU LE CALCUL CONTINU DE L'INDICE NASDAQ-100^{MD} ET DE L'INDICE NASDAQ-100^{MD} HEDGED TO CAD OU DES DONNÉES QUI Y FIGURENT. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, QUANT AU RÉSULTAT QU'OBTIENDRAIT LE TITULAIRE DE LA LICENCE, LES PROPRIÉTAIRES DES PRODUITS OU UNE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ PAR SUITE DE L'UTILISATION DE L'INDICE NASDAQ-100^{MD} ET DE L'INDICE NASDAQ-100^{MD} HEDGED TO CAD OU DES DONNÉES QUI Y FIGURENT. ELLES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, À L'ÉGARD DE L'INDICE NASDAQ-100^{MD} ET DE L'INDICE NASDAQ-100^{MD} HEDGED TO CAD OU DES DONNÉES

QUI Y FIGURENT ET REJETTENT EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER À L'ÉGARD DE CEUX-CI. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CE QUI PRÉCÈDE, LES SOCIÉTÉS NE SONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DE LA PERTE DE PROFIT OU DE DOMMAGES SPÉCIAUX, PUNITIFS OU CONSÉCUTIFS, MÊME SI ELLES ONT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ QUE DE TELS DOMMAGES SURVIENNENT.

MSCI

Le gestionnaire a conclu une convention datée du 29 janvier 2013 avec MSCI, dans sa version modifiée à l'occasion (la « **convention de licence conclue avec MSCI** »), aux termes de laquelle il a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence conclue avec MSCI et sous réserve de celles-ci, d'utiliser l'indice MSCI ACWI Quality, l'indice MSCI Canada Enhanced Value Capped, l'indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD, l'indice MSCI EAFE, l'indice MSCI EAFE Enhanced Value Region Neutral Capped, l'indice MSCI Emerging Markets, l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD, l'indice MSCI USA Quality et l'indice MSCI USA Enhanced Value Capped (collectivement, les « **indices MSCI** ») pour l'exploitation du FINB BMO MSCI Monde de haute qualité, du FINB BMO MSCI Canada valeur, du FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens, du FINB BMO MSCI EAFE, du FINB BMO MSCI EAFE valeur, du FINB BMO MSCI marchés émergents, du FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens, du FINB BMO MSCI américaines de haute qualité et du FINB BMO MSCI américaines valeur, respectivement, et pour l'utilisation de certaines marques de commerce à l'égard de ces indices et de ces FNB BMO. La durée initiale de la convention de licence conclue avec MSCI est de trois ans, sauf si elle est résiliée plus tôt conformément à ses modalités. La convention de licence conclue avec MSCI est renouvelée automatiquement chaque année, à moins que l'une ou l'autre des parties ne donne un préavis de résiliation au moins 90 jours avant la fin de la durée ou qu'elle ne soit autrement résiliée plus tôt conformément à ses modalités. Si la convention de licence conclue avec MSCI est résiliée en entier ou en partie pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne pourra plus exploiter le FINB BMO MSCI Monde de haute qualité, le FINB BMO MSCI Canada valeur, le FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens, le FINB BMO MSCI EAFE, le FINB BMO MSCI EAFE valeur, le FINB BMO MSCI marchés émergents, le FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens, le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité ou le FINB BMO MSCI américaines valeur en se fondant sur l'indice MSCI pertinent.

MSCI INC. (« MSCI »), LES MEMBRES DE SON GROUPE, SES FOURNISSEURS DE RENSEIGNEMENTS ET LES AUTRES TIERS PARTICIPANTS À LA COMPILEATION, AU CALCUL OU À LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI OU LIÉS À UNE TELLE COMPILEATION, À UN TEL CALCUL OU À UNE TELLE CRÉATION (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES DE MSCI ») NE COMMANDITENT NI N'ENDOSSENT LES FNB BMO, NE VENDENT PAS LEURS PARTS NI N'EN FONT LA PROMOTION. LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI. MSCI ET LES NOMS DES INDICES MSCI SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DES MEMBRES DE SON GROUPE ET ONT ÉTÉ OBTENUS SOUS LICENCE À CERTAINES FINS PAR BMO GESTION D'ACTIFS. AUCUNE PARTIE DE MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PROPRIÉTAIRES DES PARTS DES FNB BMO NI À AUCUNE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ CONCERNANT L'OPPORTUNITÉ D'INVESTIR DANS DES FNB BMO EN GÉNÉRAL OU DANS LES FNB BMO DONT IL EST QUESTION AUX PRÉSENTES NI QUANT À LA CAPACITÉ DE L'INDICE MSCI DE REPRODUIRE LE RENDEMENT DU MARCHÉ DES ACTIONS CORRESPONDANT. MSCI OU LES MEMBRES DE SON GROUPE CONCÈDENT DES LICENCES À L'ÉGARD DE CERTAINES MARQUES DE COMMERCE ET MARQUES DE SERVICE ET À L'ÉGARD DE CERTAINS NOMS COMMERCIAUX ET DES INDICES MSCI QUI SONT DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI SANS ÉGARD AUX FNB BMO OU À L'ÉMETTEUR OU AUX PROPRIÉTAIRES DE PARTS DES FNB BMO OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ. AUCUNE DES PARTIES DE MSCI N'EST TENUE DE TENIR COMPTE DES BESOINS DE L'ÉMETTEUR OU DES PROPRIÉTAIRES DE PARTS DES FNB BMO OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ LORSQU'ELLE DÉTERMINE, COMPOSE OU CALCULE LES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES DE MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA FIXATION DES COURS OU DES QUANTITÉS DE PARTS DES FNB BMO QUI DOIVENT ÊTRE ÉMISES NI DU CALCUL DE L'ÉQUATION AUX TERMES DE LAQUELLE LES PARTS DES FNB BMO SONT RACHETABLES. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES DU MSCI N'A D'OBLIGATION ENVERS L'ÉMETTEUR OU LES PROPRIÉTAIRES DE PARTS DES FNB BMO OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ

RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION OU AU PLACEMENT DES PARTS DES FNB BMO.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES RENSEIGNEMENTS DE SOURCES QU'ELLE JUGE FIABLES AUX FINS D'INCLUSION DANS LES INDICES MSCI OU DE CALCUL DE CEUX-CI, AUCUNE DES PARTIES DE MSCI NE DONNE DE GARANTIE QUANT À L'ORIGINALITÉ, À L'EXACTITUDE ET/OU À L'EXHAUSTIVITÉ D'UN INDICE DE MSCI OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. LES PARTIES DE MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR LES RÉSULTATS QUI SERONT OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR OU LES PROPRIÉTAIRES DES PARTS DES FNB BMO OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION D'UN INDICE DE MSCI OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. AUCUNE DES PARTIES DE MSCI NE SERA RESPONSABLE DES ERREURS, OMISSIONS OU INTERRUPTIONS D'UN INDICE DE MSCI OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES DE MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES DE MSCI DÉCLINENT EXPRESSÉMENt PAR LES PRÉSENTES TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER À L'ÉGARD DE CHAQUE INDICE DE MSCI ET DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CE QUI PRÉCÈDE, EN AUCUN CAS UNE DES PARTIES DE MSCI NE SERA RESPONSABLE DES DOMMAGES-INTÉRÊTS, NOTAMMENT DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS OU ACCESSOIRES (Y COMPRIS LES PERTES DE PROFIT), MÊME SI ELLE A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

Aucun acheteur, vendeur ou porteur des titres, produits ou parts des FNB BMO visés aux présentes ni aucune autre personne ou entité ne peut utiliser ou mentionner un nom commercial, une marque de commerce ou une marque de service de MSCI dans le but de commanditer, d'endosser ou de commercialiser ce titre ou d'en faire la promotion sans avoir communiqué au préalable avec MSCI pour obtenir son autorisation. Une personne ou une entité ne peut déclarer en aucun cas être affiliée à MSCI sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de celle-ci.

Solactive

Le gestionnaire a conclu avec Solactive une convention de licence datée du 19 octobre 2015, dans sa version modifiée à l'occasion (la « **convention de licence conclue avec Solactive** »), aux termes de laquelle il a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence conclue avec Solactive et sous réserve de celles-ci, d'utiliser les indices Solactive Equal Weight Canada Banks, Solactive Equal Weight Canada Industrials, Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas, Solactive Equal Weight Canada REIT, Solactive Equal Weight Global Base Metals Canadian Dollar Hedged, Solactive Equal Weight Global Gold, Solactive Equal Weight US Bank Canadian Dollar Hedged, Solactive Equal Weight US Bank, Solactive Equal Weight US Health Care, Solactive Equal Weight US Health Care Canadian Dollar Hedged, Solactive Equal Weight Canada Utilities, Solactive Media and Communications, Solactive Laddered Canadian Preferred Share, Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (NTR) et Solactive US Preferred Share Select (NTR) (collectivement, les « **indices** ») pour l'exploitation du FINB BMO équipondéré banques, du FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens, du FINB BMO équipondéré aurifères mondiales, du FINB BMO équipondéré produits industriels, du FINB BMO équipondéré pétrole et gaz, du FINB BMO équipondéré de FPI, du FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens, du FINB BMO équipondéré banques américaines, du FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens, du FINB BMO équipondéré services aux collectivités, du FINB BMO communications mondiales, du FINB BMO échelonné actions privilégiées, du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens et du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines (les « **FNB BMO Solactive** ») et pour l'utilisation des marques de commerce de Solactive à l'égard des indices et des FNB BMO. La convention de licence conclue avec Solactive n'a pas de durée fixe, mais elle peut être résiliée dans certains cas. Si la convention de licence conclue avec Solactive est résiliée pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne pourra plus exploiter les FNB BMO Solactive en se fondant sur les indices.

Les parts des FNB BMO ne sont pas parrainées, garanties, vendues ou promues de quelque autre façon que ce soit par Solactive AG et Solactive AG n'offre aucune garantie expresse ou implicite concernant le résultat découlant de l'utilisation des indices et/ou des marques de commerce des indices ou du cours des indices à un certain moment ou à tout autre égard. Les indices sont calculés et publiés par Solactive AG, qui fait de son mieux pour s'assurer que les indices soient calculés correctement. Sans égard à ses obligations envers le gestionnaire, Solactive AG n'est pas tenue de communiquer à des tiers les erreurs contenues dans les indices, notamment aux investisseurs et/ou aux

intermédiaires financiers des FNB BMO. Ni la publication des indices par Solactive AG ni l'octroi d'une licence pour l'utilisation des indices ou des marques de commerce des indices dans le cadre des FNB BMO ne constituent une recommandation de Solactive AG d'investir dans les FNB BMO ni ne représentent de quelque façon que ce soit une garantie ou un avis de Solactive AG concernant un placement dans les FNB BMO.

LITIGES ET INSTANCES ADMINISTRATIVES

Les FNB BMO ne sont pas parties à des poursuites judiciaires et le gestionnaire n'est au courant d'aucune poursuite judiciaire ni d'aucun arbitrage en instance ou envisagé mettant en cause l'un ou l'autre des FNB BMO.

EXPERTS

Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l., conseillers juridiques des FNB BMO et le gestionnaire ont donné certains avis juridiques à l'égard des principales incidences fiscales fédérales canadiennes qui s'appliquent à un placement dans les parts effectué par un particulier résident du Canada. Se reporter aux rubriques « Incidences fiscales » et « Admissibilité aux fins de placement ».

L'auditeur de FNB BMO est PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, a rédigé les rapports de l'auditeur indépendant suivants :

- un rapport de l'auditeur indépendant daté du 23 mars 2018 à l'égard des états financiers des FNB BMO (sauf les nouveaux FNB BMO et les FNB BMO qui ont été créés en 2018) aux 31 décembre 2017 et 2016 et pour les périodes closes à ces dates;
- un rapport de l'auditeur indépendant daté du 2 février 2018 à l'égard de l'état de la situation financière du FINB BMO obligations de sociétés, du FINB BMO Communications mondiales, du FINB BMO obligations de gouvernements et du FINB BMO obligations à court terme;
- un rapport de l'auditeur indépendant daté du 2 février 2018 à l'égard de l'état de la situation financière du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes et du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens;
- un rapport de l'auditeur indépendant daté du 7 février 2019 à l'égard de l'état de la situation financière de chacun des nouveaux FNB BMO au 7 février 2019.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. a indiqué qu'il est indépendant à l'égard des FNB BMO au sens des règles de déontologie de l'Institut des comptables professionnels agréés de l'Ontario.

DISPENSES ET APPROBATIONS

Chaque FNB BMO a obtenu des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense permettant ce qui suit :

- a) l'achat par un porteur de parts d'un FNB BMO, de plus de 20 % des parts du fonds en question par l'entremise de la Bourse sans égard aux exigences relatives aux offres publiques d'achat prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières;
- b) l'achat et la vente de parts des FNB BMO à la Bourse, qui empêchent la transmission des ordres d'achat ou de rachat aux bureaux de réception des ordres des FNB BMO;
- c) le règlement de l'émission de parts de FNB BMO en partie en espèces et en partie sous forme de titres, à la condition que l'acceptation des titres en règlement soit conforme aux sous-alinéas 9.4(2)b)(i) et 9.4(2)b)(ii) du Règlement 81-102;
- d) le rachat d'un nombre de parts inférieur au nombre prescrit de parts d'un FNB BMO à un prix égal à 95 % du cours de clôture des parts du fonds en question à la Bourse;

- e) la libération des FNB BMO de l'exigence se rapportant à la date de référence relative à la distribution, à la condition que les FNB BMO respectent les exigences applicables de la Bourse;
- f) la libération des FNB BMO de l'exigence voulant qu'un prospectus renferme une attestation des preneurs fermes;
- g) sous réserve de certaines conditions, payer les courtages associés à l'achat par un FNB BMO, sur le marché secondaire, de parts d'un FNB BMO ou d'un autre FNB géré par un membre du même groupe que BMO Investissements Inc., membre du même groupe que le gestionnaire, ou une personne liée à BMO Investissements Inc.;
- h) la libération des FNB BMO de certaines exigences concernant le cocontractant et la constitution de marges relativement à certains swaps autorisés conclus avec des courtiers inscrits auprès de la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis;
- i) la libération des FNB BMO de l'exigence voulant qu'un prospectus renferme une attestation des courtiers;
- j) la mention des prix Lipper Fund Awards et des classements Lipper Leader Ratings dans les documents de vente d'un FNB BMO, sous réserve de certaines conditions;
- k) la mention des prix FundGrade A+ Awards et des classements FundGrade Ratings dans les documents de vente d'un FNB BMO, sous réserve de certaines conditions;
- l) le règlement par un FNB BMO qui investit une partie de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3 des opérations sur le marché primaire visant les parts de ce FNB BMO au plus tard dans les trois jours ouvrables suivant la date à laquelle le prix des parts est établi.

Le FINB BMO équivalant banques a obtenu des autorités en valeurs mobilières une dispense lui permettant d'acheter certains titres dans le cas où, par suite de l'opération, plus de 10 % de son actif net serait investi dans les titres d'un seul émetteur afin d'établir le respect de la restriction en matière de concentration prévue par le paragraphe 2.1(1) du Règlement 81-102, sous réserve de certaines conditions.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes a obtenu des autorités en valeurs mobilières une dispense lui permettant d'acheter certains titres ou de conclure des opérations sur des instruments dérivés visés dans le cadre d'un tel achat dans le cas où, par suite de l'opération, plus de 10 % de son actif net serait investi, directement ou indirectement, dans les titres d'un seul émetteur afin d'établir le respect de la restriction en matière de concentration prévue par le paragraphe 2.1(1) du Règlement 81-102 (la « **restriction en matière de concentration** »), sous réserve de certaines conditions.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens a obtenu une dispense lui permettant d'acheter un titre d'un émetteur inclus dans l'indice Dow Jones Industrial Average ou d'obtenir une exposition à un tel titre dans le cas où, par suite de l'opération, plus de 10 % de sa valeur liquidative serait investie, directement ou indirectement, dans les titres de cet émetteur aux fins de l'établissement du respect de la restriction en matière de concentration. Toutefois, cette dispense a été accordée à la condition que le placement du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens dans un seul émetteur n'excède pas la pondération de cet émetteur dans l'indice Dow Jones Industrial Average au moment de l'achat et que certains renseignements soient communiqués dans le prospectus, notamment les risques associés à un placement effectué sur le fondement de cette dispense.

DROITS DE RÉSOLUTION ET SANCTIONS CIVILES

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires du Canada confère au souscripteur un droit de résolution qui ne peut être exercé que dans les 48 heures suivant la réception d'une confirmation de souscription de titres de FNB. Dans plusieurs provinces et territoires, la législation permet également au souscripteur de demander la nullité ou, dans certains cas, la révision du prix ou des dommages-intérêts si le prospectus ou la modification contient de l'information fausse ou trompeuse ou l'aperçu du FNB ne lui a pas été

transmis. Ces droits doivent être exercés dans les délais prévus. On se reportera aux dispositions applicables et on consultera éventuellement un avocat.

Le souscripteur devrait se reporter aux dispositions applicables de la législation en valeurs mobilières de sa province ou de son territoire pour connaître ses droits ou alors consulter un avocat.

DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI

Des renseignements supplémentaires sur les FNB BMO figurent ou figureront dans les documents suivants :

- a) le dernier aperçu du FNB déposé des FNB BMO;
- b) les derniers états financiers annuels comparatifs déposés des FNB BMO, ainsi que le rapport de l'auditeur connexe;
- c) les états financiers intermédiaires des FNB BMO déposés après les derniers états financiers annuels comparatifs déposés des FNB BMO;
- d) le dernier RDRF annuel déposé à l'égard des FNB BMO;
- e) tout RDRF intermédiaire à l'égard des FNB BMO déposé après le dernier RDRF annuel déposé à l'égard de ces fonds.

Ces documents sont ou seront intégrés par renvoi dans le présent prospectus, dont ils feront également partie intégrante comme s'ils avaient été imprimés dans le présent document. Les documents ci-dessus, s'ils sont déposés par les FNB BMO après la date du présent prospectus et avant la fin du placement prévu aux présentes, sont également réputés intégrés par renvoi aux présentes. Un investisseur pourra se procurer auprès du gestionnaire un exemplaire de ces documents, dès qu'ils seront disponibles, sur demande et sans frais en composant le 1 800 361-1392 ou en communiquant avec le courtier inscrit. Ces documents sont ou seront également disponibles sur le site Web des FNB BMO à www.bmo.com/gma/ca/placements/juridique-reglementaire.

Ces documents et les autres renseignements sur les FNB BMO sont ou seront disponibles sur Internet à www.sedar.com.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au porteur de parts de :

FNB BMO Équilibré
FNB BMO technologies chinoises
FNB BMO Conservateur
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines
FINB BMO équipondéré américain de la santé
FNB BMO Croissance
FINB BMO actions du Nasdaq 100
FNB BMO obligations américaines à très court terme

(collectivement, les « **FNB BMO** », individuellement, le « **FNB BMO** »)

Notre opinion

À notre avis, l'état financier ci-joint de chacun des FNB BMO donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chacun des FNB BMO au 7 février 2019, conformément aux exigences des Normes internationales d'information financière (« **IFRS** ») applicables à la préparation d'un état de la situation financière.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit de l'état financier de chacun des FNB BMO, qui comprend l'état de la situation financière au 7 février 2019, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état financier » de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chacun des FNB BMO conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état financier au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Observations – référentiel comptable

Nous attirons l'attention de l'utilisateur sur le fait que l'état financier de chacun des FNB BMO ne constitue pas un jeu complet d'états financiers préparés conformément aux IFRS. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état financier

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de l'état financier de chacun des FNB BMO conformément aux exigences des IFRS applicables à la préparation d'un état de la situation financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation de l'état financier, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chacun des FNB BMO à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider un FNB BMO ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chacun des FNB BMO.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état financier

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état financier pris dans son ensemble de chacun des FNB BMO est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état financier de chacun des FNB BMO prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état financier de chacun des FNB BMO comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chacun des FNB BMO;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chacun des FNB BMO à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans l'état financier de chacun des FNB BMO au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener un FNB BMO à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu de l'état financier de chacun des FNB BMO, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si l'état financier représente les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

(signé) « PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. »
Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, Toronto, Ontario

Le 7 février 2019

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., PwC Tower, 10 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2, Tél. : 416 863-1133, Téléc. : 416 365-8215, www.pwc.com/ca/fr

FNB BMO Équilibré

État de la situation financière

Au 7 février 2019 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		30
Total de l'actif		30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable)	5	30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		30

Les notes annexes (pages F-11 à F-14) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(Signé) « Joan Mohammed »
Joan Mohammed
Administrateur

(Signé) « Kevin Gopaul »
Kevin Gopaul
Administrateur

FNB BMO technologies chinoises

État de la situation financière

Au 7 février 2019 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		30
Total de l'actif		30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable)	5	30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		30

Les notes annexes (pages F-11 à F-14) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(Signé) « Joan Mohammed »
Joan Mohammed
Administrateur

(Signé) « Kevin Gopaul »
Kevin Gopaul
Administrateur

FNB BMO Conservateur

État de la situation financière

Au 7 février 2019 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		30
Total de l'actif		30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable)	5	30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		30

Les notes annexes (pages F-11 à F-14) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(Signé) « Joan Mohammed »
Joan Mohammed
Administrateur

(Signé) « Kevin Gopaul »
Kevin Gopaul
Administrateur

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines

État de la situation financière

Au 7 février 2019 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		30
Total de l'actif		30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable)	5	30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		30

Les notes annexes (pages F-11 à F-14) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(Signé) « Joan Mohammed »
Joan Mohammed
Administrateur

(Signé) « Kevin Gopaul »
Kevin Gopaul
Administrateur

FINB BMO équipondéré américain de la santé

État de la situation financière

Au 7 février 2019 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		30
Total de l'actif		30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable)	5	30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		30

Les notes annexes (pages F-11 à F-14) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(Signé) « Joan Mohammed »
Joan Mohammed
Administrateur

(Signé) « Kevin Gopaul »
Kevin Gopaul
Administrateur

FNB BMO Croissance

État de la situation financière

Au 7 février 2019 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		30
Total de l'actif		30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable)	5	30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		30

Les notes annexes (pages F-11 à F-14) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(Signé) « Joan Mohammed »
Joan Mohammed
Administrateur

(Signé) « Kevin Gopaul »
Kevin Gopaul
Administrateur

FINB BMO actions du Nasdaq 100

État de la situation financière

Au 7 février 2019 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		30
Total de l'actif		30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable)	5	30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		30

Les notes annexes (pages F-11 à F-14) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(Signé) « Joan Mohammed »
Joan Mohammed
Administrateur

(Signé) « Kevin Gopaul »
Kevin Gopaul
Administrateur

FNB BMO obligations américaines à très court terme

État de la situation financière

Au 7 février 2019 (tous les montants sont en dollars américains, sauf mention contraire)

	Nº	te	\$
<hr/>			
Actif			
Actif courant			
Trésorerie			100
Total de l'actif			100
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables :			
Parts (1 part émise et rachetable)			50
Parts de catégorie Accumulation (1 part émise et rachetable)	5		50
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part) :			
Parts			50
<u>Parts de catégorie Accumulation</u>			<u>50</u>

Les notes annexes (pages F-11 à F-14) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(Signé) « Joan Mohammed »
Joan Mohammed
Administrateur

(Signé) « Kevin Gopaul »
Kevin Gopaul
Administrateur

Notes annexes

7 février 2019

(tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Renseignements généraux

Le FNB BMO Équilibré, le FNB BMO technologies chinoises, le FNB BMO Conservateur, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines, le FNB BMO Croissance, le FINB BMO équipondéré américain de la santé, le FINB BMO actions du Nasdaq 100 et le FNB BMO obligations américaines à très court terme (individuellement, le « **FNB BMO** » et collectivement, les « **FNB BMO** ») sont des fonds communs de placement négociés en bourse constitués en fiducie selon les lois de la province d'Ontario le 7 février 2019 aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 7 février 2019 pouvant être modifiée ou modifiée et mise à jour occasionnellement. BMO Gestion d'actifs inc. (le « **gestionnaire** ») est le fiduciaire, le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille et le promoteur des FNB BMO et est responsable de leur administration. Le gestionnaire est une filiale entièrement détenue par la Banque de Montréal.

L'adresse du siège social des FNB est le 100 King Street West, Toronto (Ontario) M5X 1A1.

Le FNB BMO Équilibré vise à offrir un revenu et une possibilité de plus-value du capital en investissant principalement dans des FNB offrant une exposition à un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe. Le FNB BMO technologies chinoises vise à générer une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés de technologies ayant une exposition à la Chine. Le FNB BMO Conservateur vise à offrir un revenu et une possibilité de plus-value modérée du capital à long terme en investissant principalement dans des FNB offrant une exposition à un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vise à offrir une exposition au rendement d'un portefeuille de banques américaines, afin de réaliser un revenu et une plus-value du capital à long terme. Le FINB BMO équipondéré américain de la santé cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice équipondéré de sociétés américaines de la santé à grande capitalisation, après déduction des charges. Le FNB BMO Croissance vise à offrir une possibilité de plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des FNB offrant une exposition à un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe. Le FINB BMO actions du Nasdaq 100 cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de sociétés cotées sur le Nasdaq, après déduction des charges. Le FNB BMO obligations américaines à très court terme vise à offrir une exposition à divers titres à revenu fixe américains, en privilégiant ceux dont l'échéance est d'un an ou moins.

La publication des présents états de la situation financière a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 7 février 2019.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables qui ont servi à la préparation des présents états de la situation financière sont décrites ci-après.

2a) Mode de présentation

L'état financier de chaque FNB BMO a été préparé conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») applicables à la préparation d'un tel état, et selon le principe du coût historique.

Aux fins des opérations avec les porteurs de parts, la valeur liquidative de chaque FNB BMO correspond au total de l'actif moins le total du passif et elle est calculée chaque jour d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*. L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

2b) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états de la situation financière sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de chaque FNB BMO, à l'exception de l'état de la situation financière du FNB BMO obligations américaines à très court terme, qui est présenté en dollars américains.

2c) Instruments financiers

Les FNB BMO comptabilisent les instruments financiers à la juste valeur. Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération.

La trésorerie se compose de trésorerie et de dépôts auprès de banques, ce qui peut comprendre des acceptations bancaires et des dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie avoisine sa juste valeur en raison de sa nature à court terme.

L'International Accounting Standard (« IAS ») 32 *Instruments financiers : Présentation* exige que l'obligation de chaque FNB BMO au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables soit présentée au montant du rachat. Les parts des FNB BMO sont rachetables au gré du porteur, selon les conditions indiquées à la note 5.

2d) Classement des parts rachetables

Le rachat de parts à 95 % de la valeur liquidative pour certains rachats des porteurs de parts fait en sorte que la valeur de rachat de cet instrument remboursable au gré du porteur n'est pas essentiellement fondée sur l'actif net du FNB. L'obligation du FNB au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est donc classée comme un passif financier et présentée au montant du rachat.

3. Juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

La valeur comptable de la trésorerie et de l'obligation de chaque FNB BMO au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur.

4. Risques liés aux instruments financiers

Le programme global de gestion des risques de chaque FNB BMO vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque auquel chaque FNB BMO est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur leur performance financière.

Risque de crédit

Les FNB BMO sont exposés au risque de crédit, qui s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Au 7 février 2019, le risque de crédit était considéré comme limité puisque le solde en trésorerie représente un dépôt auprès d'une institution financière notée AA.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que chaque FNB BMO éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Chaque FNB BMO conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

Gestion du risque lié au capital

Le capital de chacun des FNB BMO correspond au montant de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Ce montant peut varier de façon importante en fonction du volume et de la fréquence des souscriptions et des rachats effectués au gré des porteurs de parts. Les porteurs de parts peuvent, les jours de bourse, demander le rachat des parts qu'ils détiennent dans un FNB BMO à un prix correspondant au montant le moins élevé entre : i) 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse de Toronto (la « TSX ») à la date de rachat; et ii) la valeur liquidative par part le jour du rachat effectif.

Pour que des parts puissent être rachetées un jour de bourse donné, une demande de rachat contre trésorerie conforme aux instructions du gestionnaire doit être reçue par le siège du FNB BMO concerné au plus tard à 9 h (heure de l'Est) le jour de bourse pertinent (ou au plus tard à l'heure établie par le gestionnaire). Par ailleurs, les porteurs de parts peuvent échanger leurs parts contre un panier de titres et de la trésorerie. Pour qu'un échange puisse être effectué, une demande d'échange conforme aux instructions du gestionnaire doit être reçue par le siège du FNB BMO concerné au plus tard à 9 h (heure de l'Est) le jour de bourse pertinent (ou au plus tard à l'heure établie par le gestionnaire). Le prix de l'échange est égal à la valeur liquidative des parts le jour de la demande d'échange et il est payable par la livraison d'un panier de titres complété par un montant en trésorerie.

5. Parts rachetables

Le capital des FNB BMO est représenté par les parts rachetables émises sans valeur nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et à une quote-part de l'actif net attribuable aux porteurs de parts. Conformément à l'objectif et aux stratégies de placement et aux politiques en matière de gestion des risques indiquées à la note 4, les FNB BMO s'emploient à investir les souscriptions reçues dans des placements adéquats, tout en conservant des liquidités suffisantes pour financer les rachats. Au besoin, les FNB BMO peuvent accroître leurs liquidités au moyen d'emprunts à court terme ou en vendant des placements. Les FNB BMO sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts.

Les jours de bourse, un courtier désigné peut placer un ordre de souscription ou d'échange visant le nombre prescrit de parts (ou un multiple entier de ce nombre) d'un FNB BMO. Pour chacun des FNB BMO, un jour de bourse désigne un jour où la TSX est en activité et où le marché sur lequel sont principalement échangés la majorité des titres détenus par le FNB BMO correspondant est ouvert.

Si un ordre de souscription ou d'échange est accepté, le FNB BMO émet au courtier désigné ou échange des parts avec lui i) au plus tard le troisième jour ouvrable suivant la date à laquelle l'ordre est accepté, lorsque le FNB BMO investit une partie de son actif dans des titres dont le règlement a habituellement lieu le troisième jour ouvrable après la date d'établissement des prix, ii) au plus tard le deuxième jour ouvrable suivant la date à laquelle l'ordre est accepté, lorsque le FNB BMO n'investit pas une partie de son actif dans les titres susmentionnés, ou iii) dans tout autre délai plus court déterminé par le gestionnaire par suite d'un changement aux lois applicables ou aux procédures de règlement sur les marchés applicables, sous réserve de la réception du paiement de ces parts. Pour chaque lot correspondant à un nombre prescrit de parts émises ou échangées, un courtier désigné doit effectuer ou recevoir un paiement composé, au gré du gestionnaire :

- (a) d'un panier de titres admissibles et d'un montant en trésorerie dont le total est égal à la valeur liquidative des parts émises ou échangées;
- (b) d'un montant de trésorerie égal à la valeur liquidative des parts émises ou échangées.

L'échange de parts contre un panier de titres est effectué à un prix correspondant à la valeur liquidative des parts le jour de l'échange, et il consiste à racheter les parts et à verser le panier de titres et un montant de trésorerie. Les parts seront rachetées dans le cadre de l'échange. Les jours de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts d'un FNB BMO pour de la trésorerie. Les parts rachetées contre de la trésorerie sont rachetées à un prix par part correspondant au montant le moins élevé entre : i) 95 % du cours de clôture des parts à la TSX le jour du rachat; et ii) la valeur liquidative par part le jour du rachat.

Aux fins du traitement des opérations avec les porteurs de parts, la valeur liquidative par part d'une catégorie aux fins de souscription, de rachat ou d'échange est calculée en divisant la valeur liquidative de chaque catégorie du FNB BMO (à savoir, le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie du FNB BMO moins le passif

attribuable à la catégorie) par le nombre total de parts de la catégorie du FNB BMO en circulation à la date d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*. L'actif net est calculé conformément aux IFRS et peut différer de la valeur liquidative du FNB BMO. Au 7 février 2019, il n'y avait aucune différence entre l'actif net et la valeur liquidative de chaque FNB BMO.

6. Opérations avec des parties liées

Les opérations de placement de chaque FNB BMO sont gérées par le gestionnaire. BMO Investissements Inc., société affiliée au gestionnaire, a acheté la première part émise par chaque FNB BMO, comme l'indique le tableau ci-après :

	Parts	En dollars canadiens, sauf indication contraire	
		Contrepartie (\$)	Prix par part (\$)
FNB BMO Équilibré	1	30	30
FNB BMO technologies chinoises	1	30	30
FNB BMO Conservateur	1	30	30
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	1	30	30
FINB BMO équipondéré américain de la santé	1	30	30
FNB BMO Croissance	1	30	30
FINB BMO actions du Nasdaq 100	1	30	30
FNB BMO obligations américaines à très court terme			
Parts	1	50 (USD)	50 (USD)
Parts de catégorie Accumulation	1	50 (USD)	50 (USD)

Chaque FNB BMO paye des frais de gestion au gestionnaire, conformément à la déclaration de fiducie. Le gestionnaire reçoit des frais de gestion dont le montant correspond à un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne du FNB BMO concerné (comme il est indiqué dans le tableau suivant). Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, sont calculés quotidiennement et versés chaque trimestre, à terme échu. Le gestionnaire peut, en tout temps et à son gré, renoncer à une partie des frais de gestion.

	Frais de gestion annuels (%)
FNB BMO Équilibré	0,18
FNB BMO technologies chinoises	0,80
FNB BMO Conservateur	0,18
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	0,65
FINB BMO équipondéré américain de la santé	0,35
FNB BMO Croissance	0,18
FINB BMO actions du Nasdaq 100	0,35
FNB BMO obligations américaines à très court terme	0,15

BMO Investissements Inc. ne peut pas demander l'échange de la première part émise de chaque FNB BMO achetée le 7 février 2019 tant que le FNB BMO concerné n'aura pas reçu un minimum de 500 000 \$ de souscriptions provenant d'autres investisseurs.

ATTESTATION DES FNB BMO, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR

Le 7 février 2019

Le présent prospectus, avec les documents qui y sont intégrés par renvoi, révèle de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement, conformément à la législation en valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

BMO GESTION D'ACTIFS INC., à titre de gestionnaire et de fiduciaire des FNB BMO

(signé) « Joan Mohammed »

JOAN MOHAMMED

Agissant en qualité de
chef de la direction

(signé) « Nelson Avila »

NELSON AVILA

Chef de la direction financière

Au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(signé) « Kevin Gopaul »

KEVIN GOPAUL

Administrateur

(signé) « Thomas Burian »

THOMAS BURIAN

Administrateur

BMO GESTION D'ACTIFS INC., à titre de promoteur des FNB BMO

(signé) « Joan Mohammed »

JOAN MOHAMMED

Agissant en qualité de
chef de la direction